



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 144 • NUMÉRO 007 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 3 février 2009

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 février 2009

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

•(1000)

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président: Je signale à la Chambre l'utilisation, aujourd'hui, de la Masse en bois.

[Français]

La tradition veut que la Masse en bois soit utilisée lorsque la Chambre siège le 3 février pour marquer l'anniversaire de l'incendie qui a détruit le premier édifice du Parlement en ce jour en 1916.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le Président: J'ai l'honneur de déposer le rapport du directeur général des élections du Canada sur les 40^e élections générales, qui ont été tenues le 14 octobre 2008. Ce document est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

* * *

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Dean Del Mastro (secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des rapports du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis concernant les réunions suivantes tenues l'année dernière: le rapport de la délégation parlementaire canadienne aux réunions annuelles de 2008 du Council of State Governments-WEST, le rapport de la délégation parlementaire canadienne à la réunion annuelle de 2008 de la Western Governors Association, le rapport de la délégation parlementaire canadienne à la 49^e Réunion annuelle, le rapport de la délégation parlementaire canadienne au Sommet de 2008 de la National Conference of State Legislatures et le rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion annuelle de 2008 de la Southern Governors Association.

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur la taxe

d'accise (aucune TPS sur les compensations des émissions de carbone).

— Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour soumettre un projet de loi d'initiative parlementaire à l'examen de la Chambre.

À l'heure où les Canadiens tentent d'atténuer les dommages qu'ils font à l'environnement, il incombe à la Chambre — et, je dirais, il est du devoir du gouvernement — d'offrir des encouragements pour inciter les gens à adopter de bons comportements. C'est la raison pour laquelle, fort de l'appui de la députée de Random—Burin—St. George's, je demande que soit modifiée la Loi sur la taxe d'accise de manière à ce que les compensations des émissions de carbone soient soustraites à la taxe sur les produits et services.

Je pense que cela inciterait les Canadiens à réduire leur empreinte environnementale et j'espère que la Chambre appuiera ce projet de loi.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

L'hon. Shawn Murphy (Charlottetown, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-283, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (aucune TPS sur les bicyclettes).

— Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole pour présenter mon projet de loi d'initiative parlementaire qui, devrais-je le préciser, avait été présenté lors de la session précédente, mais est mort au *Feuilleton*. Je crois que le gouvernement fédéral peut encourager la population à faire des choix éclairés en matière de transport en appuyant mon projet de loi, qui modifierait la Loi sur la taxe d'accise afin de soustraire la vente de bicyclettes à l'application de la taxe sur les produits et services.

En incitant les gens à choisir des modes de transport écologiques, nous agirons dans l'intérêt des Canadiens et nous protégerons l'environnement. J'espère que la Chambre appuiera cette initiative lorsqu'elle en sera saisie.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

PÉTITIONS

LES EXPÉRIENCES MÉDICALES SUR DES ANIMAUX

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une cinquantaine de pages de pétitions qui ont été recueillies par des membres de la Société pour la défense des animaux et anti-vivisection de la Colombie-Britannique.

Le budget

Les pétitionnaires ont beaucoup à cœur la cause dont il est question ici. Ils exhortent le gouvernement canadien à mettre fin au financement des expériences médicales menées sur des animaux pour privilégier les méthodes de recherche non violentes, éthiques, fiables et plus appropriées auxquelles il est de plus en plus possible d'avoir recours. Ils exigent également une plus grande reddition de comptes de la part des chercheurs qui obtiennent des fonds publics, ainsi que des normes de traitement des animaux plus élevées et plus conformes à celles en vigueur dans les pays de l'Union européenne. Je suis heureuse de présenter ces pétitions aujourd'hui à la Chambre.

• (1005)

[Français]

LE PONT INTERPROVINCIAL

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer une pétition signée par les citoyens de la ville d'Ottawa concernant la construction d'un pont et, éventuellement, l'élimination de la circulation des camions lourds au centre-ville de notre capitale nationale. Les citoyens demandent notamment au gouvernement d'ordonner à la CCN de faire l'étude détaillée de la construction d'un pont reliant le parc industriel Canotek à l'aéroport de Gatineau, c'est-à-dire l'option 7 de la deuxième phase d'une étude environnementale, pour prévoir la construction éventuelle d'un pont interprovincial dans la région de la capitale nationale.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, PCC): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 30 janvier, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager le temps qui m'est alloué avec la députée de Random—Burin—St. George's.

[Français]

Je suis très heureux de participer à ce débat au nom de mes concitoyens de Mont-Royal, un comté dynamique, engagé, arc-en-ciel.

Le discours du Trône commence ainsi:

En ces temps incertains où le monde entier est menacé par une économie qui vacille, il devient urgent de travailler ensemble, d'unir nos efforts et d'en appeler à une plus grande solidarité.

[Traduction]

Cette volonté de coopérer, cette invitation à la collaboration et à la solidarité constituent une attitude nouvelle et bienvenue qui contraste

grandement avec la façon de gouverner du gouvernement ces trois dernières années.

Pendant ces trois années, le gouvernement a ignoré les mises en garde des économistes contre ses politiques fiscales ainsi que les remontrances de mon parti au sujet des dépenses les plus effrénées de l'histoire. Ce gouvernement a réussi à réduire à néant un excédent de 15 milliards de dollars avant même le début de la récession.

En septembre dernier, alors que la récession débutait et que tous les autres pays du G8 prenaient déjà des mesures pour la contrer, le gouvernement persistait à en nier l'existence.

En octobre, alors que les pays du G8 commençaient à planifier en fonction de déficits budgétaires nécessaires, le gouvernement continuait à affirmer qu'il n'accuserait jamais de déficit.

En novembre, alors que débutait la débâcle économique mondiale, la mise à jour économique du gouvernement prévoyait toujours, étonnamment, un excédent en 2009.

Lorsque la coopération des dirigeants dont parle maintenant le gouvernement était déjà si nécessaire, ce même gouvernement, dans sa mise à jour économique, a choisi de se moquer du Parlement et de la population en présentant une série de mesures visant à semer la division et à créer des conflits. Ces mesures étaient davantage dictées par la politique partisane que par le souci du bien-être économique des Canadiens, si bien que nous sommes passés d'une crise économique à une crise politique, puis à une crise d'unité nationale. Le Parlement a ensuite été prorogé et, pendant la durée de la prorogation, le pays a perdu plus d'emplois que pendant toute autre période comparable au cours des 20 dernières années.

Nous nous réjouissons non seulement de la nouvelle et nécessaire approche fondée sur la coopération et la consultation, mais aussi du fait qu'elle comprenne des initiatives suggérées par notre parti, entre autres, notamment la bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail et de la Prestation fiscale pour enfant, des projets concernant le logement abordable, des investissements au titre de l'infrastructure et du développement régional, des mesures relatives à l'accès au crédit et des investissements dans les infrastructures pour les peuples autochtones.

Malheureusement, le budget demeure inadéquat, notamment parce qu'il ne comporte aucune vision ou stratégie globale et qu'il ne prévoit pas de grands projets nationaux susceptibles non seulement de stimuler l'économie mais également d'inspirer les Canadiens.

Par exemple, si dans le budget on prévoit des investissements dans l'infrastructure physique des universités et des laboratoires, mesure qui est de toute évidence bienvenue et nécessaire, il n'y est cependant pas question d'investissement au titre des sciences, de la recherche ou des idées qui soutiennent et inspirent le travail qui se fait dans les universités et les laboratoires. Par surcroît, on n'y trouve absolument aucune mention concernant le budget de Génome Canada, la diminution du financement des conseils subventionnaires de recherche et l'appui pour l'accès équitable à l'éducation supérieure.

Nous notons plus particulièrement le mépris manifeste du gouvernement à l'égard de la science, comme l'a déploré il y a un an l'imminente revue scientifique *Nature*. Une autre publication de renom, en l'occurrence la revue *Science*, nous donne ses conseils et lance des mises en garde quant à un éventuel exode de scientifiques, de chercheurs et d'éducateurs canadiens vers les États-Unis.

Le budget

Deuxièmement, le budget fait état d'un fonds pour l'infrastructure verte, mais encore là, on note l'absence de vision d'envergure axée sur une initiative triple E, notamment de protection de l'économie, d'investissement dans les technologies énergétiques et, en particulier, de protection environnementale. En effet, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, le gouvernement propose une approche fragmentée en matière de protection environnementale. Comme au sud de la frontière, il nous faut une initiative d'envergure, encore un autre grand projet pour le Canada qui suscite l'inspiration dont les Canadiens ont besoin et qui les incite à s'engager.

Troisièmement, on peut s'attendre à ce que la crise économique ait des répercussions négatives sur les plus vulnérables d'entre nous, particulièrement les moins nantis et les enfants qui vivent dans la pauvreté, mais le budget ne fait absolument aucune mention de la pauvreté et de la situation des démunis. Je signale à cet égard que, dans le discours du Trône, le gouvernement ne prend aucun engagement pour éradiquer la pauvreté à l'échelle internationale, dans la mesure de nos moyens. Il n'y a pas non plus d'engagement en ce qui concerne les besoins à ce chapitre au Canada.

• (1010)

Je me souviens que le chef de l'opposition à l'époque avait parlé d'un projet national qui comporterait une formule 50:30 selon laquelle nous viserions à réduire la pauvreté de 30 p. 100 au cours des cinq années suivantes et aussi à réduire de moitié le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté.

Quatrièmement, il convient de parler du système de soins de santé. L'insuffisance des soins de santé a un effet néfaste sur la population en période de débâcle économique. Dans ce cas nous proposons, et je recommande à nouveau, des investissements très considérables visant à faire augmenter l'offre de médecins et d'infirmières. Il suffit de voir quels sont, en situation de difficultés économiques, les besoins en soins primaires, en soins à domicile, en soins palliatifs et en soins d'urgence pour se rendre compte de la nécessité d'accroître le nombre de professionnels de la santé.

En dernier lieu, aucun programme n'est prévu dans le domaine de la justice pour protéger les personnes les plus vulnérables de notre société. N'oublions pas que l'on peut évaluer une société juste à sa manière de traiter ses citoyens les plus vulnérables. Comment traite-t-elle ses peuples autochtones, ses immigrants et ses réfugiés, ses personnes handicapées? Comment traite-t-elle ceux qui ont besoin de la protection du gouvernement au regard de l'accès à la justice et de l'égalité devant la justice?

Il importe, en effet, de bénéficier d'un régime national d'aide juridique à la fois complet et viable, tant pour le droit civil que pour le droit pénal. Ce sont les plus vulnérables qui subissent les conséquences néfastes de l'absence d'un tel régime. Je rappelle l'importance de l'égalité devant la justice et du rétablissement du Programme de contestation judiciaire. Le fait que le Programme de contestation judiciaire n'existe plus est préjudiciable aux minorités et à ceux qui veulent faire valoir des droits à l'égalité.

Je mentionne tout particulièrement le sort des peuples autochtones au moment même où leur situation fait l'objet d'un examen périodique universel de la part du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Il s'agit encore ici de disparités dans l'accès à la justice et notamment du sort des femmes autochtones disparues.

Je terminerai en m'attardant sur un aspect particulier du budget. Le budget nous invite, dans une période de débâcle économique à mobiliser nos énergies, et c'est fort bien. Cependant, il traite seulement de la situation sur le plan intérieur. Que dire alors de la débâcle économique qui, durant la même période de trois mois dont

il est question dans le budget, a sévi à l'échelle internationale? Qu'advient-il en Afrique, au Zimbabwe, au Congo, au Darfour et en Somalie?

Notre sollicitude doit également viser les moins fortunés. Nous devons donc faire ce que nous pouvons pour combattre et corriger les déséquilibres tant à l'étranger qu'ici au Canada.

• (1015)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de parler du budget.

Le député a beaucoup parlé des questions de justice sociale. Il avait beaucoup de choses à dire sur des sujets importants, dont les droits des peuples autochtones, les droits de tous les habitants du globe et le rôle du Canada à ce chapitre. Ce que je trouve difficile à accepter, c'est que le député se présente comme un défenseur de ces causes, mais qu'il ne fasse rien pour les améliorer. Il dénigre le budget et la philosophie des conservateurs, mais il appuie les mesures qu'ils proposent.

Ironiquement, certains de ses collègues vont voter contre le budget, mais pas lui, apparemment. Pourquoi? Si ces questions sont si importantes pour lui et si elles vont contre ses principes, pourquoi ne réagit-il pas? Pourquoi ne prend-il pas une position personnelle? Il peut faire un choix. Il peut emprunter une autre voie. Il choisit de ne pas le faire.

Par contre, il vient à la Chambre, déplore la situation et se présente comme un défenseur de ces causes, mais il choisit de ne rien faire. Certains de ses collègues choisissent d'influencer le cours des choses. Pourquoi ne fait-il pas comme eux?

L'hon. Irwin Cotler: Madame la Présidente, j'ai pensé que, comme le suggérait le gouvernement au début du discours du Trône, nous allions travailler ensemble dans un esprit de solidarité et de coopération, et c'est ce que j'ai commencé à faire.

J'ai comparé cette nouvelle approche avec celle empruntée au cours des trois dernières années. Je me suis prononcé en faveur de cette approche. J'ai d'abord parlé des bonnes mesures proposées dans le budget, puis de celles qui, selon moi, comportaient des failles et pourraient être améliorées.

Si le député se souciait vraiment des Canadiens et de leur bien-être économique, il cesserait de faire, à nouveau, de la politique partisane et de discorde et travaillerait avec nous dans l'intérêt des Canadiens.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Madame la Présidente, je veux de nouveau féliciter mon collègue, l'un des orateurs les plus éloquents de la Chambre, pour son discours passionné en faveur des personnes sans défense, non seulement dans notre pays, mais aussi à l'étranger.

J'aimerais poser quelques questions à mon collègue, qui est l'un des chefs de file mondiaux en matière de respect des droits de la personne.

Premièrement, n'est-il pas d'avis que le gouvernement pourrait assouplir l'accès à l'assurance-emploi pour que les personnes pauvres et les gens qui ont perdu leur emploi obtiennent le soutien nécessaire au moment où ils en ont le plus grand besoin?

Le budget

Deuxièmement, le gouvernement a réduit la participation traditionnelle du Canada à des missions internationales visant à aider les personnes les moins privilégiées, celles qui vivent sous la menace de couteaux et de fusils AK-47 au Congo, au Zimbabwe et au Soudan. Ne croit-il pas que le gouvernement a une occasion formidable, qu'il n'a pas encore saisie, de tenter de résoudre ces crises à l'étranger et que le Canada est particulièrement bien placé pour le faire?

L'hon. Irwin Cotler: Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue que nous devons non seulement augmenter les prestations d'assurance-emploi, mais aussi accroître le nombre de personnes admissibles. Nous devons faciliter l'accès aux prestations d'assurance-emploi.

Pour ce qui est des personnes moins privilégiées, plus particulièrement celles qui sont si vulnérables dans le monde, nous rangerons du côté du gouvernement. Cependant, là encore, ce n'est pas une question partisane. L'Afrique est le continent abandonné et oublié. Au Zimbabwe seulement, 80 p. 100 des habitants ont besoin d'aide alimentaire. Ce pays est aux prises avec une épidémie de choléra. Au Congo, des milliers de personnes ont désespérément besoin de protection humanitaire à la suite du plus terrible viol collectif à s'être jamais produit dans le monde. Au Darfour, le génocide par attrition se poursuit.

Je pourrais continuer à parler de l'Afrique, ce continent malheureusement oublié et abandonné. L'Afrique devrait être l'une des priorités de notre politique étrangère, et nous devrions prévoir des crédits budgétaires pour lui venir en aide.

• (1020)

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Madame la Présidente, lorsque les gouvernements présentent des budgets, les personnes touchées se préparent à recevoir et de bonnes et de mauvaises nouvelles en espérant évidemment que les bonnes l'emporteront sur les mauvaises. Personne n'aurait pu se préparer pour les mauvaises nouvelles qui ont frappé la population de Terre-Neuve-et-Labrador.

Nous savons tous que le gouvernement aurait pu en faire beaucoup plus pour stimuler l'économie du Canada. Par exemple, il aurait pu reconnaître l'importance de la diversification de l'économie des provinces où les secteurs industriels traditionnels sont toujours aux prises avec des difficultés. La pêche est un de ces secteurs; pourtant, les pêcheries ne sont pas mentionnées dans le budget conservateur.

Lorsque le gouvernement a entrepris ses consultations prébudgétaires, j'ai écrit au ministre des Pêches et des Océans et au ministre responsable de Terre-Neuve-et-Labrador pour porter à leur attention les besoins de ma circonscription en infrastructure permettant de stimuler le secteur de l'aquaculture. Le gouvernement avait la possibilité de stimuler l'économie d'une région de Terre-Neuve-et-Labrador qui a beaucoup souffert en raison de l'effondrement de la pêche au poisson de fond.

Je sais maintenant que l'espoir que j'avais de voir le gouvernement aider la population de Terre-Neuve-et-Labrador était téméraire.

Le gouvernement a décidé de ne pas aider Terre-Neuve-et-Labrador à traverser la récession et, en plus, il a causé un tort irréparable à la province en éliminant les avantages arrachés de haute lutte dans l'Accord atlantique. Selon le gouvernement de la province, celle-ci perdra 1,5 milliard de dollars en raison des mesures prises par le gouvernement conservateur dans le budget.

La situation aura un effet dévastateur sur la population et les finances de Terre-Neuve-et-Labrador. La perte de ce milliard et demi de dollars fera augmenter la dette par habitant de la province de 3 000 \$. Terre-Neuve-et-Labrador a déjà la dette par habitant la plus élevée du Canada.

Le premier ministre a déjà déclaré que toutes les régions du Canada devaient être traitées équitablement. Où est l'équité pour Terre-Neuve-et-Labrador? Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé d'introduire une mesure si néfaste pour un groupe de Canadiens?

Est-il possible que le premier ministre cherche à se venger d'un groupe qui a exercé son droit de voter contre le gouvernement et d'envoyer six députés libéraux et un néo-démocrate à Ottawa lors des dernières élections? Cela est certainement décevant pour un premier ministre, mais pas au point d'aller jusqu'à pénaliser ce groupe. La chose logique à faire aurait été de tenter de regagner la confiance de ces gens; c'est pourquoi je m'interroge sur les véritables intentions du premier ministre.

Il est évident que le premier ministre a sous-estimé la volonté de la population de Terre-Neuve-et-Labrador de se rallier en temps de crise. Cette démarche du gouvernement a galvanisé les gens de cette province au point où, aujourd'hui, en raison des actions du gouvernement, ils préféreraient provoquer des élections au pays.

Il est temps que le premier ministre répare cette injustice. S'il reconnaissait qu'une erreur a été commise et que de graves dommages ont été causés par cette erreur, il ferait preuve de magnanimité, surtout s'il est sincère quand il dit que toutes les régions du pays doivent être traitées équitablement.

Les gens de Terre-Neuve et du Labrador sont fiers et ils ont travaillé fort pour bénéficier de tous les avantages qu'ils ont obtenus jusqu'à présent. Ce serait trop leur demander que d'accepter une telle injustice qui leur a été infligée par le gouvernement.

Quiconque connaît l'histoire de la province, les injustices dont elle a été la victime et les épreuves que ses habitants ont dû endurer au fil des ans comprendrait parfaitement la réaction de ces derniers à la décision du gouvernement.

Je demande au premier ministre de tenir compte des gens de Terre-Neuve-et-Labrador et des répercussions que sa décision budgétaire aura sur leur vie. Il est le premier ministre de tous les Canadiens, peu importe comment ils ont voté, tout comme je représente tous les gens de la circonscription de Random—Burin—St. George's, peu importe comment ils ont voté.

• (1025)

Si je devais suivre ce qui semble être l'exemple du premier ministre, je travaillerais seulement au nom de ceux qui ont voté pour moi, et le premier ministre sait aussi bien que moi que ce serait répréhensible. Je suis la représentante de tous les habitants de Random—Burin—St. George's, tout comme il est le premier ministre de tous les Canadiens. Il est temps que le premier ministre le prouve.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Madame la Présidente, je remercie ma collègue pour ce qu'elle a dit sur l'avenir de Terre-Neuve.

Le budget

Quand nous étudions le budget, nous pensons tous à l'avenir. Nous ne pensons pas à aujourd'hui ou à ce qui se passera dans six mois. Nous ne nous positionnons pas en vue des élections qui pourraient avoir lieu l'année prochaine. Nous pensons à ce qui est bien pour l'avenir de notre pays. Il est clair que ce budget, qui aura des répercussions directes sur Terre-Neuve non seulement cette année, mais aussi au cours des trois années suivantes à cause du changement apporté au calcul de la péréquation, est un sérieux coup porté à cette région.

L'intervenant précédent, un libéral, a dit qu'en n'appuyant pas le budget, nous ne défendons pas les intérêts du Canada. En ce qui me concerne, j'estime que défendre les intérêts du Canada signifie penser à l'avenir de ce pays au lieu d'agir par opportunisme politique. J'étais prêt à faire partie d'une coalition avec un autre groupe, avec lequel nous aurions travaillé pour l'avenir de ce pays.

Le Parti libéral ne me semble pas prêt à s'engager sur cette voie. Le Parti libéral semble accepter une fois de plus que l'opportunisme politique est le *modus operandi* au Parlement. J'aimerais savoir ce que ma collègue pense de cela.

Mme Judy Foote: Madame la Présidente, la situation est grave pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador; c'est pourquoi je refuse d'en faire une question politique. Ces habitants doivent comprendre que s'ils ne s'imposent pas maintenant en tant que province, il est à craindre que le premier ministre continuera de rager celle-ci.

Quelle que soit son affiliation politique, quiconque comprend l'incidence des mesures budgétaires sur les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador se doit d'admettre qu'elles sont malavisées.

Les Terre-Neuviens et les Labradoriens écopent depuis trop longtemps. La province risque de ne pas pouvoir subvenir aux besoins de ses habitants. Le gouvernement a eu l'occasion d'offrir aux Terre-Neuviens et aux Labradoriens les programmes dont ils, comme tous les autres Canadiens, ont besoin. Si cette mesure est adoptée, le gouvernement de la province risque de ne plus être en mesure d'offrir ces programmes, et c'est injuste.

• (1030)

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Madame la Présidente, je félicite ma collègue de son excellent discours.

Nous sommes aux prises avec une crise économique d'envergure. Un des problèmes, c'est que le gouvernement n'a pas investi dans un des principaux moteurs de l'économie, nommément la recherche et le développement. Notre ancien chef voulait investir massivement dans l'économie verte. Il avait énoncé les obstacles potentiels et offert beaucoup de solutions constructives.

Selon ma collègue, quels investissements stratégiques le gouvernement devrait-il apporter dans la recherche et le développement pour créer le plus grand nombre de possibilités économiques pour le Canada à l'avenir?

Mme Judy Foote: Madame la Présidente, fait intéressant, un des domaines dans lesquels on souhaiterait qu'il se fasse beaucoup plus de recherche et de développement est la pêche, activité absolument essentielle pour l'avenir de Terre-Neuve-et-Labrador.

On parle de diversification de l'économie. Comme je l'ai indiqué dans mon discours, l'un des secteurs auxquels nous aimerions qu'on pense dans ce contexte est celui de l'aquaculture. Si le gouvernement cherche des secteurs où il pourrait se faire plus de recherche et de développement, l'aquaculture serait sûrement l'un de ces secteurs.

Nombreux sont les secteurs dans une province comme Terre-Neuve-et-Labrador et dans l'ensemble du Canada où des efforts supplémentaires pourraient être faits pour créer des possibilités d'emploi. On pourrait faire plus dans le domaine de la recherche et du développement. Cela vaut aussi pour nos éco-industries. On devrait tout faire pour les faire progresser.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, je remercie le député de Red Deer de partager son temps de parole avec moi aujourd'hui.

Je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre pour appuyer le Plan d'action économique que le ministre des Finances a présenté mardi dernier.

J'aimerais toutefois commencer par remercier les gens de la circonscription de Newmarket—Aurora que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre des communes. C'est tout un honneur et toute une responsabilité. J'espère ne jamais cesser de m'ébahir, chaque fois que je prends la parole, à l'idée de représenter en cette enceinte plus de 80 000 électeurs de Newmarket—Aurora.

La population de Newmarket—Aurora, comme celle d'autres collectivités canadiennes, est diversifiée du point de vue des origines ethniques. Pourtant, mes électeurs sont unis dans le désir de travailler dur pour réaliser leurs rêves et objectifs et pour ouvrir des possibilités à leur famille. Les résidents de Newmarket—Aurora veulent que le Canada soit le meilleur endroit où vivre, travailler et se divertir.

Ce plan d'action est pour l'avenir de notre pays. Nombre de mes collègues ont parlé en long et en large des mesures contenues dans notre plan économique depuis une semaine. Ils ont expliqué les effets positifs des investissements dans l'infrastructure, de l'allègement fiscal des particuliers et des entreprises, des mesures de stimulation de la construction domiciliaire et de l'aide aux entreprises et aux collectivités.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, j'ai rencontré des gens de Newmarket—Aurora et je suis heureuse de répéter ici ce que mes électeurs m'ont dit à maintes reprises: les rénovations domiciliaires vont stimuler l'économie locale. Les entrepreneurs de ma circonscription, les fabricants de portes et fenêtres, les constructeurs de terrasses, les fournisseurs et installateurs de planchers de bois franc savent qu'ils pourront signer des contrats ce printemps et que leurs emplois ne seront pas menacés.

Le budget

Le 15 janvier, j'ai rencontré des membres de la Chambre de commerce de Newmarket, qui m'ont dit que les baisses d'impôt accordées à leurs entreprises les aideraient à acheter de l'équipement et embaucher du personnel. Notre gouvernement a réagi en prenant les mesures suivantes, entre autres: une déduction pour amortissement temporaire de 100 p. 100 pour les ordinateurs, un prolongement de l'application temporaire de la déduction pour amortissement accéléré au taux de 50 p. 100, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les investissements en machines et en matériel de fabrication ou de transformation effectués en 2010 et en 2011, et des économies de 440 millions de dollars pour l'industrie canadienne au cours des cinq prochaines années en éliminant de façon permanente les tarifs sur un éventail de machines et de matériel. D'autres investissements visent nos entreprises et secteurs d'activités. Grâce aux investissements dans l'infrastructure décrits dans le budget, nos entreprises pourront soumissionner pour les projets locaux et auront les fonds nécessaires pour acheter de l'équipement et payer leurs employés.

Notre Plan d'action économique contient bien d'autres mesures de stimulation de l'économie et je suis heureuse que mes collègues en aient parlé. La semaine dernière, mon collègue, le député de Brant, a bien expliqué les retombées financières des rénovations domiciliaires dans sa circonscription. Son expérience de ce secteur lui permet d'affirmer que cette mesure profitera à tous les Canadiens. Mon collègue, le député de Kitchener—Conestoga, a louangé nos investissements dans l'enseignement postsecondaire.

Plutôt que de passer ces mesures en revue encore une fois, j'aimerais mettre en lumière une autre initiative au titre de laquelle le gouvernement a prévu des ressources.

Dans le cadre des investissements dans l'infrastructure, le Plan d'action économique contient un engagement relatif à l'infrastructure du savoir. Les investissements prévus permettront de moderniser les universités et les collèges, de constituer une infrastructure de recherche de calibre mondial, de développer les systèmes d'information sur la santé et d'améliorer les services à large bande dans le Canada rural.

L'Inforoute Santé est particulièrement importante, car elle contribuera à rendre le système de soins de santé efficace et efficient. Une majorité de Canadiens est d'avis qu'il est prioritaire d'investir dans le domaine des soins de santé.

• (1035)

Dans le passé, je travaillais pour une firme de gestion des limitations fonctionnelles dont mon mari et moi étions propriétaires. Dans ce travail, nous côtoyions de près les membres de la profession médicale. Ces prestataires de soins de première ligne nous ont souvent dit que les délais encourus pour la réception des résultats d'analyse, notamment les résultats des examens par IRM, des tomodensitogrammes et même des rayons X, retardent d'autant le rapport produit par le professionnel de la santé. Lorsqu'un patient demande un deuxième avis, ce à quoi il a droit et qu'il peut exiger en tout temps, il est plus facile pour le médecin de demander une deuxième série d'examen que d'attendre le transfert des renseignements de la première demande. Cette situation engendre naturellement des délais de traitement, des frais supplémentaires et un stress accru pour le patient, et une augmentation des coûts pour le système de santé. De plus, les employeurs, les employés et l'économie en général accusent des pertes de temps productif. Mon propre médecin souscrit à l'initiative en matière de dossiers de santé électroniques et se félicite de la proactivité du gouvernement dans ce projet.

À l'investissement initial de 467 millions de dollars du budget de 2007 s'ajoutent à ce titre les 500 millions de dollars du Plan d'action économique, de façon à ce que, d'ici 2010, 50 p. 100 des Canadiens aient leurs dossiers de santé électroniques. J'applaudis le gouvernement pour cette initiative proactive. En plus de rehausser la sécurité, la qualité et l'efficacité de notre système de soins de santé, cette initiative sera une contribution positive de poids à l'économie du Canada, car elle permettra la création de milliers d'emplois fondés sur le savoir dans l'ensemble du pays.

Comme le Plan d'action économique contient des initiatives de cette nature, conçues pour servir les intérêts de tous les Canadiens, j'encourage tous les députés à l'appuyer, pour le bien de l'économie, pour le bien des Canadiens et pour le bien des électeurs de Newmarket—Aurora.

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais d'abord féliciter la nouvelle députée de Newmarket—Aurora d'avoir été élue. Elle a souligné qu'il s'agissait d'une énorme responsabilité. Je me demande si elle se rend compte de l'énorme déception que les Canadiens, et surtout les Canadiennes, ressentent par suite du budget déposé par son gouvernement.

Il y a 25 ans, je faisais partie du gouvernement néo-démocrate du Manitoba au moment où la première mesure législative en matière d'équité salariale a été présentée au pays, une mesure accordant un salaire égal pour un travail de valeur égale qui a été qualifiée de progrès décisif par les femmes de tout le pays. Imaginez un peu le sentiment d'horreur qui nous a frappées lorsque le gouvernement a présenté, au cours de la convention du Parti conservateur qui s'est tenue au Manitoba, une nouvelle résolution appuyée par son caucus qui remplaçait le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale par celui de salaire égal pour un travail égal. Puis, en déposant son énoncé économique, le gouvernement conservateur a confirmé l'anéantissement de ce concept fondamental.

La députée croit-elle au concept d'un salaire égal pour un travail de valeur égale plutôt qu'à celui d'un salaire égal pour un travail égal? Unira-t-elle sa voix à la nôtre pour convaincre son gouvernement de modifier cette mesure des plus rétrogrades qui ramènera le mouvement des femmes et l'évolution de la situation de la femme au Canada plusieurs décennies en arrière?

• (1040)

Mme Lois Brown: Madame la Présidente, étant une femme qui a travaillé pendant toute sa vie adulte dans des carrières généralement occupées par des hommes, je tiens à dire que je n'ai jamais ressenti de discrimination à mon égard. J'ai toujours pu travailler en tant que femme et prouver que j'étais capable de le faire.

Je crois que les mesures que nous avons proposées dans le budget sont bonnes pour tous les Canadiens. J'encourage tous les députés à appuyer ce budget lorsque nous en discuterons et le soumettrons à un vote parce qu'il est bon pour les femmes de toutes les circonscriptions.

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Madame la Présidente, le député de Mont-Royal est l'auteur de commentaires selon lesquels tous les droits de la personne sont aussi les droits des femmes.

Je suis étonné par la réponse que vient de recevoir une question posée par une députée néo-démocrate, à savoir que la mesure se justifie simplement du fait que la députée de Newmarket—Aurora n'a pas été victime de discrimination en tant que femme exerçant une profession. Selon les statistiques, une femme gagne 71 ¢ pour chaque dollar que gagne un homme.

Le budget

Le débat ne porte pas sur cette question, soit, mais la Chambre est un lieu de débats, et l'objet du débat actuel est de comprendre ce qui peut pousser la députée à intervenir et à dire que le gouvernement a réglé la question de l'équité salariale de façon acceptable. Elle a peut-être mal compris la question. Elle pourrait peut-être fournir une réponse dans le même sens que mon collègue de Mont-Royal l'aurait fait s'il avait eu l'occasion de répondre à la question.

Mme Lois Brown: Madame la Présidente, j'invite les députés à reconnaître que tous les efforts que nous avons faits en vue de la production de ce plan d'action pour le Canada s'inscrivent dans la démarche « Avantage Canada » initiée par le gouvernement en 2006. Tout ce que nous faisons, c'est en vue de raffermir la position du Canada. Nous prenons nos décisions dans ce sens. Nous donnons la priorité aux Canadiens, hommes et femmes. Le budget bénéficie à tous les Canadiens.

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Madame la Présidente, je tiens aussi à féliciter ma collègue de son allocution. J'aimerais lui poser une question simple, parce qu'elle a travaillé dans le domaine des soins de santé. Une des mesures les plus faciles pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre médicale au Canada, c'est de faire en sorte que les 1 200 étudiants canadiens qui font leurs études à l'étranger rentrent au Canada, soient évalués comme il se doit et embauchés dans leur domaine, ici au Canada.

La députée va-t-elle présenter cette recommandation au ministre de la Santé, va-t-elle lui dire qu'il s'agit là d'une mesure très simple que le gouvernement peut prendre pour faire en sorte que les quelque 1 200 étudiants canadiens qui poursuivent leurs études de médecine à l'étranger rentrent chez eux afin d'exercer leur profession au Canada?

Mme Lois Brown: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa très bonne question. Il soulève l'une des principales raisons qui ont amené le gouvernement à prendre l'initiative de veiller à ce que les titres de compétence étrangers soient évalués avant qu'une personne puisse revenir travailler au Canada, même si la reconnaissance des diplômes relève des provinces. On compte actuellement 447 organismes de vérification des titres de compétence au Canada.

J'ai été pendant trois ans vice-présidente de l'un des collèges d'enseignement des sciences de la santé reconnus en Ontario. Nous devons évaluer les titres de compétence de médecins étrangers, sur les plans tant de leurs pratiques cliniques que de leur connaissance des médicaments canadiens. J'encourage les provinces. Nous devons collaborer avec elles pour que ces titres de compétence soient reconnus, et le gouvernement fait déjà ce qu'il faut pour que cet objectif soit atteint.

M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC): Madame la Présidente, je remercie la députée de Newmarket—Aurora d'avoir partagé son temps de parole avec moi ce matin. C'est ma première occasion de m'adresser à mes concitoyens, aux citoyens de l'Alberta et aux gens extraordinaires de ma circonscription, Red Deer.

Je remercie mes électeurs du soutien qu'ils m'ont manifesté en très grand nombre, et je m'engage à continuer de travailler fort pour leur bénéfice. Je remercie aussi ma femme, Judy, notre fille Megan et son mari, Hanno, ainsi que notre fils, Devin, de leur amour et de leur soutien.

Il y a presque un an jour pour jour que mon bon ami, l'ancien député de Red Deer, Bob Mills, a annoncé qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections. Je sais ce que la population de Red Deer représentait pour lui, et je vais faire tout ce que je peux pour les servir avec autant de distinction et de compassion. Je veux aussi

remercier les centaines de bénévoles qui m'ont aidé au cours de la campagne. Je n'oublierai jamais leur enthousiasme et leur dévouement.

Mon père, le regretté Herman Dreeshen, est décédé le 21 novembre dernier. Je suis heureux qu'il ait pu participer aux célébrations qui ont entouré mon élection, en octobre, et je suis particulièrement reconnaissant du fait que j'ai pu lui faire comprendre la majesté et l'histoire de la Chambre. J'ai pu lui parler de la grande fierté et du profond sentiment de responsabilité que j'ai ressentis lorsque j'ai inscrit mon nom sur le manuscrit pendant la cérémonie de signature. Ce qui a rendu ce moment si précieux pour nous deux, ce n'est pas seulement le fait que mon nom soit inscrit, mais aussi la reconnaissance ainsi accordée à ma famille, à ma collectivité, à mon beau pays. De tout cela, je serai éternellement reconnaissant. Cette même fierté m'habite au moment de participer au débat sur le budget.

Red Deer est une ville dynamique située à mi-chemin entre Calgary et Edmonton. Elle fait partie du comté de Red Deer, qui comprend un grand nombre de localités et de villages bourdonnants d'activités et des terres agricoles qui comptent parmi les meilleures au Canada. On trouve à la limite ouest de ma circonscription la Markerville Creamery, de renommée mondiale, sur les lieux du premier établissement islandais en Amérique du Nord. La circonscription est bornée au nord et à l'est par un cours d'eau magnifique, la Red Deer.

C'est aussi chez moi que se déroule le rodéo le plus convivial qui soit pour les cow-boys au Canada. Il a lieu tous les ans au nord d'Innisfail et du Daines Rodeo Ranch, où Jack Daines, le Don Cherry de l'Ouest du Canada, dit à qui veut l'entendre que nous avons beaucoup de chance de vivre dans le plus beau pays du monde, près des meilleurs voisins au monde.

Nous avons des entreprises innovatrices très diverses et des artistes originaux et talentueux, mais nous avons aussi la chance d'avoir un grand nombre d'atouts pour les loisirs, dont la station de ski Canyon, Sylvan Lake, Gleniffer Lake et ma propre localité, Pine Lake.

L'agriculture demeure l'un des vrais piliers de notre collectivité. Les hommes et les femmes qui travaillent dur dans le secteur de l'élevage et de l'agriculture ont montré qu'ils étaient capables non seulement d'innovation, mais aussi de persévérance lorsque la conjoncture est difficile.

Les initiatives proposées dans le Plan d'action économique aideront le secteur agricole à survivre et même à prospérer. Nous injectons 500 millions de dollars dans un programme de flexibilité agricole, qui aidera le secteur à s'adapter aux pressions qui se font sentir et à renforcer sa compétitivité. Nous avons prévu 50 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité des abattoirs. En étendant la portée de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, nous mettrons du crédit à la disposition de nouveaux agriculteurs, appuierons les transferts intergénérationnels d'exploitations agricoles et modifierons les critères d'admissibilité des coopératives agricoles.

L'aéroport régional de Red Deer est une importante plaque tournante dans les transports. Il accélère et rend plus efficace la circulation des voyageurs et des marchandises. L'aéroport élargit ses services pour répondre aux besoins actuels et à venir de nos collectivités.

Le budget

L'Alberta centrale possède l'un des meilleurs collèges au Canada, le Red Deer College. L'établissement est un poids lourd sur le plan du sport, en volley-ball et en hockey, mais il a aussi l'une des meilleures équipes sur le plan des études. Il s'est également lancé dans un programme consacré au commerce et aux arts visuels, et la collectivité a ainsi accès à un soutien technique incroyable. Il se prépare à une nouvelle étape passionnante dans son expansion, celle des centres de santé, de mieux-être et de sport. Ces nouveaux services seront offerts à l'ensemble de l'Ouest du Canada.

L'engagement du gouvernement à l'égard des collectivités, grandes et petites, aidera l'Alberta centrale à gérer ses eaux usées, à renforcer ses projets dans le domaine des loisirs, des arts et de la culture. Notre collectivité a hâte que soient versés les fonds pour les infrastructures, qui serviront à construire des routes et des ponts, et elle a hâte de voir se réaliser de nouveaux projets grâce à un nouveau fonds qui soutiendra la recherche-développement dans le domaine des énergies propres.

Les réunions que j'ai tenues dans toute ma circonscription avec des maires, des conseils, des dirigeants d'entreprise et des chefs de file des collectivités, et la sagesse populaire ont contribué à l'élaboration d'un plan d'action économique qui est vraiment le fruit de la collaboration des Canadiens.

• (1045)

Député nouvellement élu à la Chambre, j'ai été très heureux de prendre part à ces délibérations. Notre gouvernement se soucie des intérêts des Canadiens depuis qu'il a été élu en 2006. Il s'est rendu compte des difficultés qui s'annonçaient et a adopté en conséquence une orientation destinée à mettre de l'ordre dans les affaires du pays, pour que le Canada puisse réagir d'une manière appropriée au ralentissement économique attendu.

Nous l'avons fait en prenant une série de mesures, parfois avec et parfois sans l'appui de l'opposition, mais, partout dans le monde, les experts ont reconnu que les mesures prises étaient particulièrement opportunes. La réduction de la TPS ainsi que les baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés ont permis de laisser suffisamment d'argent entre les mains des familles canadiennes. Les stimulants engendrés par ces mesures nous ont donné la possibilité de réduire la dette nationale de 37 milliards de dollars tout en continuant à augmenter les transferts aux provinces et aux municipalités pour financer leurs services de base.

Grâce à ces mesures, nous avons réussi à faire baisser le rapport dette-PIB à un niveau qui fait l'envie du monde développé. Tous les Canadiens peuvent être fiers de ce succès. Ils peuvent en même temps être certains que, ayant été les derniers à nous trouver en récession, nous serons les moins touchés et les premiers à emprunter la voie de la reprise. Dans ce budget, nous avons maintenant la possibilité de concentrer nos investissements stratégiques sur les routes, les ponts, le soutien des travailleurs déplacés et l'aide à l'agriculture et au tourisme. Comme l'indique notre Plan d'action économique, ces investissements ciblés engendreront rapidement de la croissance économique un peu partout dans le pays.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur quelques autres aspects précis de ce plan d'action économique, qui découlent en particulier des consultations locales que j'ai eues avec mes électeurs. Les gens m'ont dit qu'ils avaient besoin de stimulants dans de très brefs délais, c'est-à-dire dans les 120 prochains jours, des stimulants qui ciblent les entreprises et les familles canadiennes qui en ont le plus besoin et surtout qui soient temporaires, afin d'éviter les déficits structurels à long terme.

Mes électeurs ont également demandé des mesures destinées à faciliter l'accès des entreprises et des consommateurs au crédit pour ne pas compromettre les projets en cours conçus pour faire croître l'économie et créer de nouveaux emplois. Ils ont ajouté que le moment était bien choisi pour investir dans la formation de ceux qui devront faire la transition entre deux secteurs ou deux professions. Pour eux, une utilisation judicieuse des crédits de formation affectés au programme d'assurance-emploi, l'affectation de fonds supplémentaires pour développer temporairement le programme Bourses Canada ainsi que des investissements dans nos collèges et universités constituaient des éléments importants d'un plan prudent visant les occasions d'emploi présentes et futures.

Permettez-moi, en conclusion, de vous parler en toute franchise. J'ai la plus grande considération pour la Chambre, ses traditions et ses responsabilités envers le pays. Il nous incombe tous d'écouter le point de vue de nos électeurs et de tous les Canadiens pour être en mesure de les représenter honnêtement et efficacement. Ils ne veulent pas de manœuvres politiques. Ils nous demandent de mettre de côté l'esprit partisan, de défendre nos collectivités et nos voisins qui ont besoin d'aide et d'utiliser le temps dont nous disposons pour travailler ensemble en vue de sortir de cette crise économique plus forts que jamais.

C'est bien ce que j'ai l'intention de faire. Dans cette période d'incertitude économique mondiale, je compte me faire le porte-parole de mes électeurs et de mon pays et faire savoir au monde que le Canada est un chef de file qui brandit le flambeau de l'espoir et qui tracera la voie de l'avenir non seulement pour nous, mais pour le monde entier.

• (1050)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Madame la Présidente, je félicite le député pour son discours d'ouverture et j'ajouterais que pareil décorum de sa part à la Chambre est une source de ravissement.

J'ai deux brèves questions à poser au député de la part de mes électeurs. Premièrement, des membres de la GRC qui sont très mécontents de la réduction de salaire qu'on leur impose ont communiqué avec moi. Ils estiment qu'une entente est une entente. Ils occupent un emploi très dangereux et très spécial dans le cadre duquel ils rendent de précieux services au Canada. Le fait de revenir sur une entente ne constitue pas, à leurs yeux, une juste récompense. Le député pourrait-il m'indiquer ce que je devrais répondre aux membres qui s'adressent à moi?

Deuxièmement, un de mes électeurs, Jean-Paul, qui travaille dans le secteur de l'énergie éolienne, s'est adressé à moi. Il a déjà demandé au gouvernement une hausse spéciale du niveau de subvention pour le Nord, car les coûts y sont plus élevés pour y mettre en place des installations d'énergie éolienne. Le député a parlé des énergies renouvelables dans son discours. Malheureusement, le programme d'énergie éolienne du gouvernement n'a pas été majoré pour le Nord, il a même été complètement aboli. Selon l'Institut Pembina, les promoteurs de l'énergie éolienne au pays sont à la fois consternés et très déçus. Le député pourrait-il nous dire quelques mots à ce sujet?

M. Earl Dreshen: Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des membres de la GRC de ma circonscription. Ils sont préoccupés, mais ils reconnaissent aussi, selon moi, qu'ils doivent faire partie de la solution. Ils comprennent, à mon avis, que nous sommes contraints de faire face à ces compressions à l'heure actuelle puisque nous sommes responsables des finances publiques.

Le budget

Pour ce qui est de l'énergie éolienne, comme je viens de Red Deer où nous avons un député qui s'y connaissait très bien en matière d'environnement, je comprends que les besoins sont grands. Le gouvernement examine tous les dossiers et il s'emploie à offrir tous les incitatifs écologiques possibles. Je ne suis pas entièrement convaincu que les propos de l'Institut Pembina qui ont été rapportés par mon collègue sont conformes à la réalité d'aujourd'hui.

• (1055)

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je voudrais remercier mon collègue de Red Deer pour son intervention, où il a parlé avec éloquence au nom des gens de sa circonscription et où il nous les a fait mieux connaître. Je me rends chaque été à Red Deer pour le festival populaire de musique gospel. Il connaît bien ce festival. Il a indiqué qu'il avait largement consulté les gens de sa circonscription en prévision du dépôt du budget.

Je suis certainement encouragé en voyant que nos amis libéraux d'en face sont enclins à appuyer notre budget. C'est un budget à grande portée. C'est un budget audacieux. Ce n'est pas un budget libéral, mais c'est un budget extraordinaire pour une période extraordinaire. Je pense que les Canadiens le comprennent.

Je ne cache pas ma déception toutefois d'entendre la députée de Random—Burin—St. George's dire que le budget la laisse tellement sur sa faim qu'elle va voter contre. Elle croit que les Canadiens sont prêts pour de nouvelles élections. Or, il vient d'y avoir des élections il y a deux ou trois mois. Alors, j'aimerais que le député de Red Deer nous dise si, au cours de ses discussions avec ses électeurs, à Red Deer, les gens lui ont donné l'impression qu'ils aimaient l'idée de tenir de nouvelles élections si peu de temps après les dernières.

M. Earl Dreeshen: Madame la Présidente, les électeurs de ma circonscription m'ont parlé de beaucoup de choses, mais ils ne veulent certainement pas de nouvelles élections. Ils veulent qu'on se concentre sur ce qui importe pour eux, notamment l'obtention de prêts pour des projets préalablement approuvés par les établissements de crédit. Ils constatent que l'on envisage de forcer les entreprises à réduire leurs projets, à obtenir de nouvelles sources de financement ou à trouver de nouveaux partenaires, ce qui est frustrant lorsque les décisions ne sont pas prises localement. Ce sont des problèmes importants que nous devons garder à l'esprit.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Madame la Présidente, j'ai l'extrême plaisir de prendre part à ce débat sur le budget déposé par le ministre des Finances la semaine dernière. J'ai ce plaisir non pas parce qu'il y a quelque chose d'intéressant dans le budget — et j'aurai l'occasion de démontrer cela —, mais parce que j'ai vraiment l'impression que nous, à la fois mes collègues du Bloc québécois et moi-même, faisons le travail pour lequel nous avons été mandatés le 14 octobre dernier. Ce travail consiste à être un rempart contre l'idéologie de droite du Parti conservateur.

J'en profite pour signifier que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, qui n'a rien d'une conservatrice, je peux vous l'assurer.

J'ai vraiment l'impression que le travail que nous faisons ici découle en droite ligne de l'élection du 14 octobre dernier, alors que les Québécois et les Québécoises ont décidé d'élire à nouveau une majorité importante de députés du Bloc québécois pour défendre ici leurs valeurs et intérêts. Si le gouvernement conservateur avait été majoritaire, l'énoncé économique du ministre des Finances aurait été adopté sans scrupules par le gouvernement conservateur. On a pu le voir: cet énoncé économique avait provoqué un tollé important au

sein de la société québécoise, mais aussi au sein de la société canadienne

On se retrouve aujourd'hui devant un budget qui propose un certain nombre de concessions insuffisantes, à notre avis, pour l'appuyer. Cependant, on doit reconnaître que si ce gouvernement avait été majoritaire, les dégâts auraient été encore plus importants. En ce sens, je crois que l'on doit féliciter les Québécois et les Québécoises d'avoir été en mesure de bloquer cette majorité en ce qui concerne les conservateurs. Comme je le mentionnais, nous faisons aujourd'hui — nous l'avons fait au cours des derniers jours et nous continuerons à le faire — le travail pour lequel les Québécois et les Québécoises ont élu majoritairement les députés du Bloc québécois.

Il faut remarquer que depuis l'élection, des actions menées à la fois par le premier ministre et son gouvernement ont démontré une profonde méconnaissance des aspirations des Québécois et des Québécoises ainsi que des demandes du Québec. Un certain nombre de motions unanimement adoptées par l'Assemblée nationale du Québec ont été complètement bafouées, en particulier dans le discours du Trône du 18 novembre dernier. Il est important de le rappeler. En effet, le budget se situe dans une séquence. Et par suite des réactions qu'ont provoquées le discours du Trône du 18 novembre et l'énoncé économique du 27 novembre, le discours du Trône du début de la semaine dernière et le discours sur le budget de mardi dernier, on aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait une évolution dans la compréhension des aspirations et de la volonté des Québécois et des Québécoises et, j'en suis convaincu, d'une bonne partie des Canadiens. Malheureusement, il n'en est rien.

Dès le discours du Trône du 18 novembre dernier, on s'est retrouvés aux prises avec des annonces qui contrevenaient totalement au message envoyé par les Québécois et les Québécoises lors de l'élection du 14 octobre dernier. Je pense, par exemple, à la législation sur les jeunes contrevenants. On sait que dès que le premier ministre, qui était alors en campagne électorale, a annoncé sa volonté de durcir la Loi sur les jeunes contrevenants, il y a eu un tollé au Québec. Je ne pense pas trahir l'état de la situation. Non seulement il y a eu un tollé de la part du Bloc québécois, des Québécois et des Québécoises, mais les autres partis de l'opposition se sont aussi manifestés contre cette idée de resserrer la législation sur les jeunes contrevenants, particulièrement avec les dérives qu'avait proposées le premier ministre.

Il est question, par exemple, du rapatriement des pouvoirs au Québec en matière de culture et de communication. Le discours du Trône allait totalement à l'encontre de cette volonté de rapatrier les pouvoirs au Québec. Il est aussi question de l'élimination du pouvoir de dépenser. Le premier ministre avait fait cette promesse lors de la campagne électorale de 2005-2006. Elle n'est toujours pas réalisée. En outre, on nous dessine une limitation en ce qui concerne des programmes à frais partagés qui n'existent pratiquement plus, comme on le sait. Encore une fois, on ne voit aucune volonté d'éliminer le pouvoir fédéral de dépenser. Une fois de plus, on s'attaque à la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Par conséquent, non seulement le discours du Trône ne répondait pas aux aspirations des Québécois, mais il allait totalement en direction contraire. De plus, rappelons-nous qu'il n'y avait rien dans ce discours du Trône concernant la crise économique.

Le budget

•(1100)

Le tollé provoqué à la fois au Québec et au Canada a donc amené le premier ministre et le ministre des Finances à annoncer un énoncé économique, ce qui a eu lieu le 27 novembre si ma mémoire est bonne.

Par contre, je me rappelle que le 24 novembre, le Bloc québécois a déposé un plan de relance sur deux ans de quelques milliards de dollars contenant un certain nombre de mesures, pour le secteur manufacturier, par exemple. Il s'agissait de 14 mesures bien ciblées. Il y avait aussi des mesures pour les retraités et pour les travailleurs âgés, de même que des bonifications à l'assurance-emploi. C'était un plan de relance de l'ordre de 23,5 milliards de dollars, autour de 25 milliards de dollars, qui se trouvait donc dans des normes tout à fait acceptables, et ce, même selon le Conference Board du Canada ou des organismes comme le Fonds monétaire international. Ce plan de relance répondait concrètement aux préoccupations des Québécois et des Québécoises, mais, à mon avis, il répondait également aux préoccupations d'une grande majorité de Canadiens et de Canadiennes.

Que retrouve-t-on dans cet énoncé économique? On n'y retrouve absolument rien, si ce n'est quelques annonces concernant des formes d'aide aux banques, sans aucune condition d'ailleurs, il faut se le rappeler. On peut encore une fois se demander si l'argent mis à la disposition des banques pour faciliter le crédit a vraiment été utilisé à cette fin.

Le Bloc québécois, avec mon collègue porte-parole en matière de finances, va vouloir tirer cela au clair. À quoi a servi cette aide du gouvernement fédéral? En effet, sur le terrain, aussi bien dans les ménages que dans les petites et moyennes entreprises, il ne semble pas du tout que le crédit soit disponible à la hauteur de ce que le gouvernement fédéral a mis en garantie. Si ma mémoire est bonne, on avait annoncé près de 200 millions de dollars par tranche. Non seulement cet énoncé économique ne contenait rien, mais en plus, il s'attaquait aux droits des femmes, aux travailleurs et travailleuses de la fonction publique et à la démocratie en remettant en cause le programme de financement des partis politique qui, rappelons-le, est une réponse au scandale des commandites. Ainsi donc, on ouvrait de nouveau la porte à ce qu'on appelle au Québec, de façon très imagée, les petites enveloppes brunes qui font en sorte que certains groupes d'intérêt peuvent non pas acheter mais influencer un certain nombre de décisions.

Ainsi, on retrouvait cela dans l'énoncé économique et cela a provoqué un tel tollé et créé un tel sentiment de frustration chez les partis d'opposition qu'est née cette idée de la coalition qui, à mon sens, aurait été une bien meilleure solution que d'appuyer un mauvais budget conservateur, comme les libéraux ont décidé de le faire.

On s'est donc retrouvés dans une situation où le premier ministre a demandé à la Gouverneure générale la prorogation de la Chambre, ce qu'il a obtenu. Encore là, on se serait attendu à apprendre quelque chose au cours des semaines qui ont suivi, avant que le premier ministre ne revienne en Chambre avec son discours du Trône. Mais non, tous les irritants que j'ai nommés se retrouvent à la fois dans le discours du Trône qui a été lu au début de la semaine dernière et dans le budget qui nous a été présenté mardi dernier.

Pour toutes ces raisons, le Bloc québécois n'a pas d'autre choix, — et c'est son devoir qui le lui dicte — que de voter contre ce budget, qui ne répond à aucune des préoccupations des Québécois et des Québécoises, et qui va à l'encontre de leurs aspirations. Je le redis et le répète, je pense que la majorité des Canadiens et des

Canadiennes considèrent aussi qu'il n'y a rien pour eux dans ce budget qui réponde à leurs préoccupations.

Je donne quelques exemples. En ce qui a trait à l'assurance-emploi, on se serait attendu à ce que le gouvernement conservateur saisisse l'occasion qui se présentait à lui. Cette crise est extrêmement importante et sera sûrement de la hauteur de celle du début des années 1980. Peut-être même sera-t-elle plus proche de celle qu'on a malheureusement connue avec la Grande Dépression dans les années 1930. Des milliers de personnes perdront donc leur emploi malgré eux, contrairement à ce que dit la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, et auront besoin de soutien sur le plan financier. On se serait donc attendu à des bonifications au régime d'assurance-emploi, en particulier en ce qui a trait à l'accessibilité. On nous annonce qu'on ajoute cinq semaines. D'accord, mais si on n'a pas accès à l'assurance-emploi, ces cinq semaines ne serviront à rien.

D'autre part, on sait très bien qu'à peu près seulement entre 27 p. 100 et 30 p. 100 des prestataires de l'assurance-emploi se rendent au bout de leurs prestations. Tant mieux s'ils peuvent profiter de ces cinq semaines. Nous les souhaitons, nous sommes contents, mais le véritable problème se pose du côté de l'accessibilité.

Le fait qu'il n'y ait pas de programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés constitue également une lacune extrêmement importante. Je mets au défi la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences de venir au Québec, de faire une tournée des régions et de défendre la logique tordue qu'elle nous a servie hier lors de la période de questions orales, selon laquelle les gens préféreraient rester chez eux, les pieds sur la bavette du poêle, plutôt que d'aller travailler. Ou encore, que les travailleurs âgés peuvent tous être reclassés, ce qui est totalement faux.

C'est donc pour toutes ces raisons que le Bloc québécois, de façon responsable, votera contre ce budget conservateur totalement inacceptable, et je me retiens pour ne pas utiliser d'autres mots.

•(1105)

[Traduction]

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours et de ses préoccupations à l'égard des Canadiens, de la formation et de l'orientation prise dans le budget. Je crois que mon collègue pourrait être intéressé par une mesure prévue dans le budget que m'ont signalée plusieurs de mes électeurs concernant le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le budget prévoit des investissements de 87 millions de dollars sur trois ans. Cette somme serait répartie entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et serait utilisée pour financer des bourses d'études.

Cependant, dans le budget, le gouvernement a déclaré que « les bourses d'études accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada cibleront les diplômés liés aux affaires ». En d'autres mots, le gouvernement rabaisse encore une fois toute la question de la formation universitaire en affirmant que ce qui compte pour le moment, ce sont les affaires alors que, en fait, tous les Canadiens savent pertinemment que l'acquisition du savoir est importante dans tous les secteurs de la société et qu'elle l'est encore plus en période de ralentissement économique.

Le budget

Nous devons d'abord comprendre comment faire face aux problèmes. Nous pouvons compter sur des professionnels dûment formés et des spécialistes des sciences humaines pour nous aider à comprendre les problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés et à trouver des solutions à ces problèmes. Que propose donc le gouvernement dans cette phrase? D'éliminer la possibilité pour ces gens d'obtenir des fonds pour leur travail et d'améliorer leur capacité d'analyser les problèmes des Canadiens. Qu'en pense mon collègue?

• (1110)

[Français]

M. Pierre Paquette: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question car cela me permet de poursuivre sur ce que je disais. Je suis d'accord avec ce qu'il avance. Ce gouvernement manque totalement d'empathie, de compassion pour les victimes de la crise actuelle. Rappelons-le, la crise actuelle a été causée par une crise financière qui est elle-même le résultat de la déréglementation du secteur financier et de la frénésie spéculative de certains dirigeants de grandes institutions financières.

Nous avons devant nous des victimes et, comme victimes, elles doivent être aidées et soutenues. Évidemment, nous sommes d'accord avec des mesures qui permettent le recyclage, la formation professionnelle ou le reclassement des gens. Toutefois, il faut reconnaître que pendant que les travailleurs et les travailleuses sont au chômage, ils ont besoin d'un soutien du revenu adéquat. Or, qu'est-ce que cela va donner à quelqu'un qui va perdre son emploi, qui ne sera pas capable de se qualifier à l'assurance-emploi, qu'il y ait des programmes de formation? Qu'est-ce que cela va lui donner s'il n'est pas capable de mettre du pain et du beurre sur sa table?

C'est la même chose pour les travailleurs âgés. Encore une fois, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences oppose, dans sa logique tordue, deux choses qui ne s'opposent pas, mais qui sont complémentaires. Je pense par exemple aux travailleurs âgés de certaines régions. Dans ma circonscription, la région de Saint-Michel-des-Saints a connu des licenciements massifs avec deux entreprises qui ont fermé. Des travailleurs de 58 ans et plus ne se reclasseront pas. À quoi les condamne-t-on? On les condamne à la pauvreté, à l'indigence, malgré tout ce qu'ils ont fait pour l'économie et la société canadienne et québécoise. Je trouve cela totalement ingrat, injuste et illégitime.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Le député de Berthier—Maskinongé a la parole pour une très brève question.

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, j'écoutais l'allocution de mon collègue, le député de Joliette, et j'aimerais l'en féliciter. Bien sûr, nous avons été un peu contre ce budget. En effet, au niveau de l'assurance-emploi, on rajoute cinq semaines d'assurance-emploi pour les travailleurs, mais, par contre, au niveau de l'accessibilité à l'assurance-emploi, on pénalise les travailleurs qui perdent leur emploi.

J'aimerais entendre le député à ce sujet parce que dans nos régions rurales, le secteur manufacturier est en difficulté, ce qui cause donc de nombreuses pertes d'emplois et cela pénalise notre population.

La présidente suppléante (Mme Denise Savoie): Le député de Joliette a la parole pour une très brève réponse.

M. Pierre Paquette: Madame la Présidente, je remercie le député de Berthier—Maskinongé de sa question.

Je rappelle qu'à peine 47 p. 100 des gens qui cotisent à l'assurance-emploi ont accès aux prestations. Ces gens-là vont se voir pénaliser au moment où ils auraient besoin d'aide. Le fait de

rajouter cinq semaines aidera des travailleurs, nous sommes d'accord avec cela, mais pour le plus grand nombre, cela n'aura aucun effet.

Ce qui aurait été courageux de la part de ce gouvernement aurait été de modifier en profondeur le système de l'assurance-emploi pour que les gens qui cotisent y aient accès et aussi abolir le délai de carence de deux semaines qui est totalement illogique. Encore une fois, c'est un manque total de vision de la part du gouvernement conservateur. Nous voterons contre le budget.

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je veux d'abord féliciter mon collègue qui a présenté la position du Bloc avec tellement d'éloquence que c'en est gênant de passer tout de suite après lui.

Dans un premier temps, je voudrais redire à quel point ce budget est inacceptable pour le Québec, pour une grande partie de la population qui souffre effectivement dans cette période de crise économique. Pourtant, le Bloc québécois avait présenté le 27 novembre dernier un plan détaillé, chiffré, réaliste dont aurait pu s'inspirer ce gouvernement pour répondre aux besoins. Qui plus est, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles avait rencontré les artistes au Québec pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins. Ils ont été très clairs et le lui ont fait savoir de façon très nette. Le ministre s'est montré très à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs besoins. Pourtant, cela ne se traduit pas dans ce budget qui est immensément décevant.

Bien sûr, certains organismes culturels se sont montrés satisfaits. En tous cas, je n'ai pas vu beaucoup d'enthousiasme, mais j'ai vu une certaine satisfaction. C'est sûr, parce qu'on avait annoncé que des programmes seraient coupés ou, plutôt, qu'ils ne seraient pas renouvelés. Je pense par exemple au Fonds canadien de télévision. Il y avait cette année 120 millions de dollars dans ce budget, et on avait prévu l'abaisser à 20 millions pour les deux prochaines années. Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles arrive ici en grande pompe et annonce qu'il rajoutera 200 millions pour les deux prochaines années en nous faisant quasiment croire que c'est de l'argent frais, alors que ça ne l'est pas. C'est du vieil argent, c'est simplement la reconduction de programmes. C'est un vieux jeu de d'annoncer le pire pour annoncer ensuite le moins pire. Ainsi, les gens sont soulagés et se disent satisfaits. Voilà pour ce qui est du Fonds canadien de télévision. C'est la même chose pour les infrastructures — le même scénario. Évidemment, le soulagement des artistes est là et leur satisfaction est réelle.

Par ailleurs, il existe deux éléments au sujet desquels les artistes sont mécontents. Cela concerne l'aide directe aux artistes. Qu'y a-t-il dans ce budget concernant cette aide directe aux artistes? Rien, absolument rien. Il n'y a pas d'augmentation pour le Conseil des Arts — aucune augmentation. C'est vrai qu'il y a deux ans, les artistes ont fait une liste de leurs demandes, de leurs besoins, qui s'était établie à 300 millions. C'est vrai que ce gouvernement leur a donné 30 millions de plus par année. Cependant, entre 30 millions de dollars et 300 millions de dollars, il y a 270 millions de dollars de différence par année que les artistes n'ont pas en aide directe et qui est importante pour leur créativité et leur vie de façon générale. Cela ne correspond pas du tout à leurs besoins.

Le budget

Il n'y a aucun rétablissement des coupes dans le financement de sept programmes. Ces coupes, je les qualifierais d'injustifiées et de sauvages. Elles sont injustifiées parce que ce ministre et sa prédécesseure n'ont jamais, jamais, jamais voulu partager avec la population leur analyse. Elles sont sauvages parce que, lorsqu'on fait une coupe comme celle-là, on l'annonce. On dit qu'on voudrait faire une coupe, qu'on va faire l'analyse, on fait l'analyse tous ensemble, publiquement et de façon transparente, et après on explique pourquoi effectivement ce programme ne correspond plus aux besoins. Il s'agit des besoins de ce gouvernement, car que les artistes, eux, en ont absolument besoin. Les quelques analyses qu'on a vues sur Internet et qui ont été enlevées depuis, évidemment, étaient très positives. De toute façon, les artistes — je vais vous en parler tout à l'heure — trouvent que ces programmes étaient, sont et seraient encore très efficaces, puisqu'ils ne les retrouveront plus.

Il y avait sept programmes d'une valeur de 45 millions de dollars. Et lorsque j'ai demandé à ce ministre ce qu'il avait fait avec cet argent, où il l'avait investi, il m'a répondu ici même, en cette Chambre, qu'il avait transféré l'argent au relais de la flamme olympique. Voilà ce qu'il a fait avec l'argent des artistes! Cela n'a aucun sens. Il faudrait ramener cette flamme, peut-être qu'en la transportant, on pourrait ramener l'argent dans chacune des régions. Je n'en sais trop rien.

La demande la plus pressante, c'est l'aide affectée aux tournées. À ce sujet-là, CINARS, la Conférence internationale des arts de la scène, a fait une excellente étude auprès de 61 représentants de compagnies et agents québécois et canadiens qui oeuvrent à l'échelle internationale. Je cite son communiqué:

[...] afin d'évaluer l'impact des coupures de PromArts et de Routes commerciales.

Ce sont deux programmes importants pour que nos artistes puissent faire des représentations à l'étranger. Je poursuis la lecture du communiqué:

Les résultats de cette étude démontrent que plus d'une tournée sur deux (59 p. 100) [...]

On dira que c'est presque une sur trois! Je poursuis la lecture:

[...] est menacée par le retrait de ces deux programmes. L'incertitude qui pèse sur la réalisation des tournées prévues augmente à plus de 90 p. 100 pour toutes les saisons suivantes.

● (1115)

Pourtant, il s'agit d'un programme très efficace. Il coûtait au total 5 millions de dollars et rapportait 25 millions de dollars à ces artistes. La raison pour laquelle le gouvernement a éliminé ces programmes est absolument incompréhensible. Voilà pourquoi il faut absolument que nous étudions ces coupes au Comité permanent du patrimoine canadien.

Je voudrais prendre quelques secondes pour vous raconter l'histoire de M. Yves Langlois de Saint-Armand dont le film *Le Dernier Envol* a reçu le prix du meilleur long métrage-documentaire au festival *Breaking Down Barrier* de Moscou, en Russie, en novembre dernier. Qui a payé son voyage qu'il aille chercher son prix? Le gouvernement américain a payé son voyage. L'ambassade américaine a payé le voyage de M. Langlois pour qu'il aille chercher son prix à Moscou. C'est une honte à l'échelle internationale. C'est gênant. Ce ministre nous fait passer pour des quêtés sur la scène internationale. C'est absolument inacceptable. M. Langlois est évidemment immensément déçu et il a honte de dire qu'il est Canadien.

On vit actuellement une crise économique. Le secteur culturel fonctionnait très bien. À cause de ce ministre qui est incapable, incapable de défendre ses artistes et les organismes culturels, et à

cause de ce gouvernement, ce secteur économique, qui allait très bien avec un petit coup de pouce du gouvernement, sera dans la misère au cours des prochaines années. Je ne parle même pas des Prix du Canada pour les arts et la créativité tellement je suis fâchée.

Les Prix du Canada pour les arts et la créativité sont une espèce d'*American Idol* à Toronto. Ce gouvernement consacrerait 25 millions de dollars — ce n'est pas rien — pour que deux hommes d'affaires de Toronto organisent un *American Idol* international. À qui profitera cet argent? Cent mille dollars par année et des bourses iront à des jeunes artistes étrangers. Je n'ai rien contre le fait de donner de l'argent aux artistes étrangers. Je trouve même que le Canada et le Québec doivent se faire valoir de cette façon sur le plan international et être à l'écoute des nouveaux artistes de l'heure à l'échelle internationale. Ce contre quoi j'en ai, c'est que ce qu'on lui avait demandé, ce que tous les artistes du Canada et du Québec lui avaient demandé, c'était de l'argent pour envoyer nos artistes à l'étranger. Il a mal compris et il a donné de l'argent aux artistes étrangers, ce qui n'a aucun sens.

En terminant, dans les plans et priorités du ministère du Patrimoine canadien, que l'on trouve dans son site Internet pour 2007, 2008, 2009, 2010, voici la grande priorité: « Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde ». Il aurait pu écrire « Les Canadiens et les Québécois ». Voilà la grande priorité du ministère du Patrimoine canadien. Dans ce budget, il y a de l'argent pour les infrastructures. Cela répond-il à cette priorité? Pas tout à fait. Les Prix du Canada pour les arts et la créativité répondent-ils à cette priorité? Non, au contraire. Le rétablissement des coupes des programmes en art et culture répondrait-il à cette priorité? Oui, mais ce n'est pas dans le budget.

● (1120)

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, j'écoutais avec intérêt le discours de ma collègue de Saint-Bruno—Saint-Hubert. Il s'agit d'un excellent discours dans lequel elle défend le dossier de la culture. J'aimerais qu'elle m'explique pourquoi le gouvernement conservateur et les libéraux votent pour ce budget qui sabre dans la culture du Québec ainsi que dans la promotion de son cinéma et de l'ensemble de ses oeuvres. En agissant ainsi, ne touche-t-on pas à l'identité même de notre nation québécoise? Est-ce une façon, pour le gouvernement fédéral, de nous assimiler et de faire en sorte que notre culture francophone ne puisse s'épanouir sur la scène internationale?

Mme Carole Lavallée: Madame la Présidente, les intentions de ce gouvernement ne sont pas claires. Chaque fois que l'on pose des questions, il nie la situation. Il ne nous dit pas ce qu'il pense vraiment. Il dit qu'il n'a pas sabré dans les programmes et qu'il n'a jamais donné autant d'argent. Il ne dit toutefois pas qu'en réalité, le ministère du Patrimoine canadien comprend également le relais de la flamme olympique, et qu'à l'intérieur du ministère, il fait des réaménagements. Le gouvernement donne davantage d'argent au ministère, mais cet argent est affecté au relais de la flamme olympique et à d'autres activités olympiques. On ne peut donc que présumer de leurs intentions.

Effectivement, les artistes étaient immensément déçus de voir les programmes coupés. Ils ont essayé de faire valoir leur point de vue l'été dernier et au début de l'automne. Pendant la campagne électorale, ils ont fait mauvaise presse à ce gouvernement. Pensons au vidéo avec Michel Rivard où il essayait de défendre sa chanson *La Complainte du phoque en Alaska*.

Le budget

Il est certain que ce gouvernement est en colère. Il n'est pas content et il se venge un peu des artistes, et particulièrement des artistes québécois. Une telle attitude fait peut-être de grands chefs de parti, mais elle ne fait certes pas de grands chefs d'État.

• (1125)

[Traduction]

Mme Candice Hoepfner (Portage—Lisgar, PCC): Madame la présidente, je partagerai mon temps avec la députée de Fleetwood—Port Kells.

Je désire m'exprimer en faveur du plan économique que le ministre des Finances a présenté à la Chambre la semaine dernière, et j'invite tous les députés à appuyer ce budget important.

Quand les électeurs canadiens se sont rendus aux urnes en octobre dernier, ils savaient qu'une tempête économique allait s'abattre sur nous. Ils savaient que nos entreprises se débattaient pour réaliser des bénéfices et qu'elles mettaient de plus en plus d'employés à pied. Les Canadiens savaient que leurs investissements étaient touchés et qu'il leur était de plus en plus difficile d'obtenir du crédit. Confrontés à cette réalité, les électeurs canadiens ont décidé de réélire le gouvernement conservateur et de lui confier un mandat encore plus fort. Ils ont fait confiance au premier ministre et à ce gouvernement pour les diriger dans une période d'incertitude et faire les choix économiques difficiles qui nous attendent. Il est évident que les Canadiens ont choisi notre gouvernement à cause de la crise économique délicate avec laquelle il faut composer et compte tenu de notre sens avéré de la responsabilité financière.

Le budget de mardi dernier nous montre que les Canadiens ont fait le bon choix. Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis son entrée en fonction, le gouvernement actuel a déjà gagné le respect des citoyens et des autres pays qui le considèrent tous comme un intendant responsable de l'économie canadienne. Nous avons agi sans tarder en prévision du ralentissement économique. Nous avons consacré des milliards de dollars au remboursement de la dette. Nous avons réduit les taxes et impôts et augmenté les investissements dans les infrastructures. À cette époque, nous avons indiqué que nous étions déterminés à remettre l'économie sur les rails et à écouter les Canadiens.

C'est ce que nous avons fait. Au cours des dernières semaines et des derniers mois, le gouvernement s'est lancé dans des discussions publiques avec des particuliers et des groupes de partout au Canada, réalisant ainsi les plus vastes consultations prébudgétaires jamais tenues. Celles-ci nous ont amenés à tenir des tables rondes, des réunions avec des dirigeants de toutes les provinces et de tous les territoires ainsi que des rencontres en tête à tête avec des représentants des autres partis politiques. Nous avons ainsi rencontré des leaders du milieu des affaires, des économistes, des universitaires, des dirigeants industriels ainsi que des organisations communautaires et des syndicats de partout au Canada. Par ailleurs, le ministre des finances a personnellement invité chaque député à consulter ses électeurs et à lui faire part des résultats.

Tout au long des mois de décembre et de janvier, à l'instar d'un grand nombre de mes collègues, j'ai sillonné ma circonscription, Portage—Lisgar, pour rencontrer des leaders communautaires, des maires et des préfets, des producteurs agricoles et des leaders du monde des affaires, de même que des personnes âgées et des étudiants afin de me faire une idée de leur situation, de prendre note de leurs préoccupations et d'échanger des idées avec eux. À l'instar d'autres députés, j'ai organisé des réunions publiques dans ma circonscription, dans des salles communautaires et dans des cafés dans le seul dessein de donner à mes électeurs l'occasion de

s'entretenir avec leur élue à Ottawa et d'avoir la certitude qu'ils seraient entendus.

J'ai conclu de cette période de dialogue et de discussion dans ma circonscription qu'il faut parfois faire des compromis. Aucun de mes électeurs n'avait envie de nous voir renouer avec le déficit, mais la majorité d'entre eux a reconnu qu'il faut parfois moduler l'idéologie politique au nom du bien commun.

Il en va de même dans nos propres familles. Nous conseillons bien à nos enfants de faire des économies et de vivre selon leurs moyens plutôt que d'acheter de façon impulsive et de s'endetter. C'est là une importante leçon à enseigner et à apprendre. Cependant, il arrive parfois, que ce soit dans nos foyers ou dans nos entreprises, que nous nous retrouvions dans des situations extrêmes et difficiles, occasionnées par des circonstances auxquelles nous ne pouvons rien. Il peut arriver que la maladie frappe un membre de la famille ou qu'un violent orage ou un incendie détruise la maison, l'exploitation agricole ou l'entreprise. En pareille situation, le choc est violent, fulgurant et il exige une action immédiate et décisive. Dans des périodes aussi extrêmes et délicates, les familles n'ont d'autre choix que de faire des concessions à court terme pour passer au travers de telles épreuves et en ressortir plus fortes.

Notre pays a une belle tradition caractérisée par les compromis et les accommodements. C'est un de nos plus grands atouts. À l'heure actuelle, un compromis raisonnable est nécessaire. Les circonstances exigent que chacun d'entre nous se retrouve les manches et fasse ce qui est dans le meilleur intérêt des Canadiens. Nous, en tant que pays — et en fait le monde entier —, vivons actuellement une situation économique sans précédent depuis une génération, et ce n'est pas de notre faute. Nous n'avons pas provoqué cette récession, mais celle-ci nous a quand même frappés.

• (1130)

Comme l'a dit le ministre des Finances, nous vivons une période exceptionnelle qui nécessite des mesures extraordinaires. À mon avis, le plan économique proposé aura un impact extraordinaire pour tous les Canadiens, puisqu'il prévoit des interventions à court terme et des investissements à long terme pour les travailleurs, les entreprises et les familles. Il crée un équilibre entre stimuler notre économie dès maintenant et renforcer nos capacités pour l'avenir. Ce plan nous aidera non seulement à affronter la tempête, mais aussi à rebâtir notre économie et à prospérer de nouveau.

À titre de députée fédérale représentant une vaste circonscription des Prairies dans la belle province du Manitoba, je songe à l'impact qu'aura ce budget sur la vie de mes électeurs, c'est-à-dire des particuliers et des groupes qui forment la population de ma région. Je suis convaincue que les mesures renfermées dans le plan économique proposé auront une incidence importante et positive sur la vie des Manitobains de Portage—Lisgar.

Ce plan aide les familles de ma circonscription et de toutes les régions du pays en haussant le revenu que les familles à faible revenu peuvent gagner tout en continuant de bénéficier du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Le plan aide aussi les aînés, puisqu'on augmente de 1 000 \$ le crédit en raison de l'âge. Le plan prévoit en outre des réductions d'impôt de 20 milliards de dollars pour les particuliers par rapport à 2008-2009.

Le budget

Le plan aide les collectivités au moyen d'un nouveau programme de dépenses accélérées de 12 milliards de dollars, sur une période de cinq ans, pour les infrastructures, notamment les routes, les ponts, l'eau potable, la gestion des déchets et d'autres initiatives. Suite à l'annonce du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, doté d'un budget de 123 millions de dollars, les petites collectivités, comme on en trouve un grand nombre dans Portage—Lisgar, pourront maintenant présenter une demande de financement relativement à leurs grands projets publics.

Le plan soutient les agriculteurs et les producteurs en mettant de l'avant un programme de flexibilité en agriculture de 500 millions de dollars. En investissant 50 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour renforcer la capacité des abattoirs au pays, nous allons créer de nouveaux marchés pour le secteur de l'élevage bovin et pour les autres producteurs de bétail qui ont été durement touchés au cours des cinq dernières années.

Le plan aide les petites entreprises en portant à 500 000 \$ le montant des revenus admissible au taux d'imposition fédéral réduit à 11 p. 100. En facilitant l'accès au financement pour les petites entreprises au moyen des modifications proposées au Programme de financement des petites entreprises du Canada et aux activités de la Banque de développement du Canada, nous montrons que notre gouvernement appuie vraiment les petites entreprises de notre pays.

Les habitants des villes, villages et secteurs ruraux de la circonscription de Portage—Lisgar ont toujours cru fermement en leur capacité d'affronter l'adversité et de surmonter les obstacles. Cette grande ténacité et ce véritable esprit de pionniers continuent d'ailleurs d'exister et même de croître au sein de notre population. À bien des moments dans notre histoire, nous avons dû nous débrouiller seuls. Je suis très fière de servir la région que je représente. J'admire la détermination et la volonté de ses habitants ainsi que tout ce que cela leur a permis d'accomplir.

Je ressens beaucoup de fierté lorsque je parcours ma circonscription et que je rencontre les gens à des endroits comme Treherne, Pilot Mound, MacGregor et Altona. Je suis fière du courage dont font preuve les producteurs, les chefs de file de l'industrie et les dirigeants de petites entreprises devant la situation économique actuelle.

Aujourd'hui, je suis tout aussi fière des mesures que le gouvernement a prises pour veiller à ce que les Canadiens n'aient pas à se débrouiller seuls. Le plan proposé vient en aide aux personnes les plus durement touchées par les effets de la récession mondiale sur l'économie canadienne. Il laissera plus d'argent dans les poches des Canadiens ordinaires qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Il fournit du soutien et de la formation aux sans-emploi. Le gouvernement a toutefois fait preuve de prudence également en prévoyant le moment où ces mesures ne seront plus nécessaires.

Je ne me fais pas d'illusions, et les Canadiens non plus. Ces mesures coûtent très cher. Comme c'est toujours le cas, cette dette devra être remboursée, mais les Canadiens ne doivent pas oublier que le gouvernement qui propose ces nouvelles dépenses est celui qui a réussi à réduire la dette nationale de 30 milliards de dollars.

Nous traversons une période historique et je sais que nous ne sommes pas toujours d'accord à la Chambre, mais je ne crois pas que nos divergences d'opinions doivent être une source de division parmi nous ni au sein de la nation. Comme le fer s'aiguise avec le fer, nos pensées et nos idées individuelles et collectives peuvent nous aider à nous améliorer en tant que parlementaires, en tant que représentants de nos circonscriptions et même en tant qu'individus. Il me tarde de

travailler avec tous mes collègues en vue de l'adoption et de la mise en oeuvre de ce plan économique.

● (1135)

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue d'en face de son discours. Par contre, à certains moments, je me posais la question à savoir qui rêvait en couleur en cette Chambre. En effet, la députée conservatrice dit que son gouvernement a bien géré l'économie et que son parti est le parti de la bonne gestion économique.

La réalité est autre lorsqu'on regarde tout l'aspect financier actuel du gouvernement et du pays. En 2006, nous, les libéraux, leur avions laissé un surplus de 14 milliards de dollars. Cette année, les conservateurs viennent nous dire qu'ils ont bien géré l'économie. J'ai hâte de voir comment la députée pourra nous expliquer cela. Dans ce budget, présenté il y a quelques jours, avant même d'avoir dépensé une seule cenne noire pour avancer dans la turbulence économique à laquelle le pays fait face, nous commençons avec un déficit de 16 milliards de dollars. En l'espace de deux ans, le gouvernement de cette députée a trouvé le moyen de dépenser et de mettre le pays dans le trou pour un montant de 30 milliards de dollars. Maintenant, nous faisons face à une crise et ils essaient de nous faire croire qu'ils gèrent bien l'économie.

De quelle façon cette économie a-t-elle été si bien gérée si les conservateurs ont trouvé le moyen de s'effacer complètement le surplus existant de 14 milliards de dollars et trouvé le moyen d'arriver avec 16 milliards de dollars de déficit, et ce, avant même d'avoir investi une cenne noire? Donc, avant de nous faire croire que les conservateurs gèrent bien les finances, il faudrait peut-être que la députée nous explique en quoi consiste une bonne gestion financière. Est-ce que c'est perdre 30 milliards de dollars avant de commencer à investir ou vraiment de gérer adéquatement avec des surplus?

[Traduction]

Mme Candice Hoepfner: Monsieur le Président, le gouvernement a fait la preuve qu'il a agi de manière responsable sur le plan financier. Nous avons remboursé 30 milliards de dollars sur la dette et nous ne l'avons pas fait au détriment des provinces.

Dans nos familles, c'est une chose que d'avoir un compte d'épargne bien garni, mais lorsque nos enfants souffrent de la faim, il n'y a pas de quoi être fiers. Je suis fière de ce gouvernement. Je suis fière que nous ayons réduit la dette. Nous avons maintenu ou augmenté les dépenses de même que les transferts aux provinces pour qu'elles puissent offrir les services dont leur population a besoin, dans chacune de leurs collectivités.

Nous réagissons à la crise économique. Il s'agit bel et bien d'une crise. Ces mesures doivent être catégoriques. Nous devons veiller à ce que les Canadiens sachent qu'ils jouissent de notre appui et que nous travaillons pour eux.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je veux remercier la députée de Portage—Lisgar pour son allocution d'aujourd'hui, mais j'ai de grandes réserves quant à la façon élogieuse dont elle a parlé des nouvelles dépenses de son gouvernement dans des domaines qui rendent certains conservateurs de la vieille école très nerveux, tout en évitant complètement de parler des domaines où le gouvernement fait des compressions, surtout lorsqu'il s'agit de domaines qui ont toujours été chers aux conservateurs, par exemple, la loi et l'ordre.

La députée vient du Manitoba et connaît le rôle important que joue la GRC. Comment justifie-t-elle la décision du gouvernement de réduire les salaires des agents de la GRC? Comment le gouvernement compte-t-il recruter de nouveaux membres pour la GRC dans les localités rurales, les localités du Nord et les localités isolées, où l'on a désespérément besoin d'autres agents de la GRC? Comment diable peut-elle justifier une telle compression?

Mme Candice Hoepfner: Monsieur le Président, je suis heureuse que ma collègue et moi-même puissions servir ensemble les Manitobains en cette enceinte. Je me ferai un plaisir de répondre à sa question.

La GRC et nos organismes d'application de la loi sont une priorité pour ce gouvernement. Notre gouvernement est le seul à avoir investi dans le recrutement. Et en plus, nous avons accru le financement prévu à cet effet. Nous désirons continuer à appuyer la GRC. Nous nous rendons compte de la difficulté des tâches que ses agents doivent effectuer. Leur mission est unique en son genre dans ce pays. Nous voulons les aider, mais pas seulement par de beaux discours. En fait, nous voulons leur donner les outils dont ils ont besoin. Et nous continuerons à le faire.

Je suis sûre que la députée sait que février est le mois de la lecture au Manitoba. Dans l'esprit du mois de la lecture, je l'encourage donc à lire le budget. Elle y découvrira des choses très positives pour tous les Manitobains et tous les Canadiens.

* * *

• (1140)

PRIVILÈGE

LA PLAINTÉ CONCERNANT DES ALLÉGATIONS DE VOL

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, Ind.): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège et j'espère être en mesure d'établir qu'il y a eu de prime abord atteinte à mes privilèges comme député et même comme citoyen canadien.

Je n'aurais jamais pensé devoir prendre la parole à la Chambre pour me défendre contre de fausses accusations de vol et de détournement de fonds, des mots que j'arrive à peine à prononcer.

Jeudi dernier, un représentant de la presse, Hugo de Grandpré, du journal *La Presse*, a téléphoné à mon bureau pour demander s'il y avait du nouveau concernant les accusations de détournement de fonds qui avaient été portées contre moi.

Je ne savais rien de tout cela jeudi. Je l'ai rappelé pour savoir de quoi il s'agissait. Il a déclaré avoir en main une note d'information de la Gendarmerie royale du Canada, adressée au commissaire, selon laquelle le Parti conservateur du Canada avait demandé à la GRC de mener une enquête à mon sujet. Le document s'intitule: « Une plainte pour vol ». On y apprend que certains députés conservateurs, dont les noms ont été masqués, se sont rendus au bureau de Bible Hill pour déclarer un détournement de fonds de la part d'un député.

J'ai peine à vous dire, monsieur le Président, ce que cela signifie pour moi. Je siège à la Chambre depuis 20 ans. J'ai 63 ans. J'ai fondé toute ma carrière en affaires et en politique sur l'honnêteté, la crédibilité et ma réputation. Ce qui m'arrive a un effet dévastateur. J'ignorais à quel point avant ce matin, alors que j'ai dû appeler mes deux filles pour leur faire savoir que j'allais prendre la parole à la Chambre pour me défendre contre des accusations de vol et de détournement de fonds.

Privilège

J'espère que je réussirai à passer à travers tout cela. C'est proprement scandaleux. Je tiens à exposer mon cas. J'ai transmis une copie du rapport de la GRC et j'aimerais le passer en revue.

Tout d'abord, le document destiné au commissaire porte la mention « Pour votre information seulement ». Or, il semble que ce soit pour l'information du commissaire et d'à peu près tout le monde. L'objet en est le suivant: « Député — plainte concernant un vol ». Toujours selon le document, le 18 septembre 2008, des députés du Parti conservateur, dont les noms figurent au document mais ont été masqués, ont communiqué avec le détachement de la GRC du district du comté de Cumberland, soit le comté où je réside. Plus loin, il est question d'une « demande de retour d'appel téléphonique ». Le jour suivant, soit le 19 septembre 2008, un groupe de conservateurs qui ne sont pas nommés « s'est rendu au bureau de Bible » de la GRC pour « faire état d'un détournement de fonds de la part d'un député ».

Plus avant, une bonne partie du document est masqué, mais le montant de 30 000 \$ y figure. Il est question du Parti conservateur et je puis lire « avec un chèque de 30 000 \$ ». Les passages masqués sont si nombreux qu'ils m'empêchent de connaître la nature exacte des accusations.

On peut lire: « Le chèque a été rédigé au nom de ». Je ne sais pas si c'est mon nom qui y était écrit, mais ce n'est pas moi. Puis, on peut lire « a été endossé par le responsable des finances et directeur du Parti conservateur. » Le reste est masqué. Cela ne s'arrête pas là, mais je n'en lirai pas plus parce que c'est difficile à comprendre puisqu'une grande partie du texte est masquée.

Les accusations de détournement de fonds et de vol ne sont pas masquées, mais une bonne partie des autres renseignements et les noms des conservateurs qui ont porté les accusations le sont. Ils ont été masqués pour protéger leur identité. Ma circonscription est celle de Cumberland—Colchester et les deux détachements visités se trouvent dans Cumberland—Colchester. De plus, mon nom se trouvait à l'endos du rapport et il n'avait pas été masqué.

Les conservateurs, ou qui que ce soit qui l'ait fait, ont masqué les noms des gens qui ont porté ces accusations, mais pas le mien. La mention se trouve à la fin, elle se trouve dans le titre du dossier et ce pourrait être un oubli. Je ne voudrais pas montrer la situation sous un jour pire qu'elle ne l'est, ce n'est peut-être qu'un oubli, mais il n'y a pas eu d'oubli lorsqu'ils ont masqué les noms des conservateurs qui ont porté les accusations.

Jusqu'à maintenant, quelqu'un a été interrogé et une déclaration a été consignée. On peut y lire: « La déclaration obtenue n'a pas fourni de motifs suffisants pour lancer une enquête. » Puis ensuite: « L'enquête a permis d'établir que [quelqu'un] n'avait pas tiré de gain financier de tout cela. »

Il pourrait s'agir de moi-même ou d'un membre de mon association de circonscription, je ne sais pas. Cela nuit à tout le monde parce qu'ils ont rendu publics des renseignements préjudiciaux et des accusations et utilisé les mots « vol » et « détournement de fonds », mais ils ont masqué le reste. On peut lire par la suite: « Remise de l'argent au Parti conservateur. »

Permettez-moi d'ajouter quelques mots. Le texte dit ensuite: « L'enquête pourrait être rouverte si les circonstances le justifient. La Police criminelle de la Division H continuera de surveiller la situation. » Je ne sais pas si la Police criminelle me surveille moi ou quoi. Je ne sais pas ce qu'ils font.

Privilège

Je ne savais rien de tout cela avant jeudi dernier. Je tiens à remercier Hugo de Grandpré de son professionnalisme. Il n'a rien divulgué. Il savait combien cela pourrait être dévastateur pour moi et il m'a donné la chance de présenter cette affaire à la Chambre des communes. Je lui suis reconnaissant d'avoir pu le faire.

● (1145)

On pourrait décortiquer la situation et la présenter sous un jour très défavorable tant il y a de choses qui clochent là-dedans. Le seul indice qui m'a mis la puce à l'oreille est la mention d'un montant de 30 000 \$.

En effet, en mai 2007, le gouvernement conservateur minoritaire voyait approcher un vote de confiance sur le budget et l'association de ma circonscription a alors suggéré l'ouverture d'un compte, comme l'exige Élections Canada, afin de transférer 30 000 \$ dans un compte de campagne, ce qu'exige Élections Canada.

J'ai par la suite été expulsé du caucus conservateur, mais personne ne m'a jamais dit que je n'étais pas le candidat confirmé. Même si j'avais été expulsé, j'étais toujours membre du parti et le candidat officiellement désigné.

Dès que j'ai appris que je n'étais pas le candidat désigné, les 30 000 \$ ont été remis. Pas un cent de cette somme n'a été dépensé ou utilisé de quelque façon; la somme de 30 000 \$ a été remise intégralement. Je suppose que c'est ce que les conservateurs essaient de faire passer pour un détournement de fonds. Ils m'accusent de vol et de détournement de fonds.

Tous les députés ont dû faire la même chose que moi. Élections Canada exige que l'on ouvre un compte distinct pour financer notre campagne électorale. C'est tout ce que j'ai fait.

Je n'ai appris que je n'étais pas le candidat désigné qu'au moment où le premier ministre a déclaré sur les ondes de la télévision d'État qu'un candidat se présenterait dans la circonscription de Cumberland—Colchester—Musquodoboit, mais que ce ne serait pas moi. Voilà comment j'ai appris que je ne serais pas candidat.

Nous avons immédiatement consulté Élections Canada et remis la somme de 30 000 \$ dans son intégralité. Pas un cent n'a été viré ou dépensé. Le parti le savait pertinemment. Il a en main depuis le 19 octobre 2007 tous les documents bancaires prouvant que la somme avait été versée au compte, puis remise.

Ce sont des accusations inventées de toute pièce. On tente de salir ma réputation et de me calomnier. Moi qui me suis appliqué durant toute ma vie à me bâtir une bonne réputation, je suis offusqué de voir des gens lancer des accusations qu'ils savent fausses dans le seul but de les faire inclure dans un rapport de la GRC.

Ce rapport existera à tout jamais; il ne disparaîtra pas. Il a d'ailleurs été rendu public, ce qui a permis aux médias de s'en emparer. Pourquoi?

J'ai annoncé le mois dernier que j'allais me retirer de la vie politique et entamer une nouvelle carrière dans le privé. Mais voici que quelqu'un, à la GRC ou ailleurs, a publié une lettre dans laquelle on dit que je fais l'objet d'une enquête pour vol et détournement de fonds.

Dans mon ancienne vie, je travaillais pour Merrill Lynch, et j'étais fier de mon travail en tant que conseiller en placements. Les gens me faisaient confiance. Ils me confiaient leur argent, que ce soit 1 000 dollars ou 1 million de dollars. Je le gérais pour eux, et ils me faisaient confiance. Je m'occupais bien de leurs affaires. Que vont-ils penser maintenant?

Le document selon lequel je fais l'objet d'une enquête pour vol et détournement de fonds a été rendu public, mais il est sans fondement. Pire que ça, il a été fabriqué de toutes pièces. Ils savent qu'il est sans fondement. Quiconque l'a rendu public sait qu'il est sans fondement. Ils ont les documents qui prouvent que les accusations sont sans fondement, mais ils ont quand même rendu publique cette information 10 mois plus tard, même s'ils connaissaient la vérité.

Je suis révolté, et j'ai de la peine pour notre institution. Cela fait 20 ans que je siège aux Communes. Quand j'ai été renvoyé du Parti conservateur, j'étais le doyen du parti. Je suis fier d'être député. D'excellentes choses ont été faites en cette enceinte pour aider les gens, mais ce n'est pas le cas en l'occurrence.

Je suis peiné de voir que les rapports et processus parlementaires se sont dégradés au point où on demande à la GRC de lancer une enquête quand les accusations portées contre un député pour salir sa réputation s'avèrent sans fondement. Personne ne devrait être traité ainsi, qu'il s'agisse d'un député ou d'un simple citoyen.

Cette situation soulève toutes sortes de questions.

Tout le monde dans ma circonscription se demande pourquoi le Parti conservateur n'a permis à aucun candidat local de se présenter pour le parti lors des dernières élections. Il a refusé que des gens se présentent pour le parti. Il semblerait plutôt que le premier ministre ait nommé un candidat. Il n'y a eu aucun processus de nomination.

Un candidat a été nommé, mais il ne venait pas de ma circonscription. Cette personne venait d'Ottawa et, à ma connaissance, n'avait jamais mis les pieds dans ma circonscription. Elle travaillait pour le ministre responsable de la GRC. La première chose que son équipe a faite quand elle est arrivée dans la circonscription a été de demander à la GRC de porter ces cruelles accusations contre moi. J'ignore s'il existe ou non un lien. Je ne fais aucune accusation, j'expose simplement les faits.

● (1150)

L'homme qu'ils ont nommé pour se présenter contre moi aux élections était membre du personnel du ministre responsable de la GRC. Je pense que des représentants de cet homme sont allés voir la GRC et lui ont présenté ces allégations. Je n'en suis pas certain parce que les noms sont effacés. Cependant, s'il se trouve en fin de compte que les personnes à l'origine de cette accusation sont des agents d'un employé du ministre responsable de la GRC, il faudra tous se poser des questions.

Lorsque j'ai été expulsé du parti et que je suis devenu député indépendant, je pense que 27 membres du conseil de direction m'ont suivi. Il ne restait plus assez de personnes pour former un nouveau conseil de direction du Parti conservateur dans la circonscription, alors le bureau national a pris en main les affaires de l'association de circonscription. Il avait accès à la totalité des dossiers et des relevés bancaires. Il savait que le chèque de 30 000 \$ avait été émis et que le chèque de 30 000 \$ était revenu et que le solde n'avait pas changé d'un seul sou. Je n'ai rien eu à voir avec cela. C'était l'affaire de l'association de circonscription et de l'équipe de campagne, qui ont agi indépendamment de moi. Je n'ai pas eu un seul mot à dire. Mon nom n'apparaît sur aucun des chèques. Je n'ai rien signé et je n'ai rien fait.

Je n'ai rien eu à voir avec cela. Je suis heureux et chanceux que mon équipe ait suivi la lettre et l'esprit de la loi à ce sujet, de même que les règles d'Élections Canada. Rien ne peut m'ébranler parce que mon équipe a agi comme elle le devait. Elle n'a rien à se reprocher. Elle est même allée au-delà de ses obligations. Selon moi, lorsqu'elle a retourné la somme de 30 000 \$, elle aurait dû en retenir les frais bancaires. Elle ne les a même pas retenus. Plus de 30 000 \$ ont été retournés, et on m'accuse de détournement de fonds et de vol.

Il y a beaucoup à faire dans ce dossier. Mon travail de député est totalement compromis. Comme vous le savez, monsieur le Président, les affaires dont les députés s'occupent concernent notamment les REER des électeurs, leurs démêlés avec le fisc, leurs revenus d'investissement ainsi que les prêts et les programmes destinés à leurs entreprises. Un climat de confiance doit régner. Or, ils ont jeté un voile de suspicion autour de ma personne, et je veux qu'ils le fassent disparaître. Ce voile nuit à ma capacité de m'acquitter de mes fonctions de député. Ils ont porté atteinte à ma crédibilité. Qui va se sentir à l'aise dans mon bureau en sachant que le Parti conservateur du Canada, qui forme le gouvernement, a demandé à la GRC d'enquêter sur un vol et un détournement de fonds dont je serais prétendument l'auteur?

Mon collègue vient de dire que personne ne croira cela et j'espère que ce sera le cas. J'ai passé toute ma vie à bâtir ma crédibilité. J'ai enseigné à mes filles qu'il n'y avait rien de plus précieux que la crédibilité et l'honnêteté. J'ai à ce sujet un petit discours que je leur ai souvent servi et qu'elles connaissent bien. Je sais qu'elles ont répété à d'autres ce discours sur l'importance de la crédibilité. J'ai dû leur téléphoner ce matin pour leur apprendre que j'allais devoir me défendre contre des accusations de vol et de détournement de fonds. C'est incroyable et vraiment triste.

L'argent a été remis le 19 octobre. C'est tout. Ils avaient tous les documents, mais ils ont attendu le déclenchement des élections. L'employé du ministre responsable de la GRC est venu. Ils ont ensuite porté cette accusation criminelle contre moi auprès de deux détachements de la GRC. Maintenant que je quitte le Parlement, voilà que surgit dans les médias cette copie d'une enquête de la GRC.

Comment cela va-t-il m'aider à aller de l'avant? Qui, dans le domaine des investissements, va juger que ce serait une bonne idée de m'embaucher une fois que j'aurai réglé cette peccadille qu'est une accusation de vol et de détournement de fonds? Pensez-y. Toutes les personnes ici présentes sont aussi coupables que moi de vol et de détournement de fonds, c'est-à-dire que nous ne sommes coupables de rien. Ces accusations sont sans fondement.

Que la GRC laisse le dossier en suspens parce qu'il n'y a pas assez de motifs suffisants pour lancer une enquête ne suffit pas. Cela laisse supposer qu'il existe tout de même des motifs. Il n'y a aucun motif. Je veux que le Parti conservateur déclare que ces accusations n'auraient jamais dû être portées. Voilà ce que je veux. Si ce parti possède une once de justice et de fair-play, il le fera sans aucune hésitation parce que ces accusations sont sans fondement.

• (1155)

Je veux maintenant exposer les grands points de ma question de privilège. Premièrement, je veux dire que, si ma crédibilité est mise en doute, je ne peux pas faire mon travail dans toute la mesure de mes moyens. La crédibilité, c'est fondamental, tout comme la confiance, du moins selon ma conception des choses. Tant que cette question ne sera pas réglée, je ne réponds plus à ces critères.

Je veux savoir qui a pris la décision de masquer les noms des conservateurs, mais de laisser le mien. Peut-être qu'on a simplement oublié de masquer mon nom, mais le fait demeure. Les noms des

Privilège

conservateurs sont cachés, mais le mien ne l'est pas. Je pense que le gouvernement nous doit une explication à cet égard.

Quelqu'un à qui j'ai parlé ce matin a émis l'opinion qu'il pourrait être illégal de porter de fausses accusations à mon endroit. Je ne suis pas avocat, alors je ne le sais pas, mais la Couronne devrait peut-être faire enquête ou vérifier si des règles ont été enfreintes. C'est certain que cela a fait du tort à ma réputation. Je considère que c'est la pire forme de diffamation qu'on puisse trouver. Si quelqu'un est à blâmer, je voudrais que la Couronne fasse enquête.

Je pensais ce matin à Danny Williams. Danny Williams réagit souvent énergiquement. Il dit qu'il utilise beaucoup le mot « vindicatif ». Je crois que nous devrions l'écouter davantage, parce c'est effectivement là un cas d'esprit vindicatif.

C'est toutefois plus que cela. Il s'agit d'un esprit malicieux et méchant. Cela fait énormément de mal. Je suis tellement content que *La Presse* m'ait transmis ce document. Je ne prévois pas me présenter de nouveau et, si j'avais quitté la Chambre avant que cette histoire sorte, tout le monde aurait conclu: « Voilà pourquoi il est parti. La GRC faisait enquête sur son cas. » Jusqu'à jeudi dernier, je n'étais même pas au courant, mais c'est ce qui serait arrivé. Je suis donc fort heureux d'avoir eu la possibilité de soulever la question de privilège.

J'ai dit que je n'allais pas me représenter, mais je ne pars pas d'ici avant que les conservateurs qui ont formulé ces accusations dans le rapport de la GRC en question, qui qu'ils soient, corrigent leurs dires.

Monsieur le Président, si vous jugez que la question de privilège est fondée à première vue, dans mon cas, et que la situation m'empêche d'accomplir mes fonctions correctement, je serai prêt à présenter la motion qui convient. Je vous laisse en juger.

L'hon. Gordon O'Connor (ministre d'État, PCC): Monsieur le Président, dans sa déclaration, le député n'a mentionné aucun député. Il fait allusion aux membres d'un parti. À un certain moment, il a dit « le gouvernement ». Cependant, il n'a fait allusion à personne en particulier à la Chambre. En fait, je ne pense pas qu'il y ait matière à question de privilège. Nous ignorons tout de cette affaire. La première fois que j'en ai entendu parler, c'est lorsque le député a pris la parole.

À mon avis, il s'agit d'une affaire personnelle et pas d'une question de privilège.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour exprimer mon appui au député de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley.

Je crois qu'il importe de faire remarquer que nous ignorons si c'est un député qui a fait les allégations à l'origine de l'affaire ou si c'est un employé ou un fonctionnaire. Nous ne savons rien de cela. Nous savons cependant que cela a causé beaucoup d'inconvénients au député et que, d'après la manière dont les faits se présentent, il y avait un plan délibéré pour lui nuire dès que l'affaire a été rendue publique et plus tard également.

Il est très clair qu'une des parties ou les parties ont été informées de la possibilité de rouvrir l'enquête. À un certain moment, soit par la GRC, soit par le député, ils ont obtenu copie du document et ont décidé de le rendre public avec l'intention précise de miner la crédibilité du député de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley.

Le budget

Par conséquent, je m'en remets évidemment à votre jugement, monsieur le Président, mais j'appuierais la requête du député parce que, je le répète, nous ignorons si oui ou non un député a trempé dans cette affaire. Nous savons cependant que le Parti conservateur a clairement quelque chose à voir là-dedans. De toute évidence, il y a un lien direct entre les députés et leur parti. Ils sont les délégués de leur parti.

Je crois que les privilèges du député doivent être respectés et qu'il doit être entendu, particulièrement si l'on tient compte de son image publique et de la contribution qu'il a apportée au Canada. En outre, cela protège d'autres députés. J'ai déjà eu gain de cause après avoir soulevé la question de privilège. Les conservateurs m'avaient accusé de faussetés et j'avais suivi le processus, ce qui avait permis de rectifier les faits. Cela avait permis de corriger les documents publics. J'espère que nous pourrions corriger les documents publics liés à cette affaire parce que je crois que le député en a besoin et que la Chambre aussi en a besoin.

• (1200)

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je veux ajouter mes propres observations pour appuyer mon collègue et ami de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley. Le régime politique au Canada est fondé sur un système de débat contradictoire. Différents points de vue sont exprimés. Nous ne ménageons pas nos efforts pour faire campagne et défendre nos idées, mais il y a des limites que nous ne pouvons pas franchir. Au cours des derniers mois, nous avons parlé de la nécessité d'essayer de relever le décorum à la Chambre, de collaborer le plus possible les uns avec les autres dans ce système de débat contradictoire.

Je crois que la plupart des députés ici — peut-être même tous, du moins je l'espère — seraient d'accord pour dire que ce qui s'est passé ici est inacceptable. C'est clairement une campagne de salissage, une tentative fondée sur une fausse accusation en vue d'entacher la réputation du député. Il a rétabli les faits. Je crois que nous pouvons tous reconnaître qu'il s'agit là d'une fausse accusation. C'est tout à fait inacceptable. Cela dépasse les bornes et j'appuie l'argument du député selon lequel il y a eu atteinte à ses privilèges en tant que député.

Le Président: La présidence remercie le député de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley d'avoir soulevé la question et tous les autres députés qui sont intervenus. Je vais prendre en délibéré tous les arguments présentés au sujet de cette question de privilège et rendrai ma décision à la Chambre au moment opportun.

* * *

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir au nom des électeurs de Fleetwood—Port Kells dans ce débat sur le budget fédéral de 2009.

Le plan d'action complet que constitue ce budget va stimuler la croissance économique, rétablir la confiance et aider les travailleurs canadiens et leurs familles en cette période de récession mondiale.

Notre gouvernement propose des stimulants économiques temporaires efficaces pour aider les Canadiens à surmonter les défis à court terme d'aujourd'hui. Ces investissements vont permettre au Canada de sortir plus fort de la tourmente mondiale.

Le Plan d'action économique du Canada va apporter cette année près de 30 milliards de dollars d'aide à l'économie canadienne, dont près de 12 milliards pour stimuler l'infrastructure. Ce montant vient s'ajouter aux 33 milliards de dollars du programme actuel d'infrastructure de notre gouvernement qui constituent déjà un record. Il va se traduire par des fonds supplémentaires notamment pour les routes, les ponts, les chemins de fer, les ports et les postes frontières.

Il y aura aussi 20 milliards de dollars d'allègement des impôts des particuliers; 7,8 milliards de dollars pour encourager la construction domiciliaire, et notamment pour les logements sociaux et autochtones; 8,3 milliards de dollars pour la stratégie canadienne de transition et d'acquisition de compétences, notamment des améliorations à l'assurance-emploi et des crédits supplémentaires pour l'acquisition de compétences et la formation; et 7,5 milliards de dollars pour aider les entreprises et les communautés partout au Canada.

Combiné aux récents allègements de taxes, ce plan d'action économique devrait accroître le produit intérieur brut de 2,5 p. 100 et contribuer à créer ou préserver 265 000 emplois d'ici à la fin de 2010.

Grâce à ce plan de relance, le Canada émergera de cette récession mondiale riche d'une infrastructure plus moderne et plus verte, d'une main-d'oeuvre plus qualifiée, d'une fiscalité moins lourde et d'une économie plus compétitive.

Il s'agit d'une conjoncture exceptionnelle, et à conjoncture exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Les Canadiens sont entraînés dans une récession mondiale. Chaque jour apporte son lot de nouvelles économiques sinistres: les banques accablées de mauvaises dettes; l'effondrement des cours des denrées; la suppression d'emplois au sein des entreprises de fabrication et des commerces de détail.

L'économie des États-Unis, la plus forte au monde, a régressé de 3,8 p. 100 au cours du quatrième trimestre de 2008 et 2,6 millions d'emplois y ont disparu l'an dernier. Les analystes de l'Union Européenne annoncent que la récession sera profonde et longue, que l'économie de ces 16 pays va régresser de 1,9 p. 100 et que 3,5 millions d'emplois vont y disparaître en 2009. Le système financier de l'Islande s'est complètement effondré et son économie devrait régresser de 10 p. 100 cette année. En Asie, le Japon a annoncé que la production industrielle, les dépenses de consommation et l'emploi étaient en recul prononcé, et que les fabricants mettaient les travailleurs à pied par milliers.

Globalement, la situation économique au Canada demeure meilleure que dans la plupart des grands pays industrialisés. Grâce à l'intervention rapide de notre gouvernement, le Canada est mieux placé que d'autres pays pour faire face à la crise économique mondiale. Depuis que nous avons pris le pouvoir en 2006, nous avons ramené la dette nationale à son plus bas niveau en 25 ans; en pratique, nous avons remboursé 38 milliards de dollars. Nous avons réduit l'ensemble du fardeau fiscal à son niveau le plus bas en près de 50 ans. Nous avons également mis en place un nouveau système de gestion des dépenses pour examiner scrupuleusement toutes les dépenses au titre des programmes, initiatives et organismes fédéraux pour assurer l'optimisation des fonds publics.

Nous sommes mieux préparés que les autres pays à affronter la tempête, mais nous devons prendre des mesures additionnelles pour protéger l'économie canadienne, les travailleurs et les familles partout au pays.

Le budget

Il faut s'attendre à ce que l'affaiblissement de la demande provenant des États-Unis et d'ailleurs dans le monde, jumelé à l'incessante turbulence des marchés financiers mondiaux et à une baisse du prix des produits de base, ait une incidence négative sur l'économie canadienne.

La crise économique exige des consultations et un examen approfondis. Par conséquent, nous avons mené les consultations prébudgétaires les plus vastes qui n'aient jamais eu lieu. Nous avons entamé une discussion ouverte et publique avec des particuliers et divers groupes d'intérêt à l'échelle nationale au sujet des mesures à prendre pour soutenir l'économie canadienne.

● (1205)

Le premier ministre, le ministre des Finances et les députés ont écouté le point de vue des Canadiens d'un océan à l'autre. Nous avons créé un conseil consultatif non partisan en matière d'économie, composé d'éminents dirigeants d'entreprises canadiennes. Ce conseil est chargé de formuler des recommandations. Nous avons invité les principaux dirigeants des autres partis politiques à des entretiens en tête-à-tête. Le ministre des Finances a organisé des tables rondes avec des dirigeants d'entreprise, des économistes, des universitaires, des chefs de file de l'industrie et des représentants d'organismes communautaires et de syndicats ainsi qu'avec des dirigeants politiques provinciaux et territoriaux. Ces consultations se sont inscrites dans la préparation du budget fédéral le plus hâtif de toute l'histoire moderne du Canada.

Le Plan d'action économique du Canada a fait suite à ces consultations. Alors que le monde entier lutte contre les effets de la récession, nous prenons pour notre part des mesures pour que l'avenir appartienne au Canada. Notre plan d'action prévoit des investissements de près de 30 milliards de dollars pour soutenir l'économie canadienne cette année.

Ces mesures de relance comporteront également de nombreux avantages pour la Colombie-Britannique. Le budget de 2009 consent à la Colombie-Britannique une part de 4,5 milliards de dollars sur deux ans pour des projets d'infrastructure portant entre autres sur l'amélioration des routes et des réseaux d'aqueduc et d'égouts. Le budget accélère également les paiements jusqu'à concurrence de 75 millions de dollars sur deux ans pour des projets d'infrastructure additionnels. Le plan accorde aux particuliers et aux entreprises de la Colombie-Britannique un allègement fiscal de 3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et prévoit des milliards de dollars pour maintenir les taux de cotisation à l'assurance-emploi à des niveaux bas pour l'exercice 2009-2010.

Afin de stimuler la construction domiciliaire, le budget alloue des milliards de dollars pour construire des logements sociaux de qualité, encourager la construction et améliorer l'efficacité énergétique. Grâce au crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, les propriétaires recevront jusqu'à 1 350 \$, soit jusqu'à 419,2 millions de dollars pour les propriétaires de maisons britanno-colombiens.

Il contient aussi des mesures visant à améliorer l'accès des entreprises au financement, afin qu'elles obtiennent les ressources dont elles ont besoin pour investir, croître et créer de l'emploi, et à offrir aux consommateurs le financement dont ils ont besoin.

De plus, le budget de 2009 comprend des mesures d'aide aux entreprises et aux collectivités en cette période de récession mondiale, notamment 7,5 milliards de dollars supplémentaires pour les secteurs forestier et manufacturier et les régions et collectivités qui en dépendent.

La Colombie-Britannique profitera aussi de certaines initiatives précises, y compris l'investissement de 81 millions de dollars sur

deux ans pour accélérer le nettoyage des sites fédéraux contaminés, une part d'un investissement de 2 milliards de dollars pour appuyer les projets d'entretien et de réparation qui avaient été reportés dans les établissements postsecondaires, 80 millions de dollars pour moderniser et agrandir les installations de services frontaliers, y compris l'autoroute du Pacifique, et 40 millions de dollars sur deux ans pour appuyer le tourisme, notamment les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

En plus de ces mesures, en 2009-2010, la Colombie-Britannique continuera de recevoir des transferts fédéraux plus élevés que jamais qui totaliseront 5,3 milliards de dollars, soit 200 millions de dollars de plus que l'an dernier et 503 millions de plus que ce qu'offrait l'ancien gouvernement libéral.

De plus, les transferts en matière de santé et de programmes sociaux de la Colombie-Britannique seront accrus afin d'aider la province à offrir les services de santé, d'éducation et de programmes sociaux aux familles qui en dépendent.

Le Plan d'action économique de notre gouvernement réagit à la situation économique sans précédent en stimulant l'économie pour protéger les emplois et en créer, aider les familles en réduisant les impôts et préparer notre pays à une nouvelle période de prospérité grâce à des investissements judicieux.

Pendant que le Canada compose avec un repli économique mondial, notre plan rendra notre pays encore plus fort lorsque la relance sera bien amorcée. Les mesures ciblées et temporaires permettront de tirer parti des forces du Canada à long terme tout en aidant à régler les problèmes à court terme.

Grâce à notre plan d'action, le Canada et la Colombie-Britannique seront dotés d'une meilleure infrastructure, d'une main-d'oeuvre plus spécialisée, d'un régime fiscal plus généreux et d'une économie plus concurrentielle lorsque la récession mondiale sera chose du passé. C'est le plan que les Canadiens réclamaient, un plan qui protégera les emplois et en créera de nouveaux pour aujourd'hui et demain. C'est un bon plan pour le Canada, pour la Colombie-Britannique et pour ma circonscription, Fleetwood—Port Kells.

● (1210)

M. Sukh Dhaliwal (Newton—Delta-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je parlerai seulement des régions de Surrey et de Delta.

J'aimerais dire à la Chambre que le ministre des Finances a visité Surrey. Il est le seul politicien que j'ai jamais vu empêcher les gens de répondre aux questions de la population. Si des consultations ont bel et bien eu lieu, elles ont été menées par le chef du Parti libéral et le député de Kings—Hants. Ils se sont rendus à Surrey pour discuter ouvertement avec les gens et répondre à leurs questions.

Quand je regarde le budget, je vois que le seul argent que Surrey reçoit, c'est ce que les libéraux se sont engagés à leur verser. Le gouvernement conservateur ne lui a rien alloué pour les travaux d'infrastructure.

Surrey a deux projets qui pourraient démarrer immédiatement, soit l'édifice de la GRC et la bibliothèque. Que va faire la députée pour que Surrey reçoive de l'argent immédiatement?

Mme Nina Grewal: Monsieur le Président, le député a parlé expressément des consultations effectuées au cours du dernier mois.

Le budget

Au cours du dernier mois, j'ai parlé avec les gens de ma circonscription ainsi que des collectivités d'un bout à l'autre de la Colombie-Britannique, y compris de la vallée du Bas-Fraser. J'ai rencontré des gens à mon bureau, je me suis adressée à d'autres lors d'événements et j'ai tenu des assemblées publiques pour discuter de la manière dont les gens de ma circonscription croient que le budget fédéral devrait s'attaquer à la crise économique actuelle. Les gens ont parlé et nous avons écouté et ce budget prévoit plus d'argent au chapitre de l'infrastructure.

Notre gouvernement prévoit plus d'argent à ce chapitre que tout autre gouvernement dans l'histoire de notre pays.

• (1215)

[Français]

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'écouterais ma collègue parler un peu du programme des infrastructures et des sommes d'argent que le fédéral va investir dans les différentes provinces et au Québec. J'aimerais la sensibiliser sur deux points. D'une part, il serait intéressant que les sommes d'argent que le fédéral investira au niveau des infrastructures soient transférées totalement au Québec. En effet, actuellement, au Québec, on connaît très bien les besoins des municipalités en termes d'infrastructures. Donc, au lieu de transférer ces sommes dans différents programmes — et parfois, les négociations sont très longues avant que le fédéral ne s'entende avec les provinces —, il pourrait tout simplement transférer ces sommes au Québec. Ainsi, la création d'emplois visée par le fédéral se ferait plus rapidement et on serait peut-être plus apte à faire face à la crise.

D'autre part, j'aimerais sensibiliser également ma collègue sur un autre point concernant certaines municipalités. Dans Berthier—Maskinongé, certaines municipalités ne comptent environ que 300, 400 ou 500 résidents et elles sont souvent très endettées. Avec le programme un tiers-un tiers-un tiers, même si de l'argent est alloué, les municipalités ne peuvent pas nécessairement faire face aux besoins d'infrastructures. Donc, il faudrait peut-être un programme plus accessible, comme 50-35-15: 50 p. 100 pour le fédéral, 35 p. 100 pour les provinces et 15 p. 100 pour les municipalités. Cela serait peut-être plus bénéfique pour le...

Le président suppléant (M. Barry Devolin): L'honorable députée de Fleetwood—Port Kells a la parole.

[Traduction]

Mme Nina Grewal: Monsieur le Président, comme je l'ai dit au député précédent, notre gouvernement fait beaucoup plus au chapitre de l'infrastructure que tout autre gouvernement de notre histoire. Nous sommes très fiers de notre bilan.

Le budget de 2009, le Plan d'action économique du Canada, prend des mesures pour affronter la crise économique mondiale, qui a commencé aux États-Unis. Le député devrait comprendre que nous prenons beaucoup de mesures et que nous sommes fiers de notre bilan.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux aujourd'hui de pouvoir parler du budget. Je partagerai mon temps de parole avec la députée de Winnipeg-Centre-Sud.

Il y a trois ans, le gouvernement conservateur a hérité de la meilleure situation financière de l'histoire du pays pour un nouveau gouvernement, soit un excédent de 12 milliards de dollars et l'économie ayant la croissance la plus rapide de tous les pays du G8. Deux ans et demi plus tard, on constate que, bien avant le ralentissement économique actuel, le gouvernement avait gaspillé cet

incroyable héritage financier, qu'il avait non seulement dépensé cet excédent de 12 milliards de dollars, mais qu'il avait également éliminé la réserve de sécurité de 3 milliards de dollars constituée pour protéger les Canadiens lors de périodes difficiles et en cas de situations et de bouleversements inattendus.

De plus, l'économie canadienne est passée de celle ayant la croissance la plus rapide du G8 à celle ayant la croissance la plus lente, et ce, avant le ralentissement économique actuel. À la page 243 du budget, le tableau 4.3 nous montre noir sur blanc que, sans même qu'on tienne compte des mesures proposées pour stimuler l'économie, le déficit pour l'an prochain sera de 15,7 milliards de dollars.

C'est important, parce que dans son énoncé économique du 27 novembre 2008, le ministre des Finances annonçait aux Canadiens que le gouvernement allait enregistrer un excédent de 100 millions de dollars pour le prochain exercice. Le 17 décembre 2008, il a revu ses chiffres et a annoncé aux Canadiens que le gouvernement allait plutôt enregistrer un déficit d'environ 8 milliards de dollars. Le budget, présenté le 27 janvier, nous apprend que le gouvernement prévoit un déficit de 15,7 milliards de dollars pour l'an prochain. Nous sommes passés d'un excédent de 100 millions de dollars à un déficit prévu de 8 milliards de dollars trois semaines plus tard, puis à un déficit prévu de 15,7 milliards de dollars moins de deux mois plus tard, et ce, sans tenir compte des mesures proposées pour stimuler l'économie.

J'ai de la difficulté à faire confiance au gouvernement pour ce qui est de ses prévisions des trois ou quatre prochaines années. Le gouvernement nous assure que le déficit se résorbera à mesure que l'économie se rétablira, mais il s'est trompé tellement de fois en quelques semaines seulement. Cela me préoccupe beaucoup, car au cours des 10 dernières années, grâce à l'excellente gestion financière des gouvernements Chrétien et Martin, nous avons vu le gouvernement remettre le pays sur la bonne voie non seulement en épongeant le déficit de 43 milliards de dollars que le gouvernement Chrétien avait hérité du gouvernement précédent, mais aussi en remboursant 105 milliards de dollars de la dette durant la même période. Dans les quatre prochaines années, le Canada s'endettera de 85 milliards de dollars de plus selon les estimations des conservateurs, si ce n'est pas plus.

Cela me préoccupe grandement. Plus tôt aujourd'hui, Dale Orr, un éminent économiste canadien, a prédit que les mesures de redressement que contient le budget pourraient ne pas avoir autant d'incidence sur la croissance économique que les conservateurs ne le croient. Encore une fois, les conservateurs fondent leurs projections sur des chiffres que les économistes mettent déjà en doute.

J'étais au Forum économique mondial de Davos, en Suisse, en fin de semaine. Les dirigeants de nombreux pays se sont interrogés ouvertement sur la mesure dans laquelle les programmes de relance stimuleraient la croissance. Toutefois, tous reconnaissent la nécessité d'investir et de s'attaquer au ralentissement économique mondial ensemble.

Le budget

Les gouvernements du monde entier s'emploient à mettre en place des programmes de relance et d'autres mesures qui fonctionneront. Cependant, nous ne savons pas dans quelle mesure la croissance correspondra aux investissements dans ces programmes. C'est pourquoi il aurait fallu que les investissements prévus dans le budget soient à plus long terme de manière à garantir leur raison d'être dans les bonnes périodes comme dans les mauvaises. Voilà pourquoi les conservateurs auraient dû investir dans la science. Au lieu de réduire le financement de Génome Canada, ils auraient dû investir dans la science pour faire du Canada un chef de file de la recherche, du développement et de la commercialisation. Ils auraient dû investir davantage dans les universités et réformer notre régime fiscal pour attirer les capitaux nécessaires aux premiers investissements qui pourraient avoir donné lieu au genre de technologies qui auraient fait du Canada un chef de file.

• (1220)

Le gouvernement aurait dû s'associer avec le milieu du capital risque et avec les scientifiques qui ont besoin de ce genre de capital, et qui s'aperçoivent qu'ils leur est maintenant impossible d'obtenir les investissements susceptibles de leur permettre de lancer des projets de recherche et de développement pourtant nécessaires si l'on veut qu'il y ait une activité de développement ou de commercialisation à terme de 10 ou 12 ans.

Le capital risque a disparu de la planète. Les gouvernements intelligents sont en train de constituer des fonds d'investissement direct de capital risque, en collaboration avec les investisseurs en capital de risque, afin de s'assurer que, dans 10 ou 15 ans d'ici, nous disposerons des découvertes scientifiques dont nous aurons besoin pour que la planète continue d'évoluer positivement.

Le gouvernement n'a réalisé aucun des investissements nécessaires dans la recherche et le développement verts pour que nous nous attaquions au changement climatique.

Il y a deux ans, la plupart des gouvernements, à l'exception du gouvernement conservateur du Canada, ont reconnu l'ampleur du changement climatique. Nous parlons aujourd'hui de crise financière mondiale et de la façon de régler la question de la gouvernance financière. Nous parlons de la façon de nous attaquer au dysfonctionnement du marché, mais nous oublions le dernier grand dysfonctionnement, celui du changement climatique. C'est parce que nous n'avons pas taxé le carbone et que nous n'avons pas réconcilié la vision économique et la vision environnementale que le changement climatique s'est aggravé.

En fait, ce budget n'énonce aucune vision à longue échéance. Il est difficile de s'attaquer à la vision du gouvernement, puisqu'il n'y en a aucune dans ce texte. Il est difficile de s'attaquer à son orientation, puisque le gouvernement saupoudre l'argent entre différents secteurs et différentes régions.

Il est certain que tout cet argent aura un effet positif sur la croissance et qu'il créera des emplois; il est certain que ce budget contient des mesures que je vais appuyer. Je souscris à certains des changements proposés à l'assurance-emploi, bien que le gouvernement ne soit pas allé suffisamment loin pour éliminer les deux semaines de carence et pour donner à tous les travailleurs au pays l'égalité d'accès à l'assurance-emploi.

J'appuie certains des investissements dans les infrastructures, puisqu'ils sont très, très importants. Cependant, j'aurais aimé voir davantage de mesures pour créer des infrastructures vertes, protéger l'économie et rendre nos collectivités, grandes et petites, plus vertes.

Le budget offrait au gouvernement une précieuse occasion de transformer l'enseignement postsecondaire, mais il ne l'a pas fait.

Nous vivons actuellement une crise économique mondiale. Des centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens perdent leur emploi et ont besoin de formation ou de recyclage. L'éducation postsecondaire ne se limite plus aux années de collège et d'université, puisqu'on parle maintenant d'apprentissage continu.

Pour le gouvernement, le budget était l'occasion idéale de créer des programmes permettant aux Canadiens de profiter des avantages de la formation et du recyclage tout au long de leurs carrières. De telles mesures auraient permis d'aider les Canadiens dès aujourd'hui, pendant cette période difficile, mais elles auraient aussi contribué à édifier une économie canadienne plus compétitive et plus productive à l'avenir.

Il y a deux mois, en temps de crise économique, les conservateurs ont eu l'occasion, en présentant leur énoncé économique, de rallier les Canadiens, d'unir les parlementaires et de s'occuper de l'économie. Pourtant, ils se sont montrés incapables de communiquer une vision, un encouragement ou même des idées. Au contraire, ils ont profité de l'occasion pour diviser le Parlement et pour créer la zizanie.

Par rapport à l'énoncé économique, le budget est une amélioration. Que pourrait-il y avoir de pire encore qu'un gouvernement capable de transformer une crise économique en crise politique. Cependant, le budget comporte des lacunes dans plusieurs domaines.

Je m'inquiète du fait qu'il ne contienne aucun plan concret pour faire sortir le Canada du déficit une fois que l'économie aura été redressée.

Je crains que nous ne laissions aux Canadiens des générations futures une lourde dette, les forçant en fait à payer plus d'impôts plus tard pour que nous puissions en payer moins maintenant. Cela me semble injustifiable, tant sur le plan moral que sur le plan économique.

Je suis préoccupé à l'idée que nous n'aurons pas investi dans l'avenir des jeunes Canadiens en optant pour une approche visionnaire de l'éducation postsecondaire.

Je m'inquiète de voir que nous ne mettons pas en place une économie canadienne capable de soutenir la concurrence et de réussir sur la scène mondiale, à une époque où c'est la science qui fournira les occasions de l'avenir. Je suis inquiet de penser que le gouvernement n'a pas investi dans des principes scientifiques éprouvés.

Je me préoccupe également du fait que nous ne préparons pas adéquatement le Canada à être un chef de file mondial dans ce qui sera le domaine qui connaîtra la plus forte croissance dans l'économie du XXI^e siècle, c'est-à-dire celui de l'énergie verte et des technologies environnementales.

Le budget fait de tout petits pas dans la bonne direction, ainsi que quelques faux-pas. C'est pourquoi le Parti libéral appuie le budget, sous réserve d'amendements rigides qui forceront le gouvernement à rendre des comptes au Parlement à chaque trimestre. Nous voulons être une opposition responsable. Nous avons l'intention de faire en sorte que le gouvernement fasse encore mieux, que l'argent consacré à l'infrastructure génère effectivement des projets, que nous finissions par avoir un plan pour éliminer le déficit et que nous investissions dans un Canada plus humain.

Le budget

• (1225)

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député du Parti libéral de ses observations concernant le plan économique énoncé dans le budget de 2009. Je suis heureux de voir qu'il appuiera le budget dans la soirée et qu'il reconnaît que les choses bougent et qu'il est important de stimuler l'économie.

Le député a formulé des observations intéressantes sur l'assurance-emploi. Il est d'avis que nous avons pris de bonnes mesures en ce qui concerne le programme de travail partagé et le prolongement de cinq semaines de la période de prestations, mais il estime que nous pourrions faire davantage.

J'ai peut-être tort, et que le député me corrige dans ce cas, mais je crois comprendre que la période de carence de deux semaines et le méli-mélo de critères s'appliquant aux différentes provinces existaient sous le règne du Parti libéral. Pourquoi les députés du Parti libéral n'ont-ils pas réglé ces questions lorsqu'ils formaient le gouvernement?

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, c'est une question intéressante. J'en sais gré au député qui l'a posée.

Ils soutiennent que nous sommes plongés dans une crise économique mondiale sans précédent et que la prise de mesures extraordinaires s'impose. Une excellente mesure de relance aurait été de faire en sorte que les Canadiens d'un océan à l'autre aient le même accès à des prestations d'assurance-emploi. L'Ontario est devenue une province où les travailleurs, qui perdent leurs emplois par milliers, sont, dans de nombreux cas, jugés inadmissibles à des prestations d'assurance-emploi en raison des règles en vigueur. Je suis étonné de ne pas voir le député de l'Ontario se lever et défendre les intérêts des Ontariens qui méritent d'avoir accès à des prestations d'assurance-emploi en cette période de crise économique sans précédent.

Là est toute la question. L'Ontario, qui a toujours été le centre économique du Canada, subit durement les contrecoups du repli du secteur manufacturier en cette période de crise. Si le député ne prend pas la parole pour défendre l'Ontario, je serai ravi de le faire.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPd): Monsieur le Président, je félicite encore une fois mon collègue de son intervention. Il a abordé bon nombre d'éléments du budget que notre parti juge inacceptables. Il considère que la vision sur laquelle repose le budget est inacceptable et que le gouvernement n'a pas indiqué dans quelle direction il oriente le Canada, quels moyens il propose pour atteindre ce but et quels résultats finals il compte obtenir une fois la récession terminée dans le monde et au Canada.

On nous présente un plan budgétaire qui établira une orientation pour le Canada. Vraisemblablement, nous suivrons cette voie pendant au moins 18 mois jusqu'à ce qu'un nouveau budget soit présenté, mais les effets du présent budget ne se seront pas encore manifestés dans l'économie canadienne. Le député a souligné de nombreuses lacunes du plan d'action proposé.

À la Chambre, nous avons eu la possibilité de changer de direction. Nous reconnaissons la nécessité d'un tel changement de cap. Qu'aurait-il fallu pour que le député se rende compte qu'il faut modifier l'économie canadienne et comment peut-il affirmer qu'on obtiendra des résultats pendant la durée même du présent budget?

• (1230)

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, en janvier, j'ai voyagé avec le député de Markham—Unionville et le chef de mon parti dans l'ensemble du Canada. Nous avons écouté les Canadiens. Nous sommes allés à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Vancouver et

à Calgary, et les députés de notre parti ont écouté les Canadiens dans leurs circonscriptions partout au pays.

Les Canadiens nous ont dit qu'ils étaient complètement révoltés par le fait que le premier ministre et le gouvernement avaient présenté, en novembre, un énoncé économique sans vision semant le trouble sur la scène politique. Les Canadiens cherchaient la stabilité, et ils voulaient que les députés démontrent leur capacité de collaborer en temps de crise économique.

Le budget ne va pas assez loin. Il possède des lacunes, mais on y trouve quelques petits pas dans la bonne direction. Notre chef et notre parti adoptent une position responsable, c'est-à-dire que nous demanderons des comptes au gouvernement sur une base trimestrielle afin de nous assurer que les fonds d'infrastructure mènent réellement à la réalisation de projets et au commencement des travaux, à la création de nouveaux emplois ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures. Notre position permettra de garantir qu'il y aura un plan pour éliminer le déficit dès que l'économie se replacera, que de plus grandes sommes seront investies pour rendre le Canada plus équitable et que les conservateurs amélioreront les mécanismes de dépense afin de pouvoir prévoir dans le budget la création d'emplois.

Notre parti n'a jamais affirmé qu'il voterait contre le budget avant de le lire, car les Canadiens savent que cela serait une attitude irresponsable et illogique.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole sur un budget qui s'impose depuis longtemps.

Après des mois d'une politique qui semait la discorde durant une période d'incertitude économique sans précédent, le gouvernement a enfin décidé de gouverner, au lieu de faire de la politique partisane au détriment des Canadiens.

Les Canadiens méritent que des mesures concrètes soient prises. C'est pour cette raison que notre chef a dit que le gouvernement d'en face était sous surveillance. C'est pour cette raison que nous avons présenté un amendement qui oblige le gouvernement à rendre des comptes à intervalles réguliers, relativement à son budget.

Nous pensons qu'il est dans l'intérêt des Canadiens que la Chambre se mette au travail et s'occupe de l'économie.

Il y a quelques mois à peine, le premier ministre avait dit que notre économie était assez forte pour échapper à la récession mondiale et qu'il ne replongerait jamais notre pays dans des déficits. Or, nous allons maintenant connaître l'un des plus grands déficits de notre histoire. J'affirme que nous sommes confrontés à la récession et aux déficits en raison de la mauvaise gestion évidente du gouvernement. Nous savons que les coffres sont maintenant officiellement vides. Comme je l'ai dit, il faut agir dès maintenant pour redresser la situation.

Le budget est imparfait, mais le gouvernement est allé de l'avant en prenant des mesures liées au logement, au développement des compétences, à l'augmentation de la Prestation fiscale pour le revenu de travail et de la Prestation fiscale pour enfants, et en facilitant l'accès au crédit pour les entreprises. Le gouvernement va aussi investir dans les collèges et les universités, ce qui est important pour l'avenir de notre pays.

Si ces importantes mesures sont enfin prises, c'est uniquement parce que l'opposition officielle a tenu son bout et a défendu les intérêts des Canadiens.

Le budget

Nous, les Manitobains, avons été lésés par le gouvernement à maintes occasions. Le gouvernement a annoncé à répétition l'affectation de millions de dollars à notre province. Il a souvent fait des annonces au sujet d'un financement de 18 millions de dollars pour le lac Winnipeg. Une fraction seulement de ce montant a été versée. Des échantillons d'eau pris il y a deux ans et demi n'ont toujours pas été analysés. Le Manitoba touchera-t-il un jour la totalité des fonds annoncés?

Le gouvernement avait aussi annoncé un nouveau financement pour le canal de dérivation. Des mois plus tard, il faisait la même annonce en vertu d'un programme différent, mais avec un budget réduit de 170 millions de dollars. L'argent ne provenait pas d'un fonds stratégique national, mais plutôt de fonds provinciaux désignés, ce qui n'était pas le cas sous le gouvernement précédent.

Les Manitobains ont constamment été floués par le gouvernement. Cependant, si le gouvernement choisit d'aller jusqu'au bout — et je dis bien «choisit» d'aller jusqu'au bout — ce sera à l'avantage de la province. Nous devrions recevoir environ 140 millions de dollars pour l'infrastructure. Toutefois, l'obligation de fournir une somme identique pourrait soit alourdir le fardeau de l'impôt foncier à Winnipeg et, en fait, partout au Manitoba, soit forcer les gouvernements à prendre des décisions assez désagréables.

L'investissement dans CentrePort Canada est important pour le bien-être économique du Manitoba dans le futur et nous en sommes ravis. Grâce à une collaboration locale, à un cadre législatif et à des investissements stratégiques dans l'infrastructure, le Manitoba bénéficiera effectivement d'un avantage concurrentiel et est prêt à aller de l'avant avec cette initiative.

Nous accueillons avec joie les améliorations annoncées au laboratoire régional de Santé Canada et les rénovations projetées au Winnipeg Technical College, dans ma circonscription. Ce sont là des projets importants pour le Manitoba et nous nous réjouissons du financement pour les chemins de fer autochtones.

Toutefois, le manque à gagner potentiel dans le financement attendu pour les soins de santé a de quoi inquiéter sérieusement, tout comme la protection d'un an en vertu du programme de péréquation.

Il est un peu question de logements abordables dans le budget. Toutefois, je demande encore si le Manitoba recevra de ces fonds. Comme bien des gens le savent, il y a une forte pénurie de logements dans ma province. J'ai souvent parlé à la Chambre des centaines d'habitations qui restent vides sur le site des casernes Kapyong maintenant désaffectées dans ma circonscription, à un coût important pour le Trésor. Je ressens un tel sentiment d'injustice lorsque je passe devant ces casernes, en songeant qu'elles restent toutes vides alors même que des gens n'ont même pas de domicile ou tiennent à peine le coup.

Ces habitations doivent être offertes aux résidants de Winnipeg en attendant leur cession à la Société immobilière du Canada limitée. Il doit y avoir moyen d'éviter la bureaucratie et les règlements.

• (1235)

Les Premières nations vont profiter des mesures annoncées dans le budget qui prévoit pour elles 1,4 milliard de dollars destinés au logement, à l'eau potable et à l'éducation. On est cependant loin des promesses de l'accord de Kelowna. S'il avait été mis en oeuvre, nous serions bien plus avancés dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau, etc., mais c'est tout de même un petit pas en avant.

Ce qui est particulièrement préoccupant quand on examine ces investissements auprès des Autochtones, c'est qu'on ne fait rien pour

les femmes autochtones. Comme l'a dit la présidente de l'AFAC, Bev Jacobs:

[...] nous avons besoin d'entendre que les femmes autochtones étaient mentionnées spécifiquement à l'intérieur du plan de stimulation. Au lieu de cela, nous avons seulement entendu un commentaire vague portant sur les questions autochtones tel que l'habitation sur réserve, les compétences et la formation autochtones, les enfants et les services familiaux.

Des indications préalables laissaient entrevoir que le budget refléterait la société et offrirait de la protection pour les plus vulnérables, mais je ne suis pas certaine que ce budget passera l'épreuve décisive.

Ce ne sont pas seulement les femmes autochtones qui sont négligées dans ce budget, ce sont la plupart des femmes en général. Il semble y avoir une espèce de parti pris idéologique du gouvernement contre les femmes. S'il a fait une analyse sexo-spécifique pour ce budget, il n'en a manifestement pas tenu compte puisqu'une fois de plus les femmes sont laissées pour compte. Le lendemain du budget, on pouvait lire dans le *Globe and Mail*:

La relance passe à côté de bien des femmes. Les mères sont durement frappées par la récession, mais elles ne profitent guère des réductions d'impôts et des dépenses d'infrastructure.

Plus loin dans cet article, on dit que certaines femmes canadiennes s'apprennent à rénover leur cuisine grâce au stimulant fiscal d'Ottawa pour la rénovation des armoires, mais ce ne sont pas toutes les femmes de notre pays qui vont pouvoir en profiter. Le gouvernement n'a tenu aucun compte des mères célibataires, des familles à faible revenu et des femmes âgées qui vivent seules.

Comme l'a dit Kathleen Lahey, professeur de droit à l'université Queen's, c'est aux familles les plus riches qui en ont le moins besoin que le gouvernement permet de faire le plus d'économies.

Mon collègue de Mont-Royal l'a dit maintes fois, les droits de la personne sont les droits des femmes, et les droits des femmes sont les droits de la personne sans distinction. Mais ce gouvernement ne le comprend pas. Une foule de personnes vulnérables sont laissées de côté. Où parle-t-on d'investissement dans un programme national de garderies?

Comme l'a dit Martha Friendly, ardente défenseuse des garderies: « Un budget de relance économique sans garderies, cela veut dire les femmes et les enfants après tout le monde ».

Le gouvernement a réduit les impôts sur le revenu et relevé la prestation fiscale canadienne pour enfants, mais c'est insuffisant. Une mère célibataire qui gagne 40 000 \$ par an ne va économiser que 50 cents par jour avec ce budget. Une famille avec deux enfants avec deux revenus totalisant 70 000 \$ par an va obtenir un gain de 275 \$ par an. Cela ne paie même pas un mois de garderie à Toronto.

La pénurie de places en garderie devient un obstacle car il est de plus en plus difficile pour les femmes d'occuper un emploi ou un poste à temps plein leur donnant droit à des prestations d'assurance-emploi. Les 8 milliards de dollars prévus pour l'infrastructure ne contribueront pas vraiment à créer des emplois pour les femmes dans ce pays. Oui, des chantiers s'ouvrent un peu partout au pays, mais on y retrouvera surtout des hommes. Seulement 7 p. 100 des travailleurs de la construction sont des femmes. Seulement 7 p. 100 des gens de métiers et des personnes travaillant dans le domaine du transport sont des femmes. Seulement 22 p. 100 des ingénieurs sont des femmes. Seulement 21 p. 10 des employés des industries primaires sont des femmes. Seulement 31 p. 100 des employés du secteur manufacturier sont des femmes.

Le budget

Il ne semble pas que ces dépenses en infrastructure porteront sur des garderies ou des projets ayant des retombées directes pour les femmes. Les modifications apportées à l'assurance-emploi n'aideront pas la femme moyenne. Cinq semaines de plus sont les bienvenues, mais il faudrait plutôt modifier les critères d'admissibilité.

Soixante-dix pour cent des travailleurs à temps partiel sont des femmes et presque les deux tiers des Canadiens rémunérés au salaire minimum sont des femmes. Avec des salaires qui les font déjà vivre dans la pauvreté, de nombreuses femmes ne peuvent survivre avec des prestations équivalant à 55 p. 100 de leur salaire.

Le président des États-Unis, qui vient de signer le projet de loi sur l'équité salariale, comprend la réalité à laquelle sont confrontées les femmes d'aujourd'hui. Nous avons ici une proposition qui prive les femmes du droit de s'adresser aux tribunaux pour faire valoir leurs droits. Les droits ne sont pas négociables. Le gouvernement croit qu'il peut négocier leur disparition. Pour reprendre les paroles du président des États-Unis, ce gouvernement est à contre-courant de l'histoire en matière de droits des femmes.

● (1240)

M. Greg Rickford (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée de Winnipeg-Centre-Sud pour son discours, mais je m'offusque de sa déclaration selon laquelle ce plan économique ne traite que vaguement des préoccupations des Premières nations.

Je viens d'une des plus grandes circonscriptions du pays, dont près de la majorité des gens sont des membres des Premières nations. Ce plan d'action traite de façon précise des services de santé et de l'infrastructure. On y mentionne clairement la formation avancée, le logement, les écoles et la qualité de l'eau.

La députée a-t-elle consulté des membres des Premières nations de sa circonscription avant la présentation du plan économique? Admettra-t-elle que ce budget fait plus que de traiter vaguement de ces préoccupations?

L'hon. Anita Neville: Monsieur le Président, j'aimerais signaler au député que je discute régulièrement avec les membres des Premières nations de même qu'avec les dirigeants d'organismes autochtones de l'ensemble du pays.

Le gouvernement commence très lentement à prendre en compte certains des besoins des Premières nations après trois années de négligence évidente et ciblée de sa part.

M. Rob Clarke: Attention!

L'hon. Anita Neville: Monsieur le Président, le député d'en face dit « attention » et il sait que je sais de quoi je parle.

L'accord de Kelowna offrait des promesses et de l'espoir aux membres des Premières nations. Le gouvernement a fait un pas de souris vers l'avant, et je ne le critique pas, mais nous avons besoin d'adopter une approche holistique et intégrée en ce qui concerne les Premières nations, qui tienne compte de leurs besoins et des conditions locales et qui soit adaptée aux différentes collectivités et aux diverses compétences.

Pour répondre à la question du député, oui, je discute régulièrement avec les communautés des Premières nations.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, on apprend que les députés libéraux de l'Île-du-Prince-Édouard vont voter contre le budget. C'est intéressant parce que plusieurs députés ont exprimé leur insatisfaction relativement aux questions liées à l'équité salariale, au logement, aux Autochtones, aux travailleurs et à bien d'autres choses, mais il semble que ces questions ne sont pas assez importantes pour voter contre le budget.

J'aimerais demander à la députée quelle est la stratégie de son parti. C'est très intéressant. Le Parti libéral soutient qu'il faut agir maintenant et qu'il y a assez de contenu dans le budget pour qu'il l'appuie, mais aussi qu'il surveillera de près le gouvernement et qu'il a le droit de le renverser en fonction des rapports qui seront produits.

Ce qui va arriver, c'est que les libéraux vont voter contre les mesures proposées et tuer dans l'oeuf tous ces projets. La députée laisse-t-elle entendre que la stratégie de son parti est de mettre un terme aux mesures de stimulation dans trois ou six mois et tout arrêter, au lieu de changer de gouvernement et d'agir pour les Canadiens dès maintenant?

● (1245)

L'hon. Anita Neville: Monsieur le Président, je rappelle au député que ce n'est pas des députés de l'Île-du-Prince-Édouard dont il est question, mais bien de ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Les députés terre-neuviens en ont assez des petits jeux politiques d'un premier ministre qui prend une province en otage et expriment leur mécontentement, avec l'accord et l'appui de notre chef, pour montrer que ces politiques mesquines, propres à diviser, ne sont pas les bienvenues à la Chambre. Je crois que c'est très important.

Je ne vais pas me prononcer sur ce que mon parti fera dans trois ou six mois. Nous allons obliger le gouvernement à rendre des comptes. Nous allons examiner les mesures mises en oeuvre ou non et les programmes qui seront supprimés pour des raisons idéologiques et nous réagirons de manière appropriée.

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, jeudi dernier, la ministre responsable de l'assurance-emploi a dit, en parlant des chômeurs: « Nous ne voulons pas qu'il soit lucratif pour eux de rester à la maison à ne rien faire. » Avec ces propos, elle laisse entendre que c'est là l'idéologie qui explique pourquoi les conservateurs n'ont pas bonifié davantage les prestations d'assurance-emploi, soit en assouplissant les critères d'admissibilité, en augmentant les prestations ou en supprimant le délai de carence de deux semaines.

Je me demande si la députée peut nous dire ce qu'elle pense d'une ministre qui croit que l'assurance-emploi, c'est payant.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La députée de Winnipeg-Centre-Sud a la parole. Je la prierai d'être brève.

L'hon. Anita Neville: Monsieur le Président, je ne sais pas s'il est possible de répondre brièvement à cette question.

C'est insulter gravement les Canadiens que de prétendre qu'ils préfèrent rester à la maison et toucher des prestations d'assurance-emploi plutôt que d'aller travailler. J'inviterais la ministre à venir nous voir dans nos bureaux, mes collègues de ce côté-ci et moi-même, pour entendre les histoires déchirantes de gens qui sont incapables d'obtenir de l'assurance-emploi parce qu'ils ne satisfont pas aux critères d'admissibilité et qui se demandent comment ils vont faire pour nourrir leurs familles.

[Français]

L'hon. Gary Goodyear (ministre d'État (Sciences et Technologie), PCC): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui en ma qualité de nouveau ministre d'État (Sciences et Technologie).

[Traduction]

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Prince Edward—Hastings.

Le budget

Je suis fier d'intervenir en ma qualité de ministre des Sciences et de la Technologie pour parler de l'engagement de notre gouvernement à l'égard de l'excellence en matière de sciences et de technologie, un engagement qui s'est concrétisé sous la forme d'investissements supplémentaires dans chacun de nos budgets, et tout particulièrement dans le Budget de 2009, le Plan d'action économique du Canada.

Aujourd'hui, la prospérité se mesure à l'aune de la connaissance. Les pays qui réussissent au XXI^e siècle ont compris qu'il était essentiel pour eux d'innover, d'accepter le changement et d'en tirer parti, de concevoir des idées nouvelles et de prendre des risques plus grands pour demeurer prospères, productifs et concurrentiels dans un environnement économique difficile et changeant.

C'est pourquoi, il y a deux ans, le premier ministre a déployé la stratégie de notre gouvernement en matière de sciences et de technologie intitulée « Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada ». C'est une stratégie ambitieuse qui ouvre une nouvelle voie, liant l'esprit compétitif de nos entrepreneurs au génie créatif de nos scientifiques. C'est un plan audacieux conçu pour nous doter d'un avantage concurrentiel permanent grâce aux sciences et à la technologie. Cela ne se fera pas en une nuit, ni même avec un seul budget. C'est pourquoi nous avons commencé il y a trois ans. Nous continuerons sur notre lancée et prendrons toutes les mesures nécessaires.

Nous voulons aider les Canadiens à transformer leurs idées en innovations qui nous permettront de relever des défis touchant l'environnement, la santé ou tout autre grand dossier social. Nous voulons des solutions pour relever nos défis touchant l'environnement, la santé ou tout autre grand dossier social. De plus, nous voulons accroître notre compétitivité économique de manière à répondre aux besoins actuels et futurs de notre grand pays.

Le Canada est un chef de file international dans le domaine de la recherche postsecondaire. Nous occupons le premier rang au sein du G7 et le second parmi les pays de l'OCDE pour ce qui est des dépenses en recherche et développement des collèges et des universités, exprimées en pourcentage du PIB. C'est là une très bonne nouvelle. Nous avons fait beaucoup de chemin, mais cela ne signifie pas pour autant que nous pouvons relâcher nos efforts. D'ailleurs, ce n'est très certainement pas le temps de nous asseoir sur nos lauriers.

Nous voulons attirer les meilleurs chercheurs, leur fournir le meilleur équipement qui soit et les aider à commercialiser nos innovations et les leurs également. Pour ce, le gouvernement a lancé un important programme d'investissements stratégiques. Ces investissements sont bien pensés et bien planifiés, et ils tombent à point nommé.

Le gouvernement du Canada investit en tout un peu plus de 10 milliards de dollars pour appuyer la science, la technologie et l'innovation. Dans le Plan d'action économique de cette année, le gouvernement a annoncé une série de nouveaux investissements pour appuyer la stratégie des sciences et de la technologie de notre pays. Plus de 10 p. 100 du budget vise les sciences et la technologie. Examinons quelques exemples.

Le gouvernement fournit 750 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation dans le but d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs au monde.

Nous avons lancé un programme sans précédent de 2 milliards de dollars qui permettra de réparer, remettre en état, construire les installations de recherche des collèges et des universités du pays et

d'en construire des nouvelles. Nos installations se classent parmi les meilleures au monde.

Cette année, nous ajoutons 200 millions de dollars au Programme d'aide à la recherche industrielle, le PARI, du Conseil national de recherches du Canada. Ce programme aide les petites et moyennes entreprises à innover et à mener leurs propres activités de recherche.

Nous avons augmenté de 87,5 millions de dollars le financement du Programme de bourses d'études supérieures du Canada, ainsi que d'autres programmes de bourses, pour encourager les étudiants canadiens à développer et perfectionner leurs compétences et à choisir de faire carrière au Canada dans le domaine de la recherche.

Les budgets des trois dernières années ont accru le financement des conseils subventionnaires, notamment du Conseil national de recherches, pour permettre aux scientifiques et aux chercheurs du pays de faire plus de recherches.

- (1250)

Nous avons créé les bourses d'études Vanier et le Programme d'aide à la recherche industrielle. Les bourses d'études Vanier sont des bourses généreuses valables pour trois ans qui seront versées à 500 étudiants du doctorat, du Canada et de l'étranger, dans le but de développer ici même au Canada une capacité de classe mondiale dans le domaine de la recherche. Nous subventionnons également de nouveaux projets scientifiques à grande échelle, notamment le CANARIE, le Centre canadien de rayonnement synchrotron, TRIUMF et SNOLAB, en plus de l'Institut d'informatique quantique, dans la région de Waterloo, qui recevra 50 millions de dollars du gouvernement.

Nous avons également ouvert des centres d'excellence pour la commercialisation et la recherche, ainsi que les centres d'excellence dirigés par les entreprises dans tout le pays, qui ont pour but de commercialiser les technologies, les produits et les services de pointe du Canada, afin de créer des emplois et de la richesse pour les Canadiens et de diversifier et de stabiliser notre économie dès maintenant.

Dans les deux budgets précédents, nous avons également alloué 240 millions de dollars sur cinq ans à Genome Canada, afin de lui assurer un financement stable, prévisible et à long terme qui lui permettra de mener des recherches de pointe dans les domaines de la génomique et de la protéomique, au profit des Canadiens.

En vertu du programme Chaires d'excellence en recherche du Canada, jusqu'à dix millions de dollars sur sept ans seront attribués à chaque chaire pour permettre aux universités canadiennes de recruter, de retenir et d'équiper les chercheurs les plus brillants et les plus prometteurs que le monde ait à offrir. Faire des recherches de très haut niveau dans les universités canadiennes contribuera à préserver et à renforcer le rôle de chef de file du Canada dans l'économie mondiale.

Ces investissements montrent clairement que nous comprenons et que nous faisons le travail. Nous comprenons qu'il est important de soutenir les meilleures idées, quelle que soit leur provenance, et nous savons que les interrogations sur les grandes questions, caractéristiques des disciplines universitaires, produisent rarement des résultats instantanés, mais qu'elles peuvent quand même produire des retombées qui profiteront aux Canadiens à l'avenir. Il ne faut pas nécessairement choisir le chemin le plus évident.

Le budget

Le potentiel du Canada dans le domaine de l'innovation n'est limité que par notre imagination individuelle et collective. Je suis impatient de collaborer avec nos chercheurs, nos scientifiques, nos innovateurs, nos entreprises et nos éducateurs pour continuer d'accumuler les succès dans le domaine des sciences et de la technologie.

• (1255)

[Français]

Je suis impatient de travailler avec mes collègues du Parlement et avec tous les Canadiens, afin de réaliser cet énorme potentiel.

[Traduction]

Je suis impatient de collaborer avec les autres députés et tous les Canadiens pour permettre à notre énorme potentiel national de s'épanouir.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour ses observations sur un sujet très important.

Il n'y a rien à redire au sujet des principes. C'est le passage à la pratique qu'il faut examiner de près. Est-ce que les conservateurs ont donné suite aux annonces? Est-ce que l'argent a été versé? Est-ce que le cadre réglementaire a été mis en place pour que les agences puissent faire leur travail?

Je pourrais donner un exemple au député. Le centre des techniques de reproduction, même s'il est un centre de recherche médicale, vise aussi l'excellence. Nous avons adopté un projet de loi qui exige qu'une réglementation soit adoptée. Le projet de loi prévoyait notamment que le règlement serait soumis au Comité de la santé parce qu'il était question de créer un comité chargé d'examiner les projets de recherche et de formuler des recommandations sur le financement. Et voilà, des années plus tard, le règlement n'a toujours pas été soumis au Comité de la santé, ce qui signifie que le comité d'examen des projets n'a pas encore vu le jour et, donc, que des projets qui auraient pu être financés ne l'ont pas été.

Je me demande si le député aurait l'amabilité de faire savoir à la Chambre si oui ou non nous pouvons régler le problème afin que les mécanismes de soutien des projets de recherche et de technologie puissent démarrer, que les autorisations puissent être données et que l'argent puisse être versé.

L'hon. Gary Goodyear: Monsieur le Président, les sommes prévues dans les budgets précédents ont déjà commencé à être versées. J'ai eu l'honneur d'annoncer le financement de travaux de recherche portant sur divers sujets, dont le diagnostic et la détection précoce de neuropathies auditives chez les nourrissons, ce qui est très important. Comme le député le sait, il est très difficile de diagnostiquer une déficience auditive chez un nourrisson de trois mois.

Nous avons également financé des recherches avancées grâce à des budgets antérieurs. Bien sûr, comme le député le sait, pour que l'argent soit versé, il faut d'abord que le budget soit adopté. Nous avons néanmoins soutenu la recherche portant sur des méthodes de transplantation d'organes permettant d'entrer le mécanisme de rejet et sur l'utilisation de la biomasse pour produire du carburant. Nous avons même financé un centre de recherches, situé à Winnipeg, je crois, où l'on met au point des techniques permettant aux municipalités de détecter les fuites dans les conduites. Il paraît que Toronto a de gros problèmes de cet ordre. Les fuites représentent quelque 30 p. 100 de la consommation d'eau. Ces techniques feront non seulement économiser de l'eau, elles permettront en outre aux employés municipaux de localiser plus précisément les fuites et de

creuser un trou à la pelle pour effectuer les réparations au lieu de devoir détruire une rue entière.

Je tiens à assurer au député qu'un certain nombre de mécanismes sont déjà en place. Il existe déjà des conseils subventionnaires, par exemple. Le CNRC existe déjà. Des programmes comme le PARI existent déjà. Nous les finançons parce qu'ils fonctionnent bien. C'est ce que nous avons l'intention de faire.

• (1300)

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le ministre d'État. Son intervention était excellente, et il a décrit les aspects de notre Plan d'action économique qui vont aider les Canadiens à traverser la crise. Il aura également remarqué avec quel plaisir nos amis libéraux d'en face tentent de convaincre les Canadiens que l'excédent de 12 milliards de dollars qu'ils leur auraient laissé a été gaspillé. En fait, le ministre sait que nous avons fait grossir cet excédent et fait baisser de 40 milliards de dollars la dette publique.

Le ministre pourrait-il décrire certaines des stratégies que notre gouvernement a adoptées, il y a jusqu'à deux ans de cela, pour atténuer les effets de la crise économique actuelle sur les Canadiens.

L'hon. Gary Goodyear: Monsieur le Président, c'est principalement grâce à l'intervention de notre premier ministre, en 2007, que le Canada se tire actuellement mieux d'affaire que les autres pays. Nous avons vu la tempête arriver et d'après les statistiques, le Canada fait meilleure figure dans presque tous les secteurs. Toutefois, nous sommes confrontés à une énorme crise mondiale.

À titre de ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, je signale que durant les périodes les plus prospères, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, les libéraux ont réduit le financement de tous les conseils subventionnaires. Ils ont sabré le financement du CNRC et ils ont même supprimé le poste de ministre d'État aux Sciences et à la Technologie. Aujourd'hui, nous faisons face à un début de crise. Il y a deux ans, l'actuel gouvernement a vu venir la crise et il a mis en place une solide stratégie, parce que la preuve a été faite que le financement des sciences et de la technologie crée des emplois et stimule l'économie.

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, le 27 janvier, notre gouvernement a déposé le budget qui constitue véritablement un Plan d'action économique sans précédent. Compte tenu de la profondeur et de l'ampleur des consultations auxquelles il a donné lieu et du caractère audacieux des mesures de relance économique qu'il contient pour protéger les moyens de subsistance des Canadiens et leur prospérité, on peut effectivement parler d'un budget sans précédent.

Le premier ministre et le ministre des Finances, de même que les députés ont été à l'écoute des gens et des divers groupes afin de déterminer quelles devraient être les orientations à retenir. Pour ma part, j'ai parlé à des centaines de mes électeurs. J'ai parlé à des agriculteurs, à des familles, à des travailleurs, à des aînés et, surtout, j'ai été à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs aspirations, de leurs idées et de leurs rêves. Tous les Canadiens ont été invités à participer au processus de consultation sur Internet et nous avons reçu plus de 7 000 propositions.

Le budget

Nous avons tenu des rencontres publiques et des tables rondes partout au Canada. Nous avons rencontré les dirigeants des provinces et des territoires. Nous avons créé un comité économique consultatif indépendant composé d'éminents chefs d'entreprises canadiens auxquels nous avons demandé des avis au sujet du budget et de l'économie. Nous avons invité des représentants des autres partis à participer à des entretiens. Je sais que le ministre des Finances a lui-même écrit à tous les députés, sans égard à leur allégeance politique, pour leur demander de consulter leurs électeurs, de se mettre à leur écoute, de déterminer les objectifs prioritaires à l'échelle locale et de lui faire rapport à ce sujet.

Des tables rondes ont eu lieu avec la participation de dirigeants d'entreprises, d'économistes, d'universitaires, de chefs d'industrie, de représentants des milieux communautaires et des organisations syndicales dans des villes partout au pays. Aucun gouvernement du Canada n'a jamais tendu la main à ce point à un si grand nombre de personnes pour formuler un budget. Nous l'avons fait pour être certains que tous seraient entendus et que tout serait fait pour formuler un plan d'action économique pouvant permettre au Canada de relever les défis qui l'attendent et à tous les Canadiens d'envisager l'avenir avec espoir et optimisme.

Le plan d'action englobe des mesures de relance de l'économie qui passent par l'amélioration de nos routes, de nos ponts et d'autres infrastructures. Il prévoit des réductions d'impôts. Il prévoit un gel des cotisations d'assurance-emploi ainsi que des crédits d'impôt importants pour les acheteurs d'une première maison et les propriétaires qui souhaitent faire des rénovations. Les entreprises auront plus facilement accès au financement et pourront ainsi poursuivre leurs activités et maintenir leurs emplois.

Le Plan d'action économique du Canada prévoit des mesures de protection des Canadiens, à savoir notamment, comme je l'ai dit plus tôt, la prolongation des prestations d'assurance-emploi, l'élargissement des possibilités de formation et de perfectionnement, la réduction des impôts, l'accès Internet haute vitesse sur large bande partout au pays, l'amélioration des installations d'enseignement postsecondaire, l'augmentation des prestations pour enfants et d'autres mesures. Au cours de la présente année seulement, le Plan d'action économique du Canada apportera pratiquement 30 milliards de dollars à l'économie canadienne.

Chaque province du pays a une importance égale. Ma circonscription se trouve dans l'Est de l'Ontario, et je suis particulièrement heureux de noter certaines des initiatives pour l'Ontario dans le budget.

Il y a des initiatives visant à favoriser les travaux d'infrastructure. Grâce à un financement de 4,5 milliards de dollars sur une période de deux ans, l'Ontario pourra entreprendre des projets d'infrastructure tels que l'amélioration des routes, des systèmes d'adduction d'eau et des égouts dans l'ensemble de la province.

Il y a des initiatives visant à réduire les impôts et à geler les cotisations d'assurance-emploi. On fournira aux habitants et aux entreprises de l'Ontario un allègement fiscal de 9,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années ainsi que des milliards de dollars pour maintenir les taux de cotisation à l'assurance-emploi à un niveau peu élevé en 2009-2010 afin de soutenir la concurrence.

Il y a des initiatives visant à stimuler la construction de logements. On fournira des milliards de dollars pour construire des logements sociaux de qualité, stimuler la construction et accroître l'efficacité énergétique. Le nouveau crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire accordera jusqu'à 1 350 \$ d'allègement fiscal à chaque

propriétaire, ce qui permettra aux propriétaires ontariens d'épargner jusqu'à 1,3 milliard de dollars sur deux ans.

Il y a des initiatives visant à améliorer l'accès au crédit afin que les entreprises puissent obtenir les ressources dont elles ont besoin pour investir, prendre de l'expansion et créer de nouveaux emplois et que les consommateurs puissent obtenir le crédit dont ils ont besoin.

Il y a des initiatives visant à aider les Canadiens les plus durement touchés par le ralentissement économique, y compris des améliorations au régime d'assurance-emploi et l'octroi de sommes supplémentaires pour l'acquisition de compétences et la formation.

On aide les entreprises et les collectivités grâce à des mesures visant à protéger les emplois et à soutenir les rajustements sectoriels pendant cette crise extraordinaire. Une aide supplémentaire de 7,5 milliards de dollars est prévue pour les collectivités, les régions et les secteurs comme les secteurs manufacturier et forestier.

Pour l'exercice 2009-2010, l'Ontario recevra des transferts fédéraux plus élevés que jamais, d'une valeur totale de 15,8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,5 milliard de dollars par rapport à l'année dernière et de 4,3 milliards de dollars par rapport à ceux octroyés par le gouvernement précédent.

● (1305)

L'Ontario recevra des transferts de 9,6 milliards de dollars pour la santé et de 4,2 milliards de dollars pour les programmes sociaux, ce qui l'aidera à assumer les coûts engendrés par les soins de santé, l'éducation et les services sociaux dont dépendent les familles.

Je suis heureux de mentionner que ma circonscription, Prince Edward—Hastings, va profiter de retombées liées à certains aspects précis du budget.

Par exemple, le gouvernement va investir 407 millions de dollars pour favoriser l'amélioration du transport ferroviaire de passagers assuré par VIA Rail Canada dans le corridor Québec-Windsor. Ces investissements vont permettre d'ajouter deux trains par jour entre Toronto et Montréal et de réduire d'une demi-heure la durée du trajet. La gare de Belleville va bénéficier de cet investissement étant donné qu'elle est l'une des trois qui vont être réaménagées.

Par ailleurs, je suis particulièrement heureux de voir qu'un montant de 225 millions de dollars sera consacré à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie afin d'améliorer l'accès aux services à large bande à haute vitesse dans les collectivités rurales et dans les autres qui ne sont pas adéquatement desservies. Nous sommes tous d'accord que, de nos jours, l'accès à Internet haute vitesse est absolument essentiel pour ceux qui souhaitent exploiter une entreprise, fournir un service, ou encore pour créer des possibilités de croissance économique dans les collectivités rurales.

D'autre part, un budget de 500 millions de dollars sur deux ans est prévu pour la mise sur pied d'Infrastructure des loisirs Canada, qui investira dans la construction de nouvelles installations communautaires de loisirs et dans la rénovation d'installations existantes à l'échelle du pays.

Les installations de sports et de loisirs dans un grand nombre de circonscriptions au pays favorisent aussi le tourisme. Belleville est la plus grande municipalité de ma circonscription, Prince Edward—Hastings, et l'équipe locale, les Bulls de Belleville, joue à l'aréna Yardmen, qui doit faire l'objet de rénovations dans un avenir très rapproché.

Le budget

Un grand nombre de mes électeurs sont des étudiants ou des membres du personnel du collège communautaire local, le Loyalist College of Applied Arts and Technology. Ces personnes sont encouragées de voir que le gouvernement va investir 2 milliards de dollars pour soutenir et réparer les infrastructures, pour appuyer et accélérer la mise en oeuvre de nouveaux projets dans des institutions postsecondaires.

Notre gouvernement est déterminé à appuyer les agriculteurs par le truchement d'un programme de flexibilité agricole de 500 millions de dollars qui facilitera la mise en oeuvre de nouvelles initiatives, qui pourront être fédérales ou menées en partenariat avec les provinces, les territoires et le secteur agricole.

Nous allons aussi modifier la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative afin d'aider les nouveaux agriculteurs à avoir accès au crédit, d'appuyer les transferts intergénérationnels d'exploitations agricoles et de modifier les critères d'admissibilité des coopératives agricoles.

Prince Edward—Hastings compte un grand nombre d'ainés, en fait le deuxième groupe en importance dans notre province. Je suis constamment en contact avec ces personnes. Bon nombre d'entre elles ont un revenu fixe et plusieurs doivent se débrouiller avec une petite pension. Je suis heureux de voir que le budget renferme des initiatives qui vont grandement aider nos aînés, notamment le montant de 400 millions de dollars sur deux ans pour la construction de logements pour les aînés à faible revenu.

Je suis heureux de dire que le Plan d'action économique du Canada répond aux différents défis de notre époque et se veut équitable pour toutes les provinces et les circonscriptions du pays. L'important, c'est qu'il s'agit d'un plan équilibré. Il stimule l'économie à court terme tout en renforçant la capacité du pays à long terme. Il remet de l'argent dans les poches des Canadiens tout en proposant de nouveaux investissements. Il prévoit un déficit tout en évitant de faire porter le fardeau de nos décisions à nos enfants et petits-enfants. Il propose des mesures de relance lorsqu'elles sont nécessaires et dans les secteurs où elles le sont, et tient compte des plus touchés par les répercussions de la récession mondiale sur l'économie canadienne. Il protège les vulnérables et les défavorisés. Il protège les personnes âgées, le coeur et l'âme de la société canadienne. Il protège nos agriculteurs, eux qui travaillent d'arrache-pied et avec dévouement pour nous nourrir. Il protège l'avenir de chacun de nous.

C'est un plan national. Il s'inspire d'un large consensus sur ce que nous devons faire pour sortir plus forts qu'avant de cette récession mondiale.

Je suis impatient de voir les bienfaits de ce plan dans les années à venir. Évidemment, je me réjouirais de l'appui de tous mes collègues à la Chambre qui désirent travailler dans le respect, pour le bien de tous les Canadiens.

• (1310)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien apprécié la conclusion du député de Prince Edward—Hastings. Il nous disait que nous devons collaborer, surtout en cette période extrêmement pénible que traverse notre pays, comme les autres. Nous sommes bien d'accord.

Cela dit, je crois que, dans ce contexte extrêmement pénible, il faut aussi regarder les choses en face et laisser de côté la politique.

Avant de poser une question au député, j'aimerais faire un petit rectificatif. Le précédent intervenant, le ministre d'État aux Sciences

et la Technologie, a dit qu'au cours des années 1990 on n'avait rien fait et qu'on avait supprimé des fonds. Il se trompe totalement. J'ai eu à l'époque l'honneur d'être secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie. Il y avait alors des programmes que le gouvernement actuel a critiqués, notamment le programme de prêts aux petites entreprises, le PARI et le Fonds des bourses d'études canadiennes du millénaire. N'oublions pas les 2 000 chaires de recherche qui ont été créées au Canada.

Le député a parlé de financer l'acquisition de compétences et le recyclage. Nous savons qu'on licencie dans tous les secteurs. Est-ce qu'il ne faudrait pas commencer par faire une évaluation pour savoir quel genre de formation donner aux chômeurs? A-t-on fait cette évaluation?

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, je remercie le député de se déclarer ouvert à la collaboration. Je crois que c'est essentiel à ce stade et je me réjouis de le voir partager cette opinion.

Pour ce qui est d'identifier les besoins en matière de formation et d'acquisition de compétences, le budget prévoit 2 milliards de dollars pour la recherche et le développement et pour l'expansion des programmes de financement, de restauration et d'entretien des établissements postsecondaires. Précisons que ce sera à raison de 70 p. 100 pour les universités et 30 p. 100 pour les collèges.

Je pense que le député reconnaîtra que c'est surtout grâce aux demandes d'admission dans les collèges et aux programmes de recyclage dans le cadre de l'assurance-emploi, de concert avec les provinces, que l'on identifie les secteurs dans lesquels il y a des besoins et des lacunes. C'est une façon de procéder qui me satisfait totalement. Nous nous sommes appuyés sur les recommandations des divers collèges communautaires qui ont abondamment montré qu'ils étaient tout à fait favorables à cette approche.

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec mon collègue lorsqu'il dit, à la fin de son discours, qu'il faut sortir de la présente récession en étant encore plus fort qu'avant. Cependant, je ne vois rien aujourd'hui dans le budget qui permette d'y parvenir. Je vois très peu de mesures pouvant engendrer la nouvelle économie que nous aimerions voir se façonner au rythme des convulsions qui secouent l'économie mondiale actuellement.

On voit nettement, aux États-Unis, un plan pour dessiner un avenir reposant sur les nouvelles énergies. Nous allons subir une pression croissante de la part des États-Unis pour que l'exploitation des sables bitumineux soit moins polluante. Nous allons également subir une pression croissante de la part des États-Unis pour augmenter l'utilisation des énergies renouvelables sur le continent.

Le budget ne contient aucune mesure pour favoriser la production d'énergie renouvelable. Il n'y a tout simplement aucune mesure de ce genre pour profiter de l'occasion qui se présente. En fait, le gouvernement a plutôt fait des compressions dans les initiatives environnementales, ce qui va réduire les sommes d'argent pouvant servir à stimuler l'industrie éolienne au pays. On va peut-être consacrer un milliard de dollars sur cinq ans aux énergies renouvelables, mais une bonne partie de cette somme va être canalisée dans le miroir aux alouettes de la séquestration du carbone.

Comment le budget pourra-t-il favoriser l'utilisation, par les Canadiens, de sources d'énergie propres à l'avenir?

Le budget

●(1315)

M. Daryl Kramp: Monsieur le Président, permettez-moi de revenir sur mes observations précédentes à propos du budget. J'ai déjà dit que le budget devait prévoir une répartition judicieuse de l'argent. On ne peut pas consacrer tout le budget à l'environnement, à l'industrie, aux besoins sociaux, à l'éducation postsecondaire ou aux technologies. Le budget doit comprendre des mesures dans tous ces domaines. Il doit constituer un juste équilibre entre les besoins sociaux et les exigences bien réelles de l'avenir.

Le député indique qu'il est très important, sinon crucial, de choisir la bonne voie pour sortir de la présente récession. On ne peut pas se contenter de traverser la crise, appliquer des solutions temporaires et renoncer à l'idée d'obtenir un bon retour sur l'investissement, qu'il s'agisse de dividendes intellectuels ou matériels ou encore d'un engagement à long terme pour améliorer les infrastructures. C'est pourquoi un déficit structurel n'est pas acceptable. Le déficit doit permettre au pays d'obtenir un bon résultat à long terme, et je suis convaincu que ce sera le cas.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, je partagerai le temps dont je dispose avec le député de Colombie-Britannique-Southern Interior.

C'est avec plaisir que je prends aujourd'hui la parole sur le budget déposé le 27 janvier. On sait que le NPD a décidé de voter contre le budget. On a entendu des commentaires suggérant que le NPD n'avait pas lu le budget, mais je pense qu'on n'avait pas besoin de le lire puisqu'on en avait entendu parler à la télévision, à la radio et dans les journaux une semaine auparavant. Je ne sais donc pas pourquoi on nous a accusés de ne pas lire le budget, puisqu'on nous l'a entré directement dans les oreilles.

Toutefois, il y a une raison. Lorsqu'on perd confiance en quelqu'un, on perd confiance. Or il était clair que le Parlement ne faisait plus confiance au gouvernement conservateur. Les libéraux avaient aussi dit qu'ils avaient perdu confiance. On dirait qu'ils ont maintenant repris confiance. C'est l'électorat qui devra décider de ce qu'il fera à l'avenir. Cela dit, c'est drôle de voir maintenant le chef libéral dire que les députés de Terre-Neuve peuvent voter contre le budget une fois. On peut donc voter contre le budget une fois, tant qu'on n'est que quatre ou cinq.

Ces députés vont voter contre le budget à cause des transferts et des infrastructures. Les députés du Nouveau-Brunswick sont-ils favorables aux transferts de péréquation aux provinces et sont-ils satisfaits du fait que nous, du Nouveau-Brunswick, perdions également des transferts à la province? Il paraît qu'ils voteront en faveur du budget et ne suivront pas leurs collègues de Terre-Neuve.

Il y a effectivement des choses dans ce budget. On ne dit pas qu'il ne contient rien. Oui, il y a des choses dans ce budget. Toutefois, on doit s'attarder à ce qui n'y est pas. À mon avis, ce fut un triste jour que celui où les libéraux se sont montrés prêts à appuyer le Parti conservateur. En effet, la coalition allait finalement mettre de l'avant des changements à l'assurance-emploi attendus depuis des années par les employés, les travailleurs et les travailleuses.

Ce qui me fait également mal dans ce budget, c'est de voir le gel des salaires de la fonction publique. En ce qui a trait à l'équité salariale, le gouvernement enlève aux femmes le droit fondamental à la justice. Or tout Canadien et toute Canadienne devrait avoir le droit d'accéder à la justice. Mais non, après toutes ces années, leurs droits passeront par la négociation plutôt que par le système de justice, où la question serait tranchée par une cour.

Dans ce budget, il n'y a absolument rien pour les pêches non plus. Oui, il y a une crise économique au Canada, ce qu'on appelle aujourd'hui la grosse crise économique. Depuis des années, perdue une crise économique dans le secteur des pêches, et malgré cela, on dépose un budget qui fera perdre leur chemise à des pêcheurs. Bien que cela n'aille pas bien du tout dans le secteur des pêches, on constate que ce budget ne contient absolument rien pour aider les pêcheurs, que ce soit ceux de la Gaspésie, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve ou de l'Île-du-Prince-Édouard. De plus, rien dans ce budget ne s'attaque à la crise de la pêche vécue dans les provinces de l'Atlantique.

On aurait pu faire autre chose pour les transferts aux provinces et pour les infrastructures. Pour ma part, j'ai consulté des gens, et on dirait bien que les conservateurs n'ont pas consulté les mêmes personnes. Rappelons-nous que seulement 20 p. 100 de l'argent des infrastructures du budget de 2008 ont été utilisés. Pour les grosses métropoles et les villes qui ont de l'argent, il n'y a pas de problème à donner un tiers, un tiers et un tiers. Mais des villages et des municipalités n'ont pas cet argent.

Je ne peux pas m'empêcher de parler d'un élément de ce budget, et c'est celui de l'assurance-emploi. Le gouvernement dit avoir apporté des changements au programme de l'assurance-emploi en ajoutant cinq semaines de prestations. Mon collègue conservateur dit que c'est vrai, que les conservateurs ont ajouté cinq semaines. D'accord, cinq semaines de prestations ont été ajoutées, mais à la fin.

D'autre part, la semaine dernière, la ministre a fait des commentaires à la radio. Elle disait que si elle ne voulait pas repousser les deux semaines d'attente ou payer les deux premières semaines de prestations d'assurance-emploi, c'était que ces deux semaines servaient à voir qui abusait du système.

●(1320)

En commençant, la ministre dit que les travailleurs et les travailleuses du pays sont une bande de tricheurs. En plus de cela, cette semaine ou en fin de semaine, elle a dit la même chose: elle ne veut pas apporter de changements à l'assurance-emploi parce que cela va inciter les gens à rester chez eux plutôt qu'à aller travailler. C'est une insulte pour les travailleurs et aux travailleuses de ce pays.

Pourquoi ne ferait-elle pas de même pour les grandes compagnies qui ont mal géré leurs affaires? Pourquoi ne dirait-elle pas aux grandes corporations, aux banques, qu'on ne les aidera pas parce qu'elles ont fait une mauvaise gestion et qu'elles sont une bande d'abuseurs. Dans ce cas, le gouvernement change d'avis et dit qu'il va leur donner de l'argent. Le plus important montant d'argent sera donné aux grandes corporations sous forme de baisses d'impôt.

Pour les travailleurs et les travailleuses, on met 1,5 milliard de dollars, mais pour les grandes corporations, c'est à peu près 60 milliards de dollars en baisses d'impôt qu'on leur donne; un rapport de 1,5 pour 60. C'est ce que le gouvernement a décidé de faire.

La ministre dit que les travailleurs et travailleuses sont une bande d'abuseurs qui veulent rester chez eux. Au cas où elle ne le saurait pas, le gouvernement n'utilise pas seulement ces deux semaines d'attente pour vérifier le cas d'un chômeur. Selon les règles gouvernementales, il prend 28 jours. Certaines personnes attendent même jusqu'à 40 ou 50 jours avant de se qualifier à l'assurance-emploi, non pas deux semaines. Après cela, on dit que les travailleurs sont dépendants de l'assurance-emploi, au lieu de dire que c'est le gouvernement qui dépend de l'assurance-emploi. En effet, il a volé 57 milliards de dollars à la caisse d'assurance-emploi — 57 milliards! C'est honteux!

Le budget

C'est regrettable et c'est triste de voir ce que les libéraux ont finalement fait. Ils avaient dit qu'ils ne faisaient pas confiance à ce gouvernement, mais aujourd'hui ils voteront en faveur du budget du gouvernement conservateur. On aurait pu donner un peu d'espoir aux travailleurs et aux travailleuses. Or, finalement, les libéraux disent au gouvernement conservateur qu'ils lui font confiance et qu'ils vont le laisser gouverner. Gel des salaires de la fonction publique, gel des salaires de la GRC, refus de laisser les femmes aller en cour, tout cela, ils vont l'appuyer. La position adoptée par les libéraux est très regrettable.

Regardons les changements à l'assurance-emploi qui auraient pu être bénéfiques. Durant une crise économique, les gens perdent leur emploi. Comme si ce n'était pas assez, ils n'ont même pas de paie durant les deux premières semaines pour aider leur famille. Par la suite, ils recevront 55 p. 100 de leur salaire. En cette période de crise, cela aurait été le temps de leur dire que ce programme leur appartenait, qu'on les avait assez volés et que, finalement, on allait le leur redonner et faire les changements.

Parmi toutes les personnes qui vont perdre leur emploi — par exemple dans l'industrie automobile —, certaines ont travaillé durant 25 ans et, parmi elles, certaines n'ont jamais reçu de prestations d'assurance-emploi. La ministre a dit la semaine dernière que la raison pour laquelle on ne voulait pas payer les deux semaines, c'était pour vérifier s'il ne s'agissait pas d'une bande de tricheurs. Elle ne connaît même pas le système. Cela n'a rien à voir. Lorsque l'assurance-emploi a été instaurée, il y a 50 ou 60 ans, on a créé ce délai d'attente de deux semaines parce qu'il n'y avait pas d'assurance-emploi. Le gouvernement a décidé d'attendre deux semaines pour laisser aux personnes le temps de chercher un travail et si, après ce délai, elles n'avaient rien trouvé, on leur donnait des prestations d'assurance-emploi. Ce n'était pas pour vérifier s'il s'agissait de tricheurs. Cela n'avait rien à voir avec cela.

Or, plutôt que de changer d'avis pour aider les femmes et les hommes qui perdent leur emploi au Canada, plutôt que de demander 360 heures pour pouvoir se qualifier à l'assurance-emploi, plutôt que d'enlever les deux semaines du délai d'attente, plutôt que de prendre en compte les douze meilleures semaines pour aider ces travailleurs et ces familles à investir dans l'économie et à se trouver un emploi, ce gouvernement n'a rien fait, non! Pour tout dire, à la fin de tout, il leur accorde cinq semaines supplémentaires. Alors, il se croise les doigts et souhaite que ces personnes trouvent un emploi avant ces cinq semaines, pour ne pas avoir besoin de les payer, malgré les profits qu'il a fait avec la caisse d'assurance-emploi.

Voici l'une des plus importantes raisons pour ne pas voter en faveur du budget des conservateurs: on a perdu confiance en eux. C'est ce même gouvernement qui a proposé une loi proclamant des élections à date fixe, et il a violé sa propre loi. Alors on ne fait pas confiance aux conservateurs.

Monsieur le Président, j'aimerais vous remercier de m'avoir donné la chance de parler de ce sujet. Je souhaite aussi que les conservateurs gardent l'esprit un peu plus ouvert vis-à-vis des travailleurs et des travailleuses, et qu'ils leur démontreront aussi du respect.

• (1325)

[Traduction]

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du député d'Acadie—Bathurst. Il a l'air d'en vouloir davantage aux libéraux. Je lui rappelle que nous ne sommes pas au pouvoir.

Il a parlé de donner espoir aux travailleurs canadiens. Il a parlé de la crise économique et des gens qui perdent leur emploi. Pense-t-il vraiment qu'il serait sage de renverser le gouvernement et de dépenser plus d'un demi-milliard de dollars pour tenir des élections alors que nous venons d'en avoir il y a quelques mois? Est-ce vraiment ce qu'il veut dire aux travailleurs qui cherchent la stabilité et la sécurité?

Les Canadiens nous ont dit qu'ils ne souhaitent pas retourner aux urnes. Tient-il à dépenser plus d'un demi-milliard de dollars pour répéter cet exercice?

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, tout d'abord, je n'en veux pas plus aux libéraux qu'aux conservateurs. Cependant, les Canadiens auraient souhaité que les parlementaires travaillent ensemble.

Trois partis étaient disposés à collaborer. Il n'est pas nécessaire de déclencher des élections. Je crois sincèrement que la Gouverneure générale du Canada serait habilitée à dire à la coalition de prendre le pouvoir et de faire ce qu'il faut pour aider les travailleurs qui ont perdu leur emploi à cause de la crise.

Les libéraux affirment ne pas faire confiance au premier ministre. Mais tout à coup, ils font confiance au gouvernement. Les députés de Terre-Neuve-et-Labrador ne font pas confiance au gouvernement et ils ont le droit de s'opposer au budget. C'est une mesure ponctuelle.

Le député dira-t-il à ses collègues de Terre-Neuve-et-Labrador qu'ils ne veulent pas d'élections et qu'ils devraient appuyer le gouvernement? Je n'ai pas de leçons à recevoir des libéraux aujourd'hui.

[Français]

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue du NPD. Je suis entièrement d'accord avec lui pour ce qui est de l'assurance-emploi. On n'a pas amélioré l'accessibilité. Ce qu'on a fait, c'est de prolonger les prestations de cinq semaines. Il n'y a pas beaucoup de gens qui vont pouvoir bénéficier de cette mesure. On a fait exprès, dans le fond, pour empêcher les chômeurs de pouvoir bénéficier de meilleures conditions. Cela ne m'a pas surpris de la part des conservateurs. On sait très bien que pour les conservateurs, les programmes sociaux, ce n'est pas leur force. C'est un gouvernement de droite. Les conservateurs sont beaucoup plus en faveur des banques et des grandes entreprises que des simples travailleurs.

Les libéraux sont dans l'opposition depuis maintenant quelque temps. Ce sont eux qui ont commencé à piller la caisse de l'assurance-emploi. Ce sont 45 ou 55 milliards qu'ils ont pris dans la caisse de l'assurance-emploi et, maintenant, au lieu d'avoir fait leur mea-culpa par rapport à cela, ils viennent accepter le budget présenté par les conservateurs où l'on retrouve cette légère bonification du régime d'assurance-emploi. J'aimerais entendre mon collègue à ce sujet.

• (1330)

M. Yvon Godin: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa question.

Le budget

Il y a eu en 1990 un changement à l'assurance-emploi avec le projet de loi C-21. Il y a eu un autre changement avec le projet de loi C-113, en avril 1993. À cette époque, les libéraux disaient que ce que faisaient les conservateurs de Brian Mulroney était terrible. Par la suite, ils ont été élus au gouvernement. En juin 1994, il y a eu le projet de loi C-17 où ils ont fait baisser les prestations de 57 à 55 p. 100. En 1996, cela a été ce que j'appelle quasiment un péché, soit la manière avec laquelle ils ont fait la réforme de l'assurance-emploi. C'est là qu'ils avaient rempli les caisses du gouvernement, les fonds généraux, de 54 milliards de dollars. Maintenant, on parle de 57 milliards de surplus. Au mois de novembre, je pensais que les libéraux s'étaient presque confessés pour dire que ce qu'ils avaient fait n'était pas correct et demandaient pardon. Ils étaient prêts à faire tomber le gouvernement, faire les vrais changements pour les travailleurs et travailleuses.

C'est si honteux de voir qu'aujourd'hui, ils vont soutenir les conservateurs pour continuer dans la même veine qu'en 1996. On tape sur le monde qui bâtit ce pays. Par rapport aux familles, aux femmes et aux enfants qui sont dans le besoin, des gens qui ont besoin de manger, les conservateurs disent: « C'est une gang qui va tricher le système, c'est une gang qui va rester à la maison, qui ne veut pas travailler ». C'est honteux et le gouvernement devrait s'excuser. La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences devrait venir en Chambre et s'excuser devant tous les travailleurs et les travailleuses de ce pays pour la manière dont elle les a traités. C'est honteux et le gouvernement devrait s'excuser. Ce n'est pas acceptable dans notre pays. La manière dont nos travailleurs et travailleuses sont traités n'est pas acceptable. Ce sont des gens vaillants, qui se lèvent le matin et qui vont travailler...

[Traduction]

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Reprise du débat. Le député de Colombie-Britannique-Southern Interior a la parole.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de parler du même sujet que mon collègue d'Acadie—Bathurst. Je ne crois pas qu'il y ait plus ardent défenseur des travailleurs et travailleuses.

Nous avons récemment appris de la bouche de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences que le gouvernement conservateur ne cherchait pas à faire du chômage un choix lucratif. J'inviterais aujourd'hui la ministre à venir dans des localités que je représente et qui vivent de l'exploitation de la forêt. Qu'elle vienne dire des choses semblables aux travailleurs et à leurs familles, eux qui sont plongés dans les difficultés. Je voudrais qu'elle les dise aux travailleurs des scieries qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi et qui, au bout de cinq semaines, perdront le gaz, le téléphone et l'électricité, qui perdront leur maison et qui accumuleront des dettes pour se nourrir et se vêtir.

Perdre son emploi, c'est perdre immédiatement la capacité de répondre à ses propres besoins et à ceux de sa famille, et c'est perdre une partie de son identité. La période de carence de deux semaines, pendant laquelle les dépenses du ménage continuent de s'accumuler, coûte cher. En Colombie-Britannique, le soutien du revenu, ou l'aide sociale, est prévu de telle façon par la loi qu'il est à peu près hors de portée pour les travailleurs forestiers. Il suffit de posséder un véhicule de plus de 5 000 \$ pour être inadmissible. Il faut en être réduit à une pauvreté extrême avant de pouvoir demander l'aide sociale à la province, et cela désavantage les prestataires qui voudraient se recycler ou trouver un nouvel emploi.

Et même dans le cas des personnes admissibles, les arriérés chez Service Canada sont tels qu'il faut souvent compter 30 jours après la période de carence de deux semaines avant que le dossier ne soit étudié. Cela signifie que les travailleurs sans emploi sont sans revenus pendant au moins six semaines. La famille est ainsi soumise à un stress extrême. Pour bien des travailleurs forestiers mis à pied, les possibilités de trouver un nouvel emploi sur place sont rares, voire inexistantes. Ils doivent aller ailleurs. Pour les travailleurs âgés ou ceux qui ont des problèmes de santé, ce peut être une très lourde épreuve de déménager et de changer de carrière à ce stade de leur vie. Et quitter une localité où on a acheté une maison, où habite la famille élargie, où on a des services médicaux, où les enfants vont à l'école, voilà qui a des conséquences pour la famille et la collectivité.

Certains travailleurs peuvent compter sur l'aide de leur conjoint ou d'un autre membre de la famille, mais pour d'autres, c'est la misère noire. Un travailleur dont la maison a été saisie est venu me voir à mon bureau: il songeait à vivre dans son camion, dans les bois. Il ferait tourner le moteur de temps en temps pendant la nuit pour rester au chaud.

[Français]

Selon Mel Hurtig, dans son livre *The Truth about Canada*, avant les coupes de Brian Mulroney, de Jean Chrétien et de Paul Martin, plus de 80 p. 100 des chômeurs recevaient les prestations d'assurance-emploi. En 1986, c'étaient 86 p. 100. Aujourd'hui, le pourcentage n'est que de 40 p. 100 et ici, à Ottawa, seulement de 21 p. 100. Quelle honte!

Cela n'est pas tout. À cause des coupes, au niveau provincial, de Mike Harris, de Ralph Klein et de Gordon Campbell, des milliers de personnes n'ont pas accès à l'assurance-emploi et sont forcées de vivre de l'aide sociale — si leur camion ne vaut pas plus de 5 000 dollars, d'ailleurs.

Entre 1994 et 2006, le gouvernement fédéral a accumulé un surplus dans la caisse d'assurance-emploi de 51 milliards de dollars. Cependant en 2006, seulement 53 p. 100 des travailleurs sans emploi avaient droit aux prestations. Rappelons que le fédéral a utilisé l'argent accumulé par les travailleurs, c'est-à-dire notre argent, pour réduire le déficit fédéral.

● (1335)

[Traduction]

Selon un article paru le 25 février 2007 dans le *Toronto Star*:

Il faut que le programme de prestations redevienne une véritable police d'assurance pour ceux qui perdent leur emploi, et non une vache à lait qui permet au gouvernement de s'enrichir sur le dos des plus vulnérables.

Dans une liste de 28 pays de l'OCDE, le Canada se classe 22^e pour ce qui est de compenser la perte de rémunération des chômeurs. Le montant de cette compensation n'atteint même pas la moitié de ce qu'il est dans des pays comme le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Australie.

D'après Mel Hurtig, les sondages d'opinion montrent que les programmes sociaux sont parmi les principales priorités des Canadiens, bien avant les réductions d'impôt. Pourtant, le rapport entre les réductions d'impôt pour les entreprises et l'aide apportée par l'assurance-emploi dans ce budget est de 60 à 1. L'objectif est de ramener le taux d'imposition des sociétés de 19.5 p. 100 à 19 p. 100 en 2009.

Le budget

Pourtant, en 2005 déjà, sur 22 pays de l'OCDE, le Canada se classait 16^e pour le taux d'imposition totale en pourcentage des bénéficiaires, après les États-Unis, l'Autriche et le Japon. Nos impôts sur les sociétés sont déjà parmi les plus bas, et notre infrastructure sociale continue de s'effriter.

Lors des consultations prébudgétaires, de nombreux intervenants ont dit qu'il fallait réformer l'assurance-emploi pour la rendre plus accessible aux principales victimes. Dans un mémoire présenté par la Chambre de commerce de Similkameen County et de Keremeos, on peut lire: « Il est maintenant grand temps de réformer l'assurance-emploi ».

Je pourrais continuer longtemps. Les Canadiens veulent pouvoir bénéficier d'un régime qu'ils ont financé. Il est inadmissible qu'en période de crise moins de 40 p. 100 de ceux qui ont besoin d'aide en reçoivent. J'ai déjà donné des exemples de ce qui arrive à des gens qui font partie des 60 p. 100 exclus de l'assurance-emploi, mais la ministre a le culot de dire qu'il ne faut pas que le chômage devienne une situation lucrative pour les sans-emploi.

Les dépenses d'infrastructure ont été une autre des préoccupations prioritaires exprimées lors de mes consultations prébudgétaires avec des dirigeants communautaires. Voici un résumé de leur réaction.

Premièrement, il faut accroître et accélérer le versement de fonds pour l'infrastructure, par exemple le Fonds Chantiers Canada et les remboursements de taxe sur l'essence qu'on avait promis et qu'on attend toujours.

Deuxièmement, il faut axer en priorité les fonds sur les communautés économiquement handicapées.

Troisièmement, la proposition de la Fédération des municipalités et des communautés visant à établir une collaboration avec le gouvernement fédéral pour créer 100 000 emplois au Canada recueille un appui massif.

Nos petites collectivités rurales craignent notamment que les crédits leur passent sous le nez parce que le gouvernement exige un financement de contrepartie. Certaines communautés de ma circonscription, par exemple Greenwood, n'ont ni les ressources, ni le personnel nécessaires pour piloter des demandes de subvention, sans parler d'apporter un tiers du financement. Ce que je crains, c'est que ce soient les grandes villes avec une solide assiette fiscale qui raflent l'essentiel des fonds pour l'infrastructure et que le Canada rural se retrouve laissé pour compte.

Le gouvernement fédéral doit absolument veiller à ce que les collectivités canadiennes et leurs habitants bénéficient d'un maximum de soutien pour traverser cette période de difficulté économique. C'est le moins qu'on puisse faire pour eux.

● (1340)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, puisque le député néo-démocrate n'était pas ici à ce moment-là, j'aimerais apporter une précision. Il a utilisé trois chiffres soit 45 milliards, 51 milliards et 55 milliards en parlant des excédents de la caisse de l'assurance-emploi. Je tiens à lui faire savoir qu'à ce moment-là, lorsque les libéraux ont pris le pouvoir, près de 12 p. 100 des Canadiens étaient sans emploi et que des sommes importantes leur étaient versées. Dans les années qui ont suivi toutefois, les bonnes politiques libérales ont permis la création de plus de trois millions d'emplois, ce qui a accru les revenus de la caisse.

Il est vrai qu'une fois que le gouvernement a eu réglé la question du montant global devant être versé pour les Canadiens sans emploi et prévoir l'avenir, il a pris une partie de cet argent pour rembourser

la dette et éliminer le déficit, ce qui a permis d'économiser de l'argent. Ce dossier a été bien géré par les libéraux.

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, il n'en reste pas moins qu'il y avait un excédent auquel tous les travailleurs du Canada avaient contribué et qui tournait autour de 50 milliards de dollars, même si on ne s'entend pas sur le chiffre exact. Quoi qu'il ait été fait de cet argent, il ne faut pas oublier que c'était l'argent des travailleurs et que maintenant que les temps sont durs, plus de 60 p. 100 de ceux qui en auraient besoin n'y ont pas accès. Il n'y a rien à comprendre.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, lorsque les libéraux formaient le gouvernement, il disaient que les temps étaient difficiles. Nous débattons du budget du gouvernement actuel, mais ce budget ne peut laisser les libéraux pour compte, car, comme nous le verrons ce soir, ils formeront une nouvelle coalition avec les conservateurs.

Les libéraux ont dit que les temps étaient difficiles et qu'ils n'avaient d'autre choix que de comprimer le programme d'assurance-emploi. Le député de Colombie-Britannique-Southern Interior est-il d'accord avec moi pour dire que ce n'est pas en comprimant le programme d'assurance-emploi qu'on peut aider le Canada puisque le Canada est fait de personnes, de travailleurs? Pourquoi le gouvernement veut-il priver de leur dû les travailleurs qui tentent de nourrir leurs familles?

Le gouvernement se vante du fait que seulement 40 p. 100 des travailleurs qui perdent leur emploi sont admissibles à des prestations d'assurance-emploi. Comment peut-on se vanter de dérober leur dû aux travailleurs qui ont cotisé à ce programme de protection du revenu? N'est-ce pas ce qui se produit? Est-ce sur le dos des travailleurs que le gouvernement veut rembourser la dette, alors qu'il y a des excédents de 55 milliards de dollars dans la caisse? Ces excédents étaient de 57 milliards de dollars, mais le gouvernement en a soustrait 2 milliards de dollars pour les investir dans cette nouvelle agence.

M. Alex Atamanenko: Monsieur le Président, je sais gré au député d'avoir exprimé sa préoccupation.

À l'égard du filet de protection sociale, du filet dont bon nombre de pays développés se sont dotés, il semble que le Canada soit sur une pente descendante depuis une vingtaine d'années. Ces pays ont un filet de protection sociale, un bon niveau de productivité, une main-d'oeuvre solide et des investissements vigoureux. Quant à nous, nous glissons vers le bas de la pente.

J'aimerais recommander à mes collègues de la Chambre des communes le livre de Mel Hurtig intitulé *La vérité à propos du Canada*. Je leur recommande de lire cet ouvrage qui décrit ce qui s'est produit et j'aimerais savoir ce qu'ils en pensent.

Les travailleurs ont versé des cotisations et on peut dire qu'ils se sont fait voler leur argent puisqu'ils ne peuvent pas y avoir accès maintenant. C'est une honte pour le Canada. Nous devrions avoir honte de la façon dont nous traitons nos travailleurs. Je sais que nous pouvons faire mieux.

● (1345)

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Ajax—Pickering.

En prenant la parole à la Chambre sur le budget présenté la semaine dernière par le ministre des Finances, je ne peux m'empêcher de penser que nous aurions pu tenir ce débat il y a deux mois.

Le budget

C'est peut-être un peu décourageant de penser que la seule chose qui ait pu inciter le gouvernement à agir est une menace pour sa propre survie plutôt que la volonté d'aider ou un intérêt réel à l'endroit des millions de familles, travailleurs et gens d'affaires canadiens qui ont besoin d'aide. Quoi qu'il en soit, le gouvernement est passé à l'action.

La situation est certainement difficile et très préoccupante.

Depuis l'été, nous avons vu les marchés des capitaux, chez nous et ailleurs dans le monde, perdre littéralement des millions de dollars sous nos yeux. Cela nuit bien sûr aux entreprises et à leurs employés, mais aussi à des millions d'autres personnes, y compris aux Canadiens âgés qui avaient investi dans les institutions touchées. Beaucoup de Canadiens font de tels investissements en prévision de leur retraite.

Dans le secteur de la fabrication, les pertes d'emplois n'ont jamais été aussi nombreuses depuis des décennies. Je me suis joint à maintes reprises à des dirigeants syndicaux et à d'autres députés fédéraux, dans les deux dernières années, pour réclamer des mesures qui protégeraient les emplois de ce secteur au Canada.

Les détaillants de tout le Canada devront relever des défis sans précédent simplement pour éviter d'avoir à fermer leur commerce. Bon nombre ont déjà supprimé des emplois en raison de la baisse du chiffre d'affaires.

Nous sommes tous au courant des graves difficultés que connaît depuis longtemps le secteur de l'automobile. Les Travailleurs canadiens de l'automobile prévenaient depuis longtemps les intéressés de l'arrivée de cette très grave crise touchant l'un de nos plus gros moteurs économiques, la construction automobile.

Les difficultés qu'il faut surmonter au Canada ne sont pas les seules à nous nuire. La situation difficile que connaît notre voisin du Sud, les États-Unis, nous nuit également.

Je suis heureux de féliciter le président Barack Obama, au début de son mandat à la tête de notre plus important partenaire commercial.

Au Canada, nous ne sommes pas à l'abri des influences extérieures, et la situation au sud de notre frontière a un effet immédiat sur nous, puisque 80 p. 100 de nos échanges commerciaux se font avec les États-Unis. On ne peut nier que les politiques de l'administration précédente ont contribué aux terribles difficultés économiques qui frappent les États-Unis et le monde. La crise économique actuelle a bien sûr pris naissance sur le marché immobilier américain, et elle est attribuable à une réglementation déficiente et à un manque de contrôle des prêts hypothécaires.

S'il y a un aspect positif en ce qui a trait au secteur des services financiers, c'est que la gestion prudente du gouvernement libéral précédent nous a mis à l'abri du genre d'effondrement sismique que nous avons pu voir aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux.

Malgré les pressions qui les poussaient dans le sens contraire, les gouvernements des anciens premiers ministres Jean Chrétien et Paul Martin ont compris la nécessité de veiller à ce que notre système bancaire soit assujéti à une réglementation rigoureuse. Il est facile d'oublier maintenant les demandes auxquelles les gouvernements libéraux de l'époque ont refusé d'accéder relativement aux fusions bancaires et à un assouplissement de la réglementation en matière de prêts, et il est également vrai que nous sommes chanceux que des premiers ministres comme Jean Chrétien et Paul Martin aient fait preuve d'autant de prévoyance et de courage politique.

Au moment où des institutions financières partout dans le monde, en particulier aux États-Unis, sont au bord du précipice, le système

financier canadien, bien qu'il connaisse des difficultés, demeure essentiellement solide.

Dans les semaines qui ont précédé la rentrée parlementaire, le gouvernement n'a cessé de divulguer de l'information sur le contenu de son budget. La création d'un déficit a été la première de ces prétendues fuites. Puis vinrent les annonces concernant les dépenses d'infrastructure, les programmes de soutien à l'emploi, l'aide aux industries en difficulté et diverses autres initiatives. Bref, tout cela faisait partie des mesures que nous, du côté de l'opposition officielle, réclamions depuis le début du ralentissement économique.

À cet égard, le budget contient des mesures que notre chef, le député d'Etobicoke—Lakeshore, notre caucus et moi-même personnellement jugeons qu'il est nécessaire d'appuyer à ce moment-ci. Les Canadiens ne peuvent simplement pas attendre plus longtemps pour obtenir cette aide, et certainement pas pour des raisons purement politiques.

● (1350)

Je dois dire qu'il est pénible d'entendre le chef du Nouveau Parti démocratique parler d'une nouvelle coalition. Je voudrais lui demander de mettre de côté ses propres ambitions et de reconnaître qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'une seule coalition qui compte, celle entre les Canadiens et ceux qu'ils ont choisi pour travailler en leur nom. Les Canadiens ont besoin d'aide, et non de manœuvres politiques. Lorsque les partis d'opposition ont formé la coalition en novembre dernier, ils l'ont fait pour des motifs qui allaient au-delà de la politique. Il s'agissait pour eux d'obliger un gouvernement irresponsable à rendre des comptes au sujet de son discours éminemment politique.

Le chef de l'opposition a fait preuve de courage, a tenu compte des besoins des Canadiens lorsqu'il a annoncé qu'il appuierait le budget. Il a également montré son grand leadership en posant comme condition l'amendement adopté hier, qui nous permettra de nous assurer que l'aide dispensée aux Canadiens est réelle et utile.

Nous avons absolument besoin de stimulants économiques. L'un des moyens les plus efficaces de fournir l'aide financière voulue consiste à renouveler les infrastructures. Le budget contient bel et bien d'importants engagements à cet égard, pourvu que les fonds promis soient versés rapidement pour que nous puissions entreprendre la construction de routes, de ponts, etc. Ces projets sont trop importants pour être assortis de conditions restrictives.

Le gouvernement conservateur ne peut pas vraiment développer l'infrastructure dans le cadre du Fonds Chantiers Canada s'il permet que les occasions qui se présentent soient perdues parce que les municipalités n'ont pas les moyens de financer un tiers des dépenses. Le maire de Toronto, David Miller, a déjà clairement dit que la ville n'a pas les fonds nécessaires pour la revitalisation d'Union Station, dont le ministre des Finances a dit qu'il s'agissait d'un « point de jonction crucial » de la région. Les conservateurs doivent veiller à ce que les fonds d'infrastructure soient accessibles à tous et ne constituent pas simplement des promesses en l'air.

Comme je l'ai déjà mentionné, l'amendement libéral était conçu à cette fin.

Les engagements pris à l'égard du logement abordable sont également importants. Permettez-moi de rappeler à la Chambre que c'est l'ancien ministre libéral des Finances, le député de Wascana, qui avait pris des engagements dans ce domaine pour la première fois depuis des décennies. Il n'en reste pas moins que ce budget contient des dispositions relatives au logement social. C'est là une amélioration digne de mention.

Le budget

Nous sommes en outre encouragés par le soutien accordé aux travailleurs à faible revenu grâce à l'expansion des prestations fiscales pour enfants et de la prestation fiscale pour le revenu gagné. Ces mesures n'avaient que trop tardé.

Les engagements financiers pris envers nos établissements d'enseignement étaient vraiment nécessaires. Je les appuie sans réserve parce qu'elles assureront à ces établissements une aide dont ils avaient besoin depuis fort longtemps.

Pour retrouver le chemin de la reprise économique, nous avons besoin de stimulants pouvant créer des emplois, rétablir la confiance et aider les Canadiens à affronter des difficultés sans précédent. Les retombées des stimulants économiques vont de l'achat de matériaux de construction aux dépenses faites par les travailleurs du secteur du bâtiment.

Il y a des choses encourageantes dans ce budget. Le gouvernement y a inscrit quelques-unes des mesures que nous avions préconisées depuis plus de deux ans. Il importe peu de savoir à qui on doit ces mesures. L'important, c'est d'aller de l'avant et d'aider les Canadiens et notre économie.

Je voudrais prendre quelques instants pour mettre en évidence quelques domaines que le budget n'a pas abordés et qui ont besoin d'attention.

Dans ma circonscription comme partout ailleurs dans le pays, les aînés ont d'énormes difficultés. Ils doivent en effet affronter de multiples défis malgré un revenu fixe. Ainsi, à Toronto, beaucoup de personnes âgées ont vu augmenter les impôts fonciers à un moment où leurs moyens financiers sont au plus bas.

Certes, les impôts fonciers relèvent des municipalités et des provinces, mais quand ils augmentent, c'est un problème pour les aînés qui ont un revenu fixe. Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire au niveau fédéral pour les aider. Par exemple, nous pouvons leur apporter un soutien accru par l'intermédiaire du régime fiscal ou encore du Supplément de revenu garanti. Quelle que soit la manière que nous choisissons, nous devons aider ceux qui ont contribué à l'édification de notre pays et qui, maintenant, ont besoin de notre aide.

Le gouvernement libéral précédent avait entrepris de régler les nombreux problèmes à long terme auxquels les Canadiens sont confrontés. Les travailleurs canadiens et leur famille, nos villes, nos importants secteurs manufacturiers, et la liste ne s'arrête pas là, pouvaient compter sur un financement stable et durable.

Nous devons aussi améliorer le régime d'assurance-emploi pour le rendre plus juste et plus souple, créer un véritable système national de garderies et assurer l'équité en matière d'emploi, pour ne citer que quelques-unes des améliorations à apporter. Même si le budget contient beaucoup de mesures importantes, nous devons aller de l'avant en maintenant l'orientation que le précédent gouvernement libéral avait prise.

Le moment est venu pour tous les ordres de gouvernement de coopérer pleinement, pour les parties concernées d'établir des relations nouvelles et dynamiques et pour le pays d'être dirigé de manière progressiste. La situation économique actuelle exige une intervention immédiate et à court terme.

• (1355)

Je voudrais rappeler aux députés les paroles que voici de l'écrivain James Freeman Clarke: « La différence entre un politicien et un homme d'État est la suivante: un politicien pense aux prochaines élections, un homme d'État à la prochaine génération. »

En cette dernière journée du débat sur le budget, je dirais que nous devons travailler ensemble et laisser de côté les actes partisans comme ceux dont nous avons été témoins en novembre dernier de la part du gouvernement. Nous devons aller de l'avant avec ce budget.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, le député de Davenport a commencé son discours en disant que ce débat aurait dû avoir lieu il y a deux mois. Il a bien raison, car nous n'avons pas progressé depuis la fin du mois de novembre.

Jamais les conservateurs ne s'en sont-ils tirés à si bon compte. Jamais ils n'ont reçu un traitement de faveur tel que celui que les libéraux leur réservent. Bon sang, les libéraux ne pouvaient-ils pas être un peu plus sévères que simplement exiger des conservateurs qu'ils présentent des rapports à intervalle régulier sur le rendement de ces prétendues mesures anti-récession? Qu'est-ce que les conservateurs ont promis aux libéraux en échange d'une telle fermeté? Pourquoi les libéraux se sont-ils complètement dégonflés après avoir montré les dents?

J'aimerais que le député me dise pourquoi il n'est pas mécontent de l'absence d'investissements dans l'amélioration de l'assurance-emploi, dans les garderies, dans l'économie verte et dans l'infrastructure qui est aux prises avec de graves problèmes? Le budget ne contient rien de concret pour aider les Canadiens en cette période des plus troublées sur le plan économique.

M. Mario Silva: Monsieur le Président, je rappelle à ma collègue et à la Chambre qu'il y a déjà eu un gouvernement qui a présenté un budget contenant des investissements dans le logement, les garderies et les municipalités. J'ai fait mes recherches: c'est le NPD qui a fait tomber ce gouvernement et qui a décidé de porter les conservateurs au pouvoir. Ne réécrivons pas l'histoire.

Il fut un temps où nous faisons avancer tous ces dossiers. Nous discutons de tout ce dont la députée vient de parler. Nous agissions pour les Canadiens, mais le NPD a préféré la tenue d'élections et il a eu la Chambre qu'il voulait.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, le député nous a donné une bonne idée de la façon dont nous avons abouti à la situation actuelle.

Le gouvernement s'est fait tirer l'oreille pour présenter ce qui, à mon avis, est essentiellement un budget libéral. Bien entendu, il reste encore à faire.

Compte tenu des antécédents et de l'expertise du député dans des domaines comme l'infrastructure, j'aimerais savoir ce qu'il pense de ces dispositions financières. Quelle importance auront-elles dans la mise en oeuvre rapide des projets? Sera-t-il vigilant pour s'assurer que ces projets seront mis en oeuvre immédiatement, en particulier pour nos amis de Toronto?

M. Mario Silva: Monsieur le Président, dans le domaine de l'infrastructure, il est important que nous agissions. D'un bout à l'autre du Canada, les municipalités étudieront le budget pour y trouver les mesures de relance auxquelles elles ont droit.

Une évaluation des besoins en matière d'infrastructure a déjà été faite dans ma propre ville, Toronto. Ces besoins sont estimés à près de 100 milliards de dollars. Il va de soi qu'on ne peut s'attendre à ce qu'un simple budget règle tous ces problèmes, mais le chiffre témoigne toutefois du fait que certaines villes, d'un bout à l'autre du pays, en particulier ma propre ville, Toronto, ont de sérieux défis à relever dans le domaine de l'infrastructure. Le maire David Miller s'est d'ailleurs plaint à plusieurs reprises du fait que le Fonds Chantiers Canada est empêtré dans les tracasseries administratives et que l'argent n'aboutit pas aux municipalités. Elles ne peuvent donc mettre leurs projets en branle.

Si nous voulons relancer l'économie et si nous voulons investir dans l'infrastructure, ce qui est logique, nécessaire et bon pour le pays, nous devons en finir avec les tracasseries administratives et verser l'argent aux municipalités.

Mon chef, mon parti et moi nous sommes engagés à nous attaquer de ces problèmes. Nous allons en outre surveiller le gouvernement pour nous assurer qu'il versera bel et bien l'argent aux municipalités et aux collectivités qui ont besoin de ces subventions à l'infrastructure. C'est ce que nous ferons et le plus tôt possible. En effet, nos villes et nos municipalités ne pourront survivre à moins d'obtenir l'argent nécessaire pour mettre en branle ces projets d'infrastructure dans leurs collectivités.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR DE 2009

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour rendre hommage au Festival du Voyageur, qui célèbre son 40^e anniversaire cette année.

Ce festival de niveau international se déroule annuellement dans ma circonscription, Saint-Boniface, où vit l'une des plus grandes collectivités francophones de l'Ouest du pays.

Les Manitobains et les gens de toutes les régions du Canada vont venir célébrer le patrimoine des cultures française et métisse par des chansons, de la nourriture et des danses. Le festival, qui inclut des expositions, des spectacles, des courses de traîneaux tirés par des chiens et des sculptures sur glace de niveau mondial, est centré sur l'époque de la traite des fourrures et se tient du 13 au 22 février.

[Français]

Le Festival du Voyageur est un énorme succès grâce au travail acharné et au dévouement de centaines de bénévoles et des milliers de personnes qui y participent chaque année.

Je suis très fière de dire que le festival est encore plus spécial pour moi cette année parce que je représente maintenant le comté comme députée. C'est un honneur et un privilège de représenter les résidents de Saint-Boniface.

[Traduction]

Je vous invite à vous joindre à nous pour célébrer le Festival du Voyageur de 2009.

Déclarations de députés

ELIO ROSATI

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour célébrer la vie d'Elio Rosati, qui nous a récemment quittés pour un monde meilleur.

Elio était un immigrant italien de la première génération. Il n'était encore qu'un jeune homme lorsque la patrie de son père est allée en guerre contre son nouveau pays. Elio s'est joint à l'Aviation royale du Canada et il a participé à des patrouilles anti-sous-marines au-dessus de l'Atlantique, avant de combattre contre les ennemis du Canada au-dessus de la Birmanie.

Pendant près d'un demi-siècle, Elio Rosati a été une figure très présente au sein de la communauté italienne de Toronto. En 1976, lui et son épouse, Jackie, ont participé à la construction et à l'ouverture du beau centre communautaire Columbus et de la belle villa Columbo, qui est un centre pour aînés.

Elio était un ancien combattant, un leader et un homme d'action. Il était animé par la passion dans tout ce qu'il entreprenait, mais il était particulièrement fier de me parler de son jardin. Notre collectivité et le pays tout entier vont continuer à bénéficier de l'empreinte laissée par Elio dans York-Sud—Weston.

Je dis à Elio *grazie mille* pour la vie bien remplie qui a été la sienne. Je suis convaincu que tous les députés vont se joindre à moi pour présenter, au nom du Canada, nos remerciements et nos condoléances à sa femme Jackie.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

M. Pascal-Pierre Paillé (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, parce qu'aujourd'hui, quatre de nos concitoyens s'ajoutent aux 14 600 Québécois qui se sont suicidés dans les dix dernières années et que ces décès auront entraîné plus d'un demi-million de personnes dans un deuil douloureux;

Parce que la première cause de décès chez les 15-19 ans est attribuable à un suicide et que le phénomène touche l'ensemble des régions du Québec;

Parce que nous estimons qu'il est possible de contrer le phénomène du suicide par des actions concertées, cohérentes et intensives de sorte que les personnes qui souffrent puissent bénéficier de ressources accessibles et efficaces;

Parce que nous ne voulons plus perdre, par suicide, de père, de mère, de frère, de soeur, de fils, de fille, de parent, d'ami, de collègue, de voisin, d'étudiant;

L'éducation et la sensibilisation face au suicide, c'est le rôle de tous. En prenant position, nous avons le pouvoir de changer les choses.

« T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option. » Tel est le message de l'Association québécoise de prévention du suicide.

Déclarations de députés

[Traduction]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, quand la ministre conservatrice des Ressources humaines a déclaré qu'il ne fallait pas accroître les prestations d'assurance-emploi pour ne pas « qu'il soit lucratif pour eux de rester à la maison sans rien faire », elle n'a pas simplement fait étalage de sa propre ignorance. Non, elle a montré que le gouvernement conservateur et ses partenaires de danse du Parti libéral se soucient bien peu des travailleurs qui perdent leur emploi durant l'actuelle récession.

L'assurance-emploi n'est pas une oeuvre caritative. Il s'agit d'un régime d'assurance auquel tous les travailleurs doivent cotiser. Les gens s'attendent à pouvoir compter sur cette assurance en cas de perte d'emploi. Toutefois, 70 p. 100 des femmes et 60 p. 100 des hommes ne sont même plus admissibles aux prestations. Par ailleurs, des gens qui ont présenté des demandes en novembre et qui sont toujours sans nouvelle s'adressent maintenant à mon bureau de Hamilton. La ministre devrait peut-être s'employer à rattraper ces énormes arriérés au lieu de dire des sottises.

Les Canadiens ne sont pas sûrs de toucher leur prochain chèque de paye. Ils ont du mal à protéger leur famille, leur maison et la vie qu'ils se sont bâtie. La dernière chose dont ils ont besoin, c'est bien d'entendre des insultes, des propos d'ignorant et des insinuations de la part de leur propre gouvernement.

* * *

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, depuis plus de dix ans, la guerre fait rage dans l'Est du Congo. Dans une grande mesure, l'Occident a oublié ce conflit. On estime que 5,4 millions de personnes ont perdu la vie, chiffre qui augmente d'environ 1 000 victimes par jour.

Le conflit au Congo ne revêt pas la même importance géopolitique ou politique intérieure que d'autres conflits. Il ne met pas en présence une méchante puissance occidentale impérialiste que la presse occidentale peut dénigrer. Il s'agit simplement d'un conflit local engendré par l'appât du gain et la soif de pouvoir. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il mérite d'être oublié.

Il est important de se rappeler que la politique étrangère canadienne vise ultimement à propager les valeurs canadiennes de par le monde.

Le gouvernement du Canada agit dans la région sur les plans diplomatique et humanitaire, et il continuera de le faire. Il importe d'intensifier ces efforts afin que le Congo puisse enfin connaître la paix.

Il est trop tard pour changer le passé, mais ne l'oublions pas. N'oublions pas les habitants de l'Est du Congo, qui ont désespérément besoin de notre aide.

* * *

• (1405)

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'interviens aujourd'hui en ce 13^e anniversaire du Mois de l'histoire des Noirs. Prenons le temps de célébrer les réalisations et les contributions des Afro-Canadiens et de nous souvenir du passé.

Il fut un temps, au XVII^e siècle, où de jeunes Africains, comme Oliver Le Jeune, étaient amenés ici en tant qu'esclaves, où l'esclavage existait au Canada, où les Blancs régnaient et les Noirs obéissaient.

Faisons un bond dans le présent. Aujourd'hui, dans ma circonscription, celle de Brampton, la communauté noire constitue la troisième minorité visible en ordre d'importance. Nous avons été témoins des réalisations de la communauté noire grâce à sa foi, sa persévérance et sa détermination.

Alors que le monde célèbre l'élection du premier président afro-américain, nous aussi, au Canada, nous avons de belles histoires de réussite: notre Gouverneure générale, la très honorable Michaëlle Jean; le premier député noir, qui est devenu lieutenant-gouverneur de l'Ontario, l'honorable Lincoln Alexander, et des pionniers tels que l'ancienne députée et ministre, l'honorable Jean Augustine qui a proposé la motion visant à instituer le Mois de l'histoire des Noirs.

En tant que nation, nous sommes enrichis par les contributions de la communauté noire, son travail acharné...

Le Président: Le député de Niagara-Ouest—Glanbrook a la parole.

* * *

HOCKEYVILLE

M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole ici aujourd'hui pour féliciter les électeurs de la ville de Lincoln, qui vient d'être admise parmi les 10 villes finalistes du concours Hockeyville 2009 de Kraft. Je souhaite à cette ville la meilleure des chances alors qu'elle tente maintenant de se classer parmi les cinq finalistes.

Commandité par Kraft Canada, la SRC et la LNH, le concours Hockeyville met en compétition amicale des collectivités d'un bout à l'autre du pays et vise à déterminer laquelle symbolise le mieux l'amour du hockey afin de se voir décerner le titre de Hockeyville.

Je crois que la petite ville de Lincoln, en tant que fière collectivité d'amateurs de hockey, mérite définitivement de remporter ce concours. Je rends hommage à ses dirigeants, en particulier Jim Borsodi, qui ont organisé les nombreux événements et réunions d'encouragement qui ont permis à Lincoln de connaître le succès jusqu'à maintenant.

J'invite tous les députés à voter pour la ville de Lincoln dans le cadre de la prochaine ronde afin qu'elle soit sacrée championne et qu'elle remporte le titre de Hockeyville 2009 de Kraft.

* * *

[Français]

LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

M. Claude Guimond (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, cette année, les Producteurs laitiers du Canada célèbrent leur 75^e anniversaire. Permettez-moi de les féliciter et de les encourager à persévérer dans leur important travail de défense de ce secteur vital de l'agriculture québécoise. Étant moi-même un producteur laitier, je me réjouis de l'existence d'une organisation aussi représentative et solide.

Je profite de leur présence pour réitérer mon engagement personnel et celui du Bloc québécois à l'égard de la promotion et de la défense de la gestion de l'offre. Les producteurs sous gestion de l'offre ont besoin de protection pour faire face aux subventions accordées aux agriculteurs des autres pays. La gestion de l'offre est un modèle agricole équitable grâce auquel notre agriculture, notamment en ce qui concerne la production laitière, est toujours viable.

Il est donc primordial que cette Chambre manifeste à nouveau sa volonté de défendre la gestion de l'offre, telle que dans la motion du Bloc québécois adoptée unanimement le 22 novembre 2005.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, en plein ralentissement économique mondial, notre gouvernement conservateur a la situation économique bien en main et se concentre sur le long terme.

Le 27 janvier, le ministre des Finances a présenté le Plan d'action économique du Canada pour créer des emplois et stimuler l'économie. Ce plan quinquennal prévoit, pour les deux prochaines années, des milliards de dollars de nouvelles dépenses et de dépenses accélérées au titre de l'infrastructure.

Trois jours plus tard, notre gouvernement a annoncé plus de 24 millions de dollars d'argent frais pour les routes, les ponts et les services d'eau potable dans des localités situées un peu partout en Alberta. La contribution fédérale, ajoutée aux fonds provenant de la province et des municipalités, a permis de réunir 78 millions de dollars pour stimuler les collectivités rurales. Le gouvernement comprend que les temps sont durs sur le plan économique et nous agissons promptement pour stimuler l'économie.

Dans ma circonscription, Wetaskiwin, deux projets routiers locaux ont été approuvés, pour un total de 3,7 millions de dollars. Les nouvelles routes amélioreront la sécurité et écourteront les déplacements des résidents locaux; de plus, l'accélération des projets permettra de créer des emplois dont ont grandement besoin les équipes de construction qui ont été durement touchées par le ralentissement dans les secteurs pétrolier et gazier.

Les temps sont peut-être durs, mais notre gouvernement conservateur a la situation économique bien en main et met en oeuvre notre Plan d'action économique.

* * *

● (1410)

LA GRC

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, il y a une semaine, le gouvernement conservateur a eu l'occasion de réparer une grave injustice envers les membres de la GRC. Pourtant, il n'en a rien fait et il a continué de manifester son manque de respect pour les agents de police qui, chaque jour, se mettent à notre service.

Le silence sur les banquettes d'en face me dit que les députés conservateurs sont gênés de la décision unilatérale du Conseil du Trésor de renier la promesse d'une augmentation salariale.

Les agents de la GRC sont amèrement déçus devant cette trahison. L'un des agents a déclaré: « Dans tout le pays, les membres de la GRC sont désillusionnés après avoir perdu confiance envers le

Déclarations de députés

gouvernement [conservateur]. C'est l'insulte suprême pour les membres de la GRC [...] ».

Comment les conservateurs peuvent-ils concilier leurs décisions et leurs déclarations de guerre contre la criminalité? Il serait temps pour eux de se montrer équitable envers les agents de la GRC.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement a une priorité, et c'est protéger le Canada pendant cette récession économique mondiale.

Les jeunes familles sont au coeur de notre économie. Elles représentent l'avenir de notre pays. C'est pourquoi nous leur portons une attention particulière dans le budget de 2009, notre plan d'action et de stimulation économique.

Pour les familles de Bellechasse, de Lévis et des Etchemins qui travaillent chez Exceldor à Saint-Anselme, Rotobec à Sainte-Justine, Équipements Laliberté à Sainte-Claire, la Maison Crowin, pâtisserie de Sainte-Rose, ou Scierie Audet, nous offrons un crédit pour la rénovation résidentielle permettant de recevoir jusqu'à 1 350 \$ pour des rénovations effectuées sur leur maison, un remboursement pouvant atteindre 750 \$ pour payer les frais reliés à l'achat d'une nouvelle maison ou un retrait additionnel de 5 000 \$ de leur REER pour acheter ou bâtir cette première maison.

Je suis fier d'appuyer ce budget conservateur qui sert nos familles canadiennes avant tout, et c'est pourquoi je demande à tous les parlementaires d'en faire autant et d'appuyer, pour cette fois au moins, ce budget de 2009.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD): Monsieur le Président, le ralentissement économique que l'on a connu au cours des six derniers mois a porté un dur coup au secteur manufacturier dans notre pays. La chute des prix des denrées de base, qui atteignaient un sommet le printemps dernier, malmène l'économie dans toutes les régions du pays.

Le Nord canadien ne fait pas exception à la règle. La situation est peu reluisante dans tous les secteurs d'activité, depuis l'extraction des diamants et l'exploration minérale jusqu'aux industries de services et à l'aviation, en passant par le camionnage et le contrôle des travaux pétroliers et gaziers dans la vallée du Mackenzie, et elle ne cesse d'empirer. Les travailleurs de notre région qui sont licenciés doivent composer avec le coût de la vie qui est plus élevé dans le Nord et avec des prestations d'assurance-emploi insuffisantes. Nos entreprises survivent de peine et de misère.

Malheureusement, une remontée des prix des denrées pourrait ne pas être la réponse à toutes nos prières. En effet, des prix plus élevés feraient augmenter le cours du dollar canadien et exerceraient des pressions à la baisse sur le dollar américain. De plus, une augmentation des prix de l'énergie entraînerait une reprise de l'inflation tant chez nous que chez nos voisins du Sud.

Le manque d'honnêteté du gouvernement envers les Canadiens a déjà commencé à nous faire du tort. Regardons la réalité en face. On ne peut compter sur l'idéologie du marché libre pour assurer le leadership. Le moment est venu pour le Parlement de montrer la voie aux Canadiens au moyen d'un plan économique bien clair.

*Questions orales***LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS**

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour souligner le Mois de l'histoire des Noirs et le riche patrimoine culturel dont les Canadiens noirs ont enrichi le Canada.

Des Canadiens noirs originaires d'Afrique, des Caraïbes ou d'Amérique latine se sont distingués et ont contribué à façonner le Canada que nous connaissons. Qu'on pense à Mathieu Da Costa, interprète du gouverneur de la Nouvelle-Écosse dans les années 1600, ou à William Hall, premier Noir canadien à recevoir la Croix de Victoria, en 1857, ou à John Ware, ce légendaire éleveur qui a, le premier, amené un troupeau de bovins dans le Sud de l'Alberta et ainsi établi les bases de l'industrie du boeuf de l'Alberta. Pensons enfin à la contribution de Lincoln Alexander, premier député fédéral et premier vice-roi noir au Canada. M. Alexander a en effet été le 24^e lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Ce mois nous donne vraiment l'occasion de réfléchir aux contributions historiques et récentes des Canadiens noirs. J'encourage tous les députés et tous les Canadiens à participer aux nombreuses manifestations culturelles prévues durant tout le mois de février, dont le concert de variétés donné en l'honneur du Mois de l'histoire des Noirs au Club Carib d'Oshawa.

* * *

[Français]

LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, on apprend que la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham est un projet prévu depuis une dizaine d'années par le président de la Commission des champs de bataille, André Juneau, un ardent fédéraliste et défenseur de la visibilité canadienne de l'époque des commandites.

Ce que défendent aujourd'hui les conservateurs, c'est exactement ce que Jean Chrétien défendait avec son programme des commandites, à savoir enfoncer le Canada dans la gorge des Québécois, peu importe le moyen.

Que ce gouvernement ait le respect qu'il doit à la nation québécoise et qu'il exige de la Commission des champs de bataille nationaux qu'elle annule immédiatement cette célébration de la conquête. Il y a toujours bien des limites à rire d'un peuple.

Et si, du côté des conservateurs, on veut nous rappeler que le Québec a été conquis, le Bloc québécois entend bien rappeler que, plus que jamais, les Québécois se tiennent toujours et encore debout.

* * *

●(1415)

L'ÉCONOMIE

L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.): Monsieur le Président, l'histoire nous enseigne que le protectionnisme peut se répandre comme un cancer. Il peut convertir une récession sévère en dépression.

Ce gouvernement a échoué en termes de lutte contre le protectionnisme en général, et aussi en termes de défense du Canada contre les menaces protectionnistes provenant du Congrès des États-Unis.

[Traduction]

Au lieu de demander à notre ambassadeur d'écrire aux sénateurs américains après l'adoption des dispositions regrettables, le gouver-

nement aurait dû exercer activement des pressions sur le Congrès avant que le mal soit fait. Le gouvernement n'a pas compris qu'il est plus facile de tuer le problème dans l'oeuf que de renverser des mesures protectionnistes qui ont déjà été mises en place.

Le gouvernement ne voit rien et ne fait rien. Pourquoi le gouvernement conservateur n'a-t-il pas défendu les emplois des Canadiens en cette période de crise économique?

* * *

LE BUDGET

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, la nouvelle déduction pour amortissement temporaire de 100 p. 100 dont pourront se prévaloir les entreprises pour les ordinateurs acquis au cours des deux prochaines années est un excellent outil. Cette mesure stimulera la productivité, car elle incitera les entreprises à se doter plus rapidement de nouvelles technologies.

Les entreprises de tous les secteurs bénéficieront de cet incitatif. C'est une autre mesure de notre Plan d'action économique qui permet aux entreprises d'améliorer leur situation, de dégager une plus grande marge de manoeuvre pour l'investissement et de se positionner pour l'avenir. C'est le type d'allégement fiscal à court terme ciblé qui aidera les entreprises canadiennes à traverser cette période d'incertitude mondiale.

Le gouvernement est fier de cette mesure et des autres mesures du Plan d'action économique du Canada qui visent à stimuler notre économie, à protéger ceux qui subissent le plus durement les contrecoups de la récession mondiale, et à faire en sorte que, lorsque nous émergerons de cette crise économique mondiale, le Canada soit encore le plus fort du G7, plus fort encore qu'au début de la crise, plus fort pour tous les Canadiens.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE COMMERCE

M. Michael Ignatieff (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, hier, l'ambassadeur de ce gouvernement a écrit, trop tard, une lettre au Sénat américain au sujet des mesures protectionnistes comprises dans le plan de relance américain.

Des milliers d'emplois canadiens et des exportations valant plus de 5 milliards de dollars sont en danger.

Alors, pourquoi le gouvernement a-t-il tant attendu pour agir? Où était sa lettre avant que la Chambre des représentants n'adopte ces mesures?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le processus politique aux États-Unis est très long et complexe. Nos diplomates travaillent très fort pour assurer que nos intérêts sont protégés. Ces mesures dans la politique de stimulus du Congrès américain soulèvent une grande inquiétude pour tout le monde, pour tous les pays du G20 et tous les pays industrialisés. Évidemment, nos efforts pour changer cette décision avant la fin du processus vont continuer.

Questions orales

[Traduction]

M. Michael Ignatieff (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, depuis que le gouvernement est intervenu, les choses sont allées de mal en pis. Les mesures envisagées ne visent plus seulement le fer et l'acier canadiens, mais bien les produits manufacturés importés qui sont utilisés dans les projets de travaux publics. Il est fort possible que le projet de loi actuellement à l'étude au Sénat américain soit adopté.

Qu'est-ce que le gouvernement demande à l'administration de faire une fois que le projet de loi aura été adopté? Lui fait-il remarquer que les mesures envisagées violent des traités de longue date avec un allié, un partenaire et un ami?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, soyons bien clairs. Ces mesures ne visent pas seulement le Canada, mais bien tous les partenaires commerciaux des États-Unis.

Comme le député le sait, à la réunion du G20, nous nous sommes tous entendus sur la nécessité d'une réaction mondiale à la récession, réaction qui verrait tous les grands pays adopter des plans de relance tout en évitant le protectionnisme. Il n'était certainement pas question d'intégrer des mesures protectionnistes dans un plan de relance.

Nos représentants à tous les niveaux sont en consultation avec leurs homologues au sein de l'administration Obama. Nous croyons qu'ils partagent bon nombre de nos préoccupations.

• (1420)

M. Michael Ignatieff (chef de l'opposition, Lib.): Monsieur le Président, nous, de ce côté-ci de la Chambre, voulons savoir quand le premier ministre va faire les appels téléphoniques qui s'imposent. Les mesures protectionnistes causeront du tort aux entreprises américaines qui dépendent des importations canadiennes. Auparavant, nous étions capables d'organiser une campagne efficace pour rallier les Américains à notre cause. La diplomatie publique, vous vous souvenez de ce que c'est?

Pourquoi avons-nous perdu notre influence à Washington sous le gouvernement actuel? Que fera le gouvernement pour corriger cette situation?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, c'est le gouvernement actuel qui a réglé le conflit sur le bois d'oeuvre que le gouvernement précédent n'avait pas su régler. C'est le gouvernement actuel qui a géré le dossier de l'ESB. C'est le gouvernement actuel qui, grâce au travail acharné de ses diplomates, a obtenu qu'on apporte des changements à l'étiquetage indiquant le pays d'origine. Le gouvernement actuel et ses diplomates étaient déjà saisis de la question des semaines avant que l'opposition officielle en entende même parler.

* * *

[Français]

LE SECTEUR DE L'AÉROSPATIALE

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, j'avais demandé au gouvernement comment il entendait protéger le secteur de l'aérospatiale de la crise bien avant qu'il reprenne enfin ses esprits et qu'il propose un plan de stimulation économique. J'attends toujours une réponse. Je n'ai rien vu dans le budget. Hier, Bell Helicopter a mis à pied des centaines de salariés.

Pourquoi les conservateurs n'ont-ils pas un plan pour l'aérospatiale?

L'hon. Tony Clement (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, notre gouvernement appuie bien sûr ce secteur. L'industrie de l'aérospatiale va bien au Québec. Lockheed Martin a annoncé plus de 660 millions de dollars dans cette province. Au début de janvier, j'ai annoncé un investissement de 52,3 millions de dollars pour CMC.

[Traduction]

Notre gouvernement et le secteur privé investissent beaucoup dans ce secteur. Nous continuons à le soutenir.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Monsieur le Président, lors de la campagne électorale de l'automne dernier, les conservateurs ont promis d'investir 200 millions de dollars dans le très important programme de développement technologique connu sous le nom d'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense ou ISAD. Toutefois, les fonds promis n'ont pas été mentionnés dans le budget de mardi.

Comme nous le savons, cette initiative est indispensable au maintien de la position concurrentielle du pays dans le secteur de l'aérospatiale. Pourquoi ce programme important n'était-il pas mentionné dans le budget?

L'hon. Tony Clement (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, l'ISAD revêt une très grande importance pour nous, et nous ferons des annonces à son égard en temps voulu. On a prévu des investissements supplémentaires dans le Plan d'action économique. Nous avons investi plus de 150 millions de dollars jusqu'à maintenant dans l'ISAD. L'Agence spatiale canadienne, que le député connaît bien, a obtenu 110 millions de dollars supplémentaires dans le cadre du plan économique.

Nous nous occupons de ces questions, comme le premier ministre l'a mentionné auparavant.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Gilles Ducesse (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) a déclaré il y a quelques jours qu'il était impossible de venir en aide à l'industrie forestière sans contrevenir à l'entente sur le bois d'oeuvre. Or des garanties de prêts et des crédits d'impôt remboursables pour la recherche et le développement ne contreviennent pas aux règles de l'OMC et de l'ALENA, ni à l'entente sur le bois d'oeuvre.

Le premier ministre admettra-t-il que l'absence de mesures pour l'industrie forestière dans son budget n'a rien à voir avec l'entente sur le bois d'oeuvre, mais témoigne plutôt de son insensibilité face à la crise que vit l'industrie forestière?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, au contraire, nous avons des mesures pour aider chaque industrie et communauté selon des circonstances individuelles et uniques. Je peux citer un porte-parole de l'Association des produits forestiers du Canada en ce qui concerne le budget: « Le gouvernement a bien entendu le message et souscrit à notre vision, qui consiste à devenir les fabricants des produits forestiers de la plus grande qualité, les plus innovateurs et les plus écologiques au monde. » Le Bloc devrait appuyer ces mesures.

Questions orales

● (1425)

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, il n'a certainement pas lu la déclaration de l'industrie forestière du Québec qui critique vertement son budget. On est ici pour le Québec, on sait pour qui il agit. D'ailleurs, il dit qu'il y en a pour tout le monde alors qu'il a accordé 2,7 milliards de dollars à l'industrie automobile concentrée en Ontario, mais à peine quelques millions aux industries manufacturière et forestière pour l'ensemble du Canada. Pourtant, ce matin encore, on apprenait la perte de 500 emplois chez Bell Helicopter.

Le premier ministre admettra-t-il que, pour des raisons strictement partisans, il a voulu favoriser l'Ontario, où est concentrée l'industrie automobile, au détriment du Québec?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, c'est le sectarisme dont M. Sarkozy parle.

Dans le budget, on ajoute un milliard de dollars pour le fonds d'adaptation des collectivités, un autre milliard de dollars pour la Fiducie pour le développement des collectivités, de l'argent pour l'initiative sur la compétitivité de l'industrie forestière, d'autre argent pour l'établissement de FPInnovation, de la recherche et du développement et pour le Centre canadien sur la fibre de bois ainsi que pour l'énergie renouvelable, la biomasse et les biocarburants. Je pourrais continuer, mais le Bloc devrait appuyer cela.

* * *

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a tenu des propos extrêmement méprisants pour les personnes au chômage en soutenant que le gouvernement ne voulait pas que ce soit lucratif pour eux de rester à la maison et de se faire payer.

La ministre comprend-elle qu'elle a insulté des milliers de travailleurs qui ont perdu, bien malgré eux, leur emploi ou qui le perdront au cours des prochains mois? Et entend-elle s'excuser?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours triste lorsque quelqu'un perd son emploi ou est mis à pied. C'est pourquoi, dans notre Plan d'action économique, nous avons plusieurs mesures pour aider ces gens, quel que soit leur âge. Nous voulons qu'ils puissent travailler, et nous leur donnons l'occasion de suivre beaucoup de formations. C'est le Bloc qui veut empêcher cela.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, on voit que la ministre persiste dans son mépris en opposant faussement les mesures de recyclage et un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés. La réalité, c'est qu'il y a aussi des travailleurs de 55 ans et plus non « reclassables ».

Je mets aujourd'hui la ministre au défi de faire le tour du Québec avec moi et d'aller notamment à Lebel-sur-Quévillon pour expliquer elle-même sa logique tordue aux travailleurs âgés. Va-t-elle accepter ce défi? Je répète: va-t-elle accepter ce défi, oui ou non?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, il y a deux ou trois ans, nous avons lancé l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés afin d'aider de tels gens. Ce programme a eu beaucoup de succès. Dans le Plan d'action économique, nous l'avons beaucoup élargi pour aider encore ces gens-là.

Toutefois, je me demande pourquoi un gentilhomme d'un tel âge aurait un collègue qui voudrait dire ce qui suit:

[Traduction]

« Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il que des travailleurs âgés ne peuvent pas être recyclés dans d'autres domaines? »

[Français]

Nous avons confiance en nos travailleurs, quel que soit leur âge.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, comme le premier ministre n'est sûrement pas sans le savoir, il existe depuis plus de 76 ans aux États-Unis une loi qui favorise l'achat de produits américains. Cela ne contrevient absolument pas aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. En fait, aux termes de l'ALENA, les gouvernements ont le droit d'acheter localement afin de pouvoir utiliser l'argent de leurs contribuables pour créer des emplois et pour venir en aide à leurs communautés et à leurs industries. Le Mexique, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont tous adopté des politiques nationales en matière d'approvisionnement. Le Canada devrait en faire autant.

Le premier ministre pourrait-il nous dire ce qu'il y aurait de mal à adopter une politique favorisant l'achat de produits canadiens comme le permettent les règles commerciales à l'échelle continentale et mondiale?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, nous croyons fermement que les propositions qui ont été soumises au Congrès des États-Unis violent les obligations commerciales de ce pays. Nous sommes en période de ralentissement économique mondial. Tous les pays du G20 se sont engagés à travailler en collaboration pour adopter des trains de mesures visant à stimuler à la fois leur propre économie et l'économie mondiale.

Le chef du NPD propose que nous réagissions en déclenchant une guerre commerciale contre les États-Unis. C'est un conseil que nous ne suivrons pas.

● (1430)

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Bien au contraire, monsieur le Président, c'est une occasion en or de déployer une stratégie à deux volets qui prévoirait la synchronisation des politiques nord-américaines dans les principaux dossiers, comme la création d'un marché du carbone avec le gouvernement Obama et qui permettrait de mousser les ventes des produits nationaux en chute libre grâce à une stratégie parfaitement légale et bien conçue qui favoriserait l'achat de produits canadiens.

Au lieu de répandre la peur et les menaces, pourquoi le premier ministre n'intervient-il pas pour défendre les industries canadiennes ainsi que les travailleurs et les communautés du pays?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, le chef du NPD demande ce qu'il y aurait de mal à adopter une politique qui demanderait aux Canadiens de n'acheter que des produits canadiens. Ce qu'il y a de mal là-dedans, c'est que cela ne tient pas compte du fait que le Canada est un chef de file mondial dans le domaine du commerce. Nous pouvons soutenir la concurrence des meilleurs. Nous pouvons vendre nos produits partout dans le monde et nous tenons à le faire. C'est ce vers quoi tend notre politique commerciale.

Questions orales

[Français]

L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, les explications du gouvernement ne sont pas logiques; elles sont idéologiques. Et c'est une autre raison pour laquelle, contrairement au Parti libéral, nous ne pouvons pas avoir confiance en ce gouvernement durant cette crise économique.

Plutôt que de faire peur au monde « avec des menaces de guerre commerciale », pourquoi le premier ministre ne demande-t-il pas au président Obama de venir discuter de politique commerciale en l'invitant à s'adresser au Parlement lors de sa visite ici, au Canada?

Le très hon. Stephen Harper (premier ministre, PCC): Monsieur le Président, la plus grande menace idéologique en ce moment de l'histoire, c'est la menace du protectionnisme. C'est le danger inhérent à ce projet de loi qui est devant le Congrès américain et c'est la raison pour laquelle nous nous opposons à ces mesures. Nous avons l'intention d'encourager le libre-échange ici et partout dans le monde.

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, les mesures protectionnistes américaines menacent des milliers d'emplois canadiens. La réponse du gouvernement conservateur a été simplement d'envoyer une lettre, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Wilson, au leadership du Sénat.

Combien de membres du Congrès démocrate le ministre du Commerce international a-t-il rencontrés depuis sa nomination à ce poste?

L'hon. Stockwell Day (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC): Monsieur le Président, c'est bizarre que mon ami dise que la seule chose que nous ayons faite soit d'envoyer une lettre. Bien sûr, nous avons envoyé beaucoup de lettres, mais nous avons demandé des engagements aux Américains à de nombreux niveaux. Et quel est le résultat? Il y en a beaucoup, mais je vais en mentionner un: le porte-parole du président des États-Unis lui-même a indiqué publiquement que les Américains ont entendu nos préoccupations et qu'ils veulent faire quelque chose. Nous avons abouti à des résultats.

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, pour être juste à l'endroit du ministre conservateur, je dois admettre qu'il est difficile de rencontrer des démocrates au Congrès si on n'en connaît pas. Le gouvernement conservateur était tellement occupé à lécher les bottes des républicains de Bush qu'il a complètement ignoré les démocrates, lesquels contrôlent maintenant et la Chambre des représentants et le Sénat.

Pourquoi les conservateurs ont-ils tant négligé les démocrates et laissé leur idéologie étroite et partisane nuire aux intérêts du Canada?

L'hon. Stockwell Day (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC): Monsieur le Président, en cette période où nous aimerions pouvoir compter sur une collaboration non partisane, nous avons droit à une diatribe mal avisée.

Nous correspondons et nous traitons avec des élus à divers niveaux. Je crois que le député d'en face a sciemment passé sous silence le fait que le leader des démocrates à la Chambre des représentants a lui-même déclaré publiquement qu'il était conscient de nos inquiétudes, et ce, grâce à nos échanges et qu'il admettait que certaines d'entre elles étaient justifiées. Le leader des démocrates à la Chambre des représentants accueille positivement nos préoccupations. Le député d'en face devrait formuler des observations un peu plus positives et utiles.

LES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE CHALK RIVER

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, l'an dernier, l'incompétence des conservateurs a causé une grave pénurie d'isotopes médicaux qui a mis en péril la vie et la santé de milliers de Canadiens et de patients de partout ailleurs dans le monde. Un an plus tard, les Canadiens et leurs médecins veulent savoir si le gouvernement a un plan pour assurer un approvisionnement sûr en isotopes médicaux. Est-ce que la nouvelle ministre peut dévoiler aux Canadiens le plan visant à s'assurer qu'une telle crise dans le domaine médical ne se reproduira pas?

• (1435)

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés à faire en sorte que le monde médical et les Canadiens obtiennent les isotopes dont ils ont besoin. À la demande du Canada, il y a récemment eu une réunion à Paris, en France, pour discuter de solutions mondiales concernant l'approvisionnement permanent en isotopes médicaux.

Mon collègue, la ministre de la Santé, et moi avons déclaré clairement que l'assurance d'une source fiable d'approvisionnement en isotopes médicaux était une question concernant toute la planète et avait besoin d'une solution mondiale. La première priorité de notre gouvernement a toujours été et demeure la santé et la sécurité des Canadiens.

M. David McQuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, chaque année qui passe amène sa crise conservatrice à Chalk River. La ministre a refusé de nous dire combien de tritium radioactif avait été libéré à Chalk River. Elle refuse de nous dire ce qu'on lui a fait savoir le 6 décembre dernier. Elle ne nous dira même pas où en sont les mesures correctives concernant la fuite et quelle en a été la cause, pas plus qu'elle ne nous expliquera pourquoi, plus d'une semaine après le début de la fuite, elle a informé les Canadiens que la production d'isotopes était « fiable ».

Comment peut-on parler de fiabilité lorsque des isotopes sont produits dans des installations où on enregistre des fuites d'eau radioactive?

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, comme je viens juste de le dire, la santé et la sécurité des Canadiens ont toujours été notre première priorité. Je l'ai déjà déclaré à maintes reprises à la Chambre, la Commission canadienne de sûreté nucléaire m'a assuré que la population et l'environnement n'avaient jamais été exposés à un risque et qu'il n'y a aucune substance radioactive qui s'est retrouvée dans la rivière des Outaouais. Ce sont là des faits très importants. La santé et la sécurité des Canadiens ont toujours été notre première priorité et continueront de l'être.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement prétend que la position du Bloc est incohérente parce qu'il réclame que les compagnies puissent s'inscrire à la bourse européenne du carbone et à une éventuelle bourse nord-américaine. Le ministre devrait savoir qu'une entreprise peut s'inscrire à plus d'une bourse, le problème n'est pas là.

Le ministre comprend-il que c'est l'absence de règles claires du plan conservateur qui empêche les compagnies québécoises de bénéficier des avantages majeurs de toutes les bourses du carbone?

Questions orales

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas le cas, et le Bloc ne comprend pas que la réduction des gaz à effet de serre passe par les nouvelles technologies. Par contre, Solution CO₂ est une compagnie québécoise vouée à la réduction des GES. Elle a compris et a applaudi au budget. Le député devrait se ranger derrière l'opinion de Solution CO₂ et nous féliciter.

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, on préfère se ranger du côté de l'opinion du Québec.

Le gouvernement du Québec demande du rattrapage de la part du gouvernement fédéral. Seul un vrai ministre de l'Environnement comprend les problèmes environnementaux, mais nous avons un ministre qui est à la solde des pétrolières. C'est ce que nous avons.

Le ministre, porte-parole des sables bitumineux, se rend-il compte que c'est l'absence de cibles absolues et l'abandon de 1990 pour année de référence par son gouvernement qui nuit aux compagnies québécoises, à l'économie du Québec et à l'environnement?

L'hon. Jim Prentice (ministre de l'Environnement, PCC): Monsieur le Président, nous sommes en désaccord, et je vais en discuter avec Mme Beauchamp, la ministre au Québec. Encore une fois, le député devrait bien lire le budget. Dans ce budget, il y a beaucoup d'argent pour les projets d'énergies propres, les technologies comme le stockage du carbone et d'autres technologies. C'est mieux que ce qu'a fait tout autre gouvernement précédent.

* * *

LA CULTURE

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a coupé les programmes permettant aux artistes d'ici d'aller à l'étranger, mais dans son budget, il a inventé un nouveau programme à hauteur de 25 millions de dollars, les Prix du Canada pour les arts et la créativité, qui permet la venue ici d'artistes étrangers pour leur donner des bourses. C'est complètement aberrant et absolument illogique.

Le ministre ne comprend-il pas que la logique voudrait qu'avant de financer la venue d'artistes étrangers ici au Canada, il devrait d'abord financer les artistes d'ici pour qu'ils puissent faire des représentations à l'étranger?

L'hon. James Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, ma collègue ne comprend pas les détails des Prix du Canada pour les arts et la créativité.

C'est une grande victoire pour le milieu culturel de notre pays. Effectivement, ce sera à Toronto. Si c'était à Montréal, elle serait probablement fière de ces prix. C'est une grande victoire pour le milieu culturel de notre pays.

Sur la scène internationale, nous investissons plus de 21 millions de dollars pour aider nos artistes. C'est nous qui faisons des investissements pour combler les besoins de nos artistes sur la scène internationale, même si le Bloc québécois continue de voter contre.

• (1440)

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le ministre a beau se pêter les bretelles à propos de son budget, ces fausses représentations ne feront pas oublier aux artistes que leur programme de tournées à l'étranger a été amputé de 45 millions de dollars.

Si le ministre ne veut pas s'occuper des artistes, s'il ne veut pas les aider à faire des tournées et des représentations à l'étranger, pourquoi

ne transfère-t-il pas tous les pouvoirs et les budgets au gouvernement du Québec?

Nous, au Québec, nous nous en occuperons!

L'hon. James Moore (ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, PCC): Monsieur le Président, ma collègue ne comprend pas du tout ce sujet. Notre gouvernement investira cette année 2,3 milliards de dollars pour nos artistes. Dans ce budget, nous avons 276 millions de dollars nouveaux pour nos artistes. C'est de l'argent pour les théâtres, les bibliothèques, les petits musées, le Programme national de formation, la danse, la musique, l'art dramatique, l'accès aux magazines, le Fonds canadien de télévision, la restauration des lieux historiques, le Manège militaire de Québec. Voilà! Ils votent contre cela aussi.

Nous tenons nos promesses faites aux artistes canadiens, même si le Bloc continue de voter contre.

* * *

[Traduction]

LES APPELS INTERURBAINS FRAUDULEUX

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, des entreprises un peu partout au pays sont victimes d'arnaques téléphoniques et reçoivent des factures pour des appels interurbains qu'elles n'ont jamais faits. Au moins une entreprise a reçu une facture mensuelle de plus de 200 000 \$. Bell Canada a fait savoir que les clients sont tenus de payer ces appels frauduleux.

En cette période de difficultés économiques, pourquoi le gouvernement tarde-t-il à agir? Quelles mesures le gouvernement est-il prêt à adopter pour éviter que les entreprises canadiennes ne soient acculées à la faillite et à la ruine?

L'hon. Tony Clement (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, ce que je peux attester à la Chambre, c'est que nous nous inquiétons de ces actes. Ce sont des actes frauduleux. Ce sont des infractions criminelles. Nous nous inquiétons toujours lorsque nous entendons parler de cas comme ceux-ci. Ce sont des activités frauduleuses et illégales, qui nuisent aux consommateurs. Nous encourageons toutes les victimes de ces arnaques d'en informer leur fournisseur ou la GRC, pour que cette dernière puisse déterminer s'il s'agit d'une infraction et s'il convient de faire enquête.

[Français]

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): Monsieur le Président, qu'est-ce que cela va prendre pour faire agir ce gouvernement contre cette fraude?

Nous avons déjà la technologie pour détecter ce type d'appels.

Le gouvernement va-t-il maintenant enfin mettre de côté ses excuses et s'engager tout de suite à collaborer avec le secteur des télécommunications pour protéger les entreprises canadiennes de ces fraudes, comme le font déjà les banques pour protéger les cartes de débit et de crédit? Voilà deux exemples qu'il peut suivre.

L'hon. Tony Clement (ministre de l'Industrie, PCC): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous sommes toujours inquiets lorsqu'il y a des cas de fraude et des activités illicites qui touchent surtout les consommateurs. Nous encourageons ceux qui sont affectés à rapporter leur expérience à Bell ou à la GRC.

Questions orales

[Traduction]

LE SRI LANKA

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, un employé des Nations Unies a envoyé le message texte suivant à partir d'un hôpital de la Croix-Rouge dans le Nord-Est du Sri Lanka:

Les pavillons des femmes et des enfants ont été bombardés. Les mots me manquent. On compte encore les cadavres.

Ma question pour le ministre des Affaires étrangères est la suivante: où est le Canada dans tout ça? Avons-nous perdu la voix? Pourquoi ne demandons-nous pas un cessez-le-feu pour des raisons humanitaires comme le font tant d'autres pays?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, nous sommes très actifs dans ce dossier, contrairement à ce que prétend le député de Toronto-Centre.

En effet, lundi dernier, je me suis entretenu avec le ministre des Affaires étrangères du Sri Lanka pour lui exprimer notre vive préoccupation à l'égard de ce qui se passe dans cette partie du pays et pour veiller à ce qu'on appuie le plus possible les efforts déployés par les Nations Unies pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

• (1445)

[Français]

L'hon. Bob Rae (Toronto-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le Royaume-Uni, l'Union européenne et le secrétaire général de l'ONU, et maintenant la Norvège, les États-Unis et le Japon, tous ont insisté ensemble sur la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire pour garantir la vie des gens.

Où est la voix canadienne? Pourquoi le Canada ne se met-il pas en avant relativement à ce désastre, et pourquoi le Canada n'est-il pas là pour insister sur la protection des gens?

L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Affaires étrangères, PCC): Monsieur le Président, à nouveau, mon honorable collègue ne dit pas tout ce que fait le Canada. Comme je l'ai mentionné, j'ai eu l'occasion de parler au ministre des Affaires étrangères de ce pays. Il faut rappeler aussi que, en tant que gouvernement, nous avons effectivement aidé les citoyens de ce pays; nous les avons aidés par l'entremise du travail qu'effectue l'Agence canadienne de développement international. Nous avons également fait des démarches auprès des Nations Unies de façon à appuyer leurs efforts humanitaires.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, dans le Plan d'action économique du Canada qu'il a présenté la semaine dernière, le ministre des Finances a annoncé une nouvelle déduction pour amortissement de 100 p. 100 à l'intention des entreprises qui acquièrent des ordinateurs. Cette déduction pour amortissement offre un autre exemple de ce que fait le gouvernement conservateur pour aider les petites et moyennes entreprises au Canada.

La ministre d'État à la Petite Entreprise et au Tourisme peut-elle nous décrire les bénéfices que le Plan d'action économique du Canada procurera aux petites et moyennes entreprises?

L'hon. Diane Ablonczy (ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme), PCC): Monsieur le Président, je remercie le député d'Abbotsford de son excellente question. Organizational Metrics, une entreprise dynamique qui a son siège à Ottawa, illustre bien la façon

dont les entreprises bénéficieront de la nouvelle déduction pour amortissement de 100 p. 100 pour les ordinateurs et les logiciels acquis au cours des deux prochaines années.

Scott Murray, le PDG de cette entreprise, dit que cette déduction pour amortissement de 100 p. 100 donnera à l'entreprise la marge de manoeuvre nécessaire pour embaucher de nouveaux employés et augmenter ses investissements dans le marketing.

Le gouvernement est fier de cette mesure et des autres mesures du Plan d'action économique qui visent à stimuler notre économie, à protéger ceux qui subissent le plus durement les contrecoups de la récession mondiale et à faire en sorte que nous soyons encore plus forts lorsque nous émergerons de la crise.

* * *

L'INDUSTRIE DE L'ACIER

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, le premier ministre ne comprend pas quels sont les vrais problèmes auxquels l'industrie canadienne de l'acier est confrontée. Il n'existe aucune stratégie sectorielle pour l'acier, ni aucune politique d'achat concernant notre industrie. Si le gouvernement s'inquiète vraiment de la protection de l'industrie canadienne de l'acier, il devrait se pencher sur un problème concret, celui des fabricants d'acier qui exploitent la main-d'oeuvre du tiers monde pour faire du dumping sur nos marchés.

Le gouvernement protégera-t-il les travailleurs du Canada en réglant les vrais problèmes du secteur de l'acier au lieu de mener des combats idéologiques contre le président des États-Unis?

L'hon. Tony Clement (ministre de l'Industrie, PCC): Rien n'est moins vrai, monsieur le Président. Le gouvernement actuel, par ses actions sur le plan de l'économie et du budget, met l'accent sur les occasions d'affaires qui s'offrent à nous. Il veille aux intérêts des petites et moyennes entreprises et de secteurs comme celui de l'acier.

C'est ce qui explique que le ministre des Finances a introduit des mesures de déduction pour amortissement, de réduction des impôts ainsi que l'ensemble de mesures de relance économique prévues dans le budget. Ce budget se veut avantageux pour l'ensemble de notre économie, pour chacune de ses composantes, et c'est la raison pour laquelle nous l'appuyons. D'autres députés devraient en faire autant.

M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD): Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement ne reconnaît-il tout simplement pas qu'il a manqué de vigilance sur cette question.

Depuis des années, nous savons que le vrai problème en matière de production d'acier est celui du dumping d'acier du tiers-monde produit par une main-d'oeuvre mal rémunérée. Toutefois, au lieu d'élaborer une stratégie sectorielle, le gouvernement a choisi de faire des reproches aux États-Unis.

Pourquoi le gouvernement n'intervient-il pas en introduisant des mesures d'achat au Canada qui permettront de bâtir notre industrie de l'acier ici au Canada?

L'hon. Stockwell Day (ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, PCC): Monsieur le Président, je sais bien que certaines questions font l'objet d'appuis partisans. Or, lorsqu'il est question d'enjeux relatifs au commerce international et au protectionnisme, j'oserais croire que les députés s'informeront davantage que nos amis d'en face.

Questions orales

Les importations d'acier chinois au Canada qui peuvent être assimilés à du dumping nous préoccupent grandement. C'est la raison pour laquelle nous protestons par le truchement du mécanisme de règlement des différends. Nous intervenons dans le cadre d'un différend concernant le dumping de l'acier. Le député devrait s'informer comme il se doit sur ces questions.

* * *

• (1450)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, dans le dossier de l'eau contaminée à Shannon, la Ville de Québec veut rassurer sa population et, pour cela, elle demande à l'armée de rendre public le rapport sur l'état de la contamination par le TCE. Des inquiétudes subsistent quant à l'éventuelle étendue de la contamination qui pourrait aller jusqu'à Val-Bélair.

Le ministre de la Défense nationale va-t-il consentir à la demande de la Ville de Québec et lui permettre de rendre public le rapport sur l'étendue de la contamination?

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, le rapport en question n'a été finalisé qu'à la fin de décembre 2008. Il est évident que nous prendrons un certain temps pour étudier ses conclusions. Les conclusions de ce rapport seront communiquées à tous les intervenants, incluant la Ville de Québec et la province de Québec. Puisque ce rapport utilise des données provenant de tierces parties, celles-ci devront être consultées avant que le rapport ne puisse être rendu public.

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, depuis 2001, le Bloc québécois questionne le gouvernement sur le drame de Shannon. Ni les libéraux ni les conservateurs n'ont reconnu leur responsabilité, tentant même de camoufler le tout. Au cours de ces trop nombreuses années, la situation ne s'est pas réglée, elle s'est plutôt aggravée.

Quand le gouvernement va-t-il admettre ses responsabilités et agir concrètement?

M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC): Monsieur le Président, en effet, un comité consultatif a été formé en 2001 pour faciliter la communication entre les nombreuses parties concernées, dont les citoyens et les représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la municipalité. Les résultats analysés sont communiqués régulièrement à la Ville de Québec et à la Municipalité de Shannon. Le ministère de la Défense nationale travaille étroitement avec toutes les personnes concernées depuis le début, et cela va continuer.

* * *

[Traduction]

LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a miné la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Il a réduit le nombre de grands brise-glaces dans l'Arctique. Il a éliminé le poste d'ambassadeur aux affaires circumpolaires. Bref, le gouvernement a affaibli notre présence dans le Nord.

Dans ce contexte, qu'est-ce que le ministre pourrait bien dire aux pays du Conseil de l'Arctique à leur prochaine réunion pour affirmer notre souveraineté de façon crédible?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, nous serons heureux de leur dire pourquoi le député appuie le budget. Il y a une bonne raison à cela. C'est parce que le budget prévoit de nombreuses initiatives touchant le Nord, à savoir environ 80 millions de dollars pour l'amélioration des installations de recherche, une nouvelle étude sur les installations permanentes de recherche qui seront aménagées là-bas, un financement accru pour les opérations militaires dans le Nord, un budget plus important pour les soins de santé et l'affectation de fonds pour les logements dans le Nord.

Nous continuons d'accorder au Nord une importance sans précédent. Je compte sur l'appui du député pour nous aider à mettre en oeuvre le programme très chargé que nous avons pour cette région.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le ministre pour sa réponse, qui n'a absolument rien à voir avec la question posée. Il est bien dommage que le ministre des Affaires étrangères ne puisse nous faire part de ce qu'il va dire à la réunion qui va bientôt se tenir.

Le gouvernement n'a pas affecté les mêmes ressources aux programmes sociaux, au patrimoine et aux opérations de recherche et de sauvetage dans le Nord qu'à l'augmentation de la capacité militaire.

Les peuples autochtones du Nord et les autres peuples qui font partie de l'histoire et du développement du Canada dans le Nord constituent notre plus grand atout au moment de revendiquer notre souveraineté dans l'Arctique.

Pourquoi le ministre n'est-il pas d'accord avec les gens du Nord pour dire que tous ces programmes très importants sont essentiels si l'on veut pouvoir revendiquer de façon valide et solide notre souveraineté dans l'Arctique?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, la seconde question du député me donne l'occasion de poursuivre mon explication.

Nous continuons d'adopter une réglementation plus poussée relativement aux bateaux qui passent par l'Arctique, afin de nous assurer que nos normes environnementales soient respectées. Nous allons aussi donner suite à la promesse électorale concernant la création d'un bureau de développement du Nord. Nous renouvelons le programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord. Nous poursuivons les discussions avec le Nunavut sur le transfert de responsabilités, et nous collaborons avec les Territoires du Nord-Ouest. Nous avons prévu un montant de 36 millions de dollars pour améliorer le processus de réglementation lié au projet de gazoduc dans la vallée du Mackenzie.

J'aimerais bien que le député pose une troisième question, parce que cela me permettrait de terminer mon exposé.

Le Président: Nous aurons peut-être un discours plus tard.

Le député de Thunder Bay—Rainy River a la parole.

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, après avoir insulté des milliers de Canadiens laborieux, la ministre des Ressources humaines en a rajouté en disant que les chômeurs ne faisaient pas assez d'efforts pour trouver du travail.

Qu'a-t-elle à dire aux 1 500 employés qui ont perdu leur emploi ce matin quand Tembec a annoncé de nouvelles fermetures; aux Britanno-Colombiens de Canal Flats, d'Elko, de Cranbrook, de Skookumchuk et de Chetwynd, aux Manitobains de Pine Falls et aux Ontariens de Hearst qui vont tous perdre leur emploi?

La ministre va-t-elle cesser d'insulter les travailleurs et se décider à leur venir en aide?

• (1455)

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, c'est le NPD qui devrait s'excuser auprès de ces gens-là.

Grâce à notre Plan d'action économique, nous apportons énormément d'aide aux malheureux qui perdent leur emploi. Nous rajoutons à leurs prestations normales cinq semaines supplémentaires d'assurance-emploi. Nous élargissons le programme de partage du travail pour leur éviter de perdre leur emploi. Nous bonifions l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés. Nous donnons des possibilités sans précédent de formation non seulement aux prestataires de l'assurance-emploi mais aussi aux autres.

Or, le NPD va voter contre toutes ces initiatives. C'est lui qui devrait s'excuser.

M. John Rafferty (Thunder Bay—Rainy River, NPD): Monsieur le Président, cette réponse est une insulte supplémentaire aux familles de tout le Canada.

La fermeture de Tembec n'est que la dernière conséquence du refus du gouvernement d'intervenir. Près de 200 entreprises forestières ont dû fermer leurs portes rien que depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

Les Canadiens des villes forestières ont besoin d'aide non pas pour pouvoir rester à la maison, mais pour pouvoir garder leurs maisons.

Il fallait relancer le marché, faciliter l'accès au financement pour les scieries, donner de l'assurance-emploi aux travailleurs et aider les communautés à développer leur infrastructure sans entraves. Sur tous ces fronts, le budget est un échec total. Et cela fait rire des membres du gouvernement.

Pourquoi le gouvernement tourne-t-il le dos aux entreprises forestières du Canada?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, si le député prenait le temps de lire notre Plan d'action économique, il verrait qu'au contraire nous avons répondu à chacun de ces problèmes.

Nous apportons plus d'aide aux travailleurs qui ont le malheur de perdre leur emploi. Nous accordons une attention toute particulière aux travailleurs de longue date qui perdent leur emploi pour leur permettre de reprendre des études. Ils vont continuer à toucher des prestations d'assurance-emploi.

Le fonds d'adaptation des collectivités est là pour aider les collectivités particulièrement touchées parce qu'elles sont tributaires d'une seule industrie ou entreprise.

Encore une fois, c'est le député qui devrait s'excuser.

Questions orales

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC): Monsieur le Président, grâce à l'investissement de 31 millions de dollars du gouvernement conservateur, le parc éolien de Port Alma dans ma circonscription est actuellement en exploitation et produit de l'énergie propre et renouvelable pour les Canadiens. Ce parc éolien génère suffisamment d'énergie pour alimenter 30 000 foyers par année. Je signale que ce n'est qu'un des nombreux projets qui figurent sur une longue liste de projets d'énergie propre et renouvelable que notre gouvernement appuie à l'échelle du Canada.

La ministre des Ressources naturelles pourrait-elle faire le point sur le solide appui que notre gouvernement consent aux initiatives axées sur l'énergie propre et renouvelable?

L'hon. Lisa Raitt (ministre des Ressources naturelles, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de tout le bon travail qu'il fait dans sa circonscription à l'égard de ce dossier.

Notre gouvernement a rapidement agi en janvier 2007 en annonçant un investissement de 1,5 milliard de dollars au titre de l'énergie renouvelable. C'est grâce à cette mesure précoce que des projets comme celui dont il est fait mention aujourd'hui voient le jour un peu partout au Canada.

Comme il reste une quantité substantielle de fonds dans le programme, j'espère avoir le plaisir d'approuver des projets similaires dans les mois à venir.

Qui plus est, dans le Plan d'action économique, le gouvernement capitalise sur cette mesure précoce en créant un fonds pour l'énergie propre de 2,5 milliards de dollars et un fonds pour l'infrastructure verte de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement prend des mesures pour assurer au Canada un avenir propre et écologique.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Monsieur le Président, les milliers de Canadiens qui ont perdu leur emploi à cause de la récession actuelle sont maintenant confrontés à un autre problème lorsqu'ils demandent des prestations d'assurance-emploi.

En raison du nombre élevé de demandeurs, mes électeurs me disent qu'il est pratiquement impossible de joindre un agent par téléphone au centre d'appels de l'assurance-emploi pour obtenir des renseignements essentiels.

Quand le gouvernement augmentera-t-il l'effectif de ses centres d'appels de l'assurance-emploi afin de donner aux Canadiens la qualité de service qu'ils méritent?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, dans cette période difficile où trop de gens perdent leur emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté, nous avons déjà pris des mesures pour nous assurer que ces gens touchent rapidement les prestations qu'ils méritent et nous continuerons de le faire.

À cette fin, nous avons prolongé les heures d'ouverture de nos centres d'appel. Nos agents font des heures supplémentaires pour traiter les demandes. Nous travaillons à équilibrer la charge de travail et nous avons rappelé des agents qui possèdent de l'expérience dans le traitement des demandes pour nous assurer que les Canadiens puissent toucher rapidement les prestations qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

Décision de la présidence

[Français]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, dans son budget, le gouvernement conservateur semble limiter aux seuls nouveaux projets les sommes attribuées au secteur de l'abattage.

Est-ce à dire que le gouvernement exclut l'abattoir Levinoff-Colbex dans lequel les producteurs viennent de capitaliser encore 30 millions de dollars? Ou le ministre peut-il nous dire aujourd'hui que l'abattoir bénéficierait aussi d'un dollar d'investissement du gouvernement pour chaque dollar investi par les producteurs agricoles?

● (1500)

L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Revenu national et ministre d'État (Agriculture), PCC): Monsieur le Président, comme on le sait, au cours de la campagne électorale, nous nous étions engagés à investir 50 millions de dollars pour soutenir le secteur de l'abattage. C'est ce que nous avons fait. Les 50 millions de dollars sont maintenant au budget. D'ailleurs, le Parti libéral d'en face va nous soutenir, ce que le Bloc québécois refuse de faire.

Notre intention est de soutenir les industries qui ont des besoins dans ce secteur. Levinoff-Colbex est déjà en contact avec nos agents du ministère à l'égard de leur dossier.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

Mme Megan Leslie (Halifax, NPD): Monsieur le Président, 1,5 million de familles canadiennes vivent dans des conditions de logement inacceptables et plus de 300 000 ont recours à des refuges chaque année. Il y a une crise du logement au Canada et nous avons besoin d'une stratégie nationale pour y remédier. Or, la ministre a dit clairement que l'argent prévu dans le budget des conservateurs était un investissement ponctuel.

La ministre expliquera-t-elle comment son approche se traduit par une stratégie nationale en matière de logement, alors que nous savons que ce plan ne fait rien pour protéger les Canadiens les plus vulnérables?

L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, PCC): Monsieur le Président, la députée oublie sciemment de mentionner que nous avons annoncé, en septembre dernier, un investissement de près de 2 milliards de dollars pour construire de nouveaux logements sociaux pour aider les Canadiens vulnérables et les sans-abri. C'est un investissement de taille.

Le nouveau budget comprend des fonds pour rénover et construire des logements sociaux pour les aînés et les handicapés partout au pays.

Je souligne que la députée s'apprête à voter contre des investissements majeurs pour créer de l'emploi et aider les personnes vulnérables.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Greg Rickford (Kenora, PCC): Monsieur le Président, les collectivités de Sioux Lookout et de Red Lake, ainsi que les collectivités isolées des Premières nations, dans la circonscription de Kenora, ont accueilli favorablement l'annonce faite récemment par le gouvernement au sujet des ressources additionnelles qu'il accordera

pour améliorer le réseau routier d'hiver qui traverse tout le Nord-Ouest de l'Ontario.

Cependant, au-delà de l'hiver, les collectivités des Premières nations veulent savoir si le Plan d'action économique du gouvernement pour 2009 contient une stratégie à long terme en matière d'infrastructure et de services communautaires prioritaires dans leurs collectivités.

Le ministre nous dira-t-il quelles mesures ce plan économique prévoit-il pour faire en sorte que les priorités des Premières nations reçoivent l'attention qu'elles méritent?

L'hon. Chuck Strahl (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie les efforts du député de Kenora en vue notamment d'améliorer les conditions des routes en hiver dans sa circonscription. J'apprécie également l'annonce qu'il a faite la semaine dernière.

Je peux lui assurer que le premier ministre et moi-même avons rencontré les chefs autochtones, avec qui nous avons tenus des pourparlers prébudgétaires productifs. Par conséquent, dans le budget de 2009, nous faisons des investissements substantiels dans le logement, l'amélioration de l'eau potable, la construction d'écoles, les routes, les centres récréatifs, la santé et les services de police. Nous ferons également de nouveaux investissements dans le développement des compétences.

Tout cela appelle une question. Si les chefs autochtones disent qu'il s'agit d'un bon budget et d'une étape nécessaire, pourquoi le NPD et le Bloc votent-ils contre?

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT**LE DÉCORUM À LA CHAMBRE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE**

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé par l'honorable député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord au sujet des propos lus en Chambre par l'honorable députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke le mardi 2 décembre 2008.

Le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord avait soulevé ce rappel au Règlement une première fois le 3 décembre 2008 au cours de la session précédente et l'a soulevé de nouveau le 27 janvier 2009.

● (1505)

[Traduction]

Je remercie le député d'avoir soulevé cette question ainsi que l'honorable leader du gouvernement à la Chambre et l'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre pour leurs interventions le 3 décembre 2008.

[Français]

Le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord s'est dit préoccupé par les propos qu'a lus la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke au cours du débat le 2 décembre dernier sur la motion du gouvernement portant sur l'Énoncé économique et financier. Il a demandé à la députée de retirer ses propos qu'il juge anti-parlementaires et a, par la même occasion, demandé à la présidente une directive concernant le droit des députés de lire des extraits de courriels ou de lettres qui contiennent des propos qui ne sont pas normalement acceptés en Chambre.

Le budget

[Traduction]

Pour sa part, le leader du gouvernement à la Chambre s'est dit préoccupé par le bruit et le langage non parlementaire dont nous étions témoins à la Chambre à ce moment-là. Le secrétaire parlementaire a défendu, quant à lui, le droit de la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke de citer le texte contenu dans un courriel.

[Français]

Je m'étais engagé à examiner cette question et ensuite à faire part à la Chambre de ma décision à ce sujet, mais la session a été prorogée le lendemain.

[Traduction]

Comme l'a mentionné le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord lors de son intervention, l'article 18 du Règlement stipule que:

Aucun député ne doit parler irrévérencieusement du Souverain ou d'un autre membre de la famille royale, ni du Gouverneur général ou de la personne qui administre le gouvernement du Canada. Nul député ne doit se servir d'expressions offensantes pour l'une ou l'autre des deux Chambres ni pour un de leurs membres.

De plus, comme l'a mentionné le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes* précise, à la page 525, que:

Les délibérations de la Chambre sont fondées sur une longue tradition de respect de l'intégrité de tous les députés. Par conséquent, l'utilisation de propos injurieux, provocants ou menaçants à la Chambre est strictement interdite. Les attaques personnelles, les insultes et les propos ou mots obscènes sont antiréglementaires.

Cette question a été soulevée à plusieurs reprises dans le passé. Il est vrai que les députés peuvent citer des extraits de documents. *La procédure et les usages de la Chambre des communes* mentionne à la page 517:

Ils [...]

en parlant des députés

[...] peuvent citer des extraits de correspondance d'origine privée à condition d'en nommer l'expéditeur ou d'assumer la pleine responsabilité de leur contenu.

[Français]

Toutefois, mon prédécesseur, le Président Parent, a déclaré le 18 novembre 1998, à la page 10 133 des *Débats*:

Je rappelle à tous les députés que nous ne pouvons reprendre dans cette enceinte des mots venant d'une autre personne qu'il ne nous est pas permis d'utiliser ici. Je vous demande à tous de faire preuve de prudence dans vos déclarations.

[Traduction]

J'ai également signalé le 8 novembre 2006 que la présidence ne tolère pas l'utilisation par un député d'expressions non parlementaires en citant les propos d'une autre personne. Ayant revu l'ensemble des paroles qui ont causé cette difficulté — paroles que je n'oserais répéter — il est clair qu'elles étaient non parlementaires.

[Français]

Le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord a eu tout à fait raison de souligner que les usages de la Chambre ne permettent pas que l'on fasse indirectement ce qu'il ne nous est pas permis de faire directement.

Je profite donc de l'occasion pour rappeler de nouveau aux honorables députés d'utiliser un langage plus judicieux dans leurs interventions. Le climat politique à la Chambre était très enflammé en décembre dernier, mais j'ose espérer qu'un climat modéré sera dorénavant de norme et, dans ce but, j'exhorte tous les députés à ne pas laisser de côté les règles de civilité et de courtoisie.

[Traduction]

Je remercie la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke ainsi que le député de Bruce—Grey—Owen Sound pour les regrets qu'ils ont exprimés concernant les propos tenus les 2 et 3 décembre 2008. En conséquence, je considère que cette affaire est réglée. Je remercie la Chambre de son attention.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

● (1510)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le Président, j'ai voté pour la première fois dans le cadre d'élections fédérales en 1993, alors que le Canada vivait une période très difficile et un point tournant de son histoire. Je me souviens très bien à quel point notre situation économique était précaire à cette époque. Le Canada croulait sous les dettes. Le taux de chômage dépassait les 12 p. 100 et le taux d'inflation, les 14 p. 100, et les Canadiens étaient généralement pessimistes au sujet de la capacité du gouvernement à avoir un effet positif sur leurs finances personnelles ou, tout simplement, à mettre de l'ordre dans les finances publiques.

La situation était en fait si mauvaise que le *Wall Street Journal* avait déclaré à l'époque que le Canada était un membre honoraire du tiers monde en parlant de l'incapacité du pays à gérer ses dettes. Lorsqu'un gouvernement libéral a pris le pouvoir, en 1993, le contexte exigeait une énorme retenue sur le plan financier. Le Canada, qui affichait alors les pires résultats des pays du G7 pour la presque totalité des indicateurs, a fini par terminer en première position toutes catégories confondues grâce à nous. Ce n'est pas par erreur ou par hasard que la compétitivité du Canada s'est améliorée à mesure que le déficit a été éliminé. Grâce à notre excellent leadership, nous avons fini par reprendre le contrôle d'une situation qui semblait perdue et nous nous sommes retrouvés en tête des pays du G7 dans des domaines comme la création d'emplois et la croissance économique.

Lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, il y a près de trois ans, ils ont hérité d'une économie robuste et d'une situation financière des plus saines. Année après année, il y avait de gros excédents. Pendant la période où les libéraux étaient au pouvoir, une partie si importante de la dette avait été remboursée que l'intérêt à payer chaque année sur cette dette avait diminué de 3 milliards de dollars. Ils ont hérité de cette situation et, en trois années à peine, ils sont passés d'un excédent de 13 milliards de dollars à un déficit de 13 milliards de dollars, avant même que la crise économique actuelle ne s'installe. Ces données proviennent de Kevin Page, le directeur parlementaire du budget, qui a comme responsabilité de fournir les chiffres exacts aux députés, en toute indépendance.

Avant même que commencent les perturbations économiques actuelles, le pays avait déjà renoué avec les déficits. La mauvaise gestion financière au cours des trois années qui venaient de s'écouler avait rendu le Canada vulnérable. Au lieu de se retrouver avec un coussin financier, c'est-à-dire avec des excédents, l'État était aux prises avec un déficit.

Le budget

Après les dernières élections, on a beaucoup parlé de la nécessité de créer un climat de coopération pour trouver ensemble des solutions. Tout le monde reconnaissait certainement, à ce stade-là, que l'économie allait traverser une mauvaise passe. Le premier ministre et les autres conservateurs ont cessé de dire que le temps était propice pour acheter des actions ou qu'il n'y aurait pas vraiment de déficit. Même eux ont dû finir par admettre la gravité de la situation.

Nous avons de grandes attentes au moment d'entendre l'énoncé économique. Nous pensions qu'il y aurait une collaboration avec les autres partis et qu'un plan cohérent serait présenté pour redresser l'économie et veiller à ce qu'ensemble, nous parvenions à surmonter les difficultés. Il n'en fut rien. Nous avons eu droit plutôt à l'un des documents les plus partisans et les plus empreints de mauvaise foi qui aient été proposés à la Chambre depuis longtemps. Au lieu de s'élever au-dessus des lignes partisans, pour chercher l'atteinte d'un but commun, le gouvernement a voulu, dans son énoncé économique, enfoncer un poignard en plein cœur des partis de l'opposition et il s'en est pris directement au principe du salaire égal pour un travail égal. Il s'est aussi attaqué aux syndicats. Le plus déconcertant dans tout cela fut le refus du gouvernement d'intervenir pour stimuler l'économie du pays.

Ainsi a débuté une ère de coopération sans précédent, les partis de l'opposition travaillant en collaboration et songeant à former une coalition. C'est d'ailleurs ce qui a forcé le gouvernement à présenter le genre de budget dont nous sommes saisis aujourd'hui. Il ne serait jamais venu à l'esprit des conservateurs de concevoir des dispositions comme la plupart de celles que contient ce budget, et encore moins de les présenter à la Chambre. Il s'ensuit que les conservateurs ont vécu un genre de crise existentielle, mais les Canadiens se rendent bien compte qu'il faut agir.

Dans ce contexte, je vais soulever quelques points qui me préoccupent et d'autres qui m'encouragent en ce qui concerne le budget actuellement à l'étude. Le plus décevant, c'est qu'on a laissé passer une superbe occasion. Quand on parle de stimuler l'économie canadienne, de faire des investissements pour redonner de l'emploi aux Canadiens et de stabiliser une situation très précaire, le Canada aurait pu profiter de l'occasion pour mettre en oeuvre sa propre Nouvelle Donne, comme F.D.R. l'avait fait aux États-Unis, pour faire preuve de beaucoup de vision et pour redéfinir le Canada et nous aider à faire la transition.

• (1515)

L'infrastructure aurait été le cadre tout indiqué pour ce faire. L'infrastructure aurait offert une occasion idéale de bâtir, au sens propre comme au figuré, une nouvelle économie et les nouvelles technologies dont on aura besoin dans l'avenir pour réussir. On a laissé passer cette occasion. On ne l'a pas saisie. On se retrouve à la place avec une foule de mesures de saupoudrage dans toutes sortes de domaines.

L'une des pires mesures touchant l'infrastructure est celle obligeant les municipalités, qui sont souvent à court d'argent et fortement endettées, à verser le tiers des fonds nécessaires. Cela veut dire qu'un grand nombre de leurs projets n'avanceront pas. En fait, le processus est si lourd que tous les projets ne seront pas approuvés d'ici six mois. La plupart le seront d'ici neuf à douze mois. On ne peut guère parler d'un plan d'action prévoyant des mesures immédiates pour stimuler l'économie. C'est donc une grande déception.

Avant de retourner à ce qui me préoccupe dans ce budget, j'aimerais faire quelques remarques sur un aspect positif du plan, soit

les mesures concernant le logement abordable. Dans la région de Durham, que je représente, les listes d'attente sont très longues et les gens doivent parfois attendre deux ou trois ans avant d'avoir accès à des logements abordables. Ces gens qui sont dans une situation économique précaire ne demandent qu'à pouvoir se loger. Comment peuvent-ils envisager d'obtenir un bon emploi et de subvenir aux besoins de leur famille s'ils n'ont pas de toit? Les mesures sur le logement abordable que le gouvernement a été forcé d'inclure dans le budget sont essentielles et tombent à point nommé.

En ce qui concerne le développement des compétences, il est clair que, si nous nous attendons à ce que notre main-d'oeuvre relève les défis de la nouvelle économie, demeure concurrentielle et nous aide à traverser cette période très difficile, la formation et le développement des compétences sont essentiels. Les mesures proposées dans le budget auraient pu aller plus loin, mais elles sont très bonnes et font certainement partie des éléments positifs du plan.

Les augmentations de la Prestation fiscale pour le revenu de travail et de la Prestation fiscale pour enfants sont importantes parce qu'elles constituent une aide directe aux plus vulnérables, aux gens qui vivent en marge de la société et qui ont besoin de notre soutien. Souvent, ces gens qui ont de la difficulté à se faire entendre et qui traversent une période très difficile sont ceux qui ont le plus besoin de notre aide. Les mesures de ce genre, même si j'aurais voulu qu'elles aillent encore plus loin, seront certes utiles.

Les investissements dans les collèges et universités sont un élément positif que j'accueille très favorablement. Je tiens toutefois à faire remarquer que, si nous étions restés simplement avec l'énoncé économique, sans la collaboration historique des partis de l'opposition, aucune des mesures que je viens de mentionner n'aurait été incluse dans le budget. C'est seulement grâce à cette collaboration que nous en sommes arrivés aujourd'hui à avoir un budget contenant certains éléments qui valent la peine d'être appuyés.

Une des questions qui me préoccupent à l'égard de ce budget est la difficulté d'accès aux prestations d'assurance-emploi, problème qui est ressorti clairement de mes conversations avec les gens qui désirent obtenir des prestations d'assurance-emploi dans ma circonscription et dans ma région et dont le nombre a presque doublé. Beaucoup de personnes de ma région ne sont pas admissibles même si elles ont le même nombre d'heures de travail que des personnes qui habitent dans d'autres régions du pays et qui sont admissibles, et ce, en dépit du fait que, particulièrement dans certains secteurs juste à l'est d'Oshawa, le taux de chômage augmente de façon effrayante.

J'ai également parlé à des gens qui étaient très heureux de savoir qu'ils pourraient compter sur 5 semaines de prestations de plus avant d'apprendre qu'ils n'y auraient pas droit avant que la mesure ne soit adoptée. Cela signifie donc qu'une personne qui termine actuellement sa période de prestation n'aura pas droit à ces 5 semaines. Je considère donc que le délai de carence de deux semaines, l'absence de majoration des prestations et le fait que l'on n'ait pas songé à accorder ces 5 semaines supplémentaires aux gens qui en sont à la fin de leur période de prestation sont des points tout à fait inacceptables parce que ces gens se trouvent dans une situation très précaire. Il suffit parfois d'une toute petite modification des règles de l'assurance-emploi pour que certains puissent payer l'hypothèque et nourrir leur famille.

Une autre de nos grandes préoccupations porte sur le concept de salaire égal pour un travail égal. Nous avons vu aux États-Unis le président Obama défendre très activement ce principe du salaire égal pour un travail égal. Le budget ne fait rien dans ce sens. Au contraire, l'énoncé économique tentait de miner ce principe et cette attaque se poursuit ici.

J'ai parlé de l'infrastructure, mais je devrais également rappeler toutes ces promesses non tenues qui avaient été faites aux autres provinces en matière de péréquation et la déception que cela entraîne, sans compter les incessantes querelles auxquelles on nous avait promis de mettre fin. Il est évident que nous ne pouvons rejeter le blâme sur les provinces à cet égard parce que le traitement qu'on leur réserve est injuste.

Il ne faut pas oublier que, jusqu'à il y a environ une semaine, le gouvernement n'avait siégé que 13 jours en 7 mois. C'est pathétique. Nous avons l'obligation de nous mettre au travail sans tarder.

● (1520)

Les Canadiens ne veulent pas de jeux politiques, ils veulent de l'action. Notre responsabilité actuelle est de voir à ce que nous mettions en place dès maintenant un train de mesures de relance économique, même si ce n'est pas exactement ce dont le pays a besoin. Nous devons venir immédiatement en aide à ceux qui en ont besoin. Nous devons nous tenir prêts à fournir une nouvelle solution aux Canadiens, dès la première occasion, une fois que nous aurons fait tout notre possible pour tenter de faire fonctionner ce Parlement.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, mon collègue signale à juste titre que le budget présenté par le gouvernement conservateur et que nous débattons aujourd'hui ne ressemble en rien à ce que proposerait Barack Obama. Effectivement, les conservateurs n'abondent pas dans le même sens que le nouveau président américain, mais je signale que le député non plus.

Barack Obama ne formerait probablement pas une coalition avec le Parti conservateur. Il voterait probablement contre le budget. Par conséquent, le député peut bien essayer de faire des parallèles entre lui et Barack Obama, mais ses comparaisons ne tiennent absolument pas la route. On ne peut pas à la fois appuyer le budget conservateur et s'y opposer. D'ailleurs, nous voterons sur ce budget plus tard aujourd'hui.

J'ai écouté mon collègue faire état très éloquent des nombreuses lacunes du budget et affirmer à quel point ce plan d'action est fondamentalement erroné. Il a également indiqué que le budget n'est pas à la hauteur pour ce qui est de la relance de l'économie et que les municipalités ne seront pas en mesure de se prévaloir des fonds prévus pour l'infrastructure si elles doivent elles-mêmes fournir le tiers du financement des projets.

Comment mon collègue peut-il maintenant critiquer le budget du ministre des Finances et, plus tard aujourd'hui, suivre les directives de son parti et voter en faveur? N'appliquera-t-il pas les principes qu'il prône en se joignant à nous pour s'opposer au budget conservateur qu'il dénonçait si vigoureusement dans son intervention?

M. Mark Holland: Monsieur le Président, l'une des choses que je comprends très clairement de mes électeurs, c'est qu'ils s'attendent à ce que le Parlement fonctionne. L'idée de retourner en élections n'a aucun sens.

Il y a quelques minutes, j'ai dit que la Chambre n'avait siégé que quelques jours au cours des sept derniers mois. Il serait complètement insensé de prendre le risque de retourner en élections

Le budget

à un moment où les Canadiens exigent, à juste titre, que des mesures soient prises pour soutenir l'économie.

Bien des mesures prévues dans le budget méritent d'être appuyées et soutiendront l'économie. Elles s'y trouvent précisément parce que les partis de l'opposition les ont exigées. Les partis de l'opposition ont forcé les conservateurs à prendre des mesures qu'ils n'auraient jamais pris autrement.

Ce que nous faisons notamment avec notre amendement, c'est de veiller à ce que des comptes soient rendus sur l'efficacité des mesures prises par le gouvernement conservateur en ce qui concerne l'infrastructure et d'autres secteurs et de nous assurer que l'argent est bel et bien dépensé et qu'il sert à stimuler l'économie. Nous tenons le gouvernement responsable de la réussite de son plan d'action.

Après seulement quelques jours ici, après trois élections en quatre ans, il nous incombe de faire un effort raisonnable pour que le Parlement fonctionne et d'utiliser cette institution pour aider le plus possible les Canadiens.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, le député a traité des aspects très intéressants.

Il a soulevé un point pertinent. Compte tenu du fait que le Parlement a vu ses travaux interrompus par le gouvernement après seulement quelques jours lors de la 40^e législature, il devrait, au cours de celle-ci, placer les intérêts de la population avant ses intérêts partisans.

Je crois bien que c'est la conclusion à laquelle sont arrivés la plupart des députés qui appuieront le budget. Ils partent du principe que certains éléments du budget donneront des résultats.

Le député aimerait-il aborder un autre aspect? Nous voici au début de février et l'exercice financier se termine dans deux mois. Des fonds importants ont été alloués pour des projets d'infrastructure, ce qui permet certainement de créer des emplois. Pourtant, le gouvernement a choisi de ne pas lancer ces projets maintenant, même si nous avons le temps.

Pourquoi? Serait-ce que le gouvernement essaie de camoufler les résultats de l'exercice actuel pour tenter de faire croire aux Canadiens qu'il fait du bon travail alors que, en fait, les chiffres montreraient qu'il n'en est rien?

M. Mark Holland: Monsieur le Président, je crois que nous avons tous parlé à des maires et à des conseillers qui sont irrités à la vue de communiqués de presse et d'annonces suivis d'énormes délais où rien ne se passe et où l'on n'entend plus parler de rien. Les chiffres le montrent, comme l'a dit le député. L'argent investi dans l'infrastructure n'a pas été reçu encore.

C'est l'une des raisons pour lesquelles il était si important d'adopter l'amendement hier. Son adoption permettra de garder les conservateurs sur la sellette et de nous assurer que cet argent sera réellement dépensé.

Quant au deuxième point, c'est-à-dire l'idée de jongler avec les chiffres de manière à ce que l'exercice courant semble meilleur qu'il ne l'a été en réalité, dans l'énoncé économique, le gouvernement conservateur essayait de nous faire accepter la vente de 10 milliards de dollars de biens publics sans même nous dire quels étaient ces biens. Le gouvernement nous insulte quand il nous suggère de vendre 10 milliards de dollars de biens publics alors que le marché est dans un creux, sans même nous confirmer quels sont ces biens.

Il nous faudra être vigilants. Le gouvernement a clairement montré qu'il n'a pas peur de jouer avec les chiffres.

Le budget

● (1525)

[Français]

L'hon. Christian Paradis (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, PCC): Monsieur le Président, dans le cadre de ce débat, j'aimerais partager mon temps avec la députée de Saint-Boniface.

C'est avec beaucoup d'émotion que je participe aujourd'hui au débat sur le budget 2009, surtout quand je pense aux difficultés que vivent plusieurs de nos concitoyens dans cette période de tourmente économique.

Il y a également une émotion qui vient de souvenirs inoubliables qui ont marqué l'histoire de ma circonscription. Thetford Mines, la ville où je suis né, a été frappée de plein fouet durant les années 1980 par l'effondrement de l'industrie de l'amiante. Je peux dire que cela n'a pas été facile: pas facile pour les familles, pas facile pour les commerces, pas facile pour personne. C'est toute notre communauté qui a été affectée par cela.

Cette expérience difficile m'a appris rapidement que peu importe notre âge, peu importe notre métier, peu importe où l'on vit dans ce grand pays, il n'est jamais facile d'être victime des soubresauts de l'économie. Cette expérience m'a également enseigné à ne jamais abandonner. Même dans les moments les plus difficiles où les mauvaises nouvelles se succédaient, les gens de Thetford Mines ont toujours prouvé que, lorsqu'on se mobilise et qu'on prend les bouchées doubles, il est possible de renverser la vapeur. Et aujourd'hui, on a un bel exemple de diversification économique dans la région.

Voilà pourquoi j'ai aujourd'hui confiance dans notre Plan d'action économique. Le plan est le résultat de la plus importante consultation prébudgétaire de l'histoire du Canada. On a consulté, on a écouté, et maintenant on agit. On agit pour protéger les acquis des Canadiens. On agit pour stimuler l'emploi et l'économie. Et on agit pour préparer dès maintenant notre avenir. Grâce à notre saine gestion des trois dernières années et à notre Plan d'action économique déposé par le ministre des Finances mardi dernier, on sera en mesure de limiter les dégâts et de surmonter rapidement les effets de la crise.

Au cours des deux prochaines années, on va injecter 40 milliards de dollars de plus par année dans notre économie. Comme je le disais, on a consulté les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. On a étudié tous les scénarios possibles et avons conclu que la meilleure solution était de faire en sorte que nos finances publiques se retrouvent temporairement, mais prudemment, dans une situation de déficit. Mais la vraie question qu'il faut se poser est la suivante: est-ce qu'on avait vraiment le choix?

À la lumière des événements des dernières semaines, rien faire aurait eu des conséquences beaucoup plus graves, voire catastrophiques à court, moyen et long terme. Dans ce contexte, on a décidé, dans un premier temps, d'aider nos travailleurs, nos familles, nos entreprises et nos régions qui sont déjà directement touchées par la crise.

Pour nos travailleurs en chômage, on a non seulement prolongé de cinq semaines la durée de leurs prestations, mais aussi investi 500 millions de dollars pour les aider à entreprendre des formations à long terme. On s'assurera que les employés dont l'employeur déclare faillite reçoivent pleinement le salaire ainsi que toutes les indemnités qui leurs sont dues. Et on poursuivra sur notre lancée en réduisant les impôts des contribuables afin de laisser plus d'argent dans les poches des familles et de stimuler la consommation.

Au total, ce sont près de 20 milliards de dollars de nouvelles réductions d'impôt qu'on prévoit sur six ans afin d'aider les particuliers et les familles. On aide aussi ceux qui vont créer de l'emploi.

Depuis notre arrivée au pouvoir en 2006, on a fait en sorte que les entreprises canadiennes soient assujetties au taux d'imposition le plus bas parmi les pays du G7. Aujourd'hui, on va même plus loin en allégeant encore un peu plus le fardeau fiscal de nos PME qui représentent le moteur de la création d'emplois dans notre pays. On crée aussi un fonds d'adaptation des collectivités de 1 milliard de dollars sur deux ans. Ce fonds apportera une aide directe à nos communautés qui entreprendront des efforts novateurs pour diversifier leur économie. Enfin, on entreprend des efforts sans précédent en matière d'infrastructures, des efforts qui auront des retombées aussi importantes que rapides dans nos communautés.

Notre premier objectif est de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les municipalités pour mettre sur les rails dans un temps record des projets prioritaires qui stimuleront la création d'emplois. En plus des 33 milliards de dollars qu'on avait déjà investis dans notre plan Chantiers Canada, on consacre 4 milliards de dollars de plus sur deux ans pour des projets locaux et régionaux. Un milliard de dollars sera aussi consacré sur deux ans à l'infrastructure verte et durable, notamment au renforcement de nos réseaux de transport en commun.

● (1530)

De plus, on va investir 2 milliards de dollars dans la rénovation d'universités et de collèges, en plus d'allouer 750 millions de dollars à la Fondation pour l'innovation, qui contribue à l'amélioration des installations de recherche dans ces mêmes établissements. Comme on peut le constater, nos efforts vont bien au-delà des investissements dans la brique, le mortier et le béton. On met à jour nos infrastructures, on stimule l'emploi et l'économie et on modernise nos installations qui assureront notre réussite dans l'économie du savoir.

Encore une fois, mon ministère, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, mettra l'épaule à la roue en investissant 250 millions de dollars d'ici 2011 pour accélérer la modernisation de centaines de laboratoires fédéraux. Ces laboratoires jouent un rôle crucial pour assurer la santé des Canadiens et la salubrité des aliments au pays. On consacra près de 270 millions de dollars supplémentaires pour entretenir et améliorer les ponts fédéraux et 212 millions de dollars iront à l'entretien du pont Champlain, à Montréal. Indépendamment de ce qui arrivera au pont, il faut maintenir sa sécurité, pas seulement maintenant, mais aussi pour les temps à venir.

En tant que ministre responsable de la région de Montréal, je me réjouis de nos investissements supplémentaires non seulement dans les infrastructures, mais aussi dans la culture et les logements sociaux, trois secteurs prioritaires pour Montréal et plusieurs municipalités au Québec.

De l'ordre de 500 millions de dollars, nos nouveaux investissements dans la culture favoriseront l'essor de manifestations et d'organismes qui contribuent au bouillonnement économique et culturel au Québec.

Notre gouvernement a toujours reconnu l'importance de la culture et on est fiers de consacrer, au cours des deux prochaines années, 100 millions de dollars à nos festivals, 60 millions de dollars aux infrastructures culturelles et 20 millions de dollars à la formation artistique. Ce n'est pas peu dire. Ce sont des sommes considérables qui vont être investies dans des programmes efficaces et bénéfiques pour nos créateurs, nos diffuseurs et nos communautés.

Parallèlement à ces efforts, on investira un million de dollars sur deux ans pour rénover 200 000 logements sociaux au pays.

Je pourrais continuer encore longtemps à énumérer plusieurs autres investissements significatifs, mais je crois que vous avez saisi l'ampleur du plan que nous sommes en train de mettre en place. Un plan qui aura des effets bénéfiques sur l'industrie de la construction, sur la création d'emplois et sur la qualité de vie de nos concitoyens. Un plan qui stimulera l'activité économique au pays de façon à éviter un ralentissement prolongé de notre économie. On investit maintenant pour stimuler l'économie, mais on investit à la fois dans notre avenir, dans l'avenir de nos infrastructures, ce qui fera un legs d'autant plus intéressant pour nos générations futures.

Notre plan démontre que, devant cette crise économique qui fait rage, notre gouvernement agit. Devant l'ampleur du défi, l'heure n'est plus aux débats partisans. Au contraire, le temps est plutôt venu pour les parlementaires et pour l'ensemble des forces vives de ce pays de travailler ensemble. On fait face à une crise exceptionnelle, il faut agir de façon exceptionnelle, et c'est ce que l'on fait dans notre plan. C'est aussi pourquoi je demande à tous les députés de cette Chambre d'appuyer ce plan d'action économique qui répond concrètement aux besoins et aux attentes des Québécois et des Canadiens qui nous ont demandé d'agir.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je vais poursuivre dans le sens d'interventions qui ont eu lieu plus tôt et me concentrer non pas sur le contenu du budget, mais sur la situation dans laquelle nous sommes.

Il est évident que la conjoncture économique au Canada s'est détériorée. Il est évident qu'il est nécessaire non seulement de créer de nouveaux emplois dans de nouveaux domaines ou dans les domaines les plus prometteurs pour l'avenir, mais aussi de sauver des emplois en réduisant les pertes d'emplois dans la situation actuelle.

Je ne sais pas si le ministre peut faire preuve de sagesse, mais il semble qu'on ne verse toujours pas les fonds dans les domaines pour lesquels ces fonds ont été approuvés et réservés. Par exemple, les fonds pour l'infrastructure ont été réservés, mais il semble difficile de les verser au cours de l'exercice. Ce qui m'inquiète, et je sais que cela inquiète sans doute le ministre des Finances, c'est qu'il reste deux mois dans le présent exercice et qu'aucune dépense importante n'a été faite au titre de l'infrastructure. Or, ce sont ces dépenses qui créeront les emplois qui deviendront nécessaires.

Le ministre est-il d'accord avec moi et encouragera-t-il le ministre des Finances à faire en sorte que les fonds soient versés?

• (1535)

[Français]

L'hon. Christian Paradis: Monsieur le Président, ce point soulevé par mon collègue est important. Il est certain que l'argent doit sortir, et vite. C'est pourquoi notre gouvernement prend des actions. Lorsqu'on parle de *cutting the red tape*, cela signifie que des actions annoncées dans le budget sont entreprises. En outre, on a demandé que des rapports soient déposés en cette Chambre pour

Le budget

s'assurer que l'argent sera dépensé à bon escient et surtout qu'il sera bel et bien dépensé.

On a compris le message des Canadiens. On a consulté, et c'est la plus grande consultation jamais vue au pays. Il faut agir, il faut agir maintenant. En même temps, il faut agir de façon responsable.

Des projets sont là. En ce qui concerne mon ministère proprement dit, des projets sont prêts à démarrer. Cela me fera plaisir de mettre tous les efforts voulus pour qu'on puisse procéder dans ce sens. Notre gouvernement veut que cela fonctionne. On prendra des actions pour que cela fonctionne, et cela fonctionnera.

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec un certain intérêt le discours du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Une partie de ce discours blesse beaucoup les Québécois, en particulier les gens des régions, et c'est celle relative à la façon de procéder de ce gouvernement, et ce qu'on retrouve dans le budget.

Le ministre dit qu'ils ont agi. J'ose poursuivre avec cette question: pour qui, en priorité, a-t-on agi? J'ai l'impression que les chômeurs ont été mis de côté, tout comme les gens des régions, comme ceux qui travaillent dans le secteur forestier et également ceux qui travaillent dans le domaine des pêches. En ce sens, la priorité est ailleurs. Elle n'est sûrement pas au Québec, sûrement pas pour les gens que je viens de nommer.

J'aimerais entendre le ministre quant aux actions qui, d'après lui, sont notables relativement à ces groupes qui n'auraient pas dû être ignorés.

L'hon. Christian Paradis: Monsieur le Président, au contraire, on a agi. On a commencé dès l'année dernière par une fiducie d'un milliard de dollars, fiducie contre laquelle mon collègue a voté, je le rappelle à mon collègue. On a déjà pris des mesures dans le domaine forestier, à cet égard. Cette année, on vient d'annoncer un nouveau fonds d'un milliard de dollars. Mon collègue a aussi annoncé qu'il voterait contre. On a des budgets pour la foresterie, l'innovation et le marketing, et pour faire connaître les produits et les mesures de support. C'est ce que nous demande l'industrie et ce à quoi a applaudi l'Association des producteurs forestiers du Canada.

Mon collègue vient d'une région rurale. Comme moi, il connaît les problèmes d'infrastructure. Il y en a; c'est criant partout. Les gens demandent des aqueducs, des ponceaux, des égouts et disent qu'il y a trop de paperasse bureaucratique. Voici ce qu'on fait: on agit. Il est question d'arrêter la duplication en matière d'évaluation environnementale. Il est aussi question de la Loi sur la protection des eaux navigables. On enlèvera de telles contraintes. La Fédération canadienne des municipalités, la Fédération québécoise des municipalités, la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, tout le monde applaudit à ce budget.

Aussi, je ne vois pas ce qui blesse. Ce qui blesse, ce sont plutôt des gens, comme nos gens du Bloc québécois, qui voteront contre ce budget envers et contre tous, contre les gens qui réclament des infrastructures.

Le budget

• (1540)

[Traduction]

Mme Shelly Glover (secrétaire parlementaire pour les Langues officielles, PCC): Monsieur le président, avant de parler du budget, je me propose de prendre un instant pour remercier les électeurs de ma très belle circonscription, Saint-Boniface, pour la confiance qu'ils m'ont manifestée en me demandant de les représenter au Parlement. Je suis honorée de les représenter à Ottawa, et c'est une responsabilité que je prends très au sérieux.

Je tiens aussi à remercier tous ces merveilleux bénévoles qui ont consacré des centaines d'heures à ma campagne électorale l'automne dernier pour veiller à ce que Saint-Boniface soit représentée par une députée déterminée à écouter les gens du coin.

Enfin, je prendrai quelques instants pour remercier mon époux, Bruce, et mes cinq enfants, Jason, Tracy, Jamie-Lee, Michael et Randi Sue, qui ont cru en moi et m'ont appuyée dans mon combat en vue d'apporter des changements positifs dans notre collectivité. On ne peut décider de briguer une charge publique qu'après mûres réflexions. Il s'agit d'un engagement énorme de la part de toute la famille de celui ou de celle qui prend cette décision. Je ne serais pas ici, devant vous, à la Chambre des communes, si je n'avais reçu l'appui de ma famille.

[Français]

Saint-Boniface est une région magnifique avec des gens accueillants et chaleureux. Son histoire est riche et sa culture, vivante. Cependant, Saint-Boniface est aussi frappée par la crise économique internationale, et c'est ma responsabilité de protéger ses intérêts pour m'assurer de notre futur.

[Traduction]

Le Canada traverse une période très particulière caractérisée par les contrecoups d'une récession mondiale née aux États-Unis. La grande priorité de notre gouvernement est et a toujours été de protéger le Canada en cette période tumultueuse marquée par l'incertitude.

Le Plan d'action économique du Canada, soit le budget de 2009, qu'a fièrement présenté le ministre des Finances, est l'aboutissement de semaines de consultations publiques menées à l'échelle du pays. Notre groupe parlementaire s'est appliqué à solliciter l'avis et la participation de Canadiens de tous les horizons, dans toutes les collectivités, dans tous les secteurs d'activité et à tous les paliers de gouvernement. L'équipe du ministre des Finances a sillonné le pays pour mener de vastes consultations auprès de responsables économiques et financiers, pas uniquement des gens de Bay Street ou des constructeurs automobiles du Sud de l'Ontario, mais de tout le monde, d'un océan à l'autre.

J'ai personnellement rencontré des leaders communautaires et des électeurs, des Canadiens ordinaires, dans la circonscription de Saint-Boniface. Ils craignaient pour l'avenir de notre pays si des mesures immédiates n'étaient pas adoptées, mais ils étaient également rassurés par le fait que ce soient ce premier ministre et ce gouvernement conservateur qui se trouvent à la barre en ces temps incertains.

Depuis l'automne dernier, la situation économique mondiale se détériore à un rythme que personne n'aurait pu prévoir. C'est pour cela que notre gouvernement n'a pas tardé à agir.

[Français]

Comme vous le savez tous, nous nous trouvons dans une période de crise économique mondiale et notre pays n'y échappera pas. Les

Canadiennes et les Canadiens veulent que le gouvernement fasse des investissements, qu'il réduise les taxes et qu'il protège les plus vulnérables.

En tant qu'ancienne sergente de police, je sais à quel point les gens ont besoin de se sentir protégés et de se faire rassurer. C'est pourquoi, après avoir fait des consultations sans précédent auprès des gens partout au pays, notre gouvernement a déposé un Plan d'action économique pour stimuler l'économie et protéger les citoyens.

[Traduction]

Dans le Plan d'action économique du Canada, nous misons sur un ensemble de stimulants immédiats destinés à aider ceux et celles qui sont le plus durement touchés par cette récession mondiale. Nous apportons un appui supplémentaire aux travailleurs qui ont perdu leur emploi. Nous aidons les familles et stimulons les dépenses de consommation. Nous protégeons les emplois, appuyons les entreprises et veillons à ce que celles-ci aient accès au financement. Nous prenons des mesures immédiates pour bâtir des infrastructures.

Un vaste éventail de titulaires de charge publique, de commentateurs et d'organisations de partout au Canada applaudissent le budget fédéral en affirmant qu'il constitue un plan positif grâce auquel nous pourrions faire face aux défis que représente la situation économique mondiale tout en nous permettant d'asseoir la croissance et la prospérité à long terme du Canada.

Je me propose aussi de souligner certains aspects du Plan d'action économique qui auront une incidence marquée sur ma circonscription, Saint-Boniface, et sur le Manitoba.

Nous allons recevoir 4,5 milliards de dollars dans les prochaines années au titre des projets d'infrastructure qui seront entrepris partout dans la province, comme l'amélioration du réseau routier ou des réseaux d'aqueduc et d'égouts. Grâce aux mesures que nous avons prises, nous allons accélérer le versement de paiements jusqu'à un maximum de 75 millions de dollars sur deux ans pour des projets d'infrastructure supplémentaires.

Nous prenons des mesures afin de réduire les impôts et de geler les taux de cotisation à l'assurance-emploi en consentant aux particuliers et aux entreprises du Manitoba un allègement fiscal de 699,1 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et en injectant des milliards de dollars afin de maintenir les cotisations de l'assurance-emploi à un bas niveau en 2009-2010.

Les mesures de réduction de l'impôt sur le revenu apporteront 340,2 millions de dollars aux Manitobains grâce à une augmentation de l'exemption personnelle de base et d'un relèvement des limites supérieures des deux tranches d'imposition les moins élevées pour les particuliers, et 55,4 millions de dollars grâce au relèvement du seuil de revenus à partir duquel le Supplément de la prestation nationale pour enfants et la Prestation fiscale canadienne pour enfants cessent d'être versées. Cela procurera jusqu'à 436 \$ à une famille ayant deux enfants.

Nous verserons également 71,9 millions de dollars grâce à la majoration de 1 000 \$ du crédit en raison d'âge à compter de 2009, ce qui aidera les personnes âgées à faible et à moyen revenu en les faisant bénéficier d'un allègement fiscal fédéral additionnel de 150 \$ par année.

Il y a aussi 31,4 millions de dollars pour aider les acheteurs d'une première maison à payer les frais liés à cet achat grâce à un crédit d'impôt de 5 000 \$.

Nous prenons des mesures pour stimuler la construction domiciliaire en accordant des milliards de dollars pour encourager des entreprises comme Ladko, dans ma circonscription, et pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons.

Les électeurs de ma circonscription se réjouissent déjà du nouveau crédit d'impôt à la rénovation des maisons qui pourra atteindre 1 350 \$ par propriétaire et bénéficiera aux propriétaires manitobains jusqu'à concurrence de 150 millions de dollars sur deux ans.

Les électeurs de Saint-Boniface et du reste du Manitoba bénéficieront également d'initiatives comme les 2 milliards de dollars prévus pour les travaux d'entretien et de réparations reportés des établissements d'enseignement postsecondaire comme le Collège universitaire de Saint-Boniface.

• (1545)

[Français]

L'art et la culture ont toujours été des éléments importants au sein des différentes communautés du Manitoba et je suis fier de dire que le plan économique proposé par le gouvernement conservateur répond à ces besoins en proposant des investissements de plus de 246 millions de dollars au Canada dans les programmes d'arts et culture et dans l'industrie touristique.

[Traduction]

Nous continuerons de recevoir des paiements de transfert fédéraux accrus en 2009-2010. Ils atteindront alors 3,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 88 millions par rapport à l'an dernier et de 782 millions par rapport à ce que l'ancien gouvernement libéral accordait. Le Manitoba verra augmenter les transferts au titre de la santé et des services sociaux qui aident la province à payer les soins médicaux nécessaires dans les hôpitaux comme l'hôpital général de Saint-Boniface, ainsi que les services d'éducation et les services sociaux sur lesquels comptent les familles.

Le Plan d'action économique du Canada est adapté à la période d'incertitude actuelle, car il apporte d'importants stimulants économiques afin de protéger les emplois, d'en créer de nouveaux, de soutenir les familles par des réductions d'impôts et de préparer le Canada à la réussite au cours des années qui viennent grâce à des investissements majeurs.

[Français]

En conclusion, le Plan d'action économique proposé par notre gouvernement fait face aux défis qui nous attendent.

Il prévoit des actions à court terme pour stimuler l'économie et s'assurer de bénéfices à long terme. Tout ceci est essentiel pour la communauté de Saint-Boniface et du reste du Canada également. Nous avons réussi à trouver cet équilibre en redonnant de l'argent directement dans les poches des citoyens et en créant des investissements.

Grâce à ce plan, je suis confiante que les Canadiennes et les Canadiens, spécialement dans ma circonscription de Saint-Boniface, vont réussir à passer au travers cette période économique difficile.

[Traduction]

Nous avons écouté les Canadiens. Nous avons présenté un plan. Nous travaillons à restaurer la confiance. Nos mesures sont immédiates et nous apportons l'espoir d'un brillant avenir aux Canadiens d'un océan à l'autre.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais poser quelques questions à la députée. Il est clair que le Canada joue un rôle de premier plan en ce qui concerne les investissements dans la recherche et le développement. Je reconnais

Le budget

que, sous le gouvernement libéral, nous avons investi beaucoup d'argent, mais il n'y a plus de nouveaux investissements, et je dis bien de nouveaux investissements, dans ce budget pour Génome Canada et pour beaucoup d'autres organismes de recherche du gouvernement.

À mon avis, lorsqu'on parle de création d'emplois, ce sont là des choses très importantes. J'aimerais entendre ce que la députée en pense.

Mme Shelly Glover: Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée d'en face de sa question. J'aimerais aussi l'encourager à regarder notre budget. Il est clairement question de l'argent qui a été investi. Je renvoie la députée à la page 153, et je cite:

Pour faire progresser l'avantage du savoir du Canada, le gouvernement:

consacre jusqu'à 2 milliards de dollars en vue de procéder à des réparations, des rénovations et des agrandissements dans les installations et établissements postsecondaires;

fournit 750 millions de dollars pour une infrastructure de recherche de pointe par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation;

accorde 50 millions de dollars à l'Institut d'informatique quantique de Waterloo, en Ontario, pour la construction d'une nouvelle installation de recherche de calibre mondial;

attribue 87 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour l'entretien ou la modernisation des installations essentielles de recherche dans l'Arctique;

prévoit 250 millions de dollars sur deux ans pour effectuer des travaux d'entretien des laboratoires fédéraux qui avaient été reportés;

fournit 500 millions de dollars à l'Inforoute Santé du Canada pour favoriser une plus grande utilisation des dossiers de santé électroniques;

accorde 225 millions de dollars sur trois ans pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie visant à élargir l'accès aux services à large bande dans les collectivités non desservies.

Et c'est loin d'être tout. Je ne suis pas d'accord avec la députée d'en face. Nous investissons dans la recherche et nous continuerons de donner de l'espoir aux Canadiens.

• (1550)

[Français]

M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ): Monsieur le Président, j'ai entendu dans l'allocution de la collègue d'en face que c'était son premier discours en cette Chambre. Je ne sais pas si j'ai bien compris. J'ai surtout compris qu'elle a parlé d'une consultation sans précédent avec les Canadiens.

Je m'excuse, mais ce n'est pas vraiment le cas, parce qu'il y en a un précédent qui a lieu depuis des années en cette Chambre, soit une consultation prébudgétaire menée par le Comité permanent des finances. Le précédent, c'est que c'est la première fois qu'il n'y a pas de consultation prébudgétaire. C'est ça, le vrai précédent.

On a fait des pseudo-consultations. J'ai reçu des appels téléphoniques de différents organismes de différents milieux. On me disait qu'on les avait appelés deux jours à l'avance pour une rencontre à Ottawa. Selon eux, ce n'était même pas un vrai comité puisque les députés de l'opposition n'étaient même pas présents. Toute cette pseudo-consultation n'est qu'une farce.

La députée admettra-t-elle au moins qu'il n'y a pas eu de véritables consultations et que ce n'est que du pipeau?

[Traduction]

Mme Shelly Glover: Bien au contraire, monsieur le Président, j'ai pris part activement aux consultations prébudgétaires.

Le budget

Je dois féliciter les ministres qui étaient présents dans ma circonscription, soit le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie. Des leaders économiques et des chefs de file de l'industrie ont participé aux consultations prébudgétaires et ont été très heureux de pouvoir discuter avec des ministres et des députés, dont bon nombre étaient présents dans la salle.

Je ne sais pas pourquoi le message n'est pas parvenu au député ou à ses électeurs, mais nous avons certainement fait notre possible pour joindre tous les gens dans toutes les circonscriptions afin qu'ils puissent nous faire part de leurs conseils et de leurs commentaires.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la députée a parlé du crédit d'impôt de 1 350 \$ pour la rénovation domiciliaire, mais les locataires n'auront pas droit à ce crédit. Les gens qui louent des maisons à long terme, etc., doivent repeindre ou effectuer des travaux paysagers. Je me demande si la députée peut nous dire pourquoi les locataires sont exclus de ce crédit d'impôt.

Mme Shelly Glover: Monsieur le Président, ayant moi-même déjà loué une maison à des locataires, je peux affirmer au député que la majorité des propriétaires sont responsables des réparations effectuées à la propriété qu'ils louent. J'espère que cela répond à sa question.

J'aimerais également rappeler au député d'en face que le Plan d'action économique du Canada appuie l'industrie de la construction et de la rénovation domiciliaire, ce qui créera des emplois pour les Canadiens qui souffrent de la présente récession mondiale. Je l'encourage à voter en faveur de notre budget plus tard aujourd'hui afin que nous puissions en faire profiter les Canadiens.

[Français]

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous indiquer que je vais partager le temps dont je dispose avec le député de Sherbrooke.

C'est avec une grande joie aujourd'hui que je prends la parole sur ce budget qui nous a été présenté par le gouvernement conservateur, un budget qui rate totalement sa cible en matière d'environnement et plus particulièrement en matière de lutte aux changements climatiques.

Lorsqu'on regarde simplement la partie des investissements en matière d'environnement, on se rend compte que le tiers du budget vert va être consenti au nucléaire et aux pétrolières, comme si ce type d'investissement de la part du gouvernement fédéral nous permettait d'espérer un jour bâtir une économie durable. Ce gouvernement doit comprendre que lorsqu'on investit dans l'efficacité énergétique ainsi que dans les énergies renouvelables, ces investissements sont créateurs d'emplois.

Comme le tiers de ce budget vert va aux pétrolières et au nucléaire, on peut douter sérieusement qu'on entreprend cet important virage vert nécessaire pour relancer l'économie. C'est le message que m'ont envoyé les citoyens de ma circonscription l'autome dernier alors que plus de 700 personnes ont répondu à l'un des appels que je leur ai lancés, faisant en sorte de demander au gouvernement fédéral qu'il y ait des investissements majeurs afin de repositionner l'économie canadienne, afin qu'elle soit plus compétitive, particulièrement en ce qui a trait à une économie durable.

Mais force est de constater que le gouvernement fédéral n'a pas écouté les appels, notamment celui du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, qui disait clairement à la communauté internationale que la crise économique actuelle ne devait pas être un prétexte pour oublier les autres crises, la crise des changements climatiques, entre autres. Les investissements en matière d'environ-

nement se chiffrent donc à un milliard de dollars sur cinq ans, soit 200 millions de dollars par année.

C'est déplorable, d'autant plus que le gouvernement se permet de créer ce qu'il appelle un nouveau fonds pour l'énergie. Mais regardons de plus près où iront ces investissements en matière énergétique. On aurait pu espérer que le gouvernement accroîtrait son financement pour les énergies renouvelables, particulièrement pour l'éolien, le solaire et la géothermie. Mais non, ce fonds pour l'énergie va plutôt servir à financer la recherche et les techniques de stockage du carbone. Cela permettra aux industries pétrolières qui songent à multiplier par cinq la production de pétrole issu des sables bitumineux, de capter ces CO₂ et les enfouir. Tout cela, alors que sur le plan international, la conformité et l'efficacité de ces technologies de captage et de stockage du carbone n'ont pas été vérifiées sur le plan technique ainsi que sur le plan de l'acceptabilité sociale.

On parle donc de 850 millions de dollars en projets de captage du carbone, de 150 millions de dollars en recherche, et cela, c'est en sus des 375 millions de dollars qui avaient été octroyés par l'entremise des budgets précédents dans des projets de captage et de stockage du carbone en Saskatchewan. Essentiellement, ce fonds de l'énergie ne servira pas à financer les énergies renouvelables futures. Il va plutôt servir à financer une technologie qui n'a pas fait ses preuves et qui va permettre aux industries pétrolière et gazière au Canada de pouvoir continuer à produire des énergies polluantes à partir de combustibles fossiles.

Ce budget contient une deuxième erreur. Non seulement l'argent va-t-il aux pétrolières, mais il va aussi au nucléaire. Trois cent cinquante millions de dollars y seront consacrés selon les dires du ministre, afin de renforcer l'avantage nucléaire au Canada. Alors que nous n'avons pas trouvé des solutions durables au stockage des déchets nucléaires, le gouvernement nous embarque dans une aventure sans fin, sans véritablement en comprendre les conséquences, alors que les technologies actuelles — et on pense au CANDU avancé — ont encore, la semaine dernière, fait preuve de leur inefficacité par des fuites dans la rivière des Outaouais.

● (1555)

On investit donc dans des technologies alors que les problèmes concernant les déchets ne sont pas réglés.

L'investissement de 350 millions de dollars sur deux ans pour améliorer l'efficacité énergétique des demeures est peu, surtout lorsque l'on sait que l'efficacité énergétique peut être créatrice d'emplois.

Voici un seul chiffre provenant du Programme des Nations Unies pour l'environnement: en Europe, une augmentation de 20 p. 100 de l'efficacité énergétique créerait un million d'emplois. C'est la démonstration que l'efficacité énergétique peut être créatrice d'emplois et, par conséquent, de relance économique. Le gouvernement préfère toutefois mettre de l'argent dans des programmes de rénovation domiciliaire pour les propriétés et les condos afin d'agrandir les balcons et les terrasses. C'est ce qu'écrit noir sur blanc le ministre des Finances. Il n'a absolument pas compris que l'efficacité énergétique peut être créatrice d'emplois.

Le budget

Pourtant, le nouveau président des États-Unis, Barack Obama, l'a compris. Comment a-t-il compris cela? Son plan de relance de 815 milliards de dollars vise d'abord à multiplier par deux la production des énergies renouvelables et ensuite à investir 60 milliards de dollars pour créer 500 000 emplois dans les énergies vertes. Les États-Unis ont compris justement que les investissements dans les énergies vertes sont créateurs d'emplois. Seulement en 2005, l'industrie environnementale américaine a généré plus de 5,3 millions d'emplois. C'est la démonstration que les investissements en environnement sont créateurs d'emplois.

Le gouvernement canadien a plutôt décidé de donner 2,7 milliards de dollars, simplement pour 2009, à l'industrie de l'automobile et il n'a même pas daigné mettre des conditions à ce financement. Le gouvernement aurait très bien pu demander, comme l'a suggéré Barack Obama il y a quelques semaines, qu'il y ait des normes de pollution plus sévères pour la production de nouveaux modèles de véhicules et d'automobiles. Pourquoi ne fait-on pas en sorte que l'industrie automobile au Canada soit plus compétitive par rapport à nos compétiteurs japonais? Investissons 2,7 milliards de dollars, mais au moins, daignons mettre des conditions de fabrication pour l'industrie afin d'avoir une industrie plus compétitive. Mais non, on donne un chèque en blanc de 2,7 milliards de dollars et on ne réinvestit pas dans les énergies renouvelables qui, elles, sont créatrices d'emplois, je le rappelle.

L'amélioration de l'efficacité énergétique vise deux millions de logements aux États-Unis. Voilà l'objectif que s'est fixé le nouveau président américain afin d'accroître l'efficacité énergétique aux États-Unis. On devra améliorer l'efficacité énergétique de 75 p. 100 des bâtiments institutionnels du gouvernement fédéral américain. Pourquoi? Ce n'est pas parce que le gouvernement américain veut investir pour investir. Il a compris qu'en améliorant l'efficacité énergétique de ces bâtiments institutionnels, il contribuait en même temps à améliorer et à créer de nouveaux emplois.

Force est de constater que le gouvernement conservateur ne comprend pas. Lorsqu'on compare le budget qui nous a été présenté et le plan de relance économique du gouvernement américain, on constate que six fois moins d'argent, au prorata, sera investi dans la lutte contre les changements climatiques.

En terminant, alors que les Américains semblent avoir compris qu'une relance économique passe par un virage vert inexorable, force est de constater qu'ici, au Canada, notre plan de relance économique est plutôt figé et ne laisse pas de place à de la valeur ajoutée telles les industries environnementales.

• (1600)

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue du Bloc d'avoir signalé certaines des lacunes de ce budget en ce qui concerne l'environnement et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Je suis d'accord avec lui que le plan de relance économique des États-Unis constitue une initiative transformatrice et inspirante. Les États-Unis se servent de la crise économique pour changer leur façon de faire des affaires. Cela semble échapper à la compréhension de nos collègues conservateurs. Ils remanient les programmes, mais ils ne font rien de novateur qui nous permettrait de nous préparer réellement à la nouvelle économie de ce siècle.

J'aimerais poser une question au député à propos de ce qu'il a dit à la fin de son intervention sur les propositions d'amélioration de l'efficacité énergétique des résidences. Il a mentionné que l'on visait deux millions de logements aux États-Unis.

J'aimerais avoir son opinion sur le programme suggéré au Canada qui exige que l'on dépense 10 000 \$ pour obtenir 1 300 \$ en retour. Convient-il que ce montant est dérisoire et qu'il ne stimulera pas suffisamment l'activité économique?

• (1605)

[Français]

M. Bernard Bigras: Monsieur le Président, effectivement, cela ne stimulera pas l'économie. D'ailleurs pas un seul fonctionnaire, tant à Environnement Canada qu'à Ressources naturelles Canada, ne pourra trouver les répercussions du plan et du programme qui nous ont été annoncés parce qu'il y a justement trop de données aléatoires. Il faut donc des crédits d'impôt directs et réalistes, qui ne servent pas qu'à améliorer superficiellement nos domiciles. Il faut les rendre plus efficaces. C'est comme cela qu'on pourra réduire notre dépendance au pétrole au cours des prochaines années.

Je l'ai toujours dit, un plan de lutte aux changements climatiques doit s'appuyer sur deux choses: une réduction à la source des émissions et un excellent programme d'efficacité énergétique, ce que ne nous a pas présenté le gouvernement dans ce budget.

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Monsieur le Président, à mon tour, je voudrais féliciter mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie pour son excellent exposé. Il soulève d'excellents points qui démontrent que, effectivement, le budget est d'une faiblesse à faire pleurer, particulièrement dans le domaine de l'habitation. C'est sur ce point que je voudrais questionner mon collègue.

Tout d'abord, du côté de l'efficacité énergétique, il faut absolument prendre des mesures plus énergiques que celles qu'il y a actuellement. Il y a aussi le logement social. Je sais que, pour la circonscription de Rosemont—La Petite-Patrie, mon collègue croit aussi que le logement social est nécessaire. Or que propose le gouvernement dans son budget? Il propose de créer des logements sociaux uniquement pour les personnes âgées démunies et pour les personnes handicapées. Que fait-il du reste des gens, de l'ensemble des gens démunis, des travailleurs pauvres, des gens qui ont des familles et qui ne savent pas comment ils vont pouvoir se loger? Cela n'existe pas seulement dans le comté de mon collègue, mais partout au Canada.

J'aimerais que mon collègue commente cette faiblesse du budget.

M. Bernard Bigras: Monsieur le Président, si je ne me trompe pas, le budget ne prévoit qu'un milliard de dollars sur deux ans pour le logement social. On ne parle donc que de rénovations alors qu'en réalité, les besoins sont criants. Simplement dans ma circonscription électorale, 2 500 personnes sont en attente d'un logement à l'Office municipal de Montréal. À cet égard, le budget est décevant. Oui, il faut améliorer le stock de logements disponibles actuellement, mais il faut faire plus. Il faut réinvestir dans le logement social et créer de nouvelles unités de logements en collaboration avec les provinces. Les besoins sont criants et, à cet égard, le budget ne répond certainement pas aux attentes des plus démunis.

M. Serge Cardin (Sherbrooke, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue qui a pris la parole avant moi de son allocution sur les points qui avaient particulièrement attiré son attention.

Avant de parler du budget comme tel, j'aimerais tout de même dire qu'il n'y a pas tellement longtemps, nous avons tenu une consultation majeure. Le gouvernement prétend qu'il a fait une consultation pour le budget, mais il y a normalement consultation dans les 308 circonscriptions du Canada.

Le budget

Effectivement, avec toutes les propositions et mesures amenées par le Bloc québécois au gouvernement conservateur lorsqu'on est partis en juin 2008, celui-ci devait être conscient qu'il y avait une crise économique. Ce n'est pas seulement après la crise financière qu'on a constaté qu'il y avait une crise économique, puisqu'on pouvait sentir depuis au moins deux ans qu'une crise économique nous attendait et nous frapperait de plein fouet un jour ou l'autre.

Nous avons demandé des mesures importantes, d'abord au gouvernement libéral puis au gouvernement conservateur, pour aider les industries manufacturière et forestière ainsi que les plus démunis. L'argent, l'aide et les services donnés à ces plus démunis sont immédiatement remis dans l'économie.

En juin 2008, le gouvernement a décidé de rester bien peinard, de prendre deux mois de vacances à préparer potentiellement une campagne électorale, et c'est ce qu'il a fait. Il y a donc eu un retard automatique de quatre mois à cause de la campagne électorale. Et depuis le 14 octobre dernier, on a encore attendu trois mois et demi. On constate que les conservateurs ne semblent avoir encore rien compris de leurs consultations d'octobre 2008. J'imagine qu'une bonne partie des circonscriptions du Canada doit avoir des problèmes importants sur les plans de l'économie et du travail.

Depuis l'arrivée des conservateurs, plus de 80 000 emplois ont été perdus. Ils n'étaient donc pas conscients de cela. Ils n'étaient pas conscients qu'il fallait aider directement ces gens, appuyer l'économie et investir des sommes d'argent monumentales et nécessaires.

La philosophie du Parti conservateur et du gouvernement conservateur est loin d'être celle-là. C'est un parti conservateur. C'est clair. C'est donc un parti de droite. Sur le plan économique, la seule recette qu'ils connaissent, c'est couper les dépenses et les impôts. Du côté de l'économie et des investissements, c'est le laisser-faire le plus total.

Imaginons qu'un gouvernement avec une telle philosophie arrive à l'orée d'une crise économique. Que peut-il faire? Les conservateurs ne savent pas quoi faire. On l'a bien vu. En octobre 2008, ils ont décidé de confronter l'opposition en ne proposant rien ou à peu près rien et, en plus, en attaquant directement certains droits: ceux de la démocratie, des femmes et des syndicats. Ensuite, le budget a suivi. Il contenait encore ce dont l'opposition ne voulait pas et ce dont les provinces et le Québec ne voulaient pas, principalement le Québec, qui ne voulait pas des intrusions du gouvernement.

C'est donc ce gouvernement qui a mis la table pour la crise politique qui s'est ensuivie. La coalition a alors vu le jour. Au sein de cette coalition, il y a eu des ententes pour relancer l'économie au Québec et au Canada. C'était presque unanime au sein de la coalition, et on savait que c'était la meilleure façon d'avancer. En effet, il y avait eu une rupture importante de la confiance envers ce gouvernement qui, selon toutes attentes, s'est avéré être ce qu'il est vraiment. Ce gouvernement n'a pas suivi les recommandations faites par le Bloc québécois.

● (1610)

D'ailleurs, le ministre des Finances nous avait dit, lors de son discours, qu'il nous remerciait énormément d'avoir contribué en présentant des propositions sérieuses. Tout en parlant de son budget, il a dit qu'il allait finir par les lire. Le gouvernement conservateur n'était donc pas tellement sérieux quand il tendait la main pour que l'ensemble du Parlement contribue à faire avancer les choses.

Suite à cette confrontation, la coalition a quand même formulé des propositions importantes. Devant tout cela, le premier ministre n'y a pas donné suite et a prorogé la Chambre, ce qui a causé encore un

décal. On pensait réellement qu'il aurait compris, mais ce n'était pas encore le cas. Les propositions qui avaient été faites et qui étaient toujours excellentes ont donné lieu à autre chose, soit à ce discours du budget. Comme je le disais tout à l'heure, le ministre des Finances s'est targué d'avoir mené la plus vaste consultation jamais faite. Je n'en ai pas entendu parler dans mon comté. J'avais entendu parler de ma propre consultation faite pendant 36 jours, durant la campagne électorale. Je connaissais exactement les besoins et les aspirations de la circonscription de Sherbrooke. Il y avait une urgence d'agir et ce n'est pas cela que le gouvernement nous a présenté.

Donc, de façon tout de même assez précise, je vais dire les grandes lacunes de ce budget, que nous n'appuierons pas, mais que le Parti libéral a, évidemment, convenu d'appuyer. Cela me fait penser un peu à l'histoire du loup qui, à un moment donné, a mangé la grand-mère et s'est mis à faire des beaux yeux au Petit Chaperon rouge. Par la suite, le Petit Chaperon rouge s'est aussi fait mangé par le loup.

Donc, le budget 2009 est un vrai exercice de saupoudrage puisqu'il comprend des dizaines de petites mesures pour plaire à tous. Cependant, il passe à côté de l'essentiel sur plusieurs dossiers importants. Nous n'avons qu'à mentionner la péréquation. Le maintien de la modification privera le Québec d'un milliard de dollars de 2009 à 2010. D'ailleurs, à ce sujet, d'après ce que je peux comprendre, certains libéraux sélectionnés auront le droit de voter contre ce budget. Compte tenu qu'au Québec tout le monde est contre l'orientation de ce budget, j'ose espérer que le chef de l'opposition permettra aussi aux députés libéraux du Québec de se prononcer contre ce budget. On le souhaite et on le verra tout à l'heure. Cela sera édifiant.

Comme le disait mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie tout à l'heure, il n'y a rien de majeur pour l'environnement: pas de bourse, pas de cibles, pas de normes, pas de financement important de l'énergie verte, pas de reconduction du Programme de remise écoAUTO, ce qu'aurait apprécié énormément mon collègue de Brome—Missisquoi, j'en suis convaincu.

Au niveau du développement régional, on ne voit aucun changement de cap quant au financement des OBNL et au développement économique régional, sauf en Ontario où on retrouve 1 milliard de dollars.

Cela me fait penser à quelque chose quant à la coalition. On pourrait penser que le chef de l'opposition ne croyait pas que la Gouverneure générale aurait accepté un gouvernement de coalition. Je crois plutôt que oui. Elle l'aurait accepté. Je crois plutôt qu'il a reçu des appels téléphoniques privés de Bay Street. Cela donne un peu l'orientation du budget et j'aurais encore toute une belle liste à mentionner.

J'invite aussi tous les députés conservateurs du Québec à voter contre ce budget parce qu'il va à l'encontre des aspirations, des besoins et surtout des compétences du Québec.

● (1615)

M. Jean-Yves Laforest (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue, le député de Sherbrooke, pour cette excellente intervention. Ce dernier a parlé de plusieurs éléments importants dans son allocution sur le budget, notamment du manque de mesures adéquates pour soutenir correctement les personnes qui perdent leur emploi. Au Québec, entre autres, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi et le prendront encore, et rien dans ce budget ne vient les aider relativement à l'assurance-emploi.

Le budget

Il était important d'éliminer les deux semaines de délai de carence et d'assouplir les mesures pour avoir accès à l'assurance-emploi. Or on n'a rien trouvé à ce sujet dans le budget. J'aimerais qu'il puisse nous dire s'il a vu qu'il pourrait y avoir d'autres mesures intéressantes.

Quant à l'aspect qu'il a mentionné concernant les députés libéraux du Québec qui ne pourront pas voter contre le budget comme d'autres députés libéraux, les a-t-il entendus manifester cette intention? À mon sens, ils n'ont pas manifesté cette intention. Cela va évidemment très mal pour eux.

• (1620)

M. Serge Cardin: Monsieur le Président, ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'ils ne manifestent pas d'intention. En 1982, c'était à peu près la même chose. Soixante-quatorze députés avaient voté pour le rapatriement alors que l'Assemblée nationale du Québec était contre cette idée. Effectivement, ils ont suivi la voie du parti.

Mon collègue a parfaitement raison. Quand on fait face à une crise économique, l'objectif principal est vraiment de remettre de l'argent dans l'économie. Il ne s'agit pas simplement de donner de l'argent aux gens les mieux nantis ou aux compagnies les plus rentables, mais aux gens qui ont besoin de répondre à des besoins importants et qui remettront l'économie en mouvement.

En ce qui concerne les personnes qui sont prestataires de l'assurance-emploi — puisqu'on parle de pertes d'emplois —, les mesures doivent être rapides, quasiment immédiates. On demande d'enlever le délai de carence, et on rajoute cinq semaines à la fin. Voilà de l'urgence! Voilà de la rapidité d'action! C'est au début que les personnes ont besoin d'argent et qu'on doit effectivement en remettre.

Certaines personnes âgées auront des remboursements d'impôt, mais qu'en est-il du supplément pour ceux qui en ont vraiment besoin? Lors d'une crise économique, il faut opter pour des actions rapides et efficaces.

Je n'ai rien contre les infrastructures, au contraire. J'ai été conseiller municipal pendant 12 ans et je connais la situation. Toutefois, nous aurions dû commencer depuis très longtemps. Cela devrait déjà être en mouvement et en opération pour que demain matin, l'on puisse faire des infrastructures importantes, des plans, des devis, des appels d'offres. Ce n'est pas là une action immédiate, mais on doit la garder tout de même.

M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ): Monsieur le Président, j'ai aimé l'intervention de mon collègue. J'ai vu que seul le Bloc québécois reprenait le consensus unanime de l'Assemblée nationale du Québec. Puisqu'on n'est jamais capables d'avoir les mêmes consensus que l'Assemblée nationale en cette Chambre et que les Québécois y sont minoritaires, quelle solution politique reste-t-il aux Québécois s'ils veulent pleinement contrôler leur destin politique et leurs choix de société?

Une voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Le député de Sherbrooke a la parole pour une brève réponse.

M. Serge Cardin: Monsieur le Président, j'ai entendu une petite remarque du député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles qui tient des propos négatifs. Il n'a pas encore compris que les suites de l'affirmation d'une nation — qu'ils ont reconnue — et d'une identité nationale demandent aussi un pays afin de s'émanciper et de progresser.

Si une nation sur cette planète est ouverte et tournée vers le monde, c'est bien le Québec. D'ailleurs, avec la souveraineté du

Québec, on n'a jamais pensé faire du Québec un pays contre le Canada. Je travaille présentement sur le dossier du commerce international et j'aurai le plaisir de faire des affaires avec le Canada.

À l'heure actuelle, le budget ne permet pas au Québec de faire ce qu'il voudrait avec les montants d'argent proposés. La seule solution pour le Québec, et on le voit depuis plus de 50 ans, soit au lendemain de 1967, est sa souveraineté. C'est ce que je nous souhaite le plus rapidement possible.

• (1625)

[Traduction]

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, je suis enchanté d'intervenir au terme de ce débat sur le Plan d'action économique pour le Canada que nous menons depuis quelques jours.

Je précise que je partagerai mon temps de parole avec l'admirable député de Burlington qui est juste derrière moi et qui enchaînera dans quelques minutes.

La situation est exceptionnelle et angoissante. Les Canadiens sont confrontés à une tempête économique mondiale. En quelques mois, depuis notre élection à l'automne, les événements se sont précipités alors que l'économie mondiale s'enrayait. Cette conjoncture s'est répercutée sur nous à la Chambre, sur nos interrogations et sur nos politiques. Partout, les députés ont consulté leurs électeurs, et j'y reviendrai dans quelques instants.

Il est clair cependant que le Canada est beaucoup mieux armé pour faire face que la plupart de ses partenaires du G7 par exemple. Grâce à nos efforts, aux efforts des Canadiens depuis 10 ans et de notre gouvernement depuis trois ans et demi, nous avons remboursé une bonne partie de notre dette.

Disons cependant, pour rendre à César ce qui appartient à César, que c'est grâce au travail de tous les Canadiens depuis 10 ans que le Canada a retrouvé sa solidité budgétaire après avoir connu les affres de 1994 où notre dette nationale dépassait de loin les 60 p. 100 du produit intérieur brut. Certes, les temps sont difficiles, mais nous avons de solides ressources budgétaires puisque la dette est tombée à moins de 30 p. 100 du PIB. Cela nous permet d'affronter efficacement les contraintes qui se dressent devant nous.

Pourtant, on voit régulièrement encore des manifestations de parti pris politique à la Chambre. Les Canadiens nous ont dit très clairement de nous concentrer d'urgence sur les problèmes économiques du moment. Les parlementaires devraient s'occuper de tout faire pour protéger les emplois des Canadiens, pour mettre en oeuvre et appliquer des mesures de renforcement économique afin de solidifier la position du Canada dans cette tourmente économique qui balaie le monde. Or, même dans ce contexte, on voit encore trop souvent des parlementaires et des partis exploiter cette situation pénible à des fins partisans.

Le budget

Ce n'est pas le genre de choses que les Canadiens aiment voir à la Chambre. J'espère bien que l'exercice de réflexion des députés sur certains de ces thèmes entraînera une amélioration progressive du décorum à la Chambre et dans toutes nos délibérations.

J'ai dit que la position du Canada était solide par rapport à celle d'autres membres du G7. Ce qui devient vraiment important, comme l'ont mentionné des députés des deux côtés de la Chambre au cours des derniers jours, c'est le déficit, l'ampleur de la dette que le Canada prévoit contracter afin d'aider à stimuler l'économie, mais aussi à faire face au ralentissement, à la récession que nous allons connaître. Nous serons moins durement touchés que certains de nos partenaires, mais nous subirons quand même un ralentissement qui va entraîner une diminution des recettes fédérales. Cela va se produire de façon systématique, comme ce fut le cas, par exemple, avec la baisse du prix des produits de base. Ce sont des phénomènes qui, dans une large mesure, échappent à notre contrôle, mais qui ont néanmoins une incidence sur notre situation financière.

Comme je l'ai mentionné, nous sommes en bonne position pour faire face à cette situation. Toutefois, si nous regardons plus loin, en 2013 ou en 2014, lorsque le Canada recommencera à enregistrer des excédents budgétaires, même si notre situation économique va s'améliorer graduellement, notre dette nationale continuera de représenter à peu près 30 p. 100 du PIB, étant donné que nous aurons connu plusieurs années de déficit.

● (1630)

C'est un exploit peu banal, si l'on considère que d'autres pays, notamment les États-Unis, ont été confrontés à cette récession alors qu'ils se trouvaient déjà dans une situation de déficit important, ce qui n'est pas notre cas. Contrairement à tous nos partenaires du G7, nous avons la capacité d'émerger de cette période économique difficile en ayant une position plus solide, par rapport à nos voisins, qu'au moment d'entrer dans cette période.

On a fait allusion au fait que le Canada pourrait se retrouver dans une position plus solide lorsque cette période prendra fin. En 2013, notre pays sera encore dans une position solide, même après avoir pris des mesures économiques importantes pour aider à protéger les Canadiens et pour améliorer et renforcer nos industries, afin qu'elles puissent soutenir la concurrence dans les années à venir.

Il ne faut pas oublier que le plan économique que nous avons présenté et déposé à la Chambre il y a une semaine à peine s'inscrit dans la vision économique d'ensemble du Canada qui est énoncée dans le programme Avantage Canada. Les cinq grands thèmes d'Avantage Canada — auxquels notre plan économique est étroitement lié — reposent sur l'avantage du savoir, l'avantage fiscal, l'avantage entrepreneurial, l'avantage financier et l'avantage infrastructurel. Ces cinq piliers de notre plan économique sont renforcés par le plan que notre gouvernement a présenté.

C'est un plan qui vise la croissance économique à long terme. Il cible les secteurs clés de l'économie dont la vigueur assurera la croissance et le dynamisme de l'économie du Canada. Il y a là davantage de possibilités d'emploi pour les Canadiens, davantage de possibilités de produire de la richesse pour les familles et aussi de possibilités pour les gouvernements de continuer à solliciter le contribuable canadien pour investir son argent dans les institutions importantes qui font la force de notre pays. Nous avons besoin d'un tel plan économique solide qui constituera le fondement d'une croissance dynamique et continue.

Mon temps de parole est pratiquement écoulé, je le sais, mais j'aimerais parler brièvement de la collaboration avec les provinces.

On s'est inquiété au cours des derniers jours des efforts du Canada en ces temps difficiles en vue de collaborer avec les provinces et les territoires à la réalisation d'objectifs communs. Évidemment, cela n'est pas toujours facile. Cependant, j'ai été en mesure de constater, dans l'ensemble, une attitude de collaboration et de compréhension à l'égard des besoins actuels de la fédération, qui sont importants. Nous agissons en collaboration et les provinces en conviennent.

Notre gouvernement maintiendra l'accroissement annuel de 6 p. 100 du Transfert canadien en matière de santé. Nous maintiendrons l'augmentation de 3 p. 100 du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Ainsi, ces engagements importants pris à l'égard des provinces seront maintenus.

En matière de péréquation, le ministre des Finances a été très clair l'autre jour lorsqu'il a parlé de la nécessité de prendre les mesures qui s'imposaient dans l'intérêt du pays. Comme le propose le rapport O'Brien, la formule de péréquation doit être viable. Dans la situation actuelle, nous devons considérer que les paiements de péréquation continueront d'augmenter pour l'année qui vient, après avoir augmenté considérablement, soit de 54 p. 100 environ, au cours des quatre à cinq dernières années. Les paiements de péréquation seront maintenus et aideront les provinces à financer les activités nécessaires pour assurer la prestation de services importants.

Je m'en voudrais de ne pas dire à quel point l'agence de développement du Sud de l'Ontario sera importante pour cette région qui, jusqu'à maintenant, n'avait pas les instruments nécessaires pour encadrer les interventions à l'échelle communautaire. Les agences de développement ont joué un rôle clé pour l'Ouest, l'Atlantique et le Québec. Cette agence sera très avantageuse pour le Sud de l'Ontario.

J'appuie sans réserve notre plan économique et j'invite d'autres députés à en faire autant.

● (1635)

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les observations de mon collègue. Je sais qu'il travaille fort, et je sais qu'il est honnête à propos de ce qui lui plaît et le déçoit dans le budget.

Le budget me préoccupe grandement. Je l'appuie, comme la majorité des députés, mais je m'inquiète des effets à long terme du déficit et je crains que nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants aient à payer les frais de ce plan prévoyant d'aussi lourdes dépenses.

Comme je connais très bien mon collègue, je crois qu'il doit avoir les mêmes préoccupations que moi sur la façon dont ce déficit sera traité et sur la nature du plan à long terme. Pourrait-il donner son avis sur cette question?

M. Bruce Stanton: Monsieur le Président, à bien des égards, je partage les opinions de ma collègue de l'autre côté. Nous avons travaillé ensemble dans divers comités.

Le budget

En ces temps-ci, il est tout à fait normal que mes électeurs partagent les mêmes opinions, et pourquoi en serait-il autrement? Nous avons travaillé si fort pour réduire la dette nationale. La perspective de nous retrouver de nouveau dans une situation déficitaire et de devoir faire de grandes interventions comme celles-ci est inquiétante. C'est pourquoi nous devons évaluer ce que représente la dette par rapport à la capacité du Canada de rembourser. C'est quelque chose que nous devons surveiller.

Toutefois, le Canada doit prendre les mesures nécessaires pour rétablir la confiance dans l'économie afin que les consommateurs dépensent, que les entreprises investissent et que les prêteurs fournissent et redonnent l'accès à des capitaux.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours de mon collègue sur le redressement économique du Canada. J'aimerais entendre ses observations sur certains des commentaires que les Canadiens et organisations canadiennes ont faits au sujet du budget.

M. Glen Hodgson, économiste en chef du Conference Board of Canada, a dit: « C'est un train de mesures astucieux qui, je l'espère, obtiendra l'appui de la Chambre. »

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a dit: « La FCEI est heureuse de constater que le gouvernement a tenu compte de son secteur en faisant passer le seuil de revenu imposable des petites entreprises de 400 000 dollars à 500 000 dollars. »

L'Association des produits forestiers du Canada, elle, a dit:

Le gouvernement a bien entendu le message et souscrit à notre vision, qui consiste à devenir les fabricants des produits forestiers de la plus grande qualité, les plus innovateurs et les plus écologiques au monde. Il comprend aussi que pour y parvenir, le Canada doit attirer les investissements, assurer les emplois de près de 300 000 travailleurs forestiers qualifiés et soutenir les collectivités où ils travaillent.

Enfin, l'économiste en chef de RBC Gestion d'actifs a dit:

Je pense que le message pour les Canadiens est qu'on réduit les impôts et qu'on prend les mesures nécessaires pour améliorer l'accès au crédit pour le système financier. [...] Je pense que, en général, de très importantes initiatives ont été prises pour limiter l'ampleur de la récession dans laquelle est plongé l'ensemble du Canada.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense de ces propos et d'autres qu'il aurait entendus?

M. Bruce Stanton: Monsieur le Président, je suis sûr que le député ne voulait pas vraiment empiéter sur mon temps de parole, mais je me contenterai de dire que je partage ces avis. D'ailleurs, ce budget, ce Plan d'action économique, a été chaudement accueilli par des collectivités dans l'ensemble du pays.

Certains, y compris à la Chambre, s'y opposeront. C'est normal, cela fait partie du processus décisionnel. Il nous faut écouter ces avis, mais au bout du compte, il faut agir. Il faut prendre les décisions qui sont bonnes pour le pays et pour les Canadiens.

Le président suppléant (M. Barry Devolin): Conformément à l'article 38, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera au moment de l'ajournement, ce soir, à savoir: le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel, Le budget et les municipalités.

Reprise des débats. Le député de Burlington a la parole.

• (1640)

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Simcoe North de partager son temps de parole avec moi. Je remercie aussi le député de Chatham-Kent—Essex de m'avoir permis de partager son pupitre pour cette intervention.

Depuis le dépôt du budget, mardi dernier, nous avons beaucoup entendu parler de ce document. Nous nous sommes beaucoup arrêtés aux détails. Ce que je me propose de faire aujourd'hui, c'est de parler du Plan d'action économique sur lequel nous allons voter plus

tard en soirée. Si je me fie aux renseignements dont je dispose, je suppose qu'il sera adopté et que le gouvernement pourra aller de l'avant et mettre en pratique certaines des mesures importantes qui y sont énoncées.

Comme nous le savons tous, nous traversons des temps très difficiles. Les documents du plan d'action font état de la situation économique aux États-Unis et dans le monde. À cet égard, les Canadiens ne sont pas les seuls touchés. Nous allons devoir relever les mêmes défis auxquels le reste du monde se trouve confronté du point de vue économique et c'est ce que ce plan d'action se propose de faire.

Le plan d'action est très complet. Il couvre différents secteurs et différentes industries. Il y est question de gens et de la façon dont nous allons faire face à la situation. Il parle aussi d'infrastructures. Tous ces éléments mis ensemble font que ce plan d'action permettra de changer les choses et d'apporter le genre de stimulus que nous attendons et que les Canadiens attendent dans l'espoir qu'il fera redémarrer notre économie.

Comme d'autres députés et comme le ministre des Finances l'ont déjà dit, nous sommes relativement bien lotis comparativement à d'autres pays. Notre position financière est très bonne par rapport à celle des États-Unis ou de pays européens. Notre système bancaire est solide. Il y a, certes, certains problèmes auxquels nous allons devoir nous attaquer, mais c'est ce que se propose de faire le plan d'action.

Je vais vous entretenir de certains aspects qui n'ont peut-être pas fait l'objet d'une grande attention lors de la dernière semaine, mais dont il est pourtant question dans le plan d'action. Je les juge importants, pas uniquement en ma qualité de président du groupe parlementaire du Grand Toronto, mais aussi parce que je suis député de la région urbaine de Burlington, dans le Sud de l'Ontario.

Tout d'abord, depuis mon arrivée à Ottawa en 2006, je n'ai cessé de promouvoir activement le transport en commun et les infrastructures municipales. Le plan d'action traite directement de ces aspects.

Le budget prévoit des dépenses de 4 milliards de dollars pour améliorer les infrastructures. Je ne veux pas simplement vous parler de chiffres. Je veux vous parler de ce que cela signifie pour ma collectivité et pour les collectivités de la région du Grand Toronto.

Nous éprouvons actuellement de grandes difficultés pour acheminer les biens et les services et pour assurer le transport de la main-d'œuvre, c'est-à-dire des gens qui vont au travail ou qui en reviennent. À cause du nombre toujours croissant de gens qui empruntent l'autoroute Queen Elizabeth, la qualité de vie de ces automobilistes diminue de jour en jour. Le réseau de transport en commun est bon, mais il pourrait être amélioré. Les sommes que nous avons prévues au titre de l'amélioration des infrastructures devront être dépensées dans les deux prochaines années. Il faut donc accélérer les choses et dépenser l'argent. Nous agissons à ce titre en partenariat avec nos homologues provinciaux. Et puis, nous avons prévu d'accélérer le paiement d'un milliard de dollars précédemment annoncé. Ce sont là d'importants investissements dans les infrastructures qui aideront les municipalités et les services de transport en commun, car il s'agit d'un secteur dans lequel nous estimons devoir investir.

Le budget

Les députés de l'opposition nous ont dit que les municipalités n'ont pas l'argent nécessaire pour assurer leur part du financement. Je pourrais vous citer les observations de l'Association des municipalités de l'Ontario ou de la Fédération des municipalités. Ces deux organisations sont favorables à ce que nous faisons.

J'ai tenu des consultations dans ma circonscription. Par ailleurs, le Comité des finances, dont je suis membre, s'est réuni à chaque semaine avant la présentation du budget. Nous avons discuté avec des particuliers et divers groupes. Nous parlons de projets prêts à démarrer, de projets que les municipalités ou les provinces sont prêtes à mettre en oeuvre. Les budgets ont été établis et approuvés. Tout est prêt.

Il arrive parfois qu'un représentant d'une municipalité communale avec nous et aimerait obtenir quelque chose, mais que tous les éléments ne soient pas en place. Cela pourrait se produire dans l'avenir, mais il y a des centaines de projets au pays. Je peux nommer deux ou trois projets dans ma circonscription qui ont été approuvés hier soir dans le budget d'immobilisations. Ces projets sont prêts à être mis en oeuvre, à être concrétisés. Ils sont prêts à démarrer. En fait, j'ai un projet qui doit être présenté à la fin de mars...

L'hon. John Baird: Puis-je l'obtenir?

M. Mike Wallace: Le ministre pourrait être invité parce que l'argent vient de son ministère. Par conséquent, il peut venir, mais nous demandons à un autre ministre de venir.

● (1645)

Ces projets sont prêts à démarrer. Ce stimulant va donner des résultats.

Je suis aussi enthousiaste en ce qui a trait à l'agence de développement du Sud de l'Ontario. Cette initiative va aider à stimuler l'économie dans le Sud de l'Ontario au cours des cinq prochaines années, ce qui est très nécessaire.

En ce qui a trait au logement, les gens de ma région m'en parlent souvent et c'est effectivement une question importante. Les logements sociaux sont un dossier qui m'intéresse à titre de président du groupe parlementaire du Grand Toronto et de député de Burlington. Au cours des deux prochaines années, nous allons consacrer 1 milliard de dollars aux logements sociaux. Ce budget sera administré par la SCHL. Nous allons nous assurer que les logements sociaux qui ont besoin d'être rénovés le soient effectivement. C'est un point important dont on nous a entretenus.

D'autres personnes m'ont parlé d'initiatives écologiques et m'ont dit que nous ne faisons rien pour protéger l'environnement. Ce n'est pas le cas. Nous allons injecter 1 milliard de dollars dans un fonds pour l'infrastructure verte. Si des projets sont bons et qu'ils ont un impact favorable sur l'environnement, ils feront l'objet d'un financement. Nous avons prévu 1 milliard de dollars pour favoriser le développement de technologies vertes.

On nous a beaucoup parlé du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. À titre d'exemple, Statistique Canada a diffusé un rapport dans lequel on mentionne que ma circonscription compte quelque 50 000 maisons. De ce nombre, environ 5 p. 100 ont besoin de rénovations. Si nous extrapolons et que nous supposons que tous les intéressés feront les travaux nécessaires, les contribuables de ma circonscription auront économisé plus de 3 millions de dollars en frais de rénovations. Des centaines de milliers de dollars seraient consacrés à ces rénovations, ce qui stimulerait l'économie.

En ce qui a trait aux arts et à la culture, je suis très actif dans le domaine des arts du spectacle et j'essaie de mettre sur pied un centre des arts de la scène pour la ville de Burlington. Cela est en train de se

produire. Je suis ravi de voir les fonds que nous allons consacrer aux arts. Au niveau local, nous avons aussi le musée Joseph Brant. Cette installation doit faire l'objet d'une expansion et les travaux devraient commencer sous peu.

Dans son plan d'action, le gouvernement a prévu 60 millions de dollars sur deux ans pour les musées et les théâtres locaux. C'est le genre de programmes dont peuvent profiter les groupes et les musées locaux pour créer des choses pour la collectivité, tout en stimulant l'économie.

À titre de membre du Comité des finances et de l'équipe conservatrice des finances, j'ai participé à des rencontres avec des particuliers avant la présentation du budget mardi dernier. J'ai entre autres entendu à maintes et maintes reprises qu'il fallait se pencher sur le programme de travail partagé. Dans le Plan d'action économique, on prolonge ce programme de 14 semaines. Pour ceux qui ne seraient pas au courant, si une entreprise réduit sa main-d'oeuvre sans licenciement, elle peut réduire la semaine de travail, payer ses employés pour deux ou trois jours de travail par semaine, et l'assurance-emploi se charge du reste. C'est un excellent programme que nous prolongeons de 14 semaines pour aider, d'une part, les entreprises à traverser cette période difficile et, d'autre part, les travailleurs qui ont besoin de ces emplois.

Nous avons réduit les impôts, mesure dont on a peu parlé. Nous augmentons l'exemption personnelle de base, qui passera de 9 600 \$ à 10 320 \$. Tous les contribuables bénéficieront de cet allègement au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ils auront davantage d'argent dans leurs poches pour dépenser et stimuler l'économie. Soyons honnêtes. Ce sont ceux qui ont le plus besoin d'argent qui profiteront le plus de cette mesure. Ils dépenseront cet argent et ce sera fantastique pour leur famille et pour leur collectivité.

Je rappelle aux Canadiens que le budget prévoit également des mesures pour les aînés. Nous avons bonifié de 1 000 \$ le montant du crédit en raison de l'âge. Nous avons aussi conservé ce qui était prévu dans la mise à jour économique de novembre, soit la réduction de 25 p. 100 du montant minimum qui doit être retiré d'un fonds enregistré de revenu de retraite. On n'en parle pas beaucoup, mais il s'agit d'une mesure très importante pour les aînés. En fait, elle a une incidence sur environ 2,2 millions d'aînés.

● (1650)

En bref, un de mes amis écrivain qui est très brillant a écrit que ce ne sont pas les décisions qui importent, mais plutôt ce qu'on fait une fois les décisions prises. Dans le Plan d'action économique, nous proposons des mesures qui aideront les Canadiens. Nous ne restons pas assis ici sans rien faire. Nous proposons des mesures concrètes dans notre plan d'action. Je demande à l'ensemble des députés de tenir compte de cela au moment de voter ce soir.

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le député a de l'expérience à titre de conseiller municipal élu et qu'il saura en faire profiter la Chambre. Il a aussi bénéficié de l'hospitalité ainsi que des magnifiques infrastructures et installations récréatives de la ville de Moncton, ce qui constitue également un atout.

Le budget

Je veux approfondir les choses, si je puis, pour mieux comprendre ses observations et ce qu'il entend par des projets prêts à réaliser. J'aimerais lui demander si, d'après son expérience, les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral s'entendent toujours sur les priorités en matière de financement de l'infrastructure. Qu'arrive-t-il, par exemple, quand une municipalité présente une demande de projet et qu'elle n'a pas l'accord de la province? Je fais référence au financement par les trois ordres de gouvernement. À l'inverse, qu'arrive-t-il si la province et le gouvernement fédéral préconisent un projet, mais que la municipalité n'a rien préparé et qu'elle n'a même pas présenté de demande? Selon le député, ces projets peuvent-ils voir le jour même si les documents nécessaires n'ont pas encore été préparés et que les projets n'ont pas fait l'objet d'une demande?

M. Mike Wallace: Monsieur le Président, je suis allé à Moncton et j'ai beaucoup apprécié les installations récréatives qui s'y trouvent. Mes deux filles sont des athlètes de niveau national. Je suis reconnaissant de l'accueil que ma famille a reçu à Moncton.

La question soulevée par le député est très pertinente, mais je crois que, en tant que députés, il est de notre responsabilité de nous assurer que les municipalités et nous sommes sur la même longueur d'onde. Je travaille avec ma propre municipalité, Burlington, et avec nos homologues provinciaux — nous avons tous des députés provinciaux dans nos circonscriptions — pour m'assurer que tout le monde comprend que ce que nous cherchons, ce sont des projets prêts à démarrer et non des projets qui nécessitent une évaluation environnementale ou qui constituent des rêves chimériques pour la municipalité, la province ou le gouvernement fédéral.

Des milliards de dollars sont disponibles pour la réalisation de projets d'infrastructure au Canada. Je crois que si nous travaillons ensemble, ce que nous prétendons tous vouloir faire, si nous arrêtons les beaux discours et passons à l'action, il y a des centaines de projets qui sont véritablement prêts à démarrer, à faire l'objet d'un appel d'offres et qui stimuleront l'économie de ce pays.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NP): Monsieur le Président, le député a parlé de projets prêts à réaliser, mais je crois comprendre que, dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, il y a une foule de projets prêts à réaliser qui n'ont pas encore reçu de fonds. C'est apparemment ce que la vingtaine de maires des plus grandes villes du Canada ont déclaré à la réunion de la FCM, il y a quelques semaines. Je me demande si le député sait quand cet argent sera disponible. Si cet argent n'a pas encore été offert, comment peut-on s'attendre à ce que les fonds consacrés à l'infrastructure seront bientôt disponibles pour les collectivités qui en ont besoin?

En ce qui a trait à l'assurance-emploi, le député a parlé du fait que le système est réorganisé. A-t-il parlé aux quelque 60 p. 100 de personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi pour savoir ce qu'elles en pensent? Dans les localités que je représente, des gens perdent leur emploi, dans le secteur forestier, en particulier, mais aussi dans d'autres secteurs. Il a mentionné comment le système d'assurance-emploi est censé être au service des gens, mais voit-il à quel point ces gens souffrent?

M. Mike Wallace: Monsieur le Président, il y a une chose que je peux dire au député. Ne pas voter en faveur du plan d'action ce soir mettra assurément fin à tout projet d'infrastructure. On ne peut pas prôner une chose et voter pour une autre si nous voulons de l'action, si nous voulons voir des projets d'infrastructure dans ce pays. Dans ma propre circonscription, les 1,5 million de dollars du Fonds Chantiers Canada seront versés à la fin de mars.

Il se passe des choses avec le Fonds Chantiers Canada, mais nous devons adopter ce budget. Nous devons adopter le projet de loi d'exécution du budget. Nous devons faire bouger les choses. En qualité de député fédéral, j'ai indiqué à mes collègues que, une fois ce budget adopté, nous devons nous assurer que les mesures sont appliquées. Je suis d'accord pour dire que nous devons faire ce que nous disons. Le Canada a besoin que ces projets soient menés à bien. Nos collectivités ont besoin que ces projets soient menés à bien et nous y veillerons.

• (1655)

M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Guelph.

C'est pour moi un grand privilège de prendre de nouveau la parole à la Chambre pour exprimer mes réflexions et mes préoccupations à l'égard du prétendu Plan d'action économique du gouvernement. Ce n'est peut-être pas très tendance, mais j'aimerais mieux parler d'un budget. Qualifier ce document de Plan d'action économique, c'est évoquer quelque chose de bien plus grandiose que la réalité et je crois que c'est aller un peu loin. Un Plan d'action économique supposerait beaucoup plus d'imagination, de cohérence et de compassion. Donc, c'est un budget.

Monsieur le Président, vous ne vous en souvenez probablement pas, mais la première fois que j'ai pris la parole, c'était le 27 novembre, quelques instants avant que le ministre des Finances présente son énoncé économique et financier de sinistre mémoire. La mise à jour financière du ministre était aussi téméraire qu'inexacte, aussi présomptueuse que pompeuse et aussi prétentieuse que fictive. Elle sous-estimait lamentablement la gravité du dérapage économique au Canada et la ténacité indéfectible avec laquelle les partis de l'opposition défendent les Canadiens, notamment les plus vulnérables. En un mot, ce fut un fiasco.

Néanmoins, cet événement eut l'avantage de déclencher un débat à la Chambre et partout dans le pays sur le véritable état de l'économie du Canada et sur la situation précaire de nombreux foyers de notre pays. À cet égard, nous devons paradoxalement remercier le ministre et saluer son initiative. Les Canadiens se sont mis à discuter de ces problèmes graves au café, autour d'un repas et sur Internet, surtout parce qu'ils s'étaient rendu compte que le ministre des Finances et le gouvernement s'étaient plongé la tête dans le sable. C'est grâce à cela qu'un vaste débat s'est engagé partout au pays.

Nombreux sont ceux qui, de ce côté-ci de la Chambre, aimeraient s'attribuer le mérite des profonds changements que le ministre des Finances a apportés dans son énoncé budgétaire par rapport à ce qui figurait dans sa mise à jour financière. Je crois néanmoins que ce serait faire peu de cas des Canadiens. Certes, nous avons contribué à cette volte-face du ministre, mais ce sont nos concitoyens qui ont fait le plus gros du travail en insistant pour se faire entendre parce qu'ils ont tenu à exprimer leurs préoccupations.

Le budget

Pendant les vacances, j'imagine que les députés ministériels ont entendu à peu près la même chose que nous. Les aînés s'inquiètent de l'effritement de leurs économies et de la précarité de leur pension. Les travailleurs s'inquiètent de la réduction des heures de travail et ont peur des licenciements. Les employeurs sont angoissés par la diminution des commandes à l'intérieur du pays et à l'étranger. Les commerçants voient avec inquiétude leurs stocks s'accumuler et leur clientèle devenir de plus en plus parcimonieuse. Les bénévoles des banques alimentaires voient avec angoisse les dons fondre pendant que les files s'allongent. Les propriétaires de PME ont du mal à trouver des institutions financières disposées à leur prêter l'argent dont ils ont besoin pour se maintenir à flot. Les nouveaux venus au Canada et les jeunes frappent aux portes pour trouver un premier emploi, mais ne trouvent que des portes closes. Il y a quand même des gens contents: un conseiller en crédit et un syndic de faillite m'ont dit que leurs affaires n'avaient jamais été aussi prospères. Les temps sont de plus en plus durs, on nous l'a dit et répété.

Quand il a présenté son budget la semaine dernière, le ministre des Finances a au moins montré qu'il pouvait écouter et tirer certaines leçons de ce grand débat que lui-même et, ajouterai-je en toute modestie, peut-être nous aussi de ce côté-ci de la Chambre avons provoqué. Je l'en félicite donc. Disons qu'après avoir apparemment écouté, il a rajouté un peu de rouge dans ce budget qui, autrement, aurait été complètement bleu. Il tire maintenant sur le mauve, et c'est probablement ce qu'on pouvait attendre de mieux du ministre.

Je ne dis pas qu'il serait facile pour quelque gouvernement ou ministre des Finances de tracer une voie à travers ce gâchis économique mondial, mais le budget aurait pu être bien meilleur. Ce qui m'a frappé, c'est le manque total d'imagination, le manque de cohérence et l'absence de compassion à l'endroit des plus vulnérables. Le budget reflète l'image d'un gouvernement qui ne croit pas vraiment qu'un gouvernement peut et doit être une force du bien. Au mieux, le gouvernement reconnaît à contrecœur le rôle que doit jouer le secteur public pour aider notre économie dans une période difficile, tout en s'assurant que les Canadiens survivent aux turbulences. Au pire, on croirait voir un agneau déguisé en loup. Pensons à ce qu'un peu d'imagination, de cohérence et de compassion pourrait apporter dans ce budget. Je vais donner quelques exemples.

• (1700)

En ce qui a trait à l'imagination, les conservateurs prévoient 1 milliard de dollars pour le développement de technologies vertes, mais cet argent est surtout destiné à des méthodes de captage et de stockage du carbone qui n'ont pas fait leurs preuves. Où est l'appui aux sources d'énergie de remplacement? Qu'en est-il de la conservation? Nous vivons à une époque où le réchauffement climatique menace de détruire notre planète. Par ailleurs, les entrepreneurs ont besoin de travail. Nous avons des travailleurs qualifiés et compétents. Pourquoi le gouvernement a-t-il laissé passé l'occasion de créer un programme national pour rénover les maisons et rendre les immeubles d'appartements, de condominiums et de bureaux plus éconergétiques?

Au niveau de la cohérence, on constate que 2 milliards de dollars sont consacrés aux logements sociaux d'un seul coup, alors que le ministre responsable dit fièrement que personne ne devrait en conclure pour autant que le gouvernement a une stratégie nationale en matière de logement. Que Dieu nous garde de croire que le gouvernement assumerait son rôle avec sérieux pour ce qui est de faire en sorte que chaque Canadien ait un toit, tout en créant des emplois en même temps.

Pour ce qui est de la compassion, si le gouvernement voulait vraiment aider ceux qui sont le plus durement touchés durant cette période de turbulences économiques, il chercherait moins à récompenser les personnes qui se construisent une terrasse ou qui installent un jacuzzi — ce qu'elles feraient probablement de toute façon — et il aurait songé davantage à élargir l'accès à l'assurance-emploi et à prolonger la période de prestations pour ceux qui y ont déjà droit. À l'heure actuelle, seulement 42 p. 100 des chômeurs sont admissibles à l'assurance-emploi, et les versements commencent trop tard, sont trop peu élevés et prennent fin trop tôt. Ce problème n'est pas nouveau, ni d'ailleurs le manque de compassion du gouvernement.

Je vais appuyer le budget. Je donne peut-être mon appui avec autant de réticence que le gouvernement a manifesté en présentant son plan de dépenses. Quoi qu'il en soit, je vais m'assurer que l'argent circule, que des emplois sont créés, que les personnes vulnérables sont protégées et que le gouvernement fait preuve d'un peu d'imagination, de cohérence et de compassion.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, j'espère que le discours du député ne sera pas suivi d'une crise parlementaire, comme ce fut le cas après son discours précédent. C'était un très bon discours et je le félicite pour ce deuxième discours à la Chambre.

Le député croit-il que cela aurait été faire preuve de clairvoyance de la part du gouvernement que de suivre les recommandations contenues dans un article du *Globe and Mail* et de procéder à une réforme du programme d'assurance-emploi afin de l'utiliser comme instrument économique contracyclique? Outre le fait qu'il devrait s'agir d'un programme axé sur la compassion, si nous faisons abstraction de la compassion et que nous étudions froidement la question du point de vue d'un économiste néo-conservateur insensible, pourrait-il s'agir d'un programme contracyclique efficace?

M. Robert Oliphant: Monsieur le Président, je crois que le député pensait au premier ministre lorsqu'il a fait référence à cet économiste.

La réponse est oui, absolument. L'assurance-emploi n'a jamais été conçue pour être un programme statique pour toutes les régions, toutes les occasions, tous les lieux et toutes les personnes. Il se veut un programme souple qu'on peut adapter à mesure que la situation évolue. Je crois sans aucun doute que l'assurance-emploi est un instrument valable et très important pouvant servir à favoriser le développement économique.

Nous devons faire en sorte que l'argent continue de circuler. Nous savons que les sans-emploi attendent souvent le prochain chèque pour payer leur loyer, faire l'épicerie, procéder à des travaux urgents. Cet argent n'est pas mis de côté. Il n'est pas caché sous le matelas. Il est dépensé. Il est évident qu'il faudrait augmenter le montant des prestations.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, le chef du Parti libéral a annoncé aujourd'hui qu'il permettrait aux six députés de Terre-Neuve-et-Labrador de son parti de voter contre le budget dans un geste symbolique de protestation. Qu'en est-il des 71 autres députés du caucus libéral? Je viens d'écouter le député de Don Valley-Ouest prononcer un assez bon discours dénonçant le budget, le taillant en pièces, disant que c'est un budget épouvantable, un échec, la manifestation d'un manque total de vision. Il a fait preuve de beaucoup de verve. On ne peut s'opposer au gouvernement conservateur et l'appuyer en même temps. Enfin, je ne crois pas que ce soit possible.

Une voix: C'est parce que vous n'êtes pas un libéral.

Le budget

M. Pat Martin: Monsieur le Président, mon collègue prétend que c'est parce que je ne suis pas un libéral.

Je demanderais à mon collègue libéral de m'expliquer le raisonnement tordu qui lui permet de prononcer un discours semblable et une demi-heure plus tard de voter en faveur de l'adoption du budget qu'il a critiqué avec tant d'éloquence?

• (1705)

M. Robert Oliphant: Monsieur le Président, il est très intéressant de se trouver de ce côté-ci de la Chambre. Ce budget n'est pas un budget libéral. Évidemment, tout ce qui, dans ce budget, ne correspond pas à ce que l'on retrouverait dans un budget libéral, nous le critiquons. Après l'avoir lu, étudié et examiné, nous avons constaté ses failles et nous avons vu que, dans certains domaines, le gouvernement avait appris des leçons, contrairement aux néo-démocrates qui ne se sont pas donnés la peine de lire le budget avant d'annoncer qu'ils allaient voter contre. Cela fait partie de la démocratie parlementaire et contribue au bon fonctionnement du pays. J'ai promis à mes électeurs que si j'étais élu, je trouverais une façon de faire fonctionner le Parlement. Nous travaillons en ce sens. Nous exigerons du gouvernement qu'il rende des comptes.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député d'en face d'avoir indiqué qu'il appuierait assurément ce bon énoncé économique et ce plan de relance de l'économie au Canada.

Je trouve intéressant qu'un des sujets qu'il a abordés soit l'infrastructure et qu'il ait dit que les choses pressaient. Notre collègue du NPD à l'autre bout a dit qu'il n'appuyait pas le budget. Bien sûr, les deux députés devront faire ce qu'il faut. J'entends notre collègue à l'autre bout qui parle d'hypocrisie. Le député va-t-il dire aussi que, bien qu'il s'oppose au budget, il est le premier à tendre la main pour obtenir un chèque pour sa circonscription?

M. Robert Oliphant: Ce sont là les paroles du député, monsieur le Président. Je dirais que mon travail en tant que député de Don Valley-Ouest est de surveiller comment le gouvernement dépense les fonds publics, comment il crée des emplois et les résultats qu'il obtient. Le député me verra à la gare Union, au centre-ville de Toronto, à vérifier si les voyageurs peuvent monter dans les trains en toute sécurité et s'ils peuvent entrer dans la ville et en sortir en toute sécurité. Je surveillerai l'avancement de ces projets. Je surveillerai le versement des fonds. Le gouvernement est sous surveillance. Nous surveillons. Nous verrons comment les choses se passent.

M. Francis Valeriote (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour commenter le budget dont nous sommes saisis.

Je remercie encore une fois les gens de Guelph de m'avoir fait confiance pour défendre leurs intérêts. Je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur.

Après les élections du 14 octobre dernier, je m'attendais à ce que le gouvernement mette en oeuvre des mesures de relance de l'économie pour aider le Canada à surmonter la crise. En effet, le premier ministre avait promis un tel train de mesures lors du sommet du G20 de l'APEC. Dans mon esprit de nouveau député, c'était la chose qui semblait coulée dans le béton, puisque le premier ministre en avait fait la promesse. Il me semblait que le gouvernement fédéral avait l'obligation, le devoir de guider le Canada à travers la récession. Hélas, ce ne fut pas le cas.

Les Canadiens sont anxieux et inquiets. Je peux sentir la peur et l'inquiétude chez les gens, que ce soit en faisant du porte à porte pour obtenir leur appui, en visitant les vendeurs au marché des producteurs de Guelph le samedi matin ou en participant à une

table ronde avec des représentants d'agences d'aide sociale. Des gens de Guelph qui occupent le même emploi depuis 30 ans se retrouvent au chômage. Des gens se demandent s'ils devraient retourner aux études pendant la récession. D'autres pensent à acheter une maison plus petite, et d'autres encore, malheureusement, ont de la difficulté à payer leur loyer ou leur hypothèque ou n'y arrivent tout simplement pas.

Quand je suis arrivé à la Chambre pour la première fois, je ne m'attendais pas du tout à ce que le Parlement siège trois semaines, puis que le premier ministre rompe sa promesse et décide de me renvoyer chez moi pour sept semaines, sa première initiative en tant que premier ministre de la 40^e législature du Canada. Je n'ai pas la vaste expérience de certains de mes collègues, mais il me semble que la 40^e législature, jusqu'à maintenant, se résume à une série d'événements regrettables et de crises provoqués de manière tout à fait irresponsable uniquement par le premier ministre.

J'ai profité de la période passée dans ma circonscription pour organiser des tables rondes et rencontrer des familles, des entreprises et des organisations un peu partout dans la région de Guelph. L'économie de Guelph repose sur le secteur manufacturier, et plus particulièrement sur l'industrie des pièces automobiles. L'industrie de l'automobile est confrontée à des défis sans précédent à cause de la crise mondiale du crédit. J'ai prêché en faveur de l'élargissement immédiat d'un financement provisoire destiné à aider l'industrie de l'automobile et je continue d'appuyer le gouvernement à cet égard, sous réserve que cette industrie soit en mesure de respecter des conditions raisonnables.

Il est indéniable que, dans le climat économique actuel, les constructeurs automobiles du Canada doivent modifier leur façon de faire. Je suis certain que le passage déjà entrepris à des usines modernes, avec des chaînes d'assemblage souples, une production davantage respectueuse de l'environnement, l'adoption de carburants à haut rendement et la mise en service de véhicules plus verts contribueront à la viabilité à long terme de ce secteur. Notre collectivité dépend d'une industrie automobile prospère.

Le repli de l'économie est ressenti absolument partout dans ma collectivité. La banque alimentaire de Guelph a enregistré une augmentation de 19 p. 100 de la demande. Centraide de Guelph et Wellington a constaté que certains donneurs potentiels revenaient sur leurs promesses, ce qui lui a fait perdre jusqu'à 150 000 \$. Les services sociaux observent une nette augmentation du nombre d'inscriptions au Programme Ontario au travail. Les temps sont durs et la situation empire.

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous sommes montrés clairs et concis vis-à-vis de ce que nous attendions du budget fédéral. Nous avons réclamé des mesures destinées à protéger les plus vulnérables de la société canadienne, à limiter les pertes d'emplois, à créer des débouchés d'emploi, à stimuler l'économie de façon juste et équitable et à nous assurer que le déficit ne se transforme pas en fardeau de longue durée.

Le budget représente une très nette amélioration par rapport à la désastreuse mise à jour économique et fiscale de l'automne dernier, mais s'il est une chose que nous avons apprise de ce premier ministre, c'est qu'il faut s'attendre à une marge entre ce qu'il dit et ce qu'il fait. C'est pour cela que ce gouvernement est sous surveillance. C'est pour cela que l'opposition libérale entend surveiller de très près chaque étape de la mise en oeuvre et de l'exécution de ce budget.

Le budget

En ces temps difficiles, le Canada dispose de ressources limitées. Nous devons réaliser des investissements qui créent des emplois et permettent d'obtenir des résultats dans les collectivités. Comme d'autres villes et villages partout au pays, Guelph ressent les effets de la récente crise économique. Pour m'être entretenu avec le maire de Guelph, je sais qu'il est urgent d'accélérer les dépenses d'infrastructure afin de créer des emplois et de stimuler l'économie locale.

● (1710)

Guelph n'est pas la seule ville à ressentir cette urgence. D'autres, partout au Canada, ont besoin d'infrastructures qui constitueront le fondement d'une économie forte dans l'avenir.

J'ai également rencontré le directeur du logement à Guelph et nous avons trouvé captivant ce nouvel intérêt que le gouvernement conservateur semble éprouver pour le logement abordable. Nous avons hâte de voir se concrétiser cet engagement à Guelph pour nous permettre d'améliorer l'accès à des logements abordables tant espérés, tout en appuyant la construction résidentielle et l'industrie de l'aménagement.

Des emplois ont été perdus parce que le gouvernement conservateur n'a pas respecté ses promesses envers les villes et les collectivités. Il avait promis de débloquer près de 8 milliards de dollars, le montant le plus élevé depuis bien des années, mais il n'est pas passé à l'acte.

Des milliers d'emplois ont disparu pendant que le gouvernement retenait près de 10 p. 100 des fonds qui lui avaient été alloués. En pleine crise économique, alors que les licenciements sont monnaie courante, nous avons affaire à un gouvernement qui a la manie de ne pas respecter ses promesses.

Il y a péril en la demeure et il est grand temps d'adopter un train de mesures qui nous permette de conserver et de créer des emplois dans nos localités. J'espère que le gouvernement saura profiter de cette occasion et qu'il donnera suite à ses engagements budgétaires. À ce titre, il devra notamment rationaliser les programmes fédéraux d'infrastructures pour permettre le déblocage de fonds et le lancement des projets. Dans ma circonscription de Guelph, de nombreux projets d'infrastructures n'attendent plus que le déblocage de ce financement.

L'Université de Guelph est la meilleure université de recherche au Canada. Des programmes de recherche y ont été réalisés dans divers domaines, comme les technologies environnementales, notre approvisionnement alimentaire, la gestion des eaux, les carburants de remplacement et le matériel de fabrication fait à partir de produits agricoles non alimentaires.

La recherche et le développement sont essentiels à une époque où notre économie traditionnelle axée sur la fabrication se transforme en économie du savoir. La compétitivité du Canada dépend grandement de notre engagement envers la recherche et de notre capacité d'attirer et de garder des chercheurs de talent. Je trouve extrêmement troublant qu'il n'est pas fait mention, dans le budget, de Génome Canada, le seul organisme qui finance régulièrement des projets scientifiques d'envergure au Canada, mais qu'il est question de compressions dans le financement du CRSHC, du CRSNG, et de la recherche en santé.

Nos voisins du sud investissent près de 4 milliards de dollars dans la recherche dans le cadre de leurs mesures de relance économique. Si nous ne mentionnons pas la recherche dans le budget, et à moins que nous ne démontrions notre engagement envers la recherche et notre vision dans le domaine, nous allons perdre nos meilleurs chercheurs.

Certains professeurs de l'Université de Guelph sont si découragés qu'ils envisagent de déménager aux États-Unis, où les investissements dans la recherche sont clairs. Les Canadiens attendent de la Chambre qu'elle prenne des décisions responsables et qu'elle agisse dans l'intérêt du pays. En cette période de turbulences économiques, le gouvernement doit faire preuve de leadership pour nous aider à traverser cette crise qui devrait être de courte durée et pour présenter une vision pour l'avenir économique du pays.

Nous ferons notre part, de ce côté-ci de la Chambre, pour veiller à ce que le gouvernement accepte et assume ses responsabilités. J'implore le gouvernement de s'acquitter de ses responsabilités

● (1715)

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le député a très bien mis en évidence quelques-uns des principaux problèmes. Il partage les mêmes préoccupations que de nombreux députés de l'opposition officielle et moi-même entretenons au sujet de l'impact à long terme du déficit auquel nous faisons face et de l'absence d'un plan crédible.

J'aimerais interroger le député au sujet des aînés. Le budget ne contient pratiquement rien pour les aînés. Je crois qu'une analyse parle d'une augmentation de 50 ¢ par jour, mais c'est à peu près toute l'aide prévue pour les aînés dans le budget. J'aimerais que le député nous parle du déficit et de l'aide supplémentaire pour les aînés.

M. Francis Valeriote: Monsieur le Président, je partage la même préoccupation au sujet du déficit à long terme. Je ne vois aucune stratégie de sortie dans ce budget. J'ai des enfants. Nous sommes nombreux à avoir des enfants et des petits-enfants et nous ne voulons pas les voir porter le fardeau du déficit qui découlera de ce budget.

Je peux seulement espérer que les libéraux seront de retour au pouvoir quand viendra le temps de s'attaquer au déficit. Nous avons dû nous attaquer au déficit que M. Mulroney nous a laissé dans les années 1990 et nous pourrions faire de même quand nous reviendrons au pouvoir. J'ai participé à de nombreuses tables rondes avec des aînés à Guelph et eux aussi ont exprimé leurs inquiétudes quant à l'absence de politique à leur égard dans le budget. Les députés de ce côté-ci de la Chambre exerceront des pressions sur le gouvernement à la suite du budget pour qu'il réponde plus convenablement aux besoins des aînés.

M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales, PCC): Monsieur le Président, ma règle à la Chambre est de défendre les gens qui travaillent fort, paient leurs impôts et respectent les règles. Je parle de ces gens qui ne font pas de vague et qui vivent dans les banlieues, les villages et les campagnes de ma circonscription. Les députés d'en face s'en moquent peut-être, mais moi je représente ces gens discrets de ma collectivité on n'entend pas suffisamment parler ici.

Après tout, ils n'ont pas les moyens de se payer des lobbyistes ni d'aller à des manifestations et ils n'ont pas l'arrogance d'en exiger plus d'autrui. Ils sont trop occupés à travailler, à amener leurs enfants au hockey et au soccer, ou à faire du bénévolat pour leur oeuvre de charité préférée. Je parle du menuisier et du chauffeur de taxi, de la serveuse et du soudeur, du constructeur et du maçon, de l'agriculteur et du pêcheur, de l'ingénieur et de l'entrepreneur. Tout ce qu'ils demandent, c'est d'accomplir honnêtement leur journée de travail. Leur récompense, c'est le fruit de ce travail.

Le budget

Alors comment puis-je honorer cette demande et comment peut-on leur apporter cette récompense? Premièrement, on peut leur rendre ce qui leur appartient en diminuant leurs impôts. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons allégé le fardeau du gouvernement qu'ils supportent. Grâce à notre premier ministre, ils peuvent maintenant investir dans l'économie et jouir des fruits de leurs investissements dans un compte épargne libre d'impôt. Grâce à notre premier ministre, ils peuvent acheter les biens et services dont leur famille a besoin en payant moins de TPS. Grâce à notre premier ministre, le contribuable moyen paie 1 500 \$ de moins qu'avant. Grâce à notre premier ministre, des milliers d'autres personnes ne paient pas d'impôt du tout.

La deuxième chose à faire, c'est de représenter ces voix silencieuses à la Chambre et non les groupes d'intérêt privilégiés qui passent leur temps à réclamer une plus grande part de ce que gagnent les autres.

Prenons par exemple la grève des transports en commun à Ottawa. Après 51 jours sans que rien ne bouge et un demi-milliard de dollars de pertes, notre gouvernement a posé des gestes qui ont entraîné la fin de cette grève. Les gens d'Ottawa savent à quel point cette période a été pénible. Le Queensway était devenu un stationnement, les personnes âgées ne pouvaient pas aller chercher leurs médicaments, les employés ne pouvaient pas aller au travail et les pauvres et les plus vulnérables ne pouvaient aller nulle part.

Le noble objectif de protéger les opprimés a donné naissance il y a longtemps au mouvement syndical. Quelle ironie de voir que c'est le syndicat qui, avec cette grève, punit les plus vulnérables à Ottawa. Une femme de notre collectivité ayant des revenus modestes a dit que la grève lui avait pour ainsi dire coupé les bras et les jambes. Une autre victime de la grève, une dame qui se nomme Anna, a été la plus touchée. La grève l'a forcée à marcher 18 kilomètres de son domicile au coin de Bronson et Carling à son travail dans mon quartier, Barrhaven. Un bon Samaritain l'a récupérée en bordure de la route par un froid de -25°C. En tout, pour aller au travail et revenir à la maison, elle marchait 12 heures par jour.

Les dirigeants syndicaux ont demandé d'avoir plus de congés de maladie sans attestation du médecin. Comme la plupart des gens, Anna ne peut pas prendre de congés de maladie sans attestation du médecin en attendant la fin de la grève. Les dirigeants syndicaux ont demandé d'avoir droit de regard sur leurs horaires de travail, mais comme la plupart des gens, Anna n'avait pas la possibilité d'établir son propre horaire. Comme la plupart des gens, elle ne pouvait pas simplement faire la grève parce que les choses n'allaient pas à son goût. Elle doit gagner sa vie, payer des impôts, s'acquitter de ses responsabilités et agir selon son sens du devoir. Elle doit vivre dans la réalité et, en nous mobilisant pour forcer les chauffeurs d'autobus à retourner au travail, nous avons démontré que nous avons nous aussi le sens du devoir.

• (1720)

Je ne crois pas qu'Anna viendra ici pour faire du lobbying ou pour demander davantage des autres, mais ça ne change rien à la principale raison pour laquelle j'occupe un siège dans cette enceinte. J'ai un devoir envers des gens comme Anna, ceux qui travaillent fort, qui donnent tout ce qu'ils peuvent, qui bâtissent ce pays. Ils travaillent pour leurs familles, leurs collectivités et leur pays, et c'est notre devoir de travailler pour eux.

• (1725)

L'hon. John Baird (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, je souhaite féliciter le député de Nepean—Carleton, le secrétaire parlementaire

du premier ministre, pour son excellent discours. Je suis d'accord avec lui que les services essentiels destinés aux Canadiens sont importants en ces temps d'incertitude économique. Je suis aussi d'accord que nous sommes ici en tant que représentants du peuple. Dans mon cas, je représente la circonscription d'Ottawa-Ouest—Nepean, voisine de la sienne, et je parle au nom de ceux qui, sans doute, ne se font pas le plus entendre. Je pense qu'il a fait un excellent discours. Il travaille fort pour ses électeurs et nous lui en sommes très reconnaissants.

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, comme je l'ai dit au début, notre rôle est de défendre les gens qui, même s'ils ne se font pas entendre le plus ou ne réclament pas régulièrement d'être plus payés, constituent l'épine dorsale de ce pays. Ils travaillent pour le Canada; nous devons donc travailler pour eux.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour son intervention et tout particulièrement pour ses déclarations au sujet des femmes.

Dans ma circonscription, 25 p. 100 des familles sont dirigées par un parent seul et, dans la grande majorité des cas, ce sont des femmes. J'ai deux questions à poser. Quelles seraient les conséquences sur ces familles monoparentales de l'intention du gouvernement de retirer aux femmes le droit de recourir aux tribunaux pour obtenir l'équité salariale? Je crois que le député a parlé d'Anna. Quelle serait l'effet de cette mesure sur les enfants qui vivent dans la pauvreté parce que leur mère est pauvre, sur les garderies et sur l'éducation préscolaire?

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, la députée a dit que les mères seules constituent un fort pourcentage des électeurs de sa circonscription. Ce sont exactement les gens dont je parlais dans mon intervention lorsque j'ai déclaré que nous devrions prendre la défense de ceux qui n'ont pas la voix la plus forte dans les corridors du pouvoir, mais qui font néanmoins un excellent travail pour ce qui est d'élever la prochaine génération, qui travaillent fort dans les emplois d'aujourd'hui et qui préparent l'avenir.

Je remercie beaucoup la députée de se faire le porte-parole de ces gens à la Chambre des communes. Le gouvernement croit en l'équité salariale et c'est pourquoi nous avons prévu dans le budget — que la députée appuiera, si j'ai bien compris — un processus qui fera en sorte que l'équité salariale s'appliquera sur-le-champ, ce qui épargnera aux femmes les batailles qui durent 10 ou 15 ans pour obtenir les droits précieux que nous avons le devoir de faire respecter. Je remercie la députée d'avoir soulevé la question. Je la remercie également de soutenir les efforts que le gouvernement a déployés pour maintenir le principe de l'équité salariale qui nous est cher.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de voir que le gouvernement, même s'il s'est converti in extremis, a décidé de retenir l'idée d'un programme d'infrastructure. Lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir en 1984, ils ont laissé stagner l'infrastructure pendant dix ans et ils ont refusé de financer les villes et les villages, partout au Canada, qui avaient besoin de travaux d'infrastructure.

Le budget

Aujourd'hui, la Fédération canadienne des municipalités a déclaré que nous accusons un déficit de 128 milliards de dollars. Je demande au député comment nous allons offrir le financement des projets d'infrastructure pour que les villes, les villages et les collectivités du Canada puissent y avoir accès rapidement, sans tracasseries administratives inutiles, mais en respectant les exigences en matière de transparence et de reddition de comptes. Je suis fort curieux de voir comment un parti qui n'a jamais appuyé le financement de l'infrastructure va assurer l'accessibilité au financement des projets. Quel genre de calendrier le gouvernement envisage-t-il?

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, le député a raison de signaler que le gouvernement a investi dans l'infrastructure plus que tout autre gouvernement dans l'histoire canadienne.

Il a également raison de souligner que notre priorité est de veiller à ce que les fonds pour l'infrastructure donnent effectivement lieu à la construction de routes, de ponts, de trains et de tunnels et permettent l'obtention de véritables résultats dans les collectivités que nous représentons.

Notre objectif n'est pas de dépenser, mais bien de construire des éléments d'infrastructure et de créer des emplois par la même occasion. Voilà pourquoi le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, qui est intervenu plus tôt, et qui d'après certains intervient trop souvent...

Des voix: Oh, oh!

M. Pierre Poilievre: Pardonnez-moi, monsieur le Président, j'ai été distrait pendant un instant. On entend souvent la voix du ministre et on l'entendra d'un bout à l'autre du pays quand retentira le bruit des marteaux et des machines qui serviront à bâtir l'infrastructure de demain. Le ministre éliminera la réglementation et les tracasseries administratives qui nous empêchent de mettre les projets en marche et il veillera à ce que le travail se fasse.

• (1730)

M. Brent Rathgeber (Edmonton—St. Albert, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole dans le cadre du débat sur le budget, compte tenu du fait que, dans environ une heure, la Chambre se prononcera sur le budget.

Le 7 décembre 1867, le ministre des Finances du premier ministre Sir John A. Macdonald, Sir Alexander Galt, déposait le tout premier budget du Canada. L'effort était modeste, comparativement au budget d'aujourd'hui. En effet, on proposait à peine 5,3 millions de dollars de dépenses gouvernementales et ce budget prévoyait un excédent considérable de 2,1 millions de dollars.

Depuis cette époque, les députés de notre vénérable Chambre ont débattu 142 budgets, 22 mini budgets, budgets provisoires et mises à jour économiques présentés par 38 ministres des Finances distincts. Certains de ces budgets ont été débattus en période de prospérité, d'autres en période de vaches maigres. Les députés ont approuvé parfois des excédents spectaculaires, parfois des déficits dévastateurs.

Sur le plan historique, il n'existe peut-être pas de meilleur indicateur des hauts et des bas de l'économie que le budget fédéral et, à cet égard, la présente année ne fait pas exception.

Cependant, le budget à l'étude, soit le 143^e budget du Canada, diffère à bien des égards de tout autre budget présenté antérieurement. Par le passé, lorsque des gouvernements étaient devant un péril financier imminent et envisageaient avec réticence un déficit budgétaire, c'était en raison d'une situation économique dont ils étaient largement responsables. Les problèmes liés à la diminution des recettes et à une économie chancelante remontaient habituelle-

ment à une insuffisance sur le plan intérieur: une politique à courte vue ou une réglementation excessive, par exemple.

Malheureusement, en 2009, les turbulences économiques que nous connaissons sont entièrement importées. Je tiens à être parfaitement clair: les problèmes actuels n'ont absolument rien à voir avec le Canada. Le Canada n'a pas consenti des milliards de dollars en hypothèques douteuses à des emprunteurs aux dossiers peu reluisants. Le Canada n'a pas fait semblant de ne rien voir lorsque ses établissements financiers se transféraient des mauvaises créances comme des patates chaudes. Le Canada n'a pas dit aux banques américaines de tarir les sources de crédit, ni aux consommateurs de cesser de dépenser.

En réalité, alors même que l'économie américaine plongeait vers les bas fonds, le Canada continuait à appliquer ses normes rigoureuses en matière de réglementation financière et de prudence budgétaire.

On m'a appris très jeune à ne pas vivre au-delà de mes moyens. C'est un principe auquel j'adhère encore aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'un ménage, d'une entreprise ou d'un gouvernement, le fait de ne pas dépenser plus que ce que l'on gagne assure la solidité. Si on ne respecte pas cette règle, on doit inévitablement en assumer les conséquences.

Le Canada ne vivait pas au-dessus de ses moyens lorsque la tempête économique a frappé. Néanmoins, nous sommes devant un ralentissement qui n'arrive qu'une fois par génération. Et nous ne sommes pas seuls. Le torrent économique plonge le monde entier dans un tourbillon et entraîne rapidement les économies dans la récession et les gouvernements vers des déficits, quelle que soit leur responsabilité dans cette crise.

Selon tous les indicateurs économiques, le Canada est, parmi les pays du G7, celui qui est certainement en meilleure posture pour braver la tempête.

En Alberta, d'où je viens, nous sommes protégés, mais pas immunisés, contre le ralentissement économique. Il est nécessaire de stimuler la demande et d'investir dans l'infrastructure publique même en Alberta.

Je suis ici pour dire à la Chambre pourquoi je crois que le Plan d'action économique du gouvernement est la réponse aux problèmes économiques de notre pays et pourquoi un déficit à court terme assorti de mesures de stimulation ciblées est la meilleure façon, et sans doute la seule, de ramener la prospérité au Canada.

Ce budget est celui qui a été présenté le plus tôt de l'histoire canadienne moderne et de loin celui qui a fait l'objet des plus vastes consultations. Il est le produit d'un processus de consultations et de l'apport de milliers de Canadiens.

Le financement de l'économie par le déficit n'est pas un concept qui nous plaît. Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons annoncé un déficit projeté de 34 milliards de dollars. Toutefois, à circonstances exceptionnelles, solutions exceptionnelles.

Je suis un des nombreux conservateurs au sens large à la Chambre. Nous savons tous que nous ne réagissons pas toujours favorablement à un certain mot qui commence par *d*. Quand j'étais membre de l'assemblée législative de l'Alberta, présenter un budget déficitaire aurait été impensable. Or, l'heure n'est pas à l'application aveugle des dogmes politiques.

Le budget

La dernière chose dont le Canada a besoin à l'heure actuelle, c'est d'une Chambre remplie d'idéologues qui tentent de marquer des points dans le même vieux débat sans fin. Nous devons nous occuper de gérer l'économie et c'est exactement ce que propose le budget. S'il faut encourir un déficit pour y arriver, tant pis.

Cela dit, oublions toutes les mauvaises connotations du mot « déficit » et penchons-nous sur ce que cela signifie pour le Canada.

● (1735)

Premièrement, le déficit favorise la création d'emplois. L'un des premiers projets de Travaux publics commandés au Canada est l'ouvrage situé juste en contrebas du Parlement, c'est-à-dire le canal Rideau. Pendant cinq ans, la Couronne britannique a employé des milliers de travailleurs pour construire cette voie navigable. Depuis, les projets publics d'infrastructure ont été l'un des meilleurs moyens de faire travailler les Canadiens et de stimuler l'économie. Grâce à un peu plus de 7 milliards de dollars qui seront investis dans l'infrastructure provinciale et municipale pour relancer l'économie au cours des deux prochaines années, toute une gamme de nouveaux emplois dans la construction s'offriront bientôt aux Canadiens.

Deuxièmement, le déficit favorise les économies. Les mesures d'allègement fiscal contenues dans ce budget feront épargner aux Canadiens un total de 20 milliards de dollars au cours des cinq dernières années, ce qui signifie qu'ils auront davantage d'argent dans leurs poches au moment où ils ont le plus besoin d'un coussin financier. En période difficile sur le plan économique, les réductions d'impôt sont une partie essentielle des mesures prises par le gouvernement pour relancer l'économie. En portant la déduction personnelle à 10 320 \$ et en haussant les limites supérieures des deux fourchettes d'imposition les plus basses, nous allons permettre aux travailleurs canadiens de garder une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné, même si nous espérons en fait qu'ils le dépensent.

Troisièmement, le déficit favorise le logement. Ce budget a pour but d'aider les Canadiens à se trouver un logement abordable et fiable. En mettant en place des mesures pour encourager la rénovation domiciliaire, en stimulant le logement social et en allégeant le fardeau de ceux qui font l'acquisition d'une première maison, les Canadiens pourront compter sur un logement décent au moment même où ils ont le plus besoin de stabilité.

Quatrièmement, le déficit favorise le commerce. Ce budget fait des investissements précis et ciblés dans plusieurs secteurs vacillants de notre économie et réduit les frais d'exploitation des petites entreprises. Ces investissements devraient dynamiser des secteurs comme la foresterie et l'agriculture au moment où les Canadiens ont le plus besoin de marchés en santé.

Enfin, le déficit favorise le crédit. L'un des principaux facteurs de la récession est la rareté du crédit disponible pour aider les familles à s'adapter et les entreprises à prendre de l'expansion. Accroître la capacité d'emprunter des petites entreprises et la souplesse des sociétés financières d'État rendra l'argent plus disponible au moment où les Canadiens ont le plus besoin de liquidités.

Si c'est là ce que signifie un déficit, en particulier en cette période extraordinaire de l'histoire de notre pays, je ne puis m'y opposer. Si nous devons suivre la voie du financement déficitaire, nous devrions le faire sans tarder. En effet, en ce moment, les emprunts ne coûtent pas cher. Si nous voulons construire de nouvelles infrastructures, nous devrions le faire dès maintenant, pendant que les prix de l'acier et de la main-d'oeuvre spécialisée sont au plus bas.

Il faut noter que rien dans ce budget ne pourrait laisser croire que les déficits finissent par redevenir la norme dans ce pays. Le Canada

a déjà connu les déficits et ceux-ci ont sapé sa productivité et sa croissance économique.

Ce gouvernement n'a nullement l'intention d'amener subrepticement les Canadiens à accepter de revenir à un déficit annuel ou structurel. Grâce à ce budget tel qu'il est structuré, nous aurons de nouveau un surplus d'ici cinq ans et j'ajouterais que le Canada aura alors le plus faible ratio d'endettement par rapport au PIB de tous les pays du G7. S'il est un déficit financièrement responsable, c'est bien celui-ci.

J'ai dit tout à l'heure que ce budget était sans précédent pour notre pays. Vu les mesures extraordinaires qu'il comporte, je suis sûr que la plupart de mes collègues en conviendront. Mais tous les budgets du Canada, les 143 budgets présentés depuis la Confédération, ont eu un fil commun: ils ont tous été conçus dans le plus grand souci des intérêts des habitants de notre grand pays.

C'est ainsi que les stimulants qui figurent dans le budget de 2009 peuvent surprendre et même choquer une nation habituée à des excédents chaque année, mais ils ont une raison d'être. À une conjoncture exceptionnelle, nous devons apporter une réponse exceptionnelle.

Il ne s'agit donc pas de comparer le bilan du Canada à celui d'autres pays ou à ceux du passé. Il ne s'agit pas de renflouer un secteur de l'économie plutôt qu'un autre. Il ne s'agit pas d'augmenter les dépenses ou de réduire les impôts. Il ne s'agit même pas du déficit. Il s'agit tout simplement d'agir au mieux pour l'économie canadienne en cette période exceptionnelle.

J'invite donc les députés des deux côtés de la Chambre à réfléchir à ce qu'il faudrait faire. À mon avis, le Plan d'action économique du Canada est la bonne réponse à ce bouleversement économique sans précédent, et je félicite le ministre des Finances de nous l'avoir présenté il y a une semaine. Il reconnaît la nécessité d'intervenir dans certains secteurs bien précis tout en constatant que c'est des citoyens que dépendra le succès de l'économie canadienne. Les mesures du Plan d'action économique, notamment en matière de logement, vont susciter de nouvelles demandes et le marché, grâce à un meilleur accès au crédit, sera mieux en mesure d'y répondre.

J'appuie évidemment le Plan d'action économique du Canada. Ce budget fait preuve de responsabilité. C'est la réponse mesurée à une situation internationale exceptionnelle. J'espère sincèrement que tous les membres de cette assemblée examineront soigneusement ces mesures et parviendront aux mêmes conclusions que moi.

À une époque où des milliers de Canadiens perdent leur emploi, la population réclame des mesures décisives. Le train de mesures de relance du Plan d'action économique va permettre aux Canadiens au chômage de retrouver du travail grâce au lancement de chantiers publics et à la réalisation d'infrastructures dont nous avons grand besoin.

● (1740)

Le compromis est un élément de la tradition canadienne. Le Plan d'action économique du Canada est à la fois le produit d'un processus consultatif sans précédent...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député pour passer à la période des questions et observations.

Le ministre des Transports a la parole.

L'hon. John Baird (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député pour son allocution. Il a fait plusieurs observations intéressantes. Je veux parler de deux points qu'il a soulevés, l'un d'eux étant le crédit.

Le budget

Le ministre des Finances a déployé beaucoup d'efforts pour régler ce problème, en collaboration avec un grand nombre d'intervenants. Il en a parlé dans sa circonscription. Qu'il s'agisse de grandes entreprises, de PME ou de particuliers, cette question continue de poser un problème de taille dans ma circonscription, Ottawa-Ouest—Nepean.

Le député a aussi parlé d'infrastructure. Les fonctionnaires ont beaucoup travaillé pour concevoir un programme d'infrastructure et pour accélérer le processus d'approbation, dans la mesure où cela est possible. Je félicite le ministre des Finances et Adam Chambers, de son bureau, qui n'a pas ménagé les efforts dans ce dossier.

M. Brent Rathgeber: Monsieur le Président, j'apprécie à sa juste valeur le travail que fait le ministre de l'Infrastructure et tout ce que lui et son ministère ont fait pour promouvoir ce plan économique.

Il est clair qu'à ce stade-ci les Canadiens ont besoin de mesures pour stimuler l'économie. Les travaux publics et l'infrastructure font depuis longtemps partie de la tradition canadienne, depuis le projet de construction d'un chemin de fer national que notre premier ministre a mis en oeuvre jusqu'aux impressionnants projets que le présent gouvernement entreprendra. Je félicite le ministre de l'Infrastructure de sa contribution au plan de relance économique.

L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, le député a déclaré que le gouvernement se dirigeait vers un déficit responsable. Je crois qu'il s'agit là d'un oxymoron, mais, quoi qu'il en soit, comme j'ai été secrétaire parlementaire de deux ministres des Finances, je peux dire aux députés combien il est difficile de se sortir d'un déficit. Un déficit à court terme sur 23 ans; le court terme n'existe tout simplement pas. Je ne sais pas d'où lui vient cette idée qu'en cinq ans nous serons en mesure d'éliminer l'imposant déficit que nous avons. Je sais que les conservateurs avaient un excédent de 12,5 milliards de dollars lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir. Je sais qu'ils avaient un déficit de 13 milliards de dollars avant le programme de relance.

J'ai une question au sujet de l'infrastructure. Quand aurons-nous un calendrier pour réaliser les travaux d'infrastructure nécessaires au pays et pour aborder la situation des villes et des collectivités non seulement en ce qui concerne la création d'emplois mais aussi pour nous assurer d'avoir un programme économique qui répond aux besoins précis des collectivités en matière d'infrastructure écologique, d'égoûts, d'eau potable et ainsi de suite?

Nous avons besoin de mesures concrètes sous peu. Le voisin du député n'est pas sans savoir que la saison de la construction est très courte. L'information doit être accessible. Les maires doivent savoir quand le financement sera disponible. J'aimerais que le député nous indique quand cela se produira. Il est dommage que le ministre ne soit pas présent, car il aurait pu lui chuchoter l'échéancier. Si le gouvernement a fait une annonce, il sait sûrement quand il passera à l'action.

M. Brent Rathgeber: Monsieur le Président, au cours de mes observations, je pense avoir posé la question: le choix de faire un déficit peut-il être considéré comme un choix responsable? Je dirais que, s'il est possible de considérer un déficit comme un choix responsable, c'est que l'on vit une période hors de l'ordinaire et que le Canada se dirige vers une zone de turbulences économiques sur laquelle il n'a aucune prise. Ces turbulences risquent de causer un fort ralentissement économique, avec les pertes d'emplois qui en découlent.

En ce qui concerne la deuxième partie des observations et des questions du député, je lui dirais que le ministre de l'Infrastructure a présenté un plan en cinq points. Nous sommes en train d'approuver

les projets. Les projets prêts à réaliser vont être bien entendus les premiers à démarrer. D'autres projets seront également réalisés. Ce sont des projets qui vont injecter immédiatement de l'argent dans l'économie et qui vont redonner des emplois aux Canadiens.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député pour son excellent discours et pour avoir expliqué son point de vue. Il a présenté un point de vue canadien sur ce qui se passe au pays, ce qui n'est pas le cas de tous les points de vue exprimés à la Chambre. On ne se demande pas toujours ce qui est dans l'intérêt du Canada globalement.

Y aurait-il un élément ou deux du Plan d'action économique qui ont un effet direct sur sa circonscription et qu'il voudrait souligner à l'intention de la Chambre?

• (1745)

M. Brent Rathgeber: Monsieur le Président, je pense que nombre de mes électeurs dans le secteur nord-ouest d'Edmonton et dans la ville de St. Albert sauront tirer parti du programme de crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire.

De nombreux projets ont été reportés pendant longtemps. Comme les députés le savent assez bien, il y a eu surchauffe de l'économie en Alberta, et cette surchauffe se poursuivait encore dernièrement. Par conséquent, il était impossible de trouver des travailleurs spécialisés pour réaliser des travaux de ce type. Actuellement, l'économie ralentit, et des travailleurs sont disponibles. Je pense que les gens de ma circonscription et du reste de l'Alberta vont profiter du crédit d'impôt d'un maximum de 1 350 \$ pour faire des rénovations chez eux, ce qui va redonner du travail à certains travailleurs spécialisés.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le président, au nom des électeurs de ma circonscription, Winnipeg-Centre, je suis heureux de participer à ce débat sur le budget de 2009, même si c'est très tard puisque je serai peut-être le dernier à prendre la parole avant le vote. Je m'attends à ce que ce budget soit adopté étant donné ce que nous savons des intentions de l'opposition officielle, même si, selon moi, les libéraux ne méritent plus ce titre. Mon collègue, le député de Timmins—Baie James, a laissé entendre que les libéraux ont l'habitude de plier l'échine à la moindre pression. Ils ne l'ont pas fait une fois, ni deux fois, mais bien 45 fois de suite en appuyant le gouvernement conservateur.

Partout au pays, les Canadiens se sont montrés intéressés par le projet de coalition qui aurait été une première dans l'histoire du Canada. Ils sont maintenant amusés, si ce n'est intéressés, par le fait qu'une nouvelle coalition vient d'être formée, cette fois-ci entre le Parti conservateur et le Parti libéral.

Le nouveau chef du Parti libéral nous a montré qu'il n'était rien d'autre que le caniche du premier ministre, et loin de moi l'idée de manquer de respect envers les caniches. Le chef libéral est ce genre d'homme qui rend inconditionnellement les armes, puis qui convoque une conférence de presse pour crier victoire. Le plus exaspérant dans tout cela, c'est l'hypocrisie monumentale de tous ces libéraux qui prennent la parole les uns après les autres pour condamner le budget qu'ils disent inadéquat et constituant un affront aux droits de la femme. Je ne me souviens même pas de tous les discours éloquentes prononcés par les libéraux contre ce budget, et pourtant je suis quasiment certain que, dans 15 ou 20 minutes, la plupart des libéraux vont se lever pour voter en faveur de ce budget.

Le budget

Qu'ont-ils négocié? À quel genre de négociation serrée le chef du Parti libéral s'est-il livré pour en arriver à donner son appui? Je me souviens de l'époque où le NPD disposait d'un certain pouvoir de négociation face à un gouvernement minoritaire. À ce moment-là, nous avons échangé notre appui à l'égard d'un budget libéral contre 4,8 milliards de dollars de dépenses que nous jugions importantes. Qu'est-ce que le chef du Parti libéral a obtenu en échange? Des rapports et le fait de placer les conservateurs sous surveillance? Mes collègues du Parti conservateur en tremblent. En fait, je les ai entendus glousser à l'idée de ce bon coup qu'ils venaient de faire. Cette entente à laquelle nous assistons ne vous rappelle-t-elle pas l'histoire de Jacques et le haricot magique qui avait échangé la vache de la famille contre trois haricots secs? Tous les criminels du pays doivent rêver de tomber sur un agent de libération conditionnelle comme le chef de l'opposition libérale.

L'actuel chef des libéraux réalise l'exploit de faire passer son prédécesseur pour un assez bon leader. Nous n'aurions jamais pensé cela possible.

Je vais vous dire quelle était sa position de négociation. Je peux mimer le chef du Parti libéral en train de négocier avec les conservateurs. Ça donnait à peu près ceci: « S'il vous plaît, laissez-nous un peu de dignité, je vous en prie. Ne m'obligez pas à déclencher des élections et à nous faire ridiculiser, je vous en prie. » C'était ça la position de négociation du chef de l'opposition officielle.

Le vice-président: À l'ordre. Je ne sais pas si la prestation du député était non parlementaire, mais elle a manifestement créé un certain désordre. Nous devrions peut-être porter attention aux propos du député. S'ils suscitent des questions ou des observations, nous aurons le temps de les entendre.

La parole est au député de Winnipeg-Centre.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, je suis désolé si certains de mes propos étaient non parlementaires.

Le message que je tentais de faire passer est que nous nous retrouvons devant des visions opposées. Examinons cela plus en détails. Il s'agit de deux pays d'Amérique du Nord qui traversent une crise financière, de deux pays qui sont les plus importants partenaires commerciaux au monde. Les États-Unis et le Canada sont plongés dans cette crise économique mondiale, et leurs visions et leurs approches à ce sujet s'opposent.

Le président des États-Unis a présenté des mesures de relance absolument transformatrices. Elles sont une source d'inspiration. Elles vont transformer l'ancienne économie fondée sur le charbon en une économie que le président actuel reconnaît être nécessaire pour relever les défis du siècle à venir, une économie verte, une économie durable, une économie créatrice d'emplois et de croissance. Ici, au Canada, le budget contient des mesures de relance qui soutiennent mal la comparaison. Elles sont restreintes, ont peu d'envergure, n'ont aucune direction, pas de substance, et elles sont teintées par la partisanerie et l'idéologie.

Barrack Obama a réussi un véritable tour de magie en redonnant un second souffle non seulement à l'économie de son pays, mais également au moral à la baisse de ses citoyens. Son message d'espoir balaie le pays, il réchauffe les coeurs et apaise les esprits des gens qu'il représente. Obama est un véritable sorcier aux vrais pouvoirs magiques.

En comparaison, le ministre des Finances est plutôt comme un magicien de foire itinérant qui tire des lapins drogués d'un vieux chapeau tout abîmé en disant « Admirez mon tour de magie », alors qu'il ne s'agit en fait que d'un rafistolage maintes fois repris des

dépenses de programmes. Il n'y a rien de nouveau et d'inspirant dans ce qu'il nous a montré. En fait, c'est tout à fait insuffisant et inacceptable.

Les Canadiens ne sont guère impressionnés. Les Canadiens de partout au pays ne cessent de souligner les lacunes de ce budget. Les Canadiens, et même les membres du Parti libéral, ne cessent de protester, à tel point que le chef du Parti libéral a annoncé aujourd'hui qu'il permet à six de ses députés de Terre-Neuve-et-Labrador de voter contre le budget à titre de protestation « symbolique ». On ne peut que se demander ce qui arrive aux 71 autres députés du caucus libéral.

Au cours de la dernière législature, l'ancien chef du Parti libéral a chassé Joe Comuzzi du caucus libéral pour la seule raison qu'il avait dit qu'il ne se soumettrait pas à la ligne du parti au cours du vote sur le budget. L'actuel chef du Parti libéral n'a pas suivi la même voie, peut-être parce que, s'il avait expulsé tous ceux qui s'opposaient au budget, il ne resterait pas grand-chose de son caucus.

Des femmes au sein du caucus libéral ont longtemps milité pour les droits des femmes à un salaire égal pour un travail d'égale valeur. Leur permettra-t-on de voter contre le budget? C'est une question qui se pose.

Le député libéral de Dartmouth—Cole Harbour est intervenu à la Chambre pour se plaindre des lacunes du budget au niveau du financement de l'assurance-emploi. Aura-t-il la permission de voter contre le budget?

Que dire du Québec où on retrouve 14 députés libéraux. Ce budget fera perdre 770 millions de dollars au Québec.

L'Île-du-Prince-Édouard, où l'on retrouve 3 députés libéraux, perdra 12 millions de dollars au chapitre du financement de la santé. Ces députés auront-ils la même permission que leurs homologues de Terre-Neuve et pourront-ils voter contre le budget?

Le Manitoba perdra 13 millions de dollars sous la rubrique des soins de santé. Aucun député manitobain qui se respecte ne devrait appuyer ce budget et cautionner ces pertes de plusieurs millions de dollars.

Le maire de Toronto, où se trouve la circonscription du chef du Parti libéral lui-même, a ouvertement condamné le budget et affirmé qu'il ne protégeait pas les plus vulnérables. Les 21 députés libéraux du Grand Toronto auront-ils la permission de manifester leur désapprobation?

Voilà le genre de frustration que les Canadiens ressentent de façon générale à l'égard du Parti libéral. Ce sont de vrais caméléons, des contorsionnistes. Ils ont recours à une logique tordue pour justifier à peu près n'importe quoi et il est donc très difficile de savoir ce qu'ils pensent vraiment. Nous ne pouvons pas leur faire confiance.

Quant à notre coalition, c'est une bonne chose que nous ne nous soyons pas serrés la main en signe d'accord puisque cela n'a duré que quelques semaines, jusqu'à ce que, au premier signe de pression, les libéraux baissent les bras.

• (1750)

Nous faisons ressortir les lacunes du budget pour que la population canadienne sache qui défend les intérêts des Canadiens et qui est la véritable opposition en ce qui concerne le budget. C'est simple, on ne peut à la fois s'opposer au budget et voter en faveur. Il y a une expression qui dit qu'on ne peut pas jouer sur deux tableaux à la fois, mais nous allons bientôt voir de nos propres yeux comment cela peut se faire si nous restons quelques minutes de plus pour assister au vote sur le budget.

Le budget

Je n'ai pas assez de temps pour parler des détails techniques du budget, et il n'est pas vraiment utile de le faire, alors je limiterai mes remarques à deux domaines qui, à mon avis, sont des échecs lamentables.

Le premier, c'est le programme de l'assurance-emploi. Dans ma province, le Manitoba, 67,5 p. 100 des chômeurs ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Ce programme est un échec catastrophique. Un programme d'assurance-emploi est censé maintenir le revenu en temps de crise. Quand une personne perd son emploi, elle devrait être admissible aux prestations de l'assurance-emploi. Il est obligatoire d'y cotiser, mais moins de 40 p. 100 des Canadiens peuvent en bénéficier quand ils sont dans le besoin. Ce programme est une véritable vache à lait pour le gouvernement, une machine à imprimer de l'argent.

On ne peut plus considérer l'assurance-emploi comme une police d'assurance. C'est plutôt une taxe qui vise tous les chèques de paie. Et si c'était une assurance-incendie obligatoire qui n'était versée que dans 40 p. 100 des cas si la maison brûlait? Nous parlerions évidemment d'une arnaque. Pourtant, c'est comme cela que fonctionne le régime de l'assurance-emploi depuis des décennies. Lorsque les libéraux ont réduit le programme de l'assurance-emploi à sa plus simple expression, ils ont retiré de ma seule circonscription 20,8 millions de dollars par année de prestations de maintien du revenu. Cette aberration n'a jamais été corrigée.

Maintenant que nous sommes devant une véritable crise économique, nous nous attendons à ce que le gouvernement ajuste les critères d'admissibilité au programme de l'assurance-emploi de manière à ce qu'un plus grand nombre de personnes soient admissibles. J'ai été franchement abasourdi de constater que le gouvernement avait choisi non pas de modifier les critères d'admissibilité, mais tout simplement d'ajouter cinq semaines de prestations à ceux qui en reçoivent déjà. Cela ne suffit pas.

Parlons maintenant du système d'apprentissage. Je suis menuisier de profession. J'ai été représentant syndical des menuisiers durant toute ma vie de travailleur. Je sais que les apprentis sont pénalisés par un délai de carence lorsqu'ils quittent leur emploi pour recevoir la formation scolaire qui fait partie de leur apprentissage. Ils ne sont pas en chômage à ce moment-là. Pourquoi leur imposer un délai de carence de deux semaines? Selon l'entente prévue, ils devaient quitter leur emploi et fréquenter l'école durant six semaines et retourner à leur travail par la suite.

On aurait pu régler ces aspects facilement dans le cadre du présent budget et ce, à peu de frais, puisque la caisse de l'assurance-emploi contient déjà les sommes nécessaires. Cet argent provient des employeurs et des employés.

Dans le peu de temps qui me reste, le seul aspect dont je parlerai est celui du programme d'amélioration du rendement énergétique des maisons. Comparativement au modèle de Barack Obama pour le programme de relance économique aux États-Unis, je dois dire que notre programme, celui envisagé par le ministre des Finances, est tristement insuffisant.

Voici comment je vois la question. L'unité d'énergie qu'on peut obtenir du système existant grâce à l'amélioration du rendement énergétique, à savoir la gestion de la demande, est tout à fait identique à l'unité d'énergie produite par une centrale de production d'énergie, sauf sous quatre aspects importants: premièrement, elle est disponible au tiers du coût environ; deuxièmement, elle crée entre trois et sept fois plus d'année-personnes d'emploi; troisièmement, elle est disponible immédiatement, sans qu'il soit nécessaire de construire une autre centrale électrique et tout ce que cela implique;

et, quatrième, elle est écologique et ne produit aucune émission de gaz à effet de serre. Sous ces quatre aspects, donc, la gestion de la demande est beaucoup plus sensée que la gestion de l'offre qui consiste à construire de nouvelles centrales dans une province « EnergyStar » comme l'Ontario.

Du point de vue des stimulants économiques, rien de ce qu'on puisse faire ne saurait être plus important, car les résultats seraient immédiatement observables à la suite de l'amélioration éconergétique de la maison; on parle ici de l'argent et aussi du temps consacrés aux rénovations. Après avoir fini de payer les rénovations, le propriétaire verrait son revenu disponible augmenter grâce aux économies d'énergie qu'il ferait. Une deuxième vague de relance déferlerait de 18 à 24 mois ou de 24 à 30 mois plus tard. Le propriétaire verrait ses coûts d'énergie diminuer de 40 p. 100 et aurait quelques centaines de dollars de plus dans ses poches, somme qui finirait sûrement dans l'économie locale.

• (1755)

Cette idée, nous l'avons proposée au ministre des Finances lorsqu'il a consulté les partis. Il y a quelque chose de contradictoire dans cette affaire. J'ai fait part de l'idée aux représentants du NPD pour qu'il la soumettent au ministre des Finances. Si le ministre soutient ne pas en avoir eu vent, je le crois sur parole. Permettez-moi cependant de dire que les dépenses admissibles maximales de 10 000 \$ dont il est question dans le budget procureraient un allègement de 1 350 \$. Je sais que cela ferait des heureux, mais je ne crois pas que cela soit suffisant pour encourager les gens à apporter à leurs maisons des améliorations éconergétiques qu'ils ne prévoyaient pas déjà apporter. Il faut pouvoir payer 10 000 \$ pour avoir droit à l'allègement.

Ce que nous proposons est un fonds renouvelable dans lequel on puiserait sans qu'il y ait de frais initiaux ni pour les propriétaires ni pour les contribuables. La rénovation éconergétique serait financée à même ce fonds renouvelable, puis les propriétaires rembourseraient ce qu'ils doivent grâce à l'argent qu'ils économiseraient en énergie et, une fois ce prêt remboursé, ils pourraient mettre dans leurs poches l'argent ainsi économisé.

C'est le type de proposition dont la plupart des propriétaires de maison chercheraient à tirer profit et le type de proposition qui est faite aux États-Unis. C'est un fonds renouvelable sur lequel Barack Obama et son gouvernement misent en vue de la rénovation de 2 millions de logements dans le cadre de ce programme. C'est une idée porteuse de changements. Cela génère de nouvelles technologies et la création de procédés de fabrication éconergétiques et efficaces. Nous croyons que c'est une occasion ratée, parce qu'une partie de l'inspirant message d'espoir émanant des États-Unis se fonde sur l'idée que nous devons nous habituer à utiliser l'énergie de façon différente et que l'avenir repose sur une économie verte et durable.

En un sens, les deux se complètent. Il y a deux choses que nous devons faire. Nous devons stimuler l'économie et nous devons sauver la planète du réchauffement climatique et des émissions de gaz à effet de serre qui sont si néfastes. En fait, les mesures à prendre pour sauver la planète nous aideraient à bien traverser la crise économique. Il y a énormément de travail à faire et il est temps de s'atteler à la tâche. Si on devait justifier le bien-fondé d'un nouveau déficit, il faudrait le justifier au nom du travail que nous devons faire pour prendre la voie d'une économie durable et d'un environnement vert.

Le budget

C'est le type de messages porteurs de changements qui nous viennent de nos voisins du Sud. De ce côté-ci de la frontière, il y a vraiment un vide. On nous propose est quasiment le contraire, comme si on n'avait pas d'idées quant à des façons innovatrices de stimuler l'économie avec des mesures progressistes qui créeraient des emplois intéressants.

Les ouvrages que nous lisons à propos de la nouvelle alliance des bleus-verts, de la nouvelle économie des cols verts, démontrent qu'il y a du travail pour tous dans cette nouvelle économie. L'économie basée sur les hydrocarbures a fait un trop grand nombre de laissés pour compte. Un trop grand nombre de ouvriers non qualifiés n'avaient pas de rôle à y jouer. Nous croyons que le travail qui doit être fait pour sauver la planète procure des emplois pour tous, des agriculteurs non qualifiés aux commerçants, en passant par les installateurs jusqu'au concepteurs et aux fabricants des nouvelles technologies. Ce qui est génial, c'est que le Canada peut être au premier rang. Nous pouvons être un modèle pour le monde. Nous pourrions être un centre d'excellence quant à la manière de survivre dans un climat nordique relativement rigoureux en consommant moins d'énergie et en utilisant l'énergie de façon plus intelligente. Voilà les inspirants messages d'espoir que nous espérons entendre et qui ont fait cruellement défaut tout au long du débat sur le budget.

J'ai dit que je parlerais seulement de deux des lacunes de ce budget dans le peu de temps dont je dispose. Je crois, cependant, qu'il est important d'aborder d'autres problèmes, notamment celui dont j'ai discuté avec un groupe pendant l'heure du déjeuner aujourd'hui. Des représentants de l'un des syndicats de la fonction publique, l'IPFPC, sont venus me voir au nom de tous leurs membres.

• (1800)

Je suppose que le syndicat est horrifié de constater que le gouvernement utilise la crise économique comme occasion de promouvoir ses propres idées politiques relativement à l'équité salariale, à la fonction publique et à la rémunération des fonctionnaires. Lors de la présentation de la mise à jour financière de novembre dernier, beaucoup d'entre nous ont eu de la difficulté à comprendre comment le gel des salaires des fonctionnaires stimulerait l'économie. Cela a été un grand mystère pour nous tous, et je pense que cela a été l'une des principales raisons qui ont poussé les partis de l'opposition à vouloir former une coalition.

Nous ne comprenons également pas comment refuser l'équité salariale, supprimer le droit des femmes de demander l'équité salariale et en faire une question négociable à la place stimuleraient l'économie. On aurait dit une liste néo-conservatrice de souhaits. Au lieu de mesures économiques légitimes, nous avions une liste d'idéologies conservatrices démodées qu'on tentait d'imposer aux Canadiens.

Cela m'amène à me demander si la réticence des conservateurs à inviter le président Obama à s'adresser aux deux Chambres du Parlement pourrait être...

• (1805)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous devons passer aux questions et observations. Le député de Moncton—Riverview—Dieppe a la parole.

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon ami du NPD. Cependant, je lui demande à ce moment-ci de faire en quelque sorte un examen de conscience et de me dire si, selon lui, le budget que nous évaluons aujourd'hui correspond davantage au style Galbraith-Roosevelt que Friedman-Flanagan. Je lui demanderai

également de me dire si, l'an dernier, on pouvait s'attendre à ce que le gouvernement propose aujourd'hui un budget semblable, à ce qu'il accepte d'inclure dans ce budget les mesures de relance devenues inévitables, s'il n'avait pas été mis devant la possibilité d'être défait et s'il n'avait pas réalisé l'efficacité des méthodes libérales qui ont si bien servi ce pays.

N'est-ce pas l'union des partis de l'opposition et, plus particulièrement les idées clairement exprimées par les libéraux, qui ont amené le petit farfadet qu'est le ministre des Finances à trouver le trésor au bout de son arc-en-ciel.

Je suis Irlandais, ce n'est donc pas une insulte. Ne voit-il pas que...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que cette remarque a semé le désordre à la Chambre et le député voudra peut-être retirer ses paroles. J'ignore ce que certaines cultures peuvent penser des farfadets, mais je ne crois pas qu'il soit approprié d'utiliser ce terme pour décrire un député.

M. Brian Murphy: En effet, monsieur le Président, les farfadets que je connais sont probablement plus joviaux que le ministre, donc la comparaison est injuste.

Bref, est-ce que le député...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que nous allons passer à une autre question, à moins que le député ne désire retirer ses paroles.

M. Brian Murphy: Monsieur le Président, je retire mes paroles. La comparaison était injuste.

Le vice-président: Le député de Winnipeg-Centre peut répondre, s'il le désire.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, je pense que ce doit être difficile, par moments, d'être député libéral. Je ne sais pas si ces députés reçoivent une feuille de route ou un manuel de l'utilisateur quand ils se joignent au Parti libéral. Comment font-ils pour se rappeler qui ils sont et qu'est-ce qu'ils défendent quand l'idéologie change constamment? Essayer de savoir le point de vue qu'ils défendent, c'est comme essayer de clouer du Jell-O à un mur. Ils sont ici à dénoncer le budget, mais ils l'appuieront au moment du vote.

Le député de Moncton—Riverview—Dieppe, pour qui j'ai le plus grand respect, a trop de bon sens en tant que député pour vraiment croire ce qui se trouve dans les notes qu'on lui a demandé de lire. En tant qu'ancien politicien municipal, il sait sûrement que les conservateurs ont conçu ce budget de telle manière que beaucoup de municipalités ne pourront jamais profiter des bénéfices qu'il promet. Tout d'abord, c'était un argument spécieux de la part du gouvernement de dire que les mesures de stimulation représentaient 2 p. 100 du PIB, parce que ces 2 p. 100 englobent la part de la province et celle de la municipalité. En réalité, ces mesures ne représentent pas plus du tiers de la somme qu'il prétendait.

Deuxièmement, le maire de Winnipeg a dit qu'il devrait emprunter de l'argent ou hausser les impôts fonciers pour que la municipalité puisse profiter de ces mesures de stimulation. Franchement, ce n'est pas si facile de nos jours d'emprunter des milliards de dollars sur le marché ouvert, même si l'on a une bonne cote de crédit. Rien que la façon dont le budget est conçu et les obligations qui viennent avec ses bénéfices suffisent pour qu'on veuille le rejeter. Je pense que la coalition que nous avions pensé former aurait pu présenter un meilleur programme. Il y a une chanson qui dit: « Tout ce que tu fais, je peux le faire mieux. » Nous aurions pu faire mieux.

Le budget

• (1810)

L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé l'intervention de mon collègue du Nouveau parti démocratique et même parfois ses expressions colorées.

Le député vient de mentionner que les partis de l'opposition et la coalition avaient réussi à forcer le gouvernement à renoncer à un énoncé économique, celui de novembre, qui, nous en convenons tous, non seulement ne faisait rien sur le plan économique pour le pays, mais portait grossièrement atteinte aux femmes, aux syndicats et au financement politique des partis de l'opposition. Nous avons effectivement vu des progrès de la part du gouvernement. Il a laissé tomber certaines de ces mesures extrêmes et est revenu à la Chambre avec ce budget. Nous pouvons être contre certaines de ses orientations et mesures, mais il y a bien un ensemble de mesures pour stimuler l'économie.

L'une des plus grandes réalisations de la coalition a été de convaincre le NPD de faire le plus grand pas en plus de 40 ans en matière de politique économique, en embrassant ce que tous les autres partis sociaux-démocrates du monde ont fini par embrasser, c'est-à-dire la politique fiscale moderne. Le NPD a donc joint les rangs du Parti travailliste de Grande-Bretagne et des partis sociaux-démocrates des pays scandinaves pour reconnaître l'importance des réductions de l'impôt des sociétés dans le but de créer un environnement économique plus concurrentiel et pour attirer le capital, créer de bons emplois, augmenter la productivité et avoir une économie plus verte.

Je tiens à féliciter la coalition non seulement pour avoir réussi à modifier le point de vue du Parti conservateur sur certaines questions, mais aussi pour la façon dont elle a fait changer la position du NPD sur la fiscalité des entreprises. Les néo-démocrates étaient auparavant des luddites socialistes antimondialisation qui ne croyaient pas aux avantages fiscaux concurrentiels consentis aux entreprises. Soudainement, ils sont devenus des partisans de la réforme de la fiscalité des entreprises en vue de favoriser la croissance, la productivité et la prospérité.

Comme il a raison au sujet de l'importance de la cohérence des politiques d'intérêt public, je voudrais demander au député si la ferveur du NPD et son appui aux réductions de l'impôt des sociétés se matérialiseront dans son prochain programme électoral au moment de la prochaine élection.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, j'aime la façon dont le député de Kings—Hants est monté aux barricades pour affronter les conservateurs et négocier une excellente entente que les libéraux pourraient présenter à leurs partisans pour justifier un vote en faveur du budget. Qu'ont-ils obtenu en échange de leur appui? Un bout de papier. Il s'agit en fait d'un rapport, plus précisément de rapports périodiques. Le gouvernement devra dorénavant déposer un rapport faisant état de ses dépenses. Cela ne se fait-il pas déjà au Comité des comptes publics, au Comité des opérations gouvernementales ou au Comité des finances? Je veux dire par là qu'ils n'ont rien obtenu en échange de leur appui, au fond. Ils ont eu si peur de se retrouver en campagne électorale qu'ils ont préféré laisser tomber leurs électeurs en appuyant un budget qui ne répond manifestement pas convenablement aux besoins du pays ni à celui de stimuler l'économie.

Le député de Kings—Hants est un député trop compétent pour croire sincèrement certaines des choses qu'il a dites en cette enceinte. Après tout, c'est lui qui doit se débattre avec la monumentale hypocrisie qu'on lui a demandé de perpétuer en une quinzaine de minutes.

Le vice-président: Je pense qu'il y a assez de temps pour une courte question et une courte observation. Le député de Burlington a la parole.

M. Mike Wallace (Burlington, PCC): Monsieur le Président, je serai bref. J'ai plusieurs pages de citations de diverses organisations au sujet du plan économique. Il y en a une que j'aimerais lire. Le ministre des Finances néodémocrate du Manitoba a dit: « Le budget est bon pour la province et stimulera l'économie. Il contient des mesures pour tout le monde, tant les consommateurs que les entreprises. » Permettez-moi d'en lire une autre. La Fédération canadienne des municipalités...

Le vice-président: Je m'excuse, mais il va falloir que j'interrompe le député de Burlington. Il est presque 18 h 15. J'accorde la parole au député de Winnipeg-Centre pour qu'il puisse répondre.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, aucun membre qui se respecte de l'assemblée législative de ma province, le Manitoba, ne voterait en faveur de ce budget. Ils devraient tous s'y opposer, car nous avons tout autant de citations de personnes qui s'y opposent que le député en a en faveur du budget. C'est un mauvais budget pour les Canadiens. Nous aurions pu faire mieux. Les libéraux ont échangé leur vache contre trois haricots.

• (1815)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois interrompre le député.

Comme il est 18 h 15, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions nécessaires pour terminer l'étude de la motion de voies et moyens n° 1.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion modifiée. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.

Après l'appel de la sonnerie:

• (1840)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 3)

POUR

Députés

Abbott
Aglukkaq
Allen (Tobique—Mactaquac)
Ambrose
Anderson
Ashfield
Bains

Ablonczy
Albrecht
Allison
Anders
Arthur
Bagnell
Baird

Bélanger
Benoit
Bevilacqua
Blackburn
Block
Bougen
Breitkreuz
Brown (Leeds—Grenville)
Brown (Barrie)
Cadman
Calkins
Cannis
Carrie
Chong
Clement
Cotler
Cummins
D'Amours
Day
Del Mastro
Dhaliwal
Dion
Dreeshen
Duncan (Vancouver Island North)
Dykstra
Eyking
Finley
Fletcher
Galipeau
Garneau
Goldring
Goodyear
Grewal
Guergis
Harper
Hawn
Hill
Hoeppner
Holland
Jean
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Karygiannis
Kennedy
Kent
Komarnicki
Lake
Lebel
Lee
Lobb
Lunn
MacAulay
MacKenzie
Mark
Mayes
McColeman
McKay (Scarborough—Guildwood)
McTeague
Menzies
Miller
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe)
Murray
Nicholson
O'Connor
Obhrai
Oliphant
Paradis
Payne
Petit
Prentice
Proulx
Raitt
Ratansi
Regan
Richards
Rickford
Rodriguez
Savage
Scarpaleggia
Sgro
Shiple
Silva
Sorenson
Storseth
Sweet
Thompson
Toews
Trost

Bennett
Bernier
Bezan
Blaney
Boucher
Braid
Brisson
Brown (Newmarket—Aurora)
Bruinooge
Calandra
Cannan (Kelowna—Lake Country)
Cannon (Pontiac)
Casson
Clarke
Coderre
Crombie
Cuzner
Davidson
Dechert
Devolin
Dhalla
Dosanjh
Dryden
Duncan (Etobicoke North)
Easter
Fast
Flaherty
Folco
Gallant
Glover
Goodale
Gourde
Guarnieri
Hall Findlay
Harris (Cariboo—Prince George)
Hiebert
Hoback
Holder
Ignatieff
Jennings
Kania
Keddy (South Shore—St. Margaret's)
Kenney (Calgary Southeast)
Kerr
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lauzon
LeBlanc
Lemieux
Lukiwski
Lunney
MacKay (Central Nova)
Malhi
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
McCallum
McGuinty
McLeod
Mendes
Merrifield
Minna
Murphy (Charlottetown)
Neville
Norlock
O'Neill-Gordon
Oda
Pacetti
Patry
Pearson
Poilievre
Preston
Rae
Rajotte
Rathgeber
Reid
Richardson
Ritz
Rota
Saxton
Schellenberger
Shea
Shory
Simson
Stanton
Strahl
Szabo
Tilson
Tonks
Trudeau

Tweed
Valeriote
Van Loan
Verner
Wallace
Warkentin
Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country)
Weston (Saint John)
Wilfert
Woodworth
Yelich
Zarac — 211

Le budget

Uppal
Van Kesteren
Vellacott
Volpe
Warawa
Watson
Wong
Wrzesnewszky
Young

CONTRE

Députés

Allen (Welland)
Andrews
Ashton
Atamanenko
Beaudin
Bevington
Black
Bonsant
Bourgeois
Byrne
Carrier
Chow
Coady
Crête
Cullen
Davies (Vancouver East)
Davies (Vancouver Kingsway)
DeBellefeuille
Deschamps
Dewar
Duceppe
Duncan (Edmonton—Strathcona)
Foote
Gagnon
Godin
Guay
Guimond (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)
Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord)
Harris (St. John's East)
Hughes
Hyer
Julian
Lafraiboise
Lafontaine
Layton
Leslie
Lévesque
Maloway
Martin (Winnipeg Centre)
Masse
Ménard (Hochelaga)
Mourani
Nadeau
Paillé
Plamondon
Rafferty
Russell
Siksay
St-Cyr
Thi Lac
Vincent

PAIRÉS

Députés

Lalonde
Smith — 2

Le vice-président: Je déclare la motion modifiée adoptée.

*Motion d'ajournement***MOTION D'AJOURNEMENT**

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

• (1845)

[Français]

LE BUDGET

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, à une question que j'adressais le 29 janvier 2009 au ministre des Finances, la réponse est venue du ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec).

Voici la question que je posais:

[...] le ministre des Finances n'a plus aucune crédibilité lorsqu'il prétend vouloir respecter les compétences du Québec et des provinces. La preuve, dans son dernier budget, il se permettra d'inviter directement les entrepreneurs privés à construire des infrastructures de loisirs dans les municipalités.

Comment le ministre des Finances peut-il encore prétendre respecter les champs de compétence du Québec et des provinces alors que, par cette mesure, il passera non seulement par-dessus la tête du Québec, mais aussi par-dessus la tête des municipalités? On repassera pour le respect des compétences!

Je me réfère à la page 161 du texte français du Plan d'action économique du Canada, qui parle des infrastructures de loisirs du Canada.

Le budget de 2009 prévoit 500 millions de dollars sur deux ans [...]

Ainsi, si on prend le pourcentage du Québec de 22 p. 100, il s'agit d'une somme d'environ 110 millions de dollars de dollars pour le Québec.

[...] pour appuyer la construction de nouvelles installations de loisirs communautaires et la modernisation d'installations existantes, à l'échelle du Canada. Les installations admissibles comprennent les installations de loisirs appartenant à des municipalités, des Premières nations, des comtés, [...]

Au Québec, ce sont des MRC.

[...] des organismes communautaires ou d'autres organismes à but non lucratif.

On parle donc d'équipement qui appartient aux villes, aux Premières nations, aux MRC ou à des organismes à but non lucratif.

L'initiative défrayera [...] 50 p. 100 de la totalité des coûts de projet admissibles, le reste devant être payé par les administrations provinciales et municipales, les organismes communautaires et le secteur privé.

C'est la première fois que, dans le secteur de l'infrastructure, on mentionne le secteur privé, mais on ne le mentionne pas dans le paragraphe précédent qui parle des propriétaires des installations. On mentionne le secteur privé dans la partie du paragraphe où les autres 50 p. 100 devront être défrayés soit par des administrations provinciales et municipales, des organismes communautaires ou le secteur privé.

Dans cette section du budget sur les infrastructures de loisirs du Canada, on mentionne: « [des] installations de loisirs [...] dont des arénas, des terrains de soccer, de tennis et de basket-ball, ainsi que des piscines. Bon nombre de ces installations ont été construites en 1967 [...] et doivent aujourd'hui être modernisées ou remplacées. »

Effectivement, ce que nous dit la page 161, c'est que le secteur privé pourra maintenant en payer 50 p. 100, d'où ma question au ministre d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec). Comment se fait-il qu'on permette au secteur privé de payer la moitié des coûts et de passer au-dessus des municipalités, des MRC et des instances locales, qui, encore une fois, sont responsables de la gestion pour la plupart de ces équipements communautaires de loisir?

Pourquoi se permet-on dans ce budget de faire affaire directement avec les entreprises privées plutôt que de faire affaire avec les

municipalités, les corporations de comté ou les MRC au Québec? Pourquoi passe-t-on par-dessus le palier local?

C'était le sens de ma question, et le ministre a répondu que le gouvernement respecterait ses partenaires. Or dans ce texte-là, il se donne un nouveau partenaire, soit l'entreprise privée qui pourra directement payer la moitié des coûts d'un équipement qui appartient soit à un organisme à but non lucratif, à une municipalité ou à une MRC, de l'équipement qui pourrait donc être payé par l'entreprise privée.

• (1850)

M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du ministre du Revenu national, PCC): Monsieur le Président, permettez-moi de répondre de façon plus détaillée à la question soulevée récemment par le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel.

Tout d'abord, j'aimerais rappeler au député que notre gouvernement s'est toujours fait un devoir d'agir comme le défenseur de ce qu'il considère être des domaines exclusifs aux provinces. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les Premières nations et le secteur privé, notre gouvernement a mis en oeuvre différents programmes d'infrastructures conjoints.

L'amélioration de la qualité de vie des Canadiens est l'une des principales priorités de notre gouvernement. Nous travaillons pour que le Canada soit un chef de file mondial grâce à la mise en valeur des collectivités. Ainsi, ce qu'il faut plutôt voir dans les mesures récemment annoncées par le ministre des Finances, c'est un effort historique afin de revitaliser les ponts, les routes, les tunnels, les aqueducs et d'améliorer la qualité de vie dans les communautés québécoises et d'un océan à l'autre.

Par ailleurs, j'aimerais signaler l'accueil enthousiaste qu'ont suscité nos nouvelles mesures en infrastructures chez les représentants du gouvernement du Québec ainsi que les maires des principales villes dont Montréal, Laval et Sherbrooke.

Le gouvernement s'est doté d'un plan d'action pour stimuler l'économie, protéger les Canadiennes et les Canadiens et investir dans notre croissance à long terme. Nous avons élargi et accéléré nos investissements en infrastructures en ajoutant près de 12 milliards de dollars de plus en relance économique.

Au cours des deux prochaines années, notre gouvernement investira, entre autres, 4 milliards de dollars en fonds de stimulation de l'infrastructure pour réaliser des projets avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux, 2 milliards de dollars pour accélérer la construction dans nos collèges et universités, 1 milliard de dollars pour créer un nouveau fonds pour l'infrastructure verte, 500 millions de dollars pour appuyer la construction de nouvelles installations de loisirs communautaires et la modernisation d'installations existantes, 2 milliards de dollars en prêts peu coûteux pour l'investissement des municipalités dans les égouts, aqueducs et d'autres projets de revitalisation.

La population canadienne nous a confié un mandat plus fort lors de la dernière élection à cause de la crise économique qui s'amorçait. Elle a exprimé sa confiance dans la compétence des conservateurs pour gérer la crise, et c'est exactement ce que nous faisons. Toute la semaine dernière, j'ai invité mes collègues du Bloc québécois à faire preuve de coopération et de solidarité, valeurs privilégiées par la nation québécoise, afin de mettre en oeuvre le plus rapidement possible notre Plan d'action économique du Canada. Mais malheureusement, le Bloc, ce soir, a voté contre.

M. Mario Laframboise: Monsieur le Président, je vois que le secrétaire parlementaire lit bien son texte, sauf que la question était toute simple. C'était justement pourquoi permettre à des entreprises privées de défrayer 50 p. 100 des coûts des infrastructures de loisirs, qui est une partie du budget. Ce n'était pas toute la nomenclature qu'il nous a mentionnée par rapport au programme d'infrastructures. J'aimerais qu'il réponde à la question. Je ne suis pas sûr que ni le maire de Montréal, ni le maire de Québec, ni les maires dans ses municipalités à lui, dans sa circonscription, seraient contents d'apprendre que maintenant, il pourra aller directement, pour des équipements sportifs de loisirs, avec l'entreprise privée, en passant par-dessus les municipalités.

Ma question est simple. Compte tenu que le texte est clair, que ce sont des équipements qui appartiennent à des municipalités, des Premières nations, des comtés, des organismes communautaires, d'autres organismes à but non lucratif — ce n'est pas écrit que ce sont des équipements qui appartiennent à des entreprises privées —, pourquoi permettrait-il au secteur privé de passer par-dessus le monde municipal?

• (1855)

M. Jacques Gourde: Monsieur le Président, malheureusement, ainisi que nous venons tout juste de le voir, nous ne pouvons pas,

Motion d'ajournement

une fois de plus, compter sur le Bloc pour tenir sa parole et aider les Québécois et les Canadiens. Comme d'habitude, le Bloc a opté pour les jeux partisans, plutôt que de saisir l'occasion de faire une vraie différence. Encore une fois, le Bloc devra retourner dans ses comtés les mains vides et expliquer pourquoi il a voté contre des milliards de dollars qui stimuleront la construction de ponts, de routes et d'aqueducs, contre des milliards de dollars qui protégeront les travailleurs et contre des milliards de dollars qui revitaliseront certains secteurs de notre économie.

Par le même vote, le Bloc a voté contre les allègements fiscaux, contre les artistes, contre les agriculteurs, contre la restauration des arénas, contre la majoration de la prestation fiscale pour enfants, contre le logement social pour les aînés, et j'en passe. Voilà ce que signifie pour le Bloc être: « Présent pour le Québec ».

Si mon collègue en cette Chambre avait voulu soutenir les gens de sa circonscription, il se serait tenu debout face au Bloc...

[Traduction]

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à demain, à 14 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 57.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 3 février 2009

La Chambre des communes		M. O'Connor	271
Le Président	255	M. Masse	271
		M. Regan	272
AFFAIRES COURANTES			
Le directeur général des élections		Le budget	
Le Président	255	L'exposé financier du ministre des Finances	
Les délégations interparlementaires		Motion	272
M. Del Mastro	255	Mme Grewal	272
La Loi sur la taxe d'accise		M. Dhaliwal	273
M. Murphy (Charlottetown)	255	M. André	274
Projet de loi C-282. Présentation et première lecture	255	M. Brison	274
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	255	M. Wallace	276
La Loi sur la taxe d'accise		M. Bevington	276
M. Murphy (Charlottetown)	255	Mme Neville	276
Projet de loi C-283. Présentation et première lecture	255	M. Rickford	278
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	255	M. Masse	278
Pétitions		M. Savage	278
Les expériences médicales sur des animaux		M. Goodyear	278
Mme Davies (Vancouver-Est)	255	M. Szabo	280
Le pont interprovincial		M. Fast	280
M. Bélanger	256	M. Kramp	280
Questions au Feuilleton		M. Cannis	282
M. Lukiwski	256	M. Bevington	282
		M. Godin	283
		M. Cannis	284
		M. André	284
		M. Atamanenko	285
		M. Cannis	286
		M. Godin	286
		M. Silva	286
		Mme Wasylcyia-Leis	288
		M. McTeague	288
		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
		Le Festival du Voyageur de 2009	
		Mme Glover	289
		Elio Rosati	
		M. Tonks	289
		La Semaine de prévention du suicide	
		M. Paillé	289
		L'assurance-emploi	
		M. Christopherson	290
		La République démocratique du Congo	
		M. Trost	290
		Le Mois de l'histoire des Noirs	
		Mme Dhalla	290
		Hockeyville	
		M. Allison	290
		Les Producteurs laitiers du Canada	
		M. Guimond (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	290
Privilège		Le budget	
La plainte concernant des allégations de vol		M. Calkins	291
M. Casey	269		

La GRC	
M. Regan.....	291
Le budget	
M. Blaney.....	291
L'économie	
M. Bevington.....	291
Le Mois de l'histoire des Noirs	
M. Carrie.....	292
La Commission des champs de bataille nationaux	
M. Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord).....	292
L'économie	
M. McCallum.....	292
Le budget	
M. Stanton.....	292

QUESTIONS ORALES

Le commerce	
M. Ignatieff.....	292
M. Harper.....	292
M. Ignatieff.....	293
M. Harper.....	293
M. Ignatieff.....	293
M. Harper.....	293
Le secteur de l'aérospatiale	
M. Garneau.....	293
M. Clement.....	293
M. Garneau.....	293
M. Clement.....	293
L'industrie forestière	
M. Duceppe.....	293
M. Harper.....	293
M. Duceppe.....	294
M. Harper.....	294
Les ressources humaines et le développement des compétences	
M. Lessard.....	294
Mme Finley.....	294
M. Lessard.....	294
Mme Finley.....	294
Le commerce	
M. Layton.....	294
M. Harper.....	294
M. Layton.....	294
M. Harper.....	294
M. Layton.....	295
M. Harper.....	295
M. Brison.....	295
M. Day.....	295
M. Brison.....	295
M. Day.....	295
Les installations nucléaires de Chalk River	
Mme Bennett.....	295
Mme Raitt.....	295
M. McGuinty.....	295
Mme Raitt.....	295

L'environnement	
M. Bigras.....	295
M. Prentice.....	296
M. Bigras.....	296
M. Prentice.....	296
La culture	
Mme Lavallée.....	296
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	296
Mme Lavallée.....	296
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	296
Les appels interurbains frauduleux	
M. McTeague.....	296
M. Clement.....	296
M. McTeague.....	296
M. Clement.....	296
Le Sri Lanka	
M. Rae.....	297
M. Cannon.....	297
M. Rae.....	297
M. Cannon.....	297
Le budget	
M. Fast.....	297
Mme Ablonczy.....	297
L'industrie de l'acier	
M. Julian.....	297
M. Clement.....	297
M. Julian.....	297
M. Day.....	297
L'environnement	
Mme Gagnon.....	298
M. Hawn.....	298
Mme Gagnon.....	298
M. Hawn.....	298
La souveraineté dans l'Arctique	
M. Bagnell.....	298
M. Strahl.....	298
M. Bagnell.....	298
M. Strahl.....	298
L'assurance-emploi	
M. Rafferty.....	299
Mme Finley.....	299
M. Rafferty.....	299
Mme Finley.....	299
Les ressources naturelles	
M. Van Kesteren.....	299
Mme Raitt.....	299
L'assurance-emploi	
Mme Ratansi.....	299
Mme Finley.....	299
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Bellavance.....	300
M. Blackburn.....	300
Le logement	
Mme Leslie.....	300
Mme Finley.....	300

Les affaires autochtones	
M. Rickford	300
M. Strahl	300

Recours au Règlement

Le décorum à la Chambre — Décision de la présidence	
Le Président	300

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion	301
M. Holland	301
M. Martin (Winnipeg-Centre)	303
M. Szabo	303
M. Paradis	304
M. Szabo	305
M. Blais	305
Mme Glover	306
Mme Sgro	307
M. St-Cyr	307
M. Szabo	308
M. Bigras	308
M. Martin (Winnipeg-Centre)	309
M. Ouellet	309
M. Cardin	309
M. Laforest	310
M. St-Cyr	311
M. Stanton	311
Mme Sgro	312

M. Norlock	313
M. Wallace	313
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe)	314
M. Atamanenko	315
M. Oliphant	315
M. Scarpaleggia	316
M. Martin (Winnipeg-Centre)	316
M. Miller	317
M. Valeriote	317
Mme Sgro	318
M. Poilievre	318
M. Baird	319
Mme Duncan (Etobicoke-Nord)	319
M. Wilfert	319
M. Rathgeber	320
M. Baird	321
M. Wilfert	322
M. Wallace	322
M. Martin (Winnipeg-Centre)	322
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe)	325
M. Brison	326
M. Wallace	326
La motion modifiée est adoptée	327

MOTION D'AJOURNEMENT

Le budget

M. Laframboise	328
M. Gourde	328

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En case de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943

Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757

publications@tpsgc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services

Public Works and Government Services Canada

Ottawa, Ontario K1A 0S5

Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943

Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757

publications@pwgsc.gc.ca

<http://publications.gc.ca>